



Antonin Lavigne
Irène-Laure Vion
Félix Dupin-Meynard

Véronique Mure
BOTANIQUE
JARDINS
PAYSAGES

Atelier Michel Dupin,
architecte-urbaniste

PLAN D'ACTION PAYSAGE

CAUSSES, CANYONS ET VIGNOBLES DU MINERVOIS

DIAGNOSTIC



...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

...the tenth of these is the fact that the ...

...the eleventh of these is the fact that the ...

...the twelfth of these is the fact that the ...

...the thirteenth of these is the fact that the ...

...the fourteenth of these is the fact that the ...

...the fifteenth of these is the fact that the ...

...the sixteenth of these is the fact that the ...

...the seventeenth of these is the fact that the ...

...the eighteenth of these is the fact that the ...

...the nineteenth of these is the fact that the ...

...the twentieth of these is the fact that the ...

...the twenty-first of these is the fact that the ...

...the twenty-second of these is the fact that the ...

SOMMAIRE

Introduction : Le plan d'action paysage, qu'és aquò ?	5
1^{ère} PARTIE : Les Causses, les Canyons et les Vignobles	11
1.1 / Des paysages typiquement méditerranéens aux portes du pays carcassonnais	12
1.2 / Un creuset de paysages	16
1.3 / Le socle géologique, une remarquable clé de compréhension des paysages	20
2^{ème} PARTIE : L'évolution des paysages	25
2.1 / La naissance d'un paysage habité et cultivé	26
2.2 / Fin XVIII ^e -début XIX ^e : un territoire entre « pays bas » prospère, « pays maigre » pittoresque et montagnes riantes	28
2.3 / Mi XIX ^e -début XX ^e : Industrialisation et hégémonie viticole	34
2.4 / Depuis les années 50 : déprise agricole et explosion des zones pavillonnaires autour des vieux bourgs	38
2.5 / Aujourd'hui ? Forces en présence, craintes et attentes locales en matière de paysage et de cadre de vie	54
3^{ème} PARTIE : Lecture des paysages	59
Identification des entités paysagères	60
3.1 / Les Serres et les Mourels	64
3.2 / La Plaine et les Piémonts	74
3.3 / Les Pechs et Plateaux	86
3.4 / Les Causses et Canyons	94
3.5 / Les Avant-Monts	114
Conclusion : Synthèse des enjeux	125
Bibliographie	130
Glossaire	132
Annexes	
1 / Comptes-rendus des Ateliers	
2 / Atlas cartographique	
3 / Atlas des villages	
4 / Arbres des villes et arbres des champs	



INTRODUCTION

LE PLAN D'ACTION PAYSAGE,
QU'ES AQUÒ ?





Valoriser la qualité des paysages

Les paysages de l'unité paysagère «Causses, canyons et vignobles du Minervois» du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (Pnr HL) sont d'une grande expressivité. Ils alternent entre causses arides, gorges abruptes, sites pittoresques et terroirs viticoles aux contours nets : un équilibre subtil et fragile entre géomorphologie, nature et usages. Cette unité paysagère est à ce titre identifiée par le Pnr HL comme Espace d'Intérêt Ecologique Majeur.

Dans le programme d'actions 2015 de la Charte du Parc 2012-2024 prolongé jusqu'en 2027, le Parc avait prévu la préparation d'une charte architecturale et paysagère pour cette unité de paysage qui répond à celle requise pour un Plan d'action paysage puisqu'elle incluait la définition d'objectifs de qualité paysagère et d'un programme d'actions.

Le lancement en 2017 du Plan d'action paysage correspond ainsi au projet validé par les instances décisionnaires du Parc et répond à la stratégie définie dans sa Charte.

Ce Plan d'Action Paysage dépasse le champ exclusif de la connaissance des paysages. La démarche est transversale

aux politiques sectorielles de l'aménagement du territoire (urbanisme, agriculture, transport, industrie...) et souhaite rassembler les acteurs locaux autour de la question du devenir de leur territoire et des paysages. Menée à une échelle fine, elle permet de formuler collectivement des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) et d'envisager un programme d'action cohérent.

Ce plan d'action, prolongement direct des engagements poursuivis par la charte du Pnr et par la démarche d'OGS (Opération Grand Site), se déroule en trois temps :

- Le diagnostic permet de donner des clés de compréhension du territoire, et de faire émerger les problématiques et les enjeux propres aux paysages des «Causses, canyons et vignobles du Minervois».
- La stratégie vise à formuler les objectifs de qualité paysagère
- Le programme d'action et un cahier de recommandations architecturales et paysagères qui définissent les actions à mener sur le territoire pour atteindre ces objectifs.

Le périmètre d'étude

Le périmètre d'étude qui prend racine sur l'unité paysagère des «Causse, canyons et vignobles du Minervois» du Pnr Haut-Languedoc concerne dix communes : Saint-Jean-de-Minervois, Vélieux, Agel, Aigues-Vives, La Caunette, Minerve, Azillanet, Cessero, Siran et La Livinière (cf. carte).

Afin de saisir toute la logique des paysages des «Causse, canyons et vignobles du Minervois», le présent diagnostic prendra en compte un territoire qui dépasse sensiblement le périmètre établi. Des communes telles qu'Aignes ou Félines-Minervois pourront être citées dans la mesure où elles participent à la compréhension des paysages.

Le paysage a été maintes fois reconnu pour ses qualités paysagères, patrimoniales ou écologiques. Il bénéficie de deux zones Natura 2000 (Directive Habitat et Directive Oiseaux) et de deux sites classés : celui du «Causse de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian» et celui du «Canyon de Saint-Jean-de-Dieuvaille» dit également de la Chapelle du Trou. Le territoire d'étude intègre également l'ensemble du périmètre de labellisation de la démarche d'Opération Grand Site «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian» portée par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

De par la multitude de périmètres de protection et de gestion, de nombreux gestionnaires suivent la mission du Plan d'Action Paysage.

Le pilotage de l'étude

Le pilotage, l'animation et le suivi du projet reposent sur 3 instances :

- Le « groupe projet »

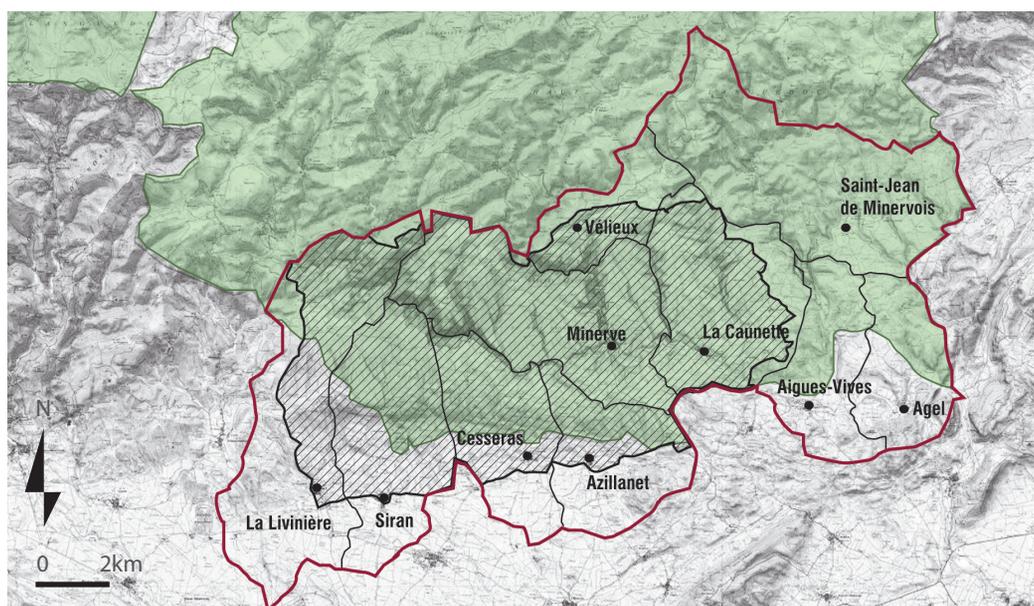
Composé de la chargée de mission Urbanisme et Paysage du Pnr HL, du chargé de mission OGS du PHLV et du prestataire choisi. Il assure la gestion technique et l'animation. Le binôme Pnr HL/PHLV garantit un suivi du projet à l'échelon local et pérenne dans le temps.

- Le comité technique

Composé des techniciens des organismes suivants : DREAL, UDAP de l'Hérault, Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, Conseil départemental de l'Hérault, DDTM de l'Hérault, CAUE de l'Hérault, Pnr HL (chargée de mission Urbanisme et paysage et animateur Natura 2000), PHLV (chargé de mission OGS), Communauté de Communes du Minervois au Caroux.

- Le Comité de Pilotage

Composé des acteurs suivants : sous-préfecture de Béziers, DREAL, DDTM de l'Hérault, UDAP de l'Hérault, Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, Conseil Départemental de l'Hérault, CAUE de l'Hérault, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, Pnr HL, PHLV, Communauté de Commune du Minervois au Caroux, communes d'Agel, Aigues-Vives, Azillanet, Cessero, La Caunette La Livinière, Minerve, Saint-Jean-de-Minervois, Siran, Vélieux, Hérault Tourisme, Office de Tourisme intercommunal Syndicats de vignerons et syndicats de crus, Fédérations Régionale et Départementale de Chasse et de Pêche, Office National des Forêts, Centre Régional pour la Propriété Forestière.



CARTE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE
LÉGENDE :

-  Périmètre d'étude
-  Périmètre communal
-  Périmètre du Pnr LH
-  Périmètre de l'OGS «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian»

Carte réalisée à partir des couches SIG fournies par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc



> L'Atelier « Agriculture et Paysage » le 20 novembre 2017 à Cesseras



> Discussion avec les habitants au fil des rencontres



> Différents supports de médiation sont mobilisés lors des ateliers



> Arpentage de terrain en équipe pluridisciplinaire, photographie réalisée par Véronique Mure

Méthode d'élaboration du Diagnostic

La réflexion menée dans le cadre du Plan d'Action Paysage ne peut se contenter d'une pétrification du passé ou d'utopies, sans ancrage au territoire. Elle doit s'appuyer sur la réalité du terrain, sur les acteurs locaux et sur les initiatives nouvelles du développement du territoire. En conjuguant expertise, arpentage de terrain et concertation dans une démarche active et itérative, la méthodologie de travail est conçue afin d'aller à la rencontre des spécificités des «Causses, canyons et vignobles du Minervois». Les allers-retours entre écoutes, débats, recherches théoriques, visites de terrain et synthèses ont permis d'explorer le territoire et de ne pas en écarter les détails riches de sens.

Les sessions de terrain

Le travail de terrain a constitué une part importante de la démarche d'analyse et de compréhension du territoire. Au travers de plusieurs sessions de terrain, en voiture et à pied, l'équipe de travail a découvert l'étendue des paysages, leurs qualités cinématiques, les pratiques et leur identité propre, esquissant des entités paysagères au caractère affirmé.

L'exploration du territoire a permis de pénétrer dans les cœurs de hameaux et bourgs et de venir à la rencontre de leurs habitants. Grâce à elle, l'équipe de travail a pu approcher des lieux, des matières, herboriser et découvrir l'intimité des paysages.

La démarche de concertation avec les habitants et acteurs locaux

La concertation est un processus qui guide et nourrit le Plan d'Action Paysage sur les différentes étapes de son élaboration. Les rencontres à l'improviste, les entretiens avec des élus, les ateliers de concertation et les panneaux de concertation ont eu pour vocation de récolter les différents regards et perceptions des personnes qui vivent quotidiennement ces paysages ou les visitent occasionnellement.

- Entretiens et discussions : lors des visites sur le terrain, l'équipe a échangé avec les habitants dans les villages et questionné des acteurs locaux (élus, techniciens, agriculteurs, responsables associatifs...) lors d'entretiens individuels.
- Panneaux de concertation : pendant cette phase de diagnostic, des panneaux de concertation ont été déposés dans les lieux de passage du territoire : mairies, cafés, restaurants, commerces, caves coopératives... Ils ont permis de récolter des témoignages d'habitants sur les éléments du

paysage perçus positivement ou négativement, et sur leur représentation des évolutions paysagères (« hier, il y avait... », « demain, j'imagine... »).

- Quatre ateliers thématiques ont été organisés :
 - Atelier 1 « Parlons d'ici, parlons de nous », ayant pour objectif de récolter les perceptions sensibles que les habitants ont de leur paysage et ses évolutions, s'est déroulé le 19 octobre 2017 à la salle de l'Ostal de la Cesses à La Caunette
 - Atelier 2 « Agriculture et paysage », qui rassemblait des professionnels du milieu agricole (essentiellement viticole), s'est déroulé le 20 novembre 2017 à la salle des fêtes de Cessero
 - Atelier 3 « Loisirs et usages de pleine nature », ouvert à tous les pratiquants d'une activité de pleine nature, s'est déroulé le 7 février 2018 à la salle communale d'Aigues-Vives
 - Atelier 4 « Balade urbaine », proposant une lecture de paysage d'un bourg et de son environnement proche, s'est déroulé le 28 mars 2018 à Azillanet et s'est achevé dans sa nouvelle boulangerie. Le village d'Azillanet a été choisi à titre d'exemple pour aborder les dynamiques et les enjeux partagés par l'ensemble des villages du territoire d'étude.

Les éléments issus de la démarche de concertation transparaissent tout au long du Diagnostic, et viennent enrichir l'analyse. Les paroles et les différents regards des acteurs locaux sont de véritables références qui participent pleinement de la réflexion portée par le Plan d'Action Paysage. Un document d'annexes compile l'ensemble des affiches, notices d'atelier et comptes rendus produits pour les ateliers.

L'assistance architecturale, urbaine et paysagère

Afin de poursuivre la volonté d'être au plus proche du territoire, l'équipe de travail a mis en place une mission d'assistance architecturale. C'est l'architecte urbaniste qui l'assure, à titre exploratoire, pendant les deux premières étapes de la mission (le Diagnostic et la Stratégie paysagère), soit pendant l'année 2018.

Cette assistance s'adresse aux communes et porte sur les domaines de l'urbanisme, de l'architecture, du patrimoine et du paysage. La démarche permet d'être au contact des élus locaux et d'appréhender les questions concrètes qui se posent en matière d'aménagement du territoire.

Elle a également une seconde vocation : celle de sensibiliser les maîtres d'ouvrages à la qualité architecturale des projets et à leur intégration paysagère et urbaine et de nourrir l'élaboration du futur Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères.



1^{ère} PARTIE

LES CAUSSES, LES CANYONS ET LES VIGNOBLES

La première partie constitue la découverte des territoires et des paysages du Plan d'Action.

Elle restitue ainsi le cheminement physique et intellectuel (fait de rencontres de recherches et de tâtonnements) qui a permis à l'équipe de découvrir les paysages des «Causse canyons et vignobles du Minervois». Cette entrée en matière se structure en trois parties qui composent la narration autour de la découverte et la compréhension progressive des paysages.



1.1 / Des paysages typiquement méditerranéens aux portes du pays carcaissonnais

Une diversité climatique et topographique

Les paysages des «Causse, canyons et vignobles du Minervois» se positionnent géographiquement à l'extrémité méridionale du Massif central, adossé aux Avant-Monts de la Montagne Noire.

Le territoire est ainsi ouvert au Sud sur le large couloir où coule l'Aude (le Sillon audois), important point de passage historique d'Est en Ouest situé entre le Massif central au Nord et Pyrénées au Sud. Cette plaine fertile, parsemée d'importants bourgs agglomérés depuis le Moyen Âge, forme un véritable trait d'union entre les domaines climatiques atlantique et méditerranéen, ce dernier s'altérant progressivement en direction de Carcassonne. Avec l'éloignement progressif de la mer, la sécheresse marquée se dissipe, peu à peu, condamnant ainsi une culture rentable de l'olivier. La vigne cède ensuite progressivement la place aux labours (blés, colza, maïs...) métamorphosant profondément les paysages.

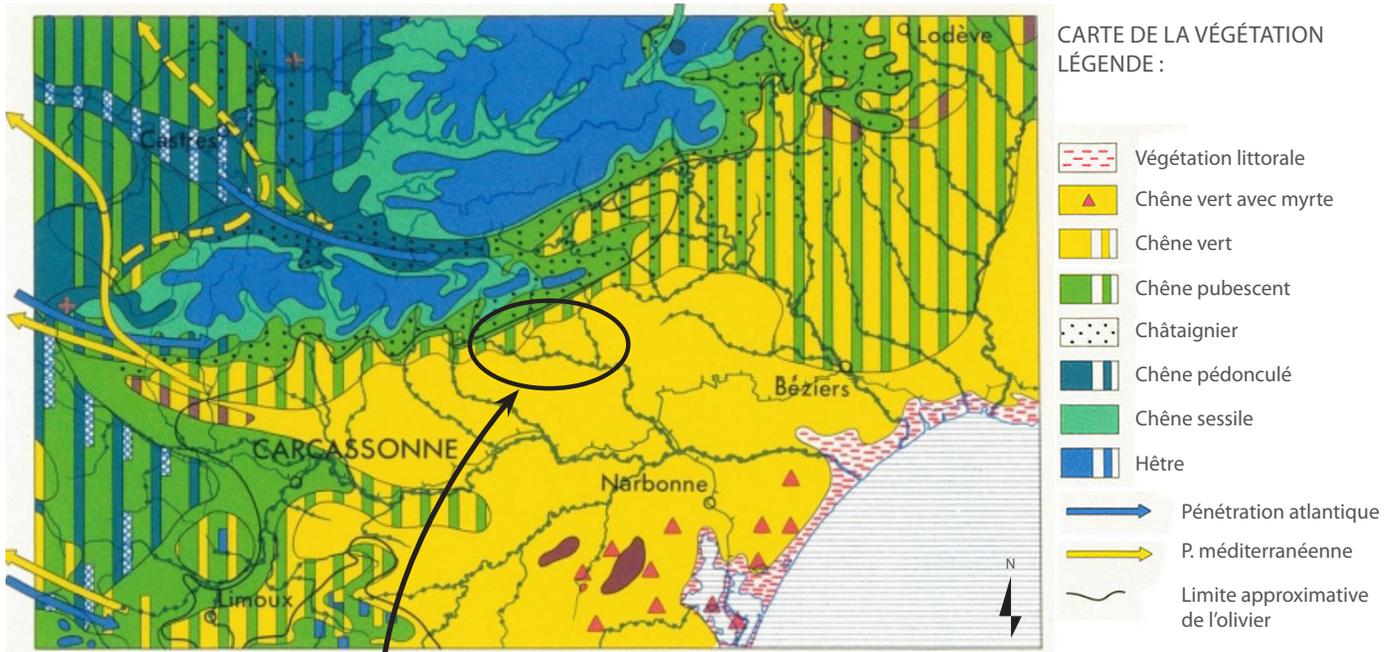
Au Nord, ce sont les reliefs des Avant-Monts qui créent une barrière climatique entre climats à influences océaniques, montagnardes et méditerranéennes, passant, avec l'altitude, de l'homogène tapis de Chênes verts au taillis de châtaignier et aux plantations forestières.

Le vent de secteur Ouest et Nord-Ouest, qui souffle gaillardement plus de 200 jours par an et porte l'antique

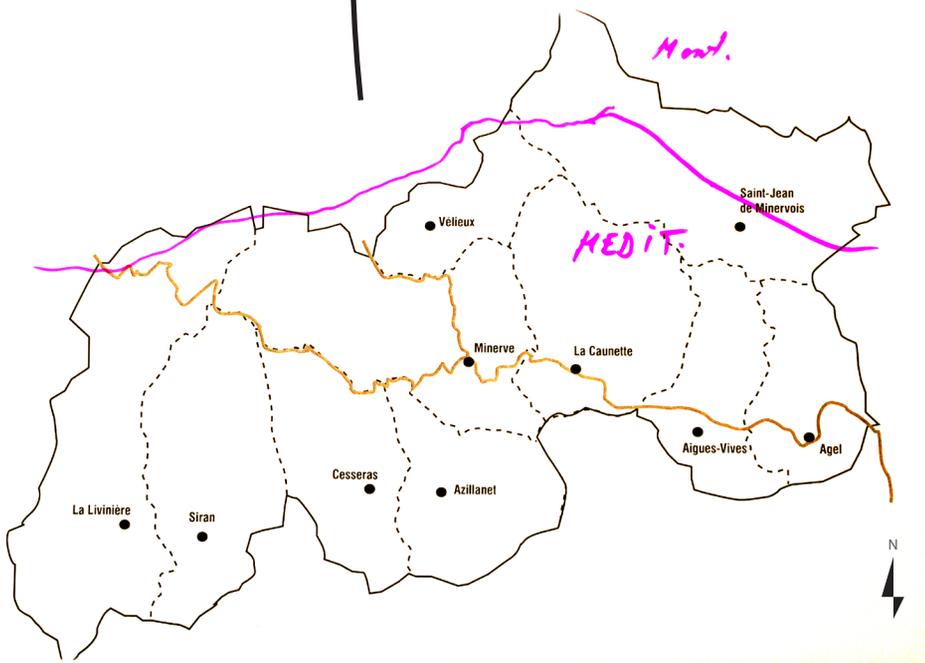
nom de Cers, orchestre ces contrastes climatiques. Cet acteur essentiel des paysages a fait la réputation «trop» venteuse de la Narbonnaise. Il alimente, depuis longtemps, les moulins, assèche l'air et lave le ciel des perturbations d'Ouest pour laisser la part belle au soleil. Il est pour les Minervois une véritable personnalité locale qui soigne en assainissant l'air de tous «*les miasmes*».

Un front nuageux en provenance de l'Atlantique signale souvent cette transition climatique. Il coiffe la crête de la Montagne Noire et traverse le Sillon audois à hauteur de Villeneuve-Minervois. La rencontre du soleil et des «bruines océaniques» fait naître un nombre impressionnant d'arcs-en-ciel à des endroits presque remarquables sur la carte au vu de leurs occurrences.

Les paysages des «Causse, canyons et vignobles du Minervois» constituent ainsi un avant-poste de garrigues qui comme le rappelle l'Atlas des Paysages du Languedoc Roussillon «*apparaissent isolés des autres grands espaces de garrigues qui couvrent une bonne part de l'Hérault et du Gard plus à l'Est. De la vallée de l'Orb à la vallée de l'Hérault, une vaste interruption, exempte de garrigues, les sépare*».



Source : Carte de végétation potentielle du CNRS, feuille de Carcassonne.



CARTE RÉALISÉE PAR UN PREMIER GROUPE D'HABITANTS LORS DE L'ATELIER 1 « PARLONS D'ICI » :

- Périimètre du territoire d'étude
- Cours d'eau de la Cesse et du Brian

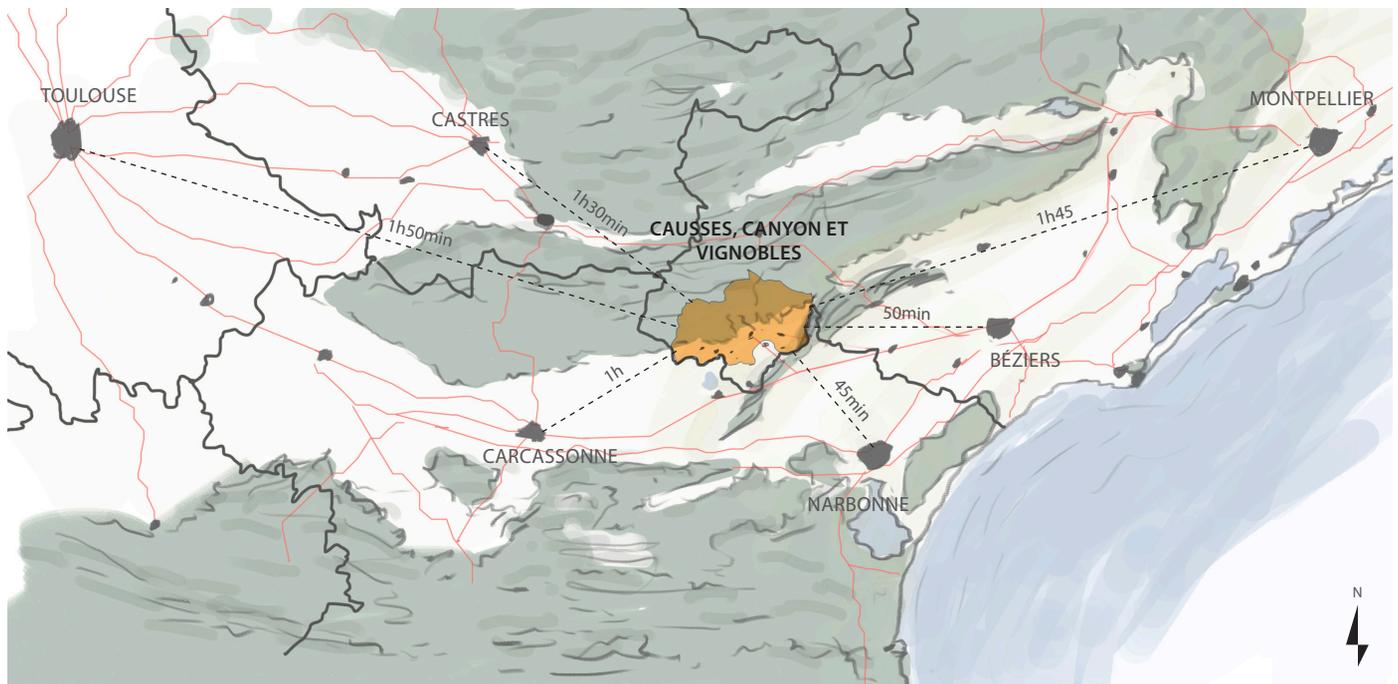
Au Nord de la ligne rose, c'est la montagne (Mont.). Dès que l'on franchit le lieu-dit, La Garrigue sur la commune de La Caunette, le caractère méditerranéen se révèle (Médit.).



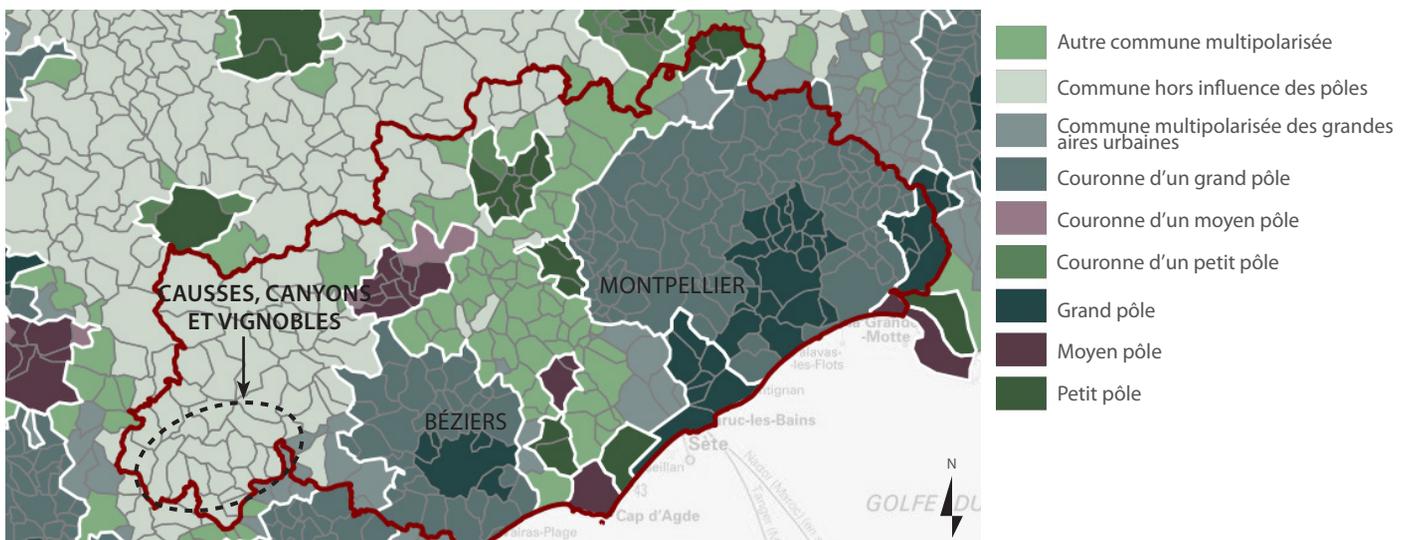
> Des arcs-en-ciel au-dessus des causses parfois des journées entières



> Vénérable érable de Montpellier à l'entrée des Avant-Monts profitant de l'importante humidité de la station



> Le territoire d'étude replacé à l'échelle de la région Occitanie



> Carte des Aires urbaines (source : INSEE 2010) réalisée par la DDTM 34

Aux confins du département de l'Hérault

En arrivant dans le Minervois par la route de Bize-Minervois, on s'étonne d'apercevoir un panneau bleu d'entrée en territoire héraultais au moment même où l'on semble avoir atteint son extrémité. Ce territoire historiquement tourné vers Narbonne qui faisait partie sous l'Ancien Régime de la sénéchaussée de Carcassonne est rattaché au canton héraultais de Saint-Pons depuis la révolution. Renaud de Vilback faisait part de ses interrogations à ce sujet, au milieu du XIX^e siècle, dans ses voyages en Languedoc : «*La plupart des communes de ce canton (canton d'Olonzac) sont dans la plaine ou sur le revers de la montagne qui devrait faire la limite des départements de l'Aude et de l'Hérault, si l'on n'aimait mieux l'établir à la Cesse.*» Il rajoute : «*Ces communes doivent d'autant plus souffrir d'un éloignement de plus de soixante mille toises (117 km) du chef-lieu de département, que toutes leurs relations sont avec le département de l'Aude. Les facilités pour se rendre à Carcassonne sont même bien plus grandes que pour aller seulement à Saint-Pons, chef-lieu de leur arrondissement. Un seul coup d'œil, sur une carte bien faite, devrait suffire pour faire réparer cette faute.*» La carte ci-contre illustre bien ses propos pourtant écrits il y a deux siècles. La revue du Touring-Club de France de 1909 offre également un commentaire des plus explicites : «*petit coin sauvage inconnu, parce qu'il est loin des grands itinéraires de tourisme, un peu renié par l'Hérault, son tuteur légal, et oublié de l'Aude, son père naturel*».



> Pas de porte dans le hameau de Saint-Martial

«*Vous savez ici c'est la campagne...ce n'est pas pareil !*»

Une campagne habitée, cultivée et visitée

Ce territoire est éloigné de toute polarité urbaine et des grands axes routiers et autoroutiers de la plaine (A9, A61). Ce n'est pas un territoire de « passage » entre pôles d'activités : on s'y rend, la plupart du temps, à dessein, parce que l'on y vit, on y travaille, on y pratique une activité, ou bien parce que l'on visite ses sites historiques et naturels.

Le territoire d'étude comprend 10 communes (10 villages et 13 hameaux) comptant 3370 habitants en 2014. Sa densité est très faible : 19 habitants /km² en moyenne, largement inférieure à la moyenne nationale de 116 habitants au km², et au seuil maximum de 30 habitants au km² définissant les « espaces ruraux de faible densité ». Si la population du territoire est globalement en baisse de 9% depuis 1968 (à l'exception de quelques communes Minerve, Vélioux, Siran), on ne peut pas parler d'une « désertification rurale » : la déprise agricole y fût moins massive que dans des territoires limitrophes plus montagneux, l'économie touristique et des activités de pleine nature se sont développées, la proportion de résidences secondaires a significativement augmentée durant cette période (de 10% à 27%) et la croissance démographique reprend légèrement depuis les années 90.

L'INSEE classe les communes de ce territoire comme « hors influence des pôles » (cf carte des aires urbaines). En effet, on constate notamment que la majeure partie des actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence (45%) ou dans une commune voisine (20%) ; les 35% restants occupent des emplois majoritairement situés dans les villes de la plaine (de façon décroissante : Narbonne, Béziers, Carcassonne et Lézignan).

Les paysages et l'activité sont imprégnés par l'agriculture, très majoritairement viticole, particulièrement dans les communes des piémonts. Le nombre d'exploitations, tout comme la proportion d'agriculteurs exploitants parmi les actifs est en diminution depuis 1968, mais le nombre d'emplois dans la filière semble se maintenir, et les surfaces viticoles constituent toujours une part importante de la superficie des communes (plus de 20% dans les communes des piémonts, de La Livinière à Agel). La viticulture est un marqueur important des paysages et l'un de ses piliers économiques.

Enfin, ce territoire est, rappelons-le, marqué par l'attractivité touristique et l'attrait pour les activités de pleine nature (randonnée, escalade, spéléologie, chasse...). Le site de Minerve est un moteur touristique (200 000 visiteurs par an) qui procure une affluence estivale importante. Bien que la plupart des visiteurs du site soient des « excursionnistes » à la journée, près d'un visiteur sur deux prolonge sa visite par la découverte d'un autre site du territoire.



1.2 / Un creuset de paysages

Un véritable creuset de paysages se retrouve au sein de ce périmètre relativement exigu.

Le premier atelier du Plan d'Action Paysage, portant sur les perceptions des paysages, a fait émerger l'organisation vécue des paysages et leurs diversités. Les participants ont découpé le territoire en lanières étagées de la plaine jusqu'à la montagne, en décrivant cette riche gradation de paysages clairement perceptible (Cf. Carte ci-contre).

La variété de paysages qui s'étendent depuis les grands horizons viticoles de la plaine audoise lavée par le vent jusqu'à Minerve ne peut qu'ébahir le visiteur. D'importants bourgs s'égrènent le long des routes, qu'elles viennent de Carcassonne, Narbonne ou Béziers.

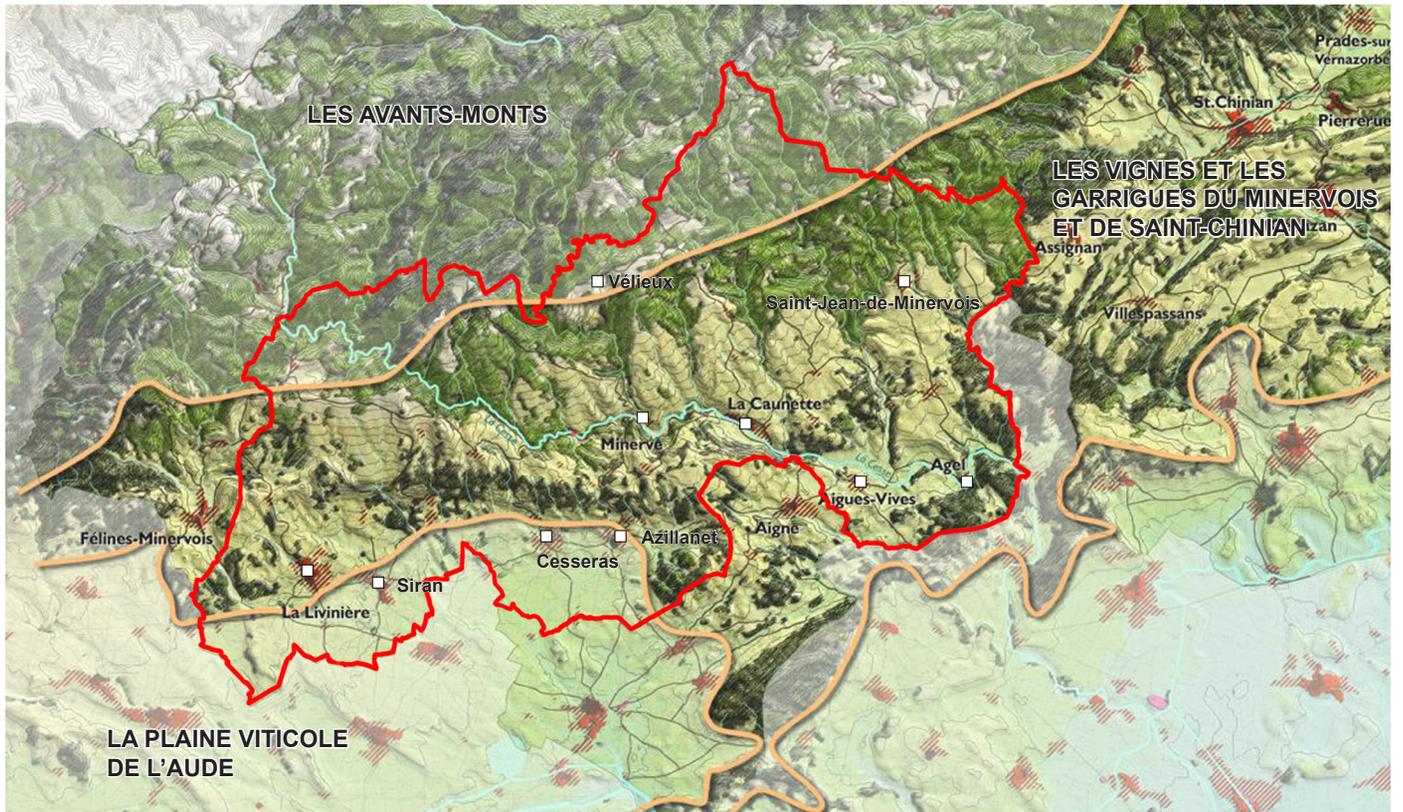
La plaine du sillon audois, découpée géométriquement depuis l'Antiquité, cède progressivement la place à un parcellaire plus complexe à l'approche de La Livinière. Les inflexions du relief apportent autant « d'accidents » singuliers et remarquables. Ici s'illustre à merveille toute l'opiniâtreté des communautés qui ont su tirer profit de terres moins commodes. Cette mise en culture a permis d'édifier sur le terroir des piémonts une succession de murettes, de masets et de capitelles, ponctuée d'arbres champêtres et d'olivettes. L'ensemble procure au paysage une richesse et une rugosité évidentes. L'homme est le grand architecte de ce paysage méditerranéen.

Le paysage est ensuite plus tourmenté et franchit une première série de reliefs couronnés de Pin d'Alep qui

marque un seuil important vers un autre pays minervois que l'on pourrait presque qualifier « d'intérieur ». Cette première série de reliefs boisés accompagnés de petits plateaux viticoles forme une charnière essentielle. À partir de ce basculement, le paysage change littéralement, avec une rapidité surprenante.

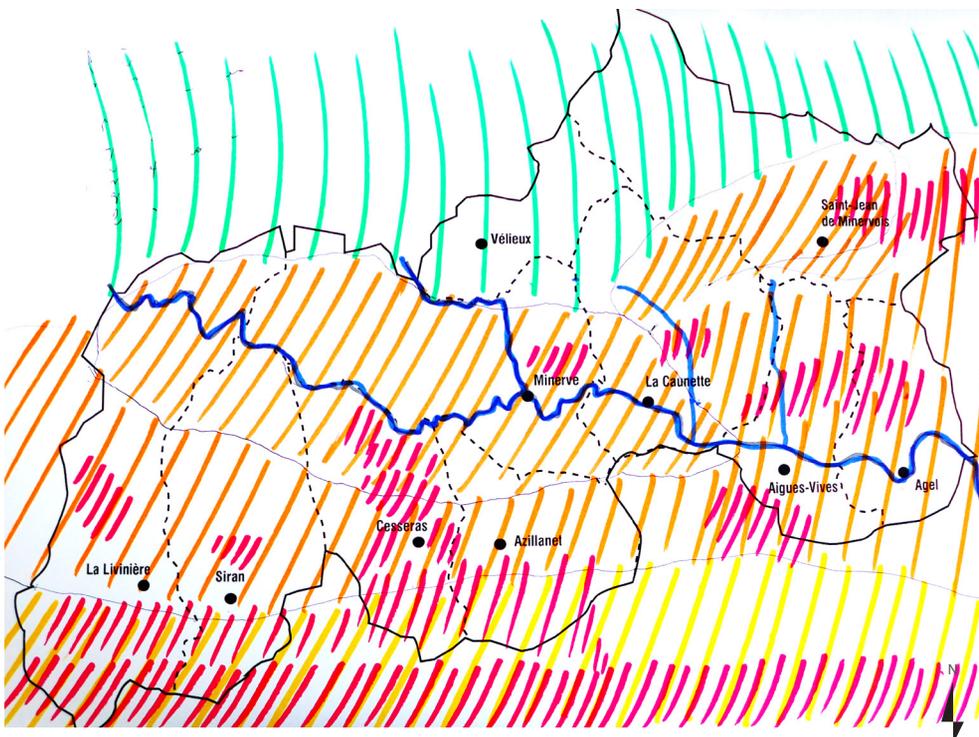
Ici, l'eau qui irrigue la plaine est invisible et souterraine. Elle laisse dans la roche une empreinte indélébile de ses innombrables passages sous forme de lacérations profondes : les canyons, grottes et tunnels. Elle est la grande architecte ! Le paysage tourmenté et pittoresque du Minervois se trouve ici : un paysage rude et sublime qui dépayse forcément « le visiteur des plaines ». La vigne semble perdue dans cet océan de roches comme autant d'archipels. En direction du Nord, on gravit ensuite les hauteurs du causse où la vue embrasse admirablement le grand paysage jusqu'à la mer, les Corbières et l'immense chaîne pyrénéenne où trône en majesté le Canigó.

Arrivé à cette extrémité du territoire d'étude, le paysage se fait plus forestier et encore plus tourmenté. Son caractère montagnard marqué annonce l'entrée dans le « Haut-Languedoc ». Les étroites vallées procurent la sensation d'un refuge hors du temps, dans une nature qui semble tout à fait sauvage. Mais au détour d'un virage, de vénérables châtaigniers et des murs ruinés témoignent d'un temps révolu.



EXTRAIT DE LA CARTE DES UNITÉS DE PAYSAGE DE L'ATLAS DES PAYSAGES DE L'HÉRAULT (source : <http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr>)

- Périmètre des unités de paysages selon l'Atlas des paysages de l'Hérault
- Périmètre d'étude du Plan Paysage



CARTE DES PAYSAGES RÉALISÉE PAR UN SECOND GROUPE D'HABITANTS LORS DE L'ATELIER 1 « PARLONS D'ICI »

La représentation traduit la diversité des paysages et les mots qui leur sont associés.

Une finesse est apportée la qualification du paysage qui a été identifié comme l'unité «Les vignes et les garrigues du Minervois» par l'Atlas des paysages de l'Hérault.

- forêt, montagne, châtaignier, Avant-Mont
- Causse, garrigue, chêne kermès
- Piémonts, villages
- Plaine, plat, uniforme
- Vigne, olivier
- gorges, vallée

VUE DU TERRITOIRE D'ÉTUDE DEPUIS LA ROUTE DÉPARTEMENTALE D52 (PÉPIEUX) VERS LA LIVINIÈRE :

Comme le décrit l'Atlas des paysages de l'Hérault : « En retrait du littoral, la plaine de l'Aude s'enfonce loin en terre depuis Béziers et Narbonne jusqu'aux environs de Carcassonne, sur une soixantaine de kilomètres. Elle concerne bien davantage l'Aude que l'Hérault. Deux secteurs intéressent l'Hérault : la plaine de l'Aude vers Capestang et la plaine de l'Aude vers Olonzac. »

Ainsi les horizons plats viennent mourir au pied des villages de Azillanet à La Livinière pour laisser place aux Piémonts puis aux Avant-Monts.

Les habitants du territoire d'étude qualifient souvent leur territoire en opposition à la plaine audoise, confirmant la présence d'une véritable limite de paysage.



VUE DEPUIS LA ROUTE D10 ENTRE AZILLANET ET MINERVE VERS LES GORGES DE LA CESSÉ :

Au coeur des «Causses, Canyons et Vignobles», le paysage défini par l'atlas des paysages comme «les vignes et les garrigues du Minervois» est qualifié avec finesse par les habitants qui évoquent des seuils au sein d'un grand paysage. En effet, l'image ci-contre témoigne des contrastes surprenants que l'on peut ressentir dans le territoire d'étude. Le terroir du «petit Causse» près de Fauzan (à gauche de la photo) fait face au Causse Grand couvert d'un homogène tapis de chênes verts.

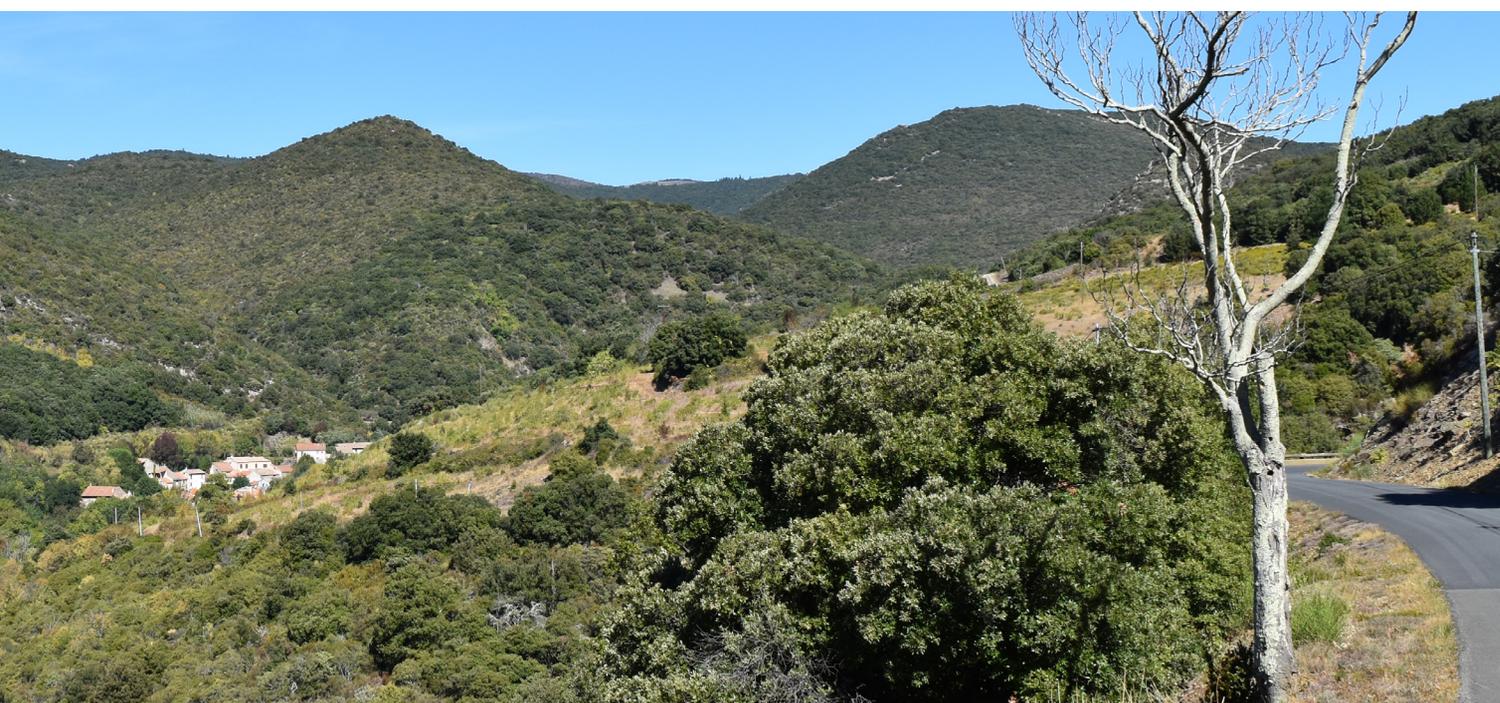


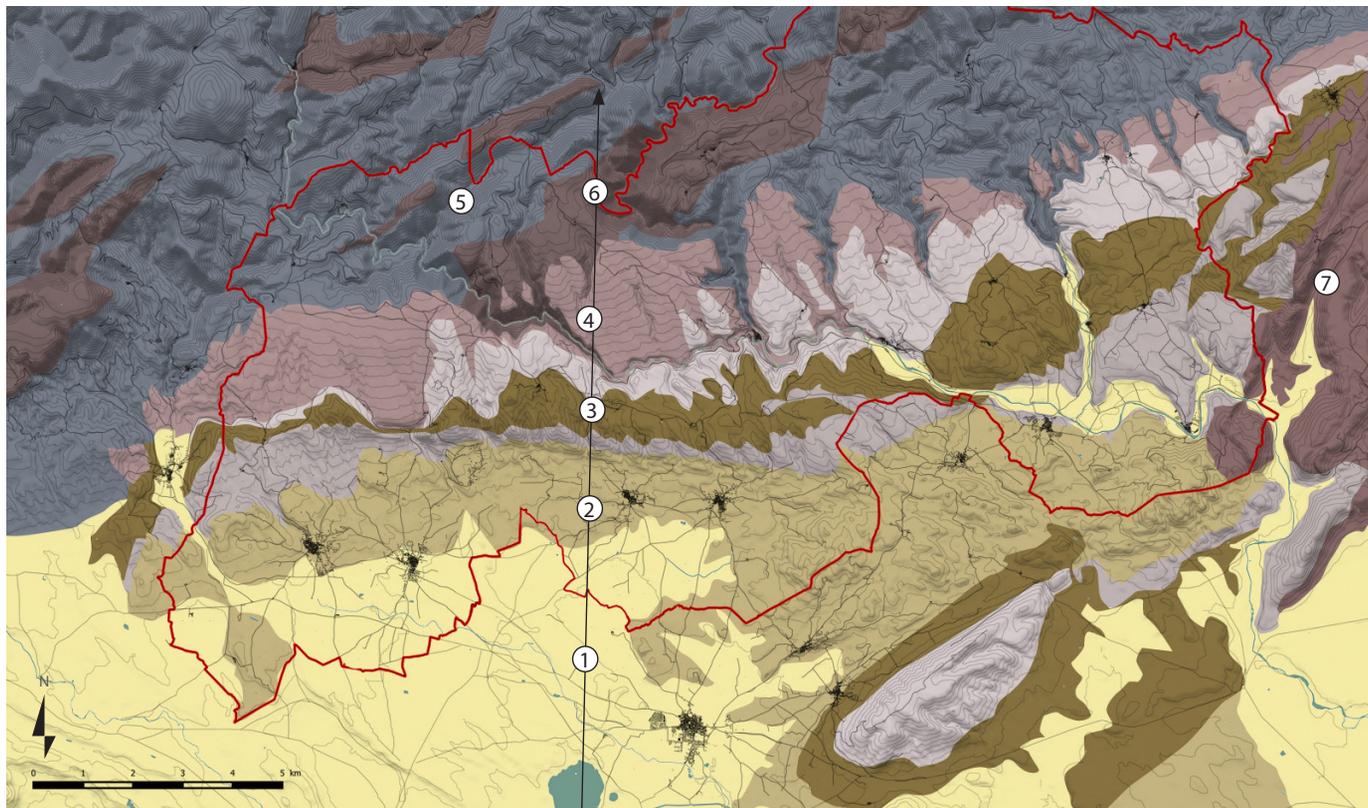
VUE DEPUIS LA ROUTE D175, VERS LES RELIEFS DE SAINT-MARTIAL :

Au nord du territoire d'étude, le paysage est mouvementé. La présence de châtaignier et des maquis rappelle certains lieux des Cévennes.

Ce paysage est bien décrit par les habitants et définit par l'Atlas des paysages de l'Hérault.







> Carte simplifiée de géologie (Support : carte géologique du BRGM)

1.3 / Le socle géologique, une remarquable clé de compréhension des paysages

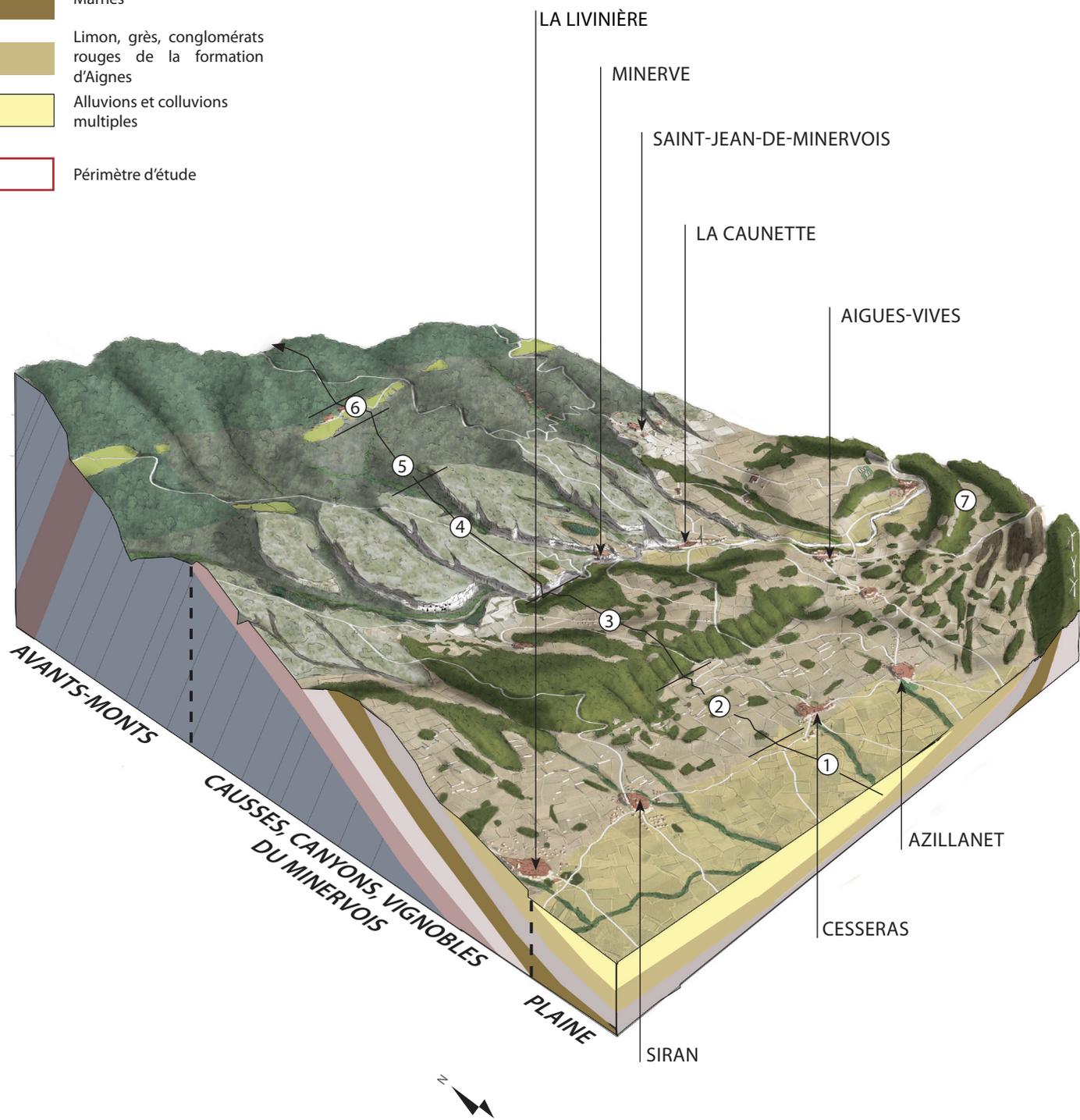
Cette formidable diversité des paysages tire une grande partie de son explication dans le socle géologique contrasté qui permet de rendre significatifs les limites et les points de rupture. Elle constitue une clé de lecture capitale pour comprendre l'architecture des paysages et la variété d'usages que ce socle géographique a rendue possible au travers de l'histoire de l'humanité.

La netteté des transitions entre paysages (plaines, piémonts, montagnes...) trouve en effet son explication dans la géologie contrastée du secteur. On peut en effet remonter l'histoire géologique du Minervois jusqu'à l'Ère Primaire (Paléozoïque) en traversant transversalement les paysages depuis la plaine jusqu'aux Avant-Monts de la Montagne Noire.

La vaste plaine fertile et largement viticole, où coulent l'Aude et ses affluents qui s'étendent dans les vignobles voisins lors des épisodes méditerranéens, se constitue des matériaux les plus récents : des cailloutis et des alluvions argilosableux (1). En direction du Nord, ces matériaux laissent la place à des limons et grès conglomératiques sur les premiers reliefs du Minervois que l'on désigne localement de nom de Mourels (2). La valorisation de ces terres « meubles » et accidentées a permis une véritable édification du terroir agricole que l'on abordera plus largement par la suite.

En remontant au Nord, ce paysage établi en terrasses cède la place à des calcaires lacustres et des marnes fluviatiles, dont l'érosion différentielle dessine une série de puëchs enforestés et de petits plateaux viticoles (3). Ces dépôts continentaux (lacustres et fluviatiles) laissent ensuite apparaître une bande presque discontinue de marnes laguno-marinières à lignite plantées en vigne (les vignes qui ceignent Minerve). Elles recouvrent des calcaires marins déposés à l'Éocène inférieur directement sur le socle permien : les causses de Minerve. Ces calcaires sont dits à « alvéolines », du nom des organismes fossiles omniprésents dans ces roches (J.-C. Bousquet). Ils forment une immense dalle presque à nu, d'une cinquantaine de mètres d'épaisseur, dont le pendage extrêmement régulier est de 10° vers le Sud (4). Elle vient s'enfoncer dans des matériaux continentaux plus récents au Sud (3). Ces calcaires sont issus de la mer qui a immergé le Minervois il y a 50 millions d'années depuis l'Atlantique. Cette mer n'est restée que quelques millions d'années pour ensuite être « chassée » par la collision de la plaque ibérique. La rencontre provoqua simultanément la surrection des Pyrénées, le soulèvement du vieux Massif central et plus localement la formation de plis calcaires arqués qui caractérisent l'Ouest du territoire d'étude (autour de Saint-Chinian) (7).

- Roches schisteuses et gréseuses multiples
- Calcaires primaires dressés
- Calcaire à alvéoline
- Calcaire lacustre de Ventenac
- Calcaire lacustre blanc d'Agel
- Marnes
- Limon, grès, conglomérats rouges de la formation d'Aignes
- Alluvions et colluvions multiples
- Périmètre d'étude



« Ici c'est un pays de pierres et il y a de tout comme roches : des vieilles, des jeunes, des dures et des friables ! » un spéléologue, Minerve

Le réseau hydrographique a profondément entaillé son socle en une série de canyons, de grottes et de ponts naturels qui dessinent les paysages pittoresques et emblématiques de Minerve et de ses alentours. En s'enfonçant dans les canyons de la Cesse ou du Brian vers le Nord, «*l'eau a attaqué l'ensemble de la dalle calcaire et mis à nu le socle primaire*» (J.J.Dides) sur lequel elle repose directement (5). Ces roches anciennes, en discordance (marquant un angle prononcé de 40/45°), mettent en évidence une énorme lacune stratigraphique de près de 500 millions d'années! Ces terrains très anciens et extrêmement plissés des Avant-Monts de la Montagne Noire forment le socle premier de la chaîne Hercynienne. Ces sols créent un paysage sombre et profond comme dans la vallée de Saint-Martial creusée dans les schistes, ou comme dans les gorges creusées dans les dolomies du Moulin de Monsieur. Ces formations succèdent à des plateaux suspendus dans le ciel sur des calcaires redressés à la verticale comme à Vélioux ou à Bois Bas (6). Cette géologie complexe est à l'origine de lieux uniques comme à Saint-Julien-des-Meuilières où l'on extrayait ces fameuses meules de calcaire à grain de quartz.

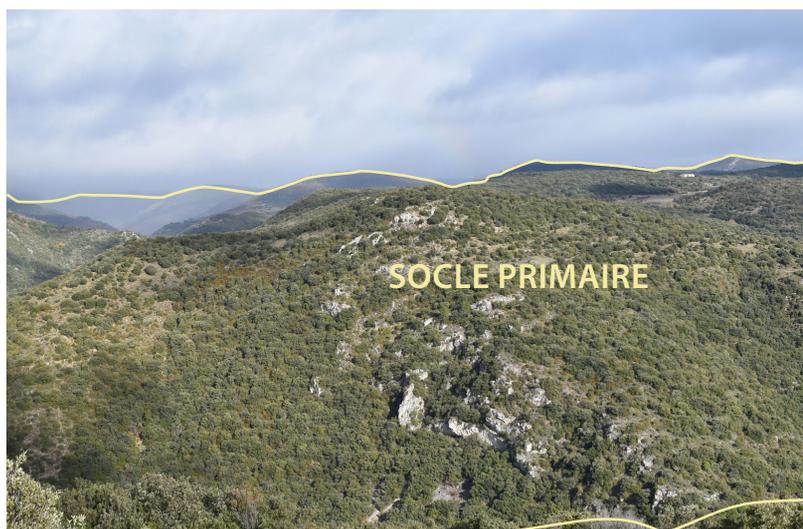
Cette géologie détermine une grande part de la physionomie des paysages du Minervois et conditionnera grandement, comme la seconde partie de ce document l'expliquera, les usages contrastés dont ils font l'objet au fil des siècles.



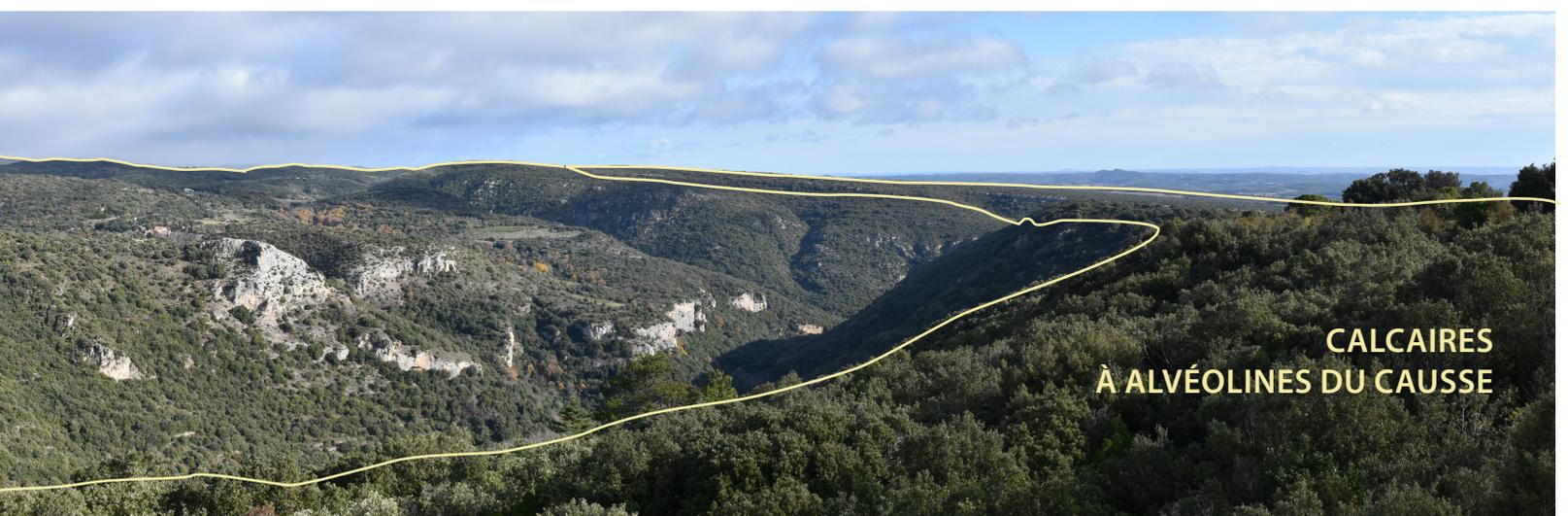
> Vue de Cessero depuis la Plaine



> Vue du Causse de Laval depuis le Pech de Bade



> Vue de la vallée du Brian depuis l'extrémité du Causse-Grand de Minerve





A photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a wooden fence made of three horizontal rails and a stone pillar on the right. Behind the fence is a field of dry, golden-brown grass. In the middle ground, there are several olive trees with silvery-green foliage. In the background, there are tall, dark green pine trees under a clear blue sky.

2^{ème} PARTIE

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES

Après avoir mis en évidence les fondements physiques des paysages, il importe d'introduire la présence humaine dans le cadre d'une lecture historique et dynamique qui tente d'identifier les grandes étapes. Il ne s'agit aucunement d'établir une monographie historique, mais d'expliquer par quels mécanismes se sont constituées les composantes paysagères encore perceptibles, exprimant explicitement la richesse géologique et sa situation de carrefour culturel. Cet héritage complexe issu d'époques diverses, permet de donner du sens aux paysages tels que l'on peut les percevoir aujourd'hui d'une part, mais aussi de les envisager demain au vu des dynamiques et forces en présence.



> Les Habitats troglodytes dans la falaise Nord de la Cesse

2.1 / La naissance d'un paysage habité et cultivé

L'histoire humaine est partout présente dans ce territoire, depuis les temps les plus reculés. La vaste période qui a couru de la préhistoire à la veille de la Révolution française à vu la mise en place progressive des grandes composantes paysagères du territoire :

La préhistoire : de très nombreuses traces d'occupation qui remontent, pour les plus anciennes, à - 400 000 ans (outillages, grottes, tumulus, dolmens, alignements mégalithiques...).

La protohistoire (néolithique et chalcolithique) : apparition de l'élevage et de l'agriculture, défrichages, premiers habitats agglomérés, oppida, premières mines, développement de la métallurgie...

L'antiquité (la Narbonnaise) : présence gallo-romaine abondante sur les bonnes terres, mais aussi sur les causses (nombreux vestiges de villas, nécropoles, fours, verreries, mosaïques...). La Narbonnaise apparaît également comme une des plus anciennes régions viticoles de l'Europe. L'Empire romain a accentué, dès le premier siècle av. J.-C., la spécialisation de certaines provinces, afin d'organiser et de rationaliser

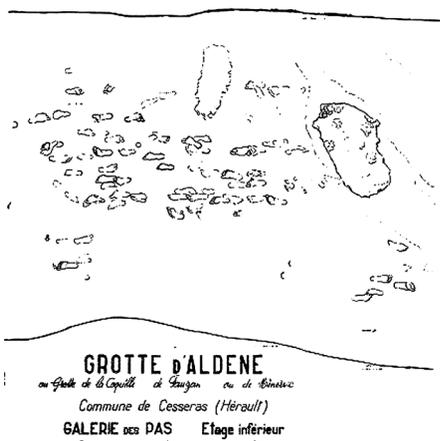
l'approvisionnement des armées et des grands centres urbains. La Sicile et l'Égypte se spécialisèrent dans le blé, l'Espagne et l'Afrique dans l'huile, et la Narbonnaise dans le vin.

Le Moyen Âge : véritable début d'urbanisation du territoire. Dès le XI^e siècle, une armature urbaine dense se constitue, pour l'essentiel, en quatre siècles, et se perpétue jusqu'à aujourd'hui. Après l'agression par le « Prince noir » de 1355, les terroirs et paysages ruraux du Narbonnais s'organisent au-delà des enceintes. Apparaissent des jardins, des horts le long des ruisseaux, des tènements proches composés de parcelles exiguës à cause du morcellement et au-delà, des terrains de parcours encore plus étendus. Il s'agit de la structuration du finage agricole autour de la polyculture méditerranéenne.

Ce sont aussi les premiers axes de communication dont le tracé conditionne grandement l'implantation humaine (chemin de l'Estrade, Roumieu et via Tolosana).



> Dolmen du Causse-Grand au-dessus de Minerve



> Les traces de pas de la grotte de l'Aldène, croquis de M. Cathala en 1953



> Notre-Dame de Centeilles, à l'emplacement d'une ancienne villa romaine



> Ancienne route de l'Aude par Griffie (1974) source : voies.archeo-rome.com

2.2 / Fin XVIII^e-début XIX^e : un territoire entre « pays bas » prospère, « pays maigre » pittoresque et montagnes riantes*

Le système agro-sylvo-pastoral dessine les paysages

À la fin de l'ancien régime, la polyculture Méditerranéenne ou agro-sylvo-pastoralisme est encore une réalité et ce depuis plus de deux millénaires. L'exploitation des calcaires à grains de quartz a permis la production de meules (Carrières de St-Julien-des-Meulières). Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ces meules, très recherchées, sont exportées dans tout le Languedoc et au-delà. Les profits tirés de cette exploitation et le nombre de moulins en amont des pertes de la Cesse, de la Cessière et du Brian traduisent bien l'importance de la transformation locale des récoltes sous l'ancien régime.

Le cadastre par « masses de cultures » de La Livinière levé en 1802 fait la démonstration de cette polyculture vivrière. L'espace communal de La Livinière forme un véritable « transect » à travers la diversité des terroirs et de leurs paysages. La nature contrastée des sols a guidé les communautés sur des usages diversifiés, afin de bénéficier de toutes les potentialités offertes par les terrains, même les plus maigres.

L'ager dans la plaine, les fonds de vallée et sur les lentilles de terres fertiles

L'agriculture est fondée sur la triade céréales, vignes,

et oliviers. Elle est nettement localisée sur les terres les plus fertiles de la plaine et des piémonts et de façon plus anecdotique sur de petites lentilles marneuses du causse ou les fonds de vallée étroits des Avant-Monts. Les terres les plus difficiles seront valorisées grâce à l'édification de mur de soutènements. Avoir du pain pour se nourrir, et donc cultiver des céréales était la préoccupation principale de populations rurales. La vigne et dans une moindre mesure l'oléiculture sont deux cultures complémentaires dans le calendrier cultural qui participaient également aux ressources de la population.

La vigne, qui occupait déjà une partie du grand parcellaire de la plaine sur le plan par masse de culture de 1802, est en passe de devenir largement majoritaire. Les prémices de cette spécialisation viticole sont clairement visibles sur la carte dite de Cassini (Cf ci-dessous) entre Olonzac, Pépieux et Caunes. Ils signent le démarrage d'une culture d'exportation grâce, notamment, aux débouchés commerciaux offerts par la création du Canal Royal et du port de Sète.

Les fluctuations de la partition entre les 3 productions ont contribué à des transformations significatives des paysages.

*en référence aux «Voyages» de R.Vilback paru en 1825 qui qualifie les paysages des Avant-Monts de charmant et ses prairies de riantes.



← Terroir de Vigne dans la plaine de Azillanet et de Oupia

← Terroir de Vigne autour de Pépieux et au Sud de La Livinière

> Carte de Cassini (source : géoportail.gouv.fr)

Parcelles de châtaigniers

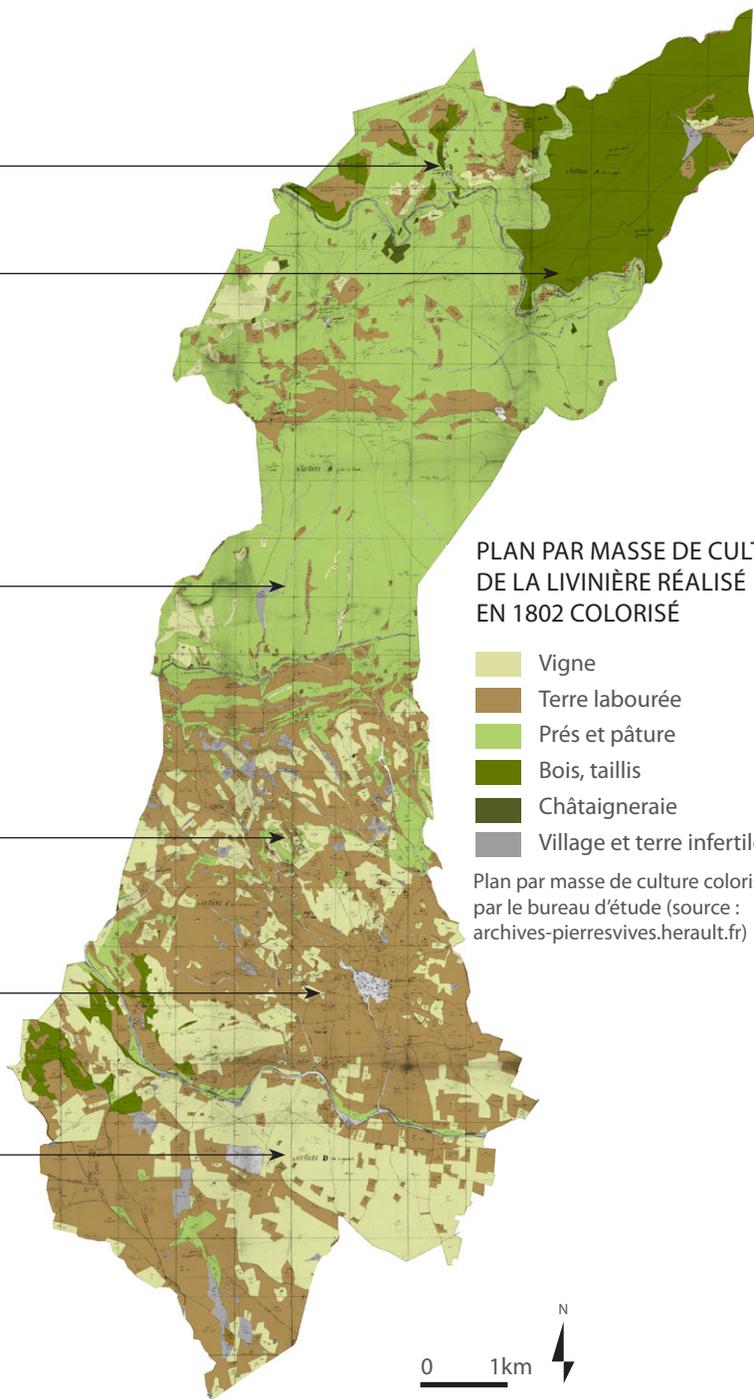
Boisement des versants abrupts de la Cesse

Vaine pâture sur le Causse

Parcellaire fin et morcelé mélangeant vignes et labours

Les terres de Labour dominant sur les Piémonts et autour de La Livinière

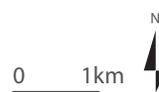
Grandes parcelles de vignes dans la plaine



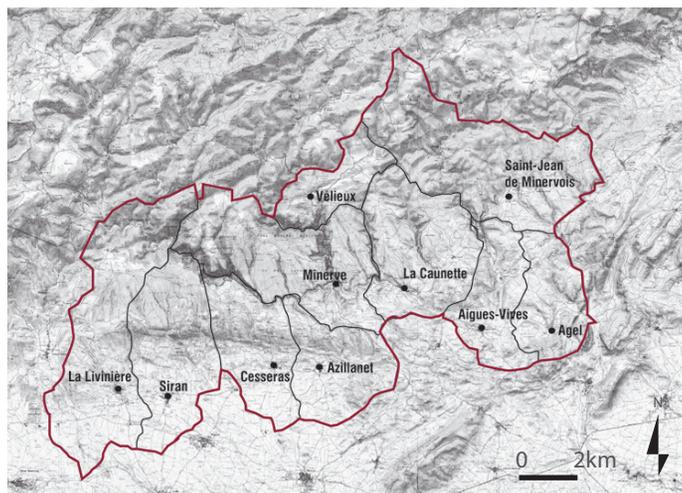
PLAN PAR MASSE DE CULTURE DE LA LIVINIÈRE RÉALISÉ EN 1802 COLORISÉ

- Vigne
- Terre labourée
- Prés et pâture
- Bois, taillis
- Châtaigneraie
- Village et terre infertile

Plan par masse de culture colorisé par le bureau d'étude (source : archives-pierresvives.herault.fr)



CARTE DE PÉRIMÈTRES COMMUNAUX DU SITE D'ÉTUDE



>Le Moulin en amont de Minerve : Les moulins témoignent de la transformation locale des céréales jusqu'à la fin du XVIII^e

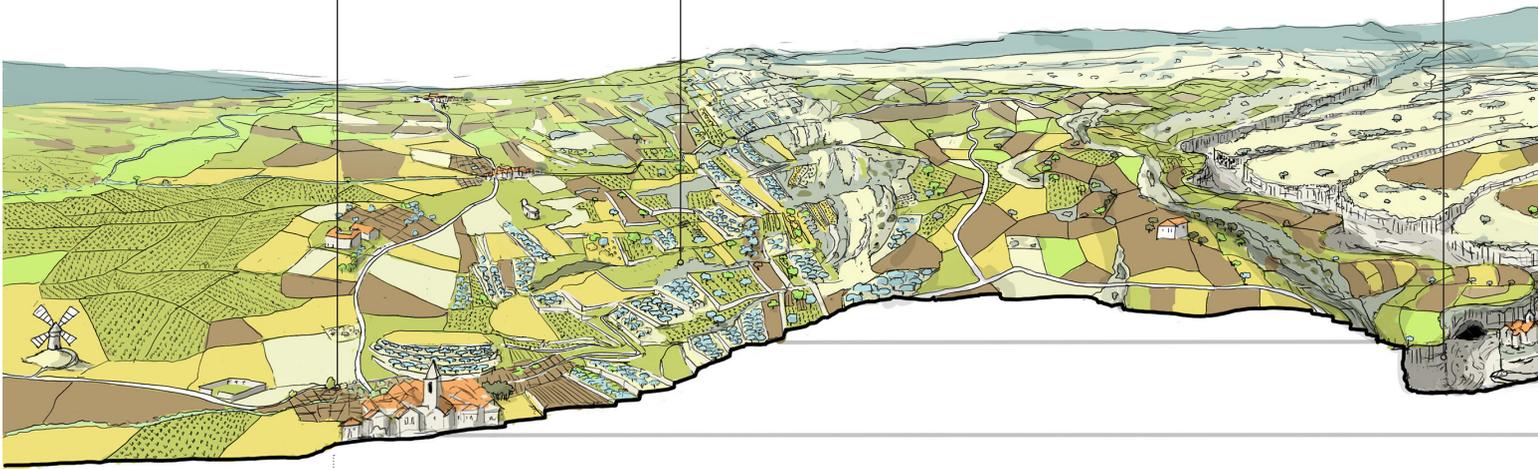
> La commune de La Livinière a un périmètre très allongé allant de Avant-Monts à la plaine. Le plan par masse de culture (n'existant que sur le 3 communes du territoire) est étudié pour analyser les évolutions du paysage.

> fin 18e - début 19e

Piémonts occupés par du labour, des cultures pérennes, de l'arboriculture sèche et le pastoralisme des parties les plus incultes. Les murs de pierres sèches hérités des siècles précédents sont entretenus et développés.

Le caractère pittoresque des canyons et villages fortifiés « ruinés » excite la curiosité des voyageurs

Prospérité agricole des villages de plaine et des piémonts qui profitent à partir de la fin du XVIII^e du Canal Royal rebaptisé Canal du Midi après la Révolution



LA PLAINE

COUPE D'ILLUSTRATION DES PAYSAGES DE LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

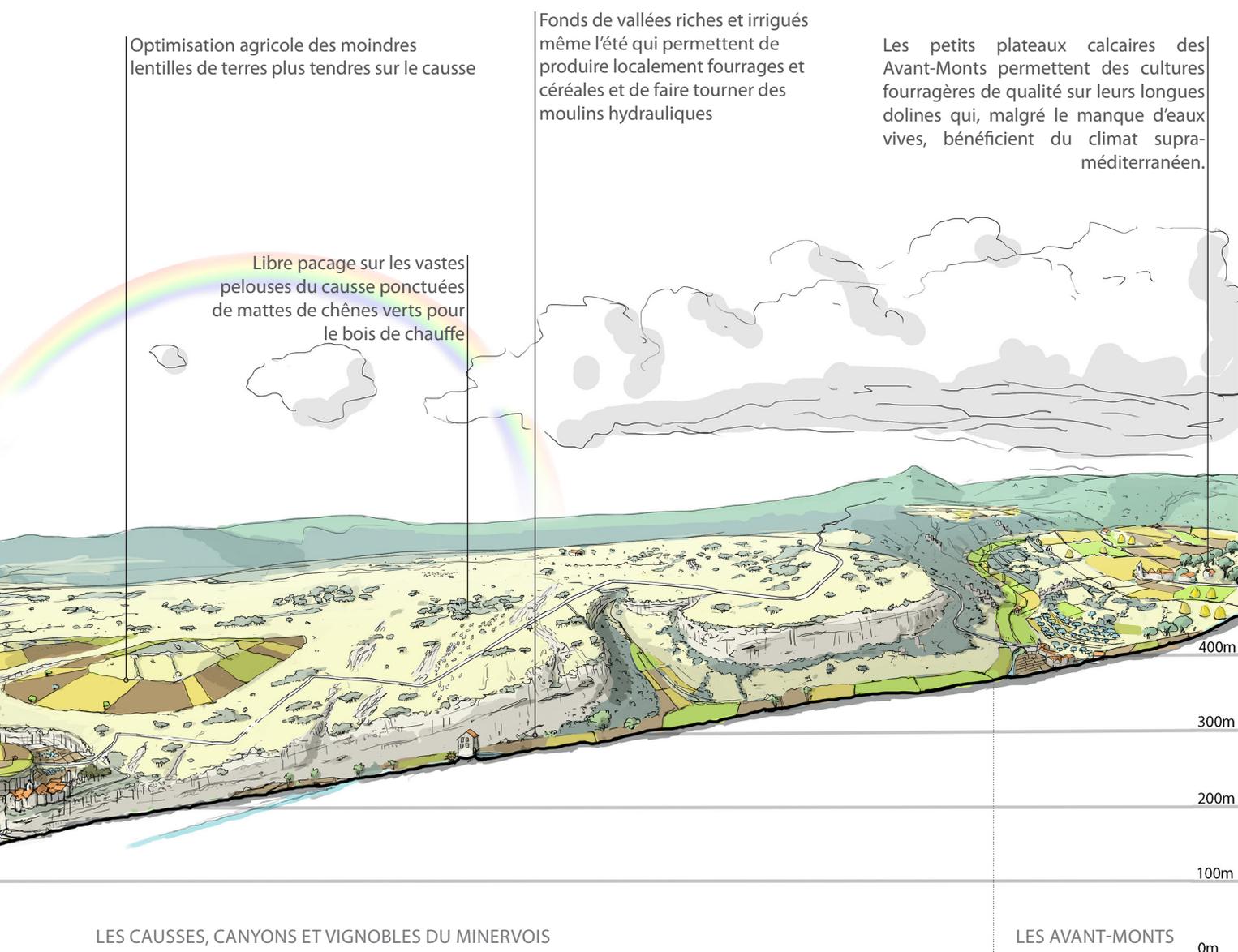
La *silva* dans les vallées reculées et les anciennes réserves seigneuriales

Les forêts et l'exploitation du bois, notamment du Chêne vert, ont eu un rôle non négligeable dans l'économie agraire locale et dans les mutations des formes paysagères. On remarque nettement les surfaces réduites qu'occupaient les boisements à la fin de l'ancien régime. Ils sont cantonnés aux versants les plus périlleux des Avant-Monts, exploités en taillis avec des cycles rapides de coupes pour le bois de chauffe et le charbonnage et alimenter les verreries. Des taillis clairsemés de Chênes verts occupaient ponctuellement les espaces de vaines pâtures du causse et des Avant-Monts. Le bois étant, jusqu'au siècle dernier, une des seules sources d'énergie disponible, sa consommation était très importante. Les boisements étaient alors exploités avec des rotations

quelquefois très rapides, laissant souvent les massifs forestiers exsangues. À côté de l'exploitation du bois, les usages locaux, dont la cueillette des plantes aromatiques ou médicinales ou la pratique de la chasse, ont contribué à maintenir les paysages ouverts.

Le *saltus* sur les terres maigres et peu valorisables

L'élevage est le troisième élément de ce système agrosylvo-pastoral. Jusqu'au siècle dernier, il était considéré comme le second pilier de l'économie rurale. Si l'on se réfère au plan par masse de culture, l'élevage occupe la grande majorité des causses et de manière plus épisodique les « mauvaises terres » des piémonts et certains versants des Avants-Monts. Il occupait ainsi une part importante des terroirs et des activités. Complémentaire de l'agriculture, sa participation à la



LES CAUSSES, CANYONS ET VIGNOBLES DU MINERVOIS

LES AVANT-MONTS
0m

fumure des terres lui donnait autrefois une valeur forte, mais il n'en était pas moins concurrent pour l'usage des sols. En Méditerranée, l'agriculteur n'était pas éleveur, les cultures y étaient trop fragiles. Le pacage en sec se faisait alors dans les friches, garrigues ou les bois clairs durant l'automne, l'hiver et une partie du printemps. Durant les mois d'été, les troupeaux étaient conduits aux pâturages d'altitude du Massif Central via un réseau confluent de drailles.

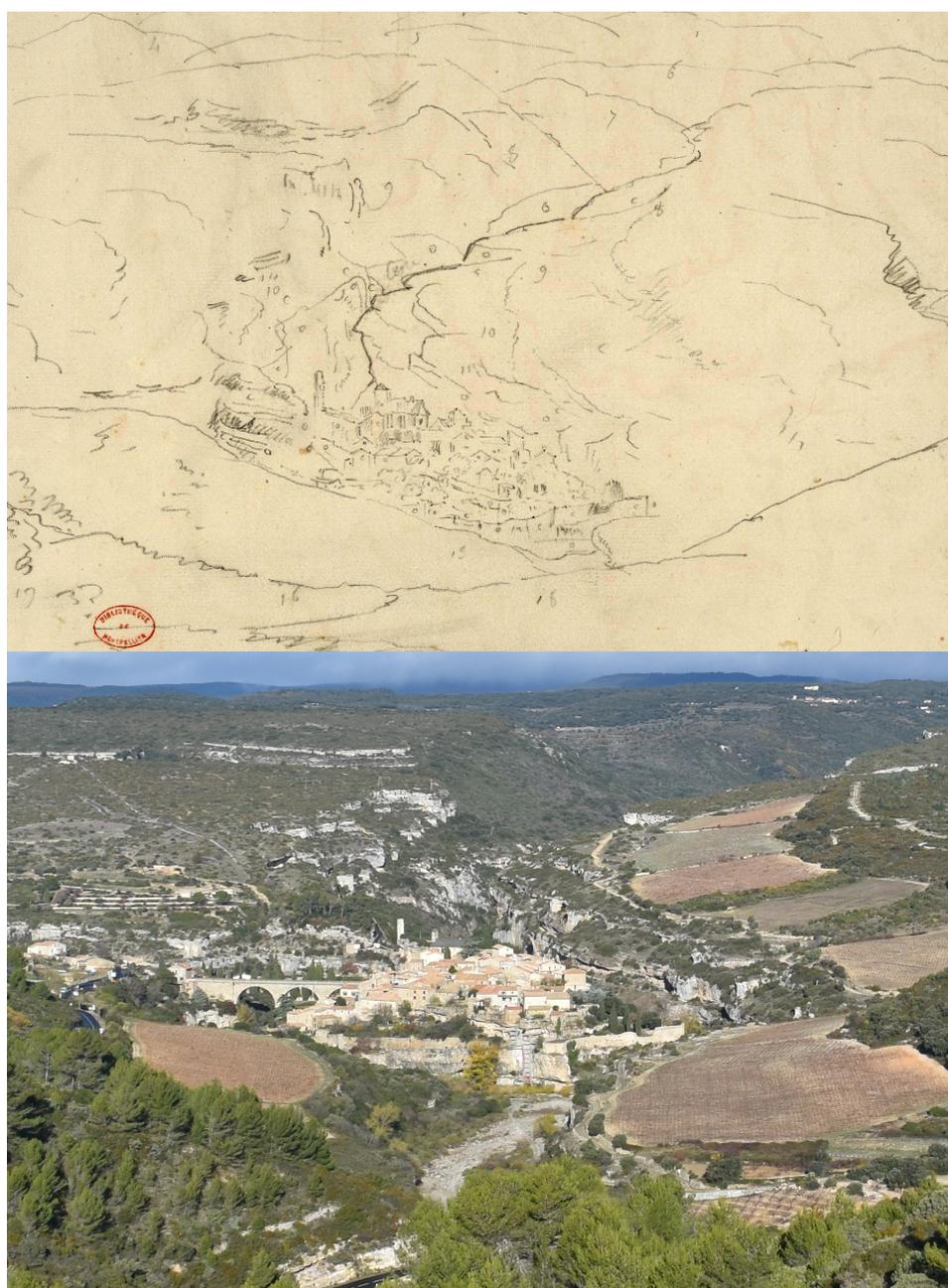
Des bourgs aérés

À cette époque, les bourgs médiévaux abattent leurs fortifications et comblent les fossés pour donner naissance à des faubourgs le long de nouvelles voies.

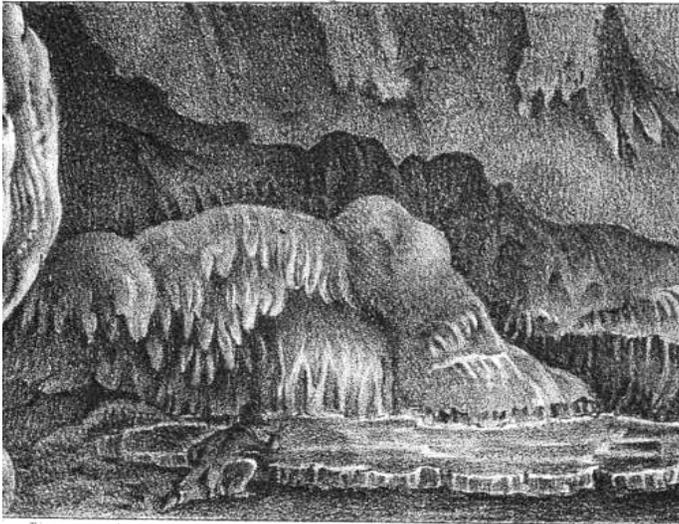
Des paysages pittoresques qui excitent la curiosité des voyageurs

La vision des voyageurs de cette époque (France pittoresque de Nodier, Taylor, Voyages pittoresques de J.-M. Amelin ou d'Antoine de Vilback) sur les paysages pittoresques de Minerve conserve encore aujourd'hui tout son sens. Cette époque qui marque le début du romantisme, signe l'émergence de l'attrait « touristique » et de la popularisation d'un imaginaire échafaudé autour de la capitale cathare « martyre » ruinée de Minerve et de son pays enclavé et tortueux, parsemé de grottes fantastiques. Les écrits et les gravures qui accompagnent ces récits décrivent l'aventure que représentait alors la visite du pays peu accessible de Minerve. Le vocabulaire employé pour qualifier les paysages est révélateur du caractère austère, minéral et extrêmement dépouillé du « Minervois intérieur ». L'expédition à travers les causses se faisait en partie par le lit sec de la Cesse entre La Caunette et Minerve.

« Après St-Guilhem c'est ce que j'ai trouvé de mieux dans le département » J.-M. AMELIN en 1827 à propos de la cité de Minerve.



> Vue de Minerve depuis le hameau de la Pujad . En haut, le croquis de J.-M. Amelin de Minerve en 1823. La vue pittoresque décrite par Amelin, il y a 200 ans, est encore visible aujourd'hui. (source : archives-pierresvives.herault.fr)



> Grotte de l'Aldène dite également « de la Coquille », gravure de Jean Marie AMELIN au début du XIX^e siècle.
(source : archives-pierresvives.herault.fr)



> Moulin de la Balme au coeur du canyon de la Cessièrre, gravure de Louis Jules Frédéric VILLENEUVE (1796-1842).
(source : archives-pierresvives.herault.fr)



> La Caunette dessiné par Amelin. Une vue pittoresque presque inchangée depuis le XIX^e.
(source : archives-pierresvives.herault.fr)

2.3 / Mi XIX^e-début XX^e : industrialisation et hégémonie viticole

Le siècle de la vigne

Au XIX^e siècle, l'agriculture se tourne presque entièrement vers la monoculture de vigne, dopée par la révolution des transports qui ouvre les régions agricoles à l'échange, à la concurrence et à la spécialisation. Toute une économie est alors rythmée par la viticulture et les différentes crises qui la frappent. À partir de cette époque, les paysages agricoles seront durablement impactés par la marée viticole qui remplace progressivement toutes les cultures de labour même dans les lieux les plus contraints.

Les bourgs des plaines enrichis et embellis

Cette économie viticole procure une prospérité générant le renouvellement et l'agrandissement des vieux villages des plaines et piémonts. Les extensions urbaines sont caractérisées par l'apparition d'une architecture viticole occupant des parcelles plus grandes et la prolifération de caves et de remises le long des voies nouvelles. Un effort important d'équipement, caractérisé par la création

de nouvelles infrastructures, notamment routières et ferroviaires, permet d'accueillir des unités industrielles de vinification (caves commerciales particulières et coopératives au début du XX^e siècle).

Comparativement, les villages et hameaux des causses et des Avant-Monts bénéficieront moins de cette prospérité viticole. Leurs terroirs, dans l'ensemble, peu propices à la viticulture ne leur permettront pas de dégager des profits substantiels. Ils conserveront donc largement leur physionomie de «vieux villages» qui participe grandement à leur caractère pittoresque.

L'exploitation des phosphates et lignites

Les ressources minérales en combustible (lignites) et engrais (phosphates des grottes de Fauzan) vont naturellement trouver à cette époque des débouchés commerciaux engageant leur exploitation et leur export. Des paysages qui étaient alors tournés exclusivement sur l'agriculture vont ainsi revêtir un caractère industriel.

Témoignages bâtis de la prospérité viticole



> Maison pinardière à Siran



> Maison cossue de la fin du XIX^e siècle à Siran



> Porte d'entrée et portail de domaine, réalisés au XIX^e

Hégémonie de la viticulture pendant près d'un siècle Comparaison de l'occupation du sol à La Livinière

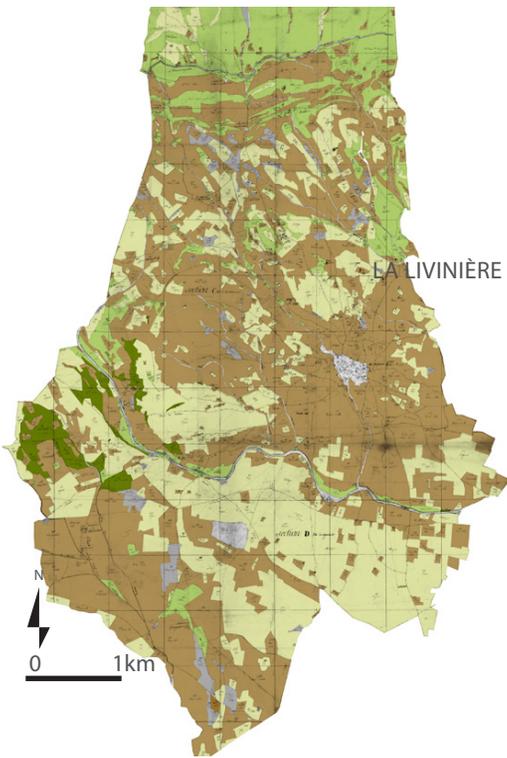
> Plan par masse de culture au Sud de la commune de La Livinière (1802)

> Occupation du sol du Sud de la commune de La Livinière d'après la carte IGN de 1950 - La vigne a presque pris la place des labours.

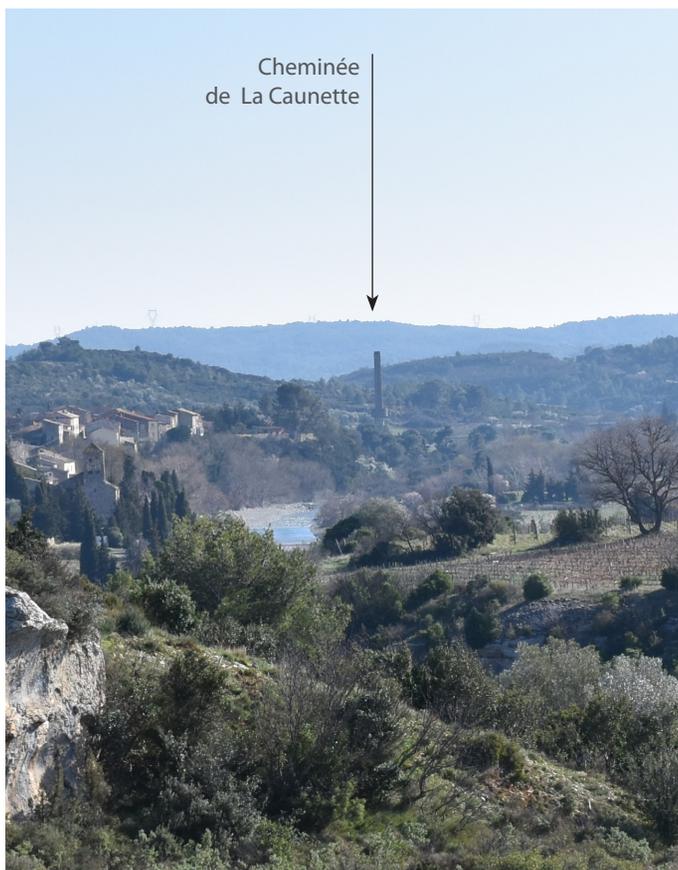
LÉGENDE

-  Vigne
-  Terre labourée
-  Prés et pâture
-  Bois, Taillis
-  Châtaigneraie
-  Village et terre infertile

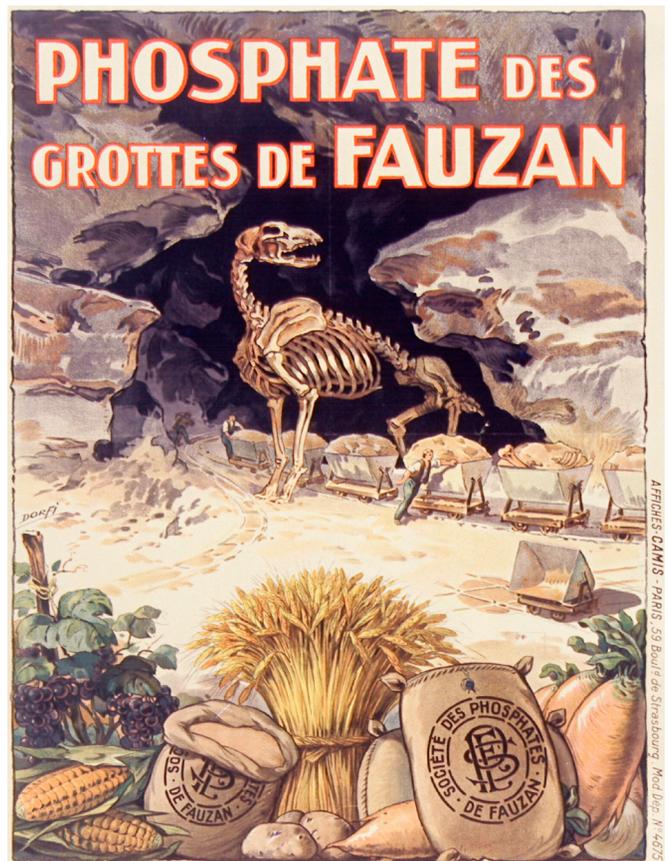
Seconde carte réalisée à partir de la carte IGN 1950 (source : geoportail.gouv.fr)



« Avant, il y avait du blé dans la plaine, pas de vigne – après on a abandonné les vignes là-haut et on a planté dans la plaine, puis plus tard avec la crise, on a replanté sur les coteaux »



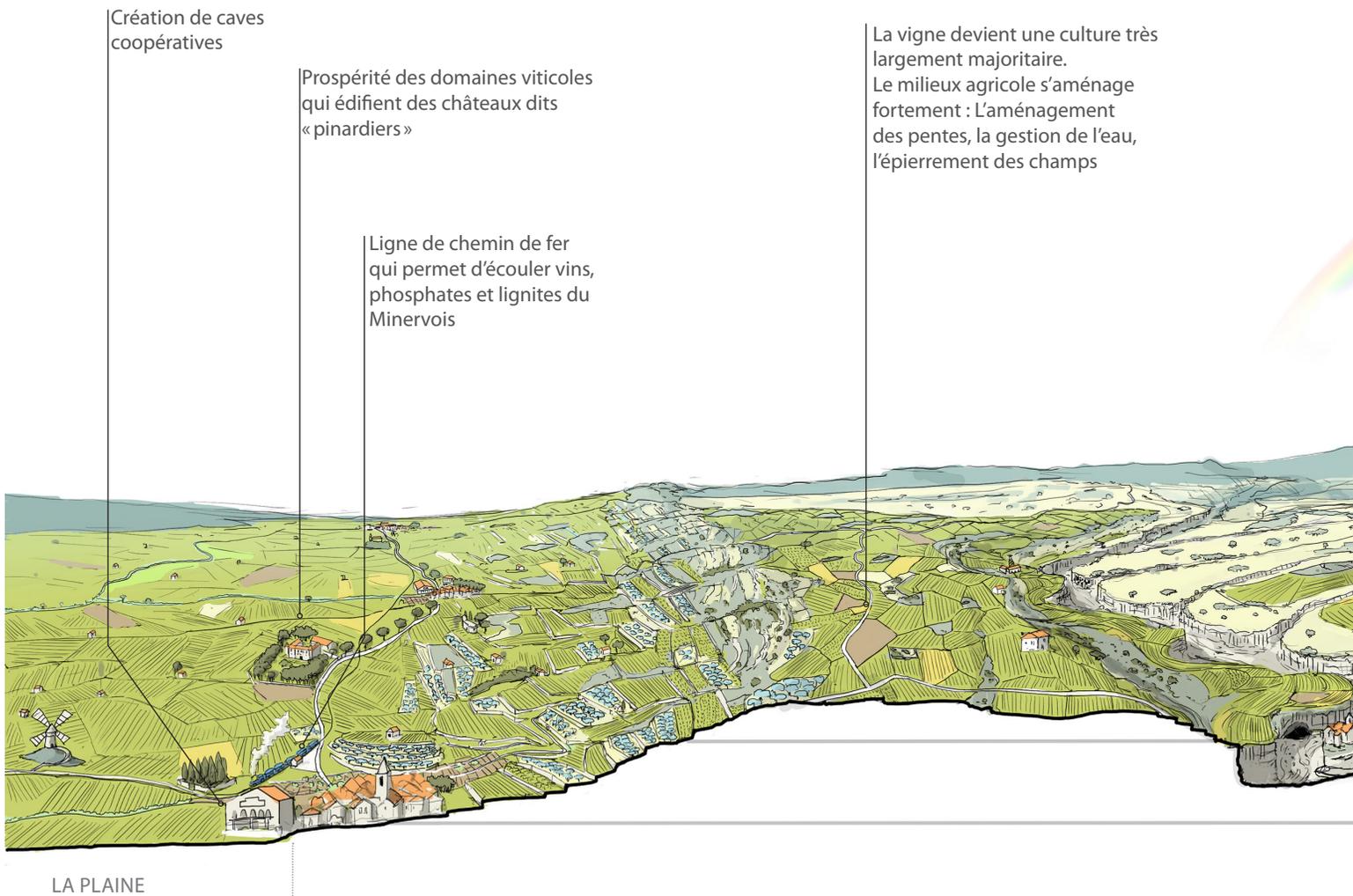
> Cheminée de l'ancien four à goudron fabriqué à partir de la lignite à La Caunette, un repère dans le paysage des causses



> Affiche publicitaire de la Mine de Phosphate de Fauzan :

Le squelette chimérique a une tête d'ours des cavernes, à l'image des tonnes d'ossements sorties pendant l'exploitation des Phosphates

> moitié 19e - début 20e



COUPE D'ILLUSTRATION DES PAYSAGES MI-XIX^e ET DÉBUT XX^e

Une campagne très habités qui profite à l'aménagement des espaces agricoles

Comme exprimé par Anne Rivière-Honnager¹, c'est vers cette époque que les campagnes atteignent leur maximum démographique au terme d'une croissance de plusieurs siècles. Jusqu'au XIX^e siècle, des efforts considérables pour l'équipement du milieu et la mise en valeur des ressources furent réalisés : aménagement des pentes, développement de la petite hydraulique, épierrement des champs (...) Cependant à partir du XIX^e siècle l'exploitation agropastorale atteint ses limites. Défrichements, déboisements, partages et mises en valeur des terres communales... se traduisent par le développement de phénomènes érosifs sur les versants.

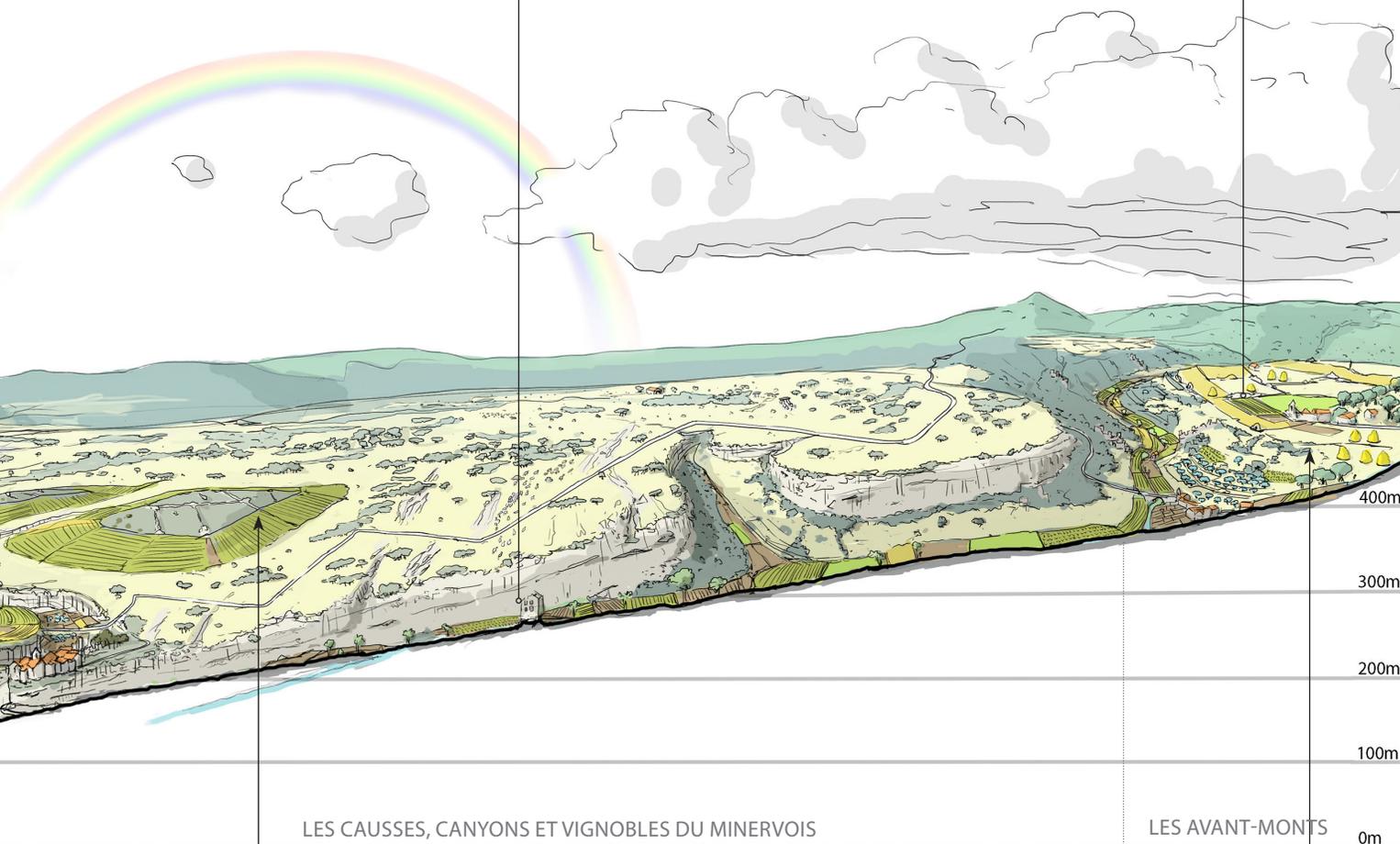
Les crises viticoles : Phylloxera et surproduction

La viticulture va traverser, au tournant du siècle, une série de crises dues à des facteurs climatiques et aux nouveaux ravageurs et champignons venus d'Amérique (oïdium, phylloxera, black-rot, mildiou). En 1876, le phylloxera qui sévissait dans le Sud de la France depuis une dizaine d'années dévaste durablement toutes les vignes. Une fois le vignoble reconstitué, la surproduction des vins de qualité inférieure et la fraude mit les viticulteurs en grandes difficultés et les conduisit à la révolte de 1907. Ces crises sonneront le glas de cette période de déploiement viticole tous azimuts. Parallèlement les milieux agricoles des Avant-Monts, plus résilients du fait de la polyculture, subiront moins ces effets de crise.

1 : F. Labouesse, A Rivière-Honnager, De la dynamique des paysages méditerranéens, in Bull Soc. Languedocienne de Géographie fac. 1-2/1993

Abandon progressif des moulins hydrauliques à cause de périodes d'étiage intervenant souvent au moment des récoltes

Développement viticole moins marqué des Avant-Monts qui conservent un caractère polyculturel plus marqué



LES CAUSSES, CANYONS ET VIGNOBLES DU MINERVOIS

LES AVANT-MONTS

400m
300m
200m
100m
0m



> Photo aérienne des années 30 sur la commune de Minerve : dans les cultures bordant le causeu apparaissent les arbres champêtres entre les rangs de vignes (cercle rouge)
(source : delcampe.net)



> Ancienne Photo sur la Commune de Vélioux, pendant les moissons (source : delcampe.net)



> Au-dessus, une maison isolée près de Cazelles (Commune d'Agel)

2.4 / Depuis les années 50 : apparition d'un contraste fort entre vigne et forêt, multiplication des extensions pavillonnaires

L'exode rural et la déprise agricole, transformations intervenues à partir de la Seconde Guerre mondiale, marquent un tournant décisif pour les paysages du Minervois, tant concernant les villages que les paysages agricoles. La plupart des habitants rencontrés en témoignent, pour les avoir vécus, ou en avoir eu un écho direct sur une ou deux générations.

Transformations des modes de vie

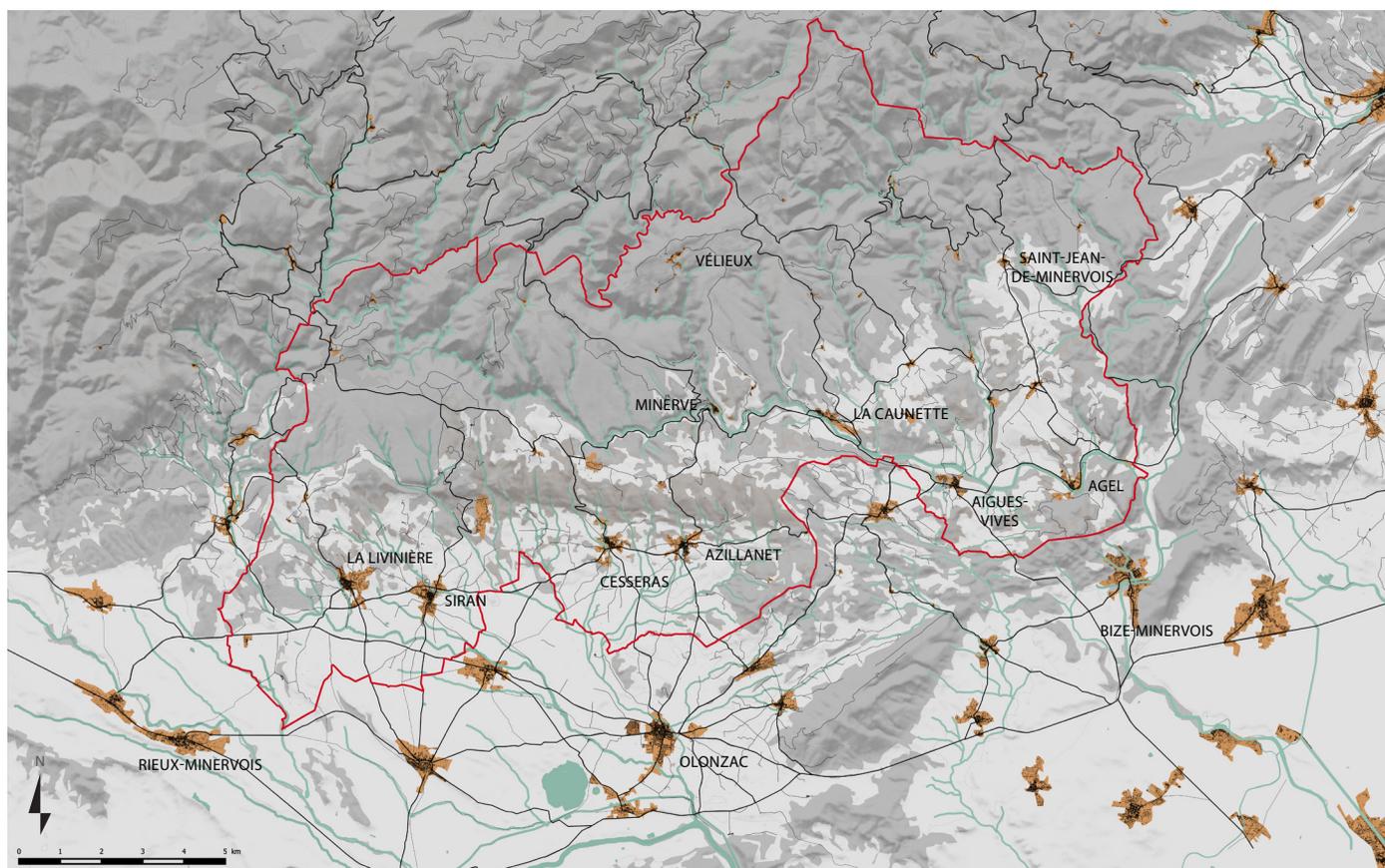
La morphologie des villages du territoire d'étude a été affectée par les transformations globales des modes de vie et des aspirations sociales.

L'usage généralisé de l'automobile comme mode de déplacement a rendu possible l'éparpillement résidentiel et l'apparition de zones habitées sans lien avec l'usage de la terre. Les logements proposant un jardin, un accès automobile et un éloignement du voisinage sont de plus en plus recherchés en milieu rural, au détriment des logements des centres anciens. Le pavillon isolé sur une large parcelle semble être le modèle d'habitation standard, presque unique, proposé pour répondre à ces aspirations. Cet urbanisme pavillonnaire, touchant l'ensemble du territoire français, est très consommateur d'espace et participe au délitement des paysages villageois. Sans document d'urbanisme, ces extensions ont été menées au grès des opportunités foncières, au détriment d'une réflexion globale résultant d'un projet

urbain. Ce phénomène est renforcé par l'accélération des constructions de nouveaux logements : près de la moitié des résidences principales ont été construites après 1945, sur l'ensemble des communes du Plan d'Action Paysage (source: INSEE) – un chiffre qui serait encore plus élevé en prenant en compte les résidences secondaires.

Les nouveaux résidents, plus connectés aux aires de chalandise éloignées, fréquentent moins les vieux bourgs alors confrontés à la disparition de leurs commerces et l'étiollement de la vie sociale. Corrélativement, les centres anciens ont subi une mutation profonde de leurs modes d'occupation résultant principalement de l'abandon par les vieilles familles de leur habitat traditionnel. Cette évolution a fortement impacté la situation de l'habitat dans les centres anciens avec : une augmentation du taux de vacance, une dégradation du bâti traditionnel peu entretenu ou mal réhabilité, une paupérisation des occupants et le développement des résidences secondaires. Ces évolutions ont affecté en profondeur la façon d'habiter et de vivre en collectivité.

Sur le territoire d'étude, on perçoit une disparité claire dans le développement urbain. Les villages de plaine, plus accessibles et plus liés aux secteurs d'emplois de la vallée de l'Aude, sont plus affectés par l'étalement pavillonnaire que les villages plus au Nord.



CARTE DES COMPOSANTES URBAINES DU TERRITOIRE

« Il y a un problème de consommation d'espace depuis les années 70, c'est difficile de lutter contre. Avant les gens cohabitaient davantage en famille. Maintenant on veut un parking chez soi pour la voiture, et aussi une piscine... » (élu)

« Une importante ossature urbaine en plaine et piémont mais des silhouettes à repenser »

-  Domaine forestier
-  Domaine agricole
-  Cours d'eau et Ripisylve
-  Centre urbain dense



> Saint-Jean-de-Minervois depuis Gimios

Les centres villageois ont été édifiés à travers les siècles. L'héritage médiéval a été transformé au cours du temps, mais surtout au XIX^e siècle, époque de prospérité viticole, qui génère la transformation de l'habitat préexistant et des extensions urbaine le long des nouvelles routes. Des constructions viticoles établies sur des parcelles plus grandes, mais qui restent cependant groupées. Aujourd'hui, les silhouettes villageoises, formées par l'habitat groupé, participent à la qualité des paysages. Elles sont encore relativement bien perceptibles dans le territoire des « Causses, canyons et vignobles ».



> Aigues-Vives depuis la vallée de la Cesse

-  Extension urbaine pavillonnaire

Les extensions pavillonnaires sont une composante récente des paysages. Elles se placent en contraste des tissus urbains antérieurs par leur faible densité, l'isolement de l'habitat, et une large privatisation de l'espace. L'habitation isolée au centre d'une parcelle de grande surface est la forme d'habitat dominante.

Illustration de l'évolution de la densité urbaine

L'exemple de Siran

XIIe siècle

Le noyau d'origine du village s'est constitué à partir du XIe siècle sous la forme d'un castrum fortifié édifié dans un rayon de 30 pas autour d'une tour seigneuriale. L'église médiévale est implantée à 150m au sud.

Superficie : 0,4 ha

Nombre d'habitations : 32

Densité moyenne : 75 lgts/ha

1817 (Cadastre napoléonien)

L'enclos castral d'origine a été agrandi de façon concentrique, à deux reprises, derrière de nouvelles fortifications dont la dernière date du XIVe siècle. Un nouveau château est construit contre la partie Est de l'enceinte.

Superficie : 5 ha

Nombre d'habitations : 175

Densité moyenne : 35 lgts/ha

1970

En l'espace de 150 ans, le village voit sa superficie multipliée par trois sous l'effet de l'essor économique de la viticulture. Le développement urbain s'effectue principalement au Sud et à l'Ouest, le long des nouvelles voies de circulation, avec des bâtiments plus étoffés mais qui restent groupés. Au Nord, deux caves et une distillerie coopératives sont créées sur le tracé du «tramway de l'Aude».

Superficie : 14,4 ha

Nombre d'habitations : 285

Densité moyenne : 20 lgts/ha

2017

Aujourd'hui, 50 ans plus tard, la surface urbanisée a été à nouveau multipliée par trois, au détriment des terres agricoles. La raison de cette consommation d'espace est à rechercher dans la généralisation d'un modèle unique d'urbanisation : l'habitat pavillonnaire dont l'expansion s'est faite, au cours des 50 dernières années, à raison de moins de 5 maisons à l'hectare.

Superficie : 47 ha

Nombre d'habitations : 435

Densité moyenne : 9 lgts/ha



> Le château de Agel, beau vestige du XII^e siècle



> La promenade de Siran, ouverte sur l'ancienne emprise des fortifications



> Le village de Siran possédait deux caves dont la cave «des vigneron minervois» (au dessus) et la «Siranaise» qui illustrent l'essor économique de la viticulture



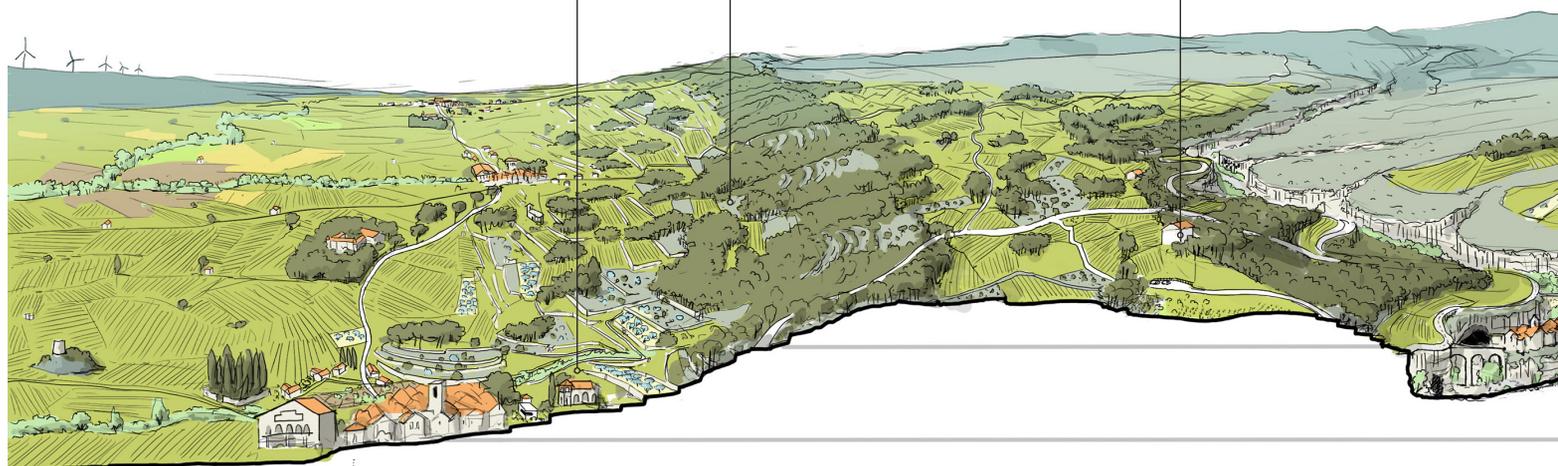
> À partir des années 70, l'habitat s'établit sur des grandes parcelles en périphérie des villages sur d'anciennes terres agricoles ou dans des garrigues éloignées pour jouir de la vue.

> depuis les années 50

Enrésinement en pin d'Alep des parcelles non mécanisables et des garrigues autrefois pâturées

Construction d'une nouvelle route « pittoresque » en bord de Cesse et en direction d'Azillanet

Développement d'habitat diffus aux abords des centres anciens



LA PLAINE

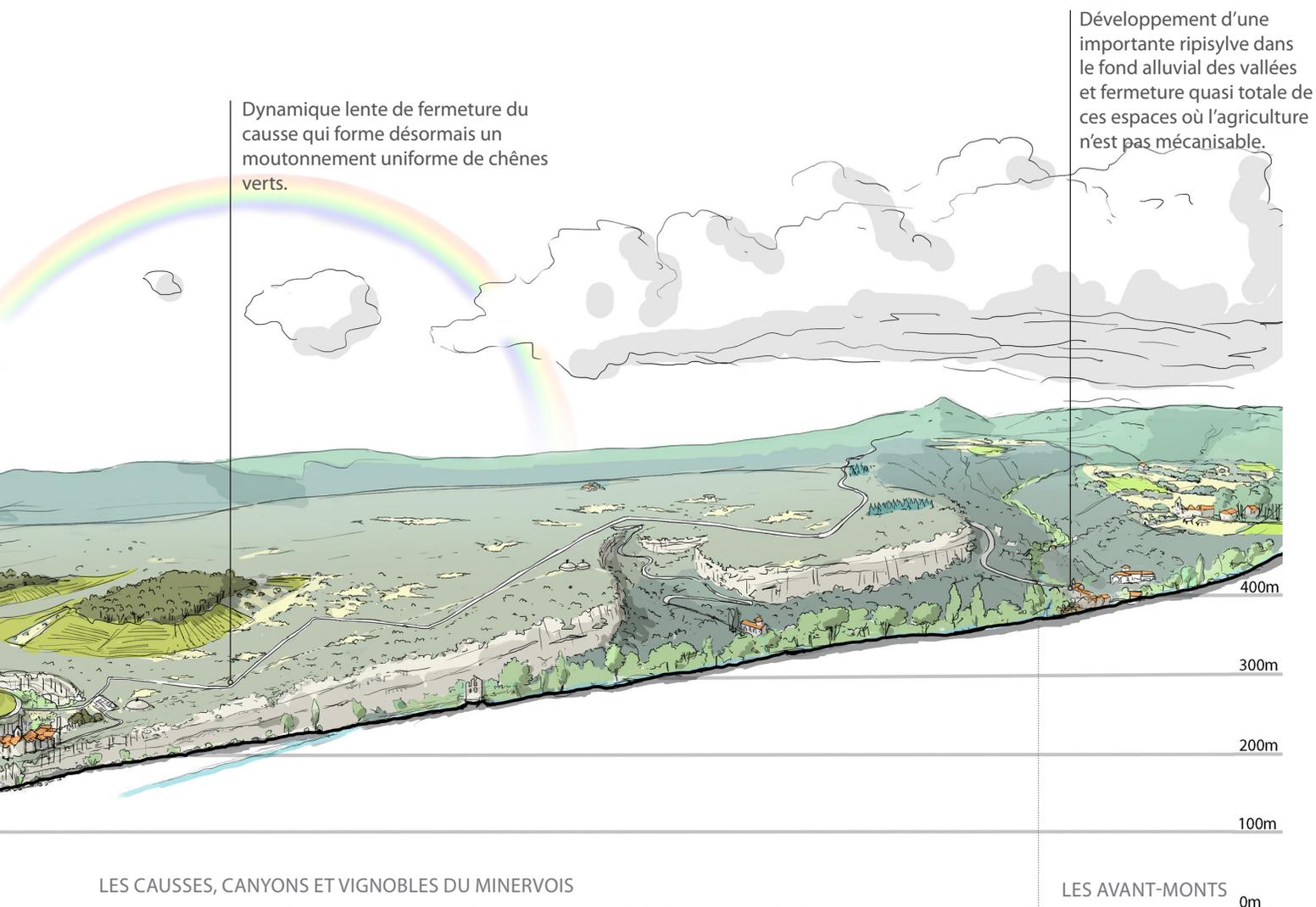
COUPE D'ILLUSTRATION DES PAYSAGES DES ANNÉES 50 À AUJOURD'HUI

L'exode rural et la déprise agricole

Après une période d'intense activité succède un abandon progressif des terres peu mécanisables et des parcours pastoraux dans l'immédiat d'après-guerre. Cette déprise rurale et l'abandon des pratiques traditionnelles vont s'accélérer à partir des années 1970. Il s'en suivra une fermeture des milieux sans précédent qui caractérise l'évolution actuelle des paysages des «Causses, canyons et vignobles du Minervois». Les agriculteurs, qui représentaient plus de la moitié de la population active en 1968 n'en représentent plus que 10 % en 2014 (source : INSEE).

Cette déprise va entraîner une enforestation massive de l'ensemble des terres accidentées conférant un caractère « naturel » nouveau à des espaces naguère intensément exploités et « construits » (canyons, coteaux, causses...). Ces transformations paysagères génèrent des problèmes

en termes de fermeture, banalisation des paysages et de risque incendie. Ces phénomènes de déprise agricole et de fermeture des paysages s'appliquent de façon contrastée sur le territoire. L'agriculture a pu se recomposer en plaine grâce à l'augmentation des surfaces rendues possibles par la mécanisation. Dans les Avant-Monts, sur le petit parcellaire des versants et sur les causses, il en est tout autrement. L'abandon des activités traditionnelles entraîne une fermeture massive des paysages. Les plus anciens habitants de la partie « montagnarde » du territoire du Plan d'Action Paysage constatent cette fermeture massive des paysages : « *Il y a 100 ans, il n'y avait pas de chênes sur la montagne, rien que des cades et des moutons* » une habitante de Saint-Martial « *ici il y avait de tout, des céréales, des vignes, des moutons... beaucoup moins de forêts* » une habitante de Vélioux ; « *mon père disait : y'a 50 ans on trouvait pas de bois pour se chauffer, maintenant, c'est que de la forêt !* ». C'est dans



Dynamique lente de fermeture du causse qui forme désormais un moutonnement uniforme de chênes verts.

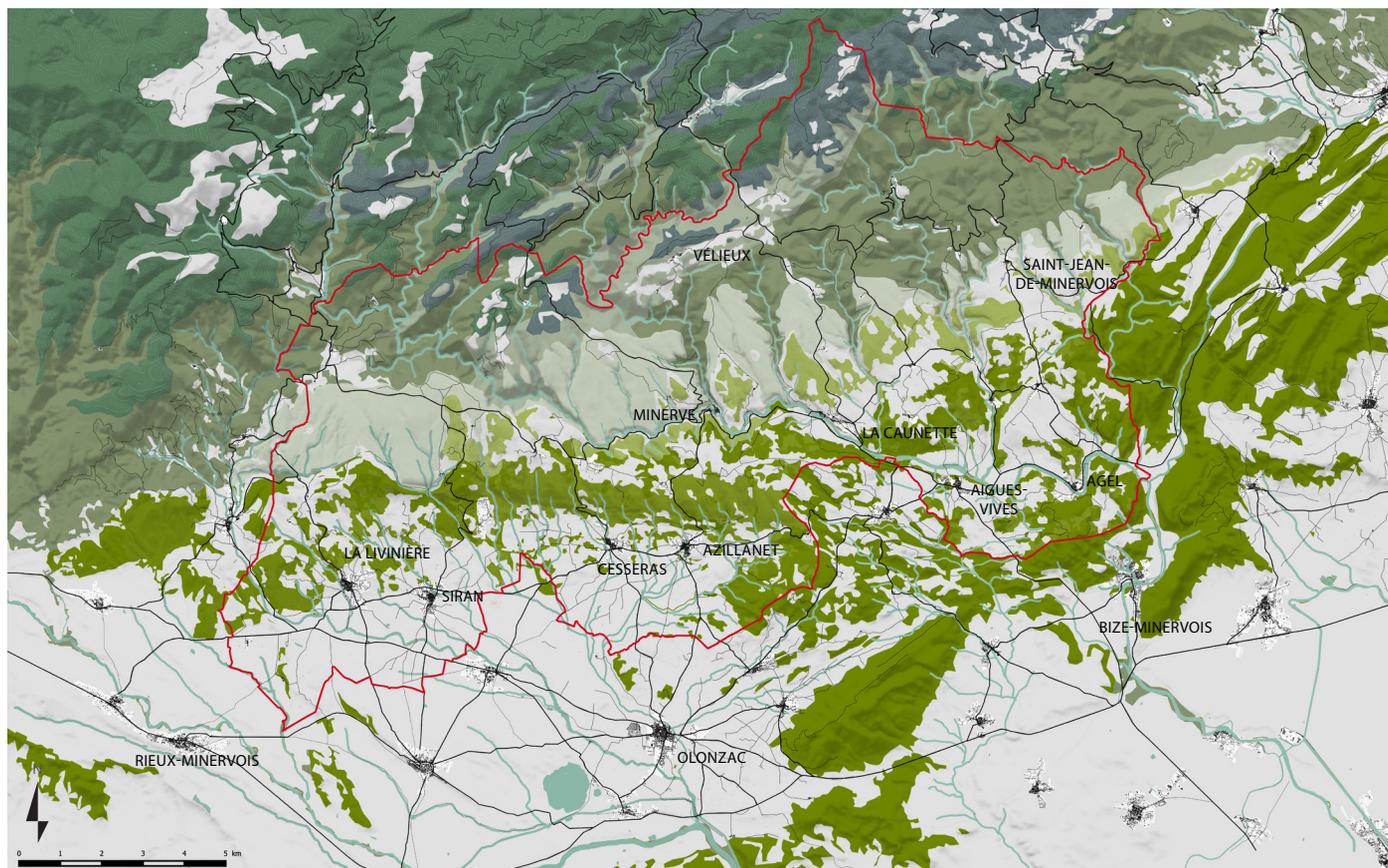
Développement d'une importante ripisylve dans le fond alluvial des vallées et fermeture quasi totale de ces espaces où l'agriculture n'est pas mécanisable.

LES CAUSSES, CANYONS ET VIGNOBLES DU MINERVOIS

LES AVANT-MONTS
0m

cette dynamique d'abandon et de paupérisation qu'est décidée la création du Parc naturel régional du Haut-Languedoc au début des années 1970, cette époque coïncidant avec le creux démographique des communes. Le Parc permet de trouver des alternatives à la déprise rurale grâce à de nouveaux outils de développement territoriaux.

La nature et les anciens usages des sols influencent des formes forestières différentes participant pleinement aux contrastes dans le paysage.



CARTE DES COMPOSANTES FORESTIÈRES DU TERRITOIRE

 Domaine agricole

 Cours d'eau et Ripisylve

Les fonds de vallées, aux sols riches et irrigués, étaient autrefois cultivés. La végétation des bords de cours d'eau était utilisée pour le fourrage et le paillage. Avec l'évolution des pratiques agricoles, cet usage s'est perdu au profit du développement de la ripisylve, lieu aujourd'hui reconnu et défendu pour sa richesse écologique en terme d'habitats.



> Le Brian en amont de Minerve

 Garrigue basse sur calcaire dur

Sur les causses de calcaire à alvéoline, le milieu est très sec, le sol est maigre. La garrigue qui s'y développe est héritée des vastes espaces de vaine pâture et de l'exploitation des mattes de chênes verts. Les masses sombres de chênes et de cades s'associent aux pelouses à brachypode et thym. La fermeture de ce paysage est une réalité, mais se produit de manière lente du fait de l'aridité du calcaire affleurant.



> Causses de Coupiat près de Mayranne

 Garrigue

 Maquis

La garrigue se forme sur des sols calcaires et le maquis sur des sols acides (ici schisteux). Les chênes verts composent largement ces homogènes tapis qui se déploient sur les reliefs des Avant-Monts et s'invitent au coeur du territoire à travers les gorges. Le développement de ces boisements a été relativement rapide comme en témoignent les habitants des Avant-Monts et les nombreux murets de pierres sèches dissimulés sous le couvert forestier.



> L'homogène maquis de Saint-Jean-de-Minervois depuis le Nord du site d'étude (D176)



Boisement tendant vers l'enrésinement

Les reliefs de marnes, de calcaires lacustres ou de limons accueillent autrefois les libres pacages des moutons, composant un paysage très ouvert. Ces terres accidentées, aujourd'hui peu exploitées, se ferment progressivement. Les incendies sont fréquents favorisant le développement du pin d'Alep.

> Agel depuis le chemin des Montades (ci-contre) : Enrésinement des reliefs entre les années 40 et aujourd'hui (source : delcampe.net)



> Un relief au Nord de Siran conserve les traces du passage du feu



> Enrésinement lent sur les coteaux pierreux autour du hameau de Cazelles

Enrésinement lent de la garrigue

Sur les calcaires lacustres de Ventenac, le sol est plus maigre. On observe une dynamique du pin d'Alep plus lente après abandon des cultures. La garrigue basse est alors ponctuée de jeunes pins.



> Boisement sur les hauts de la commune de Saint-Jean de Minervois

Forêt caducifoliée sur schiste

Forêt caducifoliée sur calcaire

La forêt s'étend largement au Nord du territoire d'étude. Avec l'accroissement de l'altitude et l'entrée dans un climat plus arrosé et tempéré, les peuplements forestiers évoluent. Le chêne pubescent s'impose progressivement. Autour des 500 m d'altitude, la culture du châtaignier fait son apparition. Sur le territoire, les reliques de ces vergers sont observables autour de Vélieux et de Bois-Bas.



> Route départementale D10 en amont de Minerve. Une «route-paysage» qui longe les sinuosités de la Cesse

Montée du tourisme et des activités de temps libre

Parallèlement à ces mutations sociales, l'engouement pour le site de Minerve et les paysages pittoresques des causses et canyons va se faire grandissant au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. Les deux ponts naturels de Minerve sont classés au titre de Sites dès 1926 et la cité de Minerve et ses alentours immédiats sont inscrits au titre des sites en 1943 (84 ha).

De nouvelles routes «touristiques» voient le jour, notamment la très cinétique «route de la Cesse» (D10) dans les années 50. Prenant la place laissée vacante par les activités traditionnelles, les activités sport-nature vont se développer progressivement par le biais de fédérations (Touring Club de France, Club Cévenol) avec pour incontestable «fer de lance» la spéléologie. Ces fédérations font la promotion des activités de temps libre

telles que le cyclotourisme, la randonnée et l'escalade... donnant au paysage une valeur nouvelle, déconnectée d'un objectif purement productif. Les actions récentes de balisages de sentiers, de communication sur les parcours ou encore la création de nouveaux itinéraires menée par la Communauté de Commune du Minervois au Caroux avec l'appui du Pays Haut Languedoc et Vignobles vont dans le sens du développement de l'activité de randonnée.

Émergence des outils de protection et de valorisation

Durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les institutions publiques mettent progressivement en œuvre des politiques de protection ou de valorisation des paysages naturels et architecturaux, à différentes échelles.

L'action du Pnr

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, créé en 1973, intègre le paysage comme thématique transversale dans ses orientations : préservation, valorisation, gestion des espaces ruraux, forestiers, agricoles et urbains, urbanisme, infrastructures de production énergétique, trame verte et bleue, éducation à l'environnement, approche culturelle, développement de la connaissance... Ses missions en lien avec la thématique paysagère sont nombreuses :

- Personne Publique Associée à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification, accompagnement technique des communes, EPCI...
- Réalisation d'un observatoire des paysages, de l'évolution de l'urbanisation : cartographie SIG, Observatoire Photographique des Paysages,
- Réalisation d'études diagnostic
- Appui technique - conseils aux porteurs de projets (collectivités ou particuliers) pour assurer l'intégration

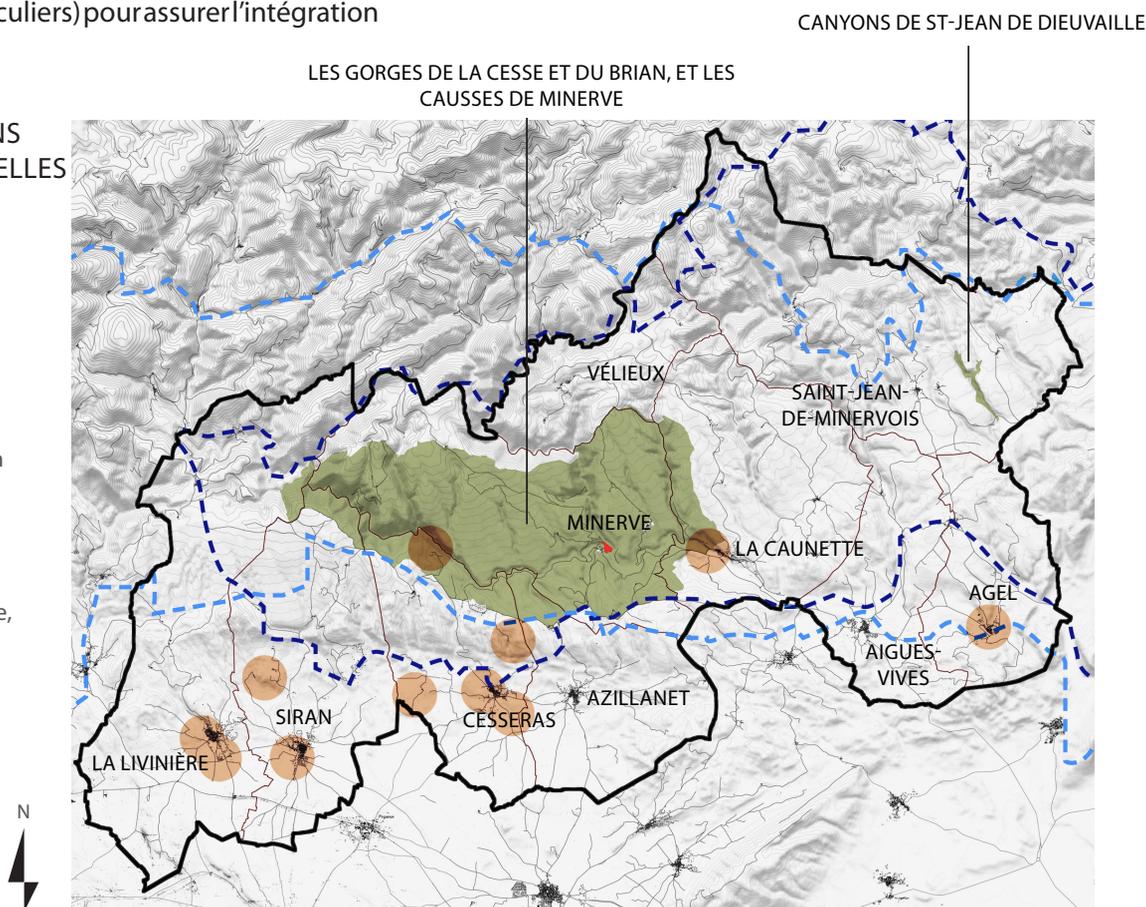
environnementale, paysagère et architecturale des projets d'urbanisme et d'aménagement,

- élaboration et animation du document de référence pour les paysages, d'études paysagères, des chartes architecturales et paysagères et plans de paysage,
- Identification de la Trame Verte et Bleue (réservoirs et corridors écologiques) à l'échelle de son territoire,
- Animation de la démarche Natura 2000 pour la Zone de Protection Spéciale du « Minervois » et le Sites d'Interet Communautaire « Causse du Minervois», Les richesses écologiques des causses engagent la création de deux sites Natura 2000 : directives « oiseaux » et « habitats » en 1998.
- Sensibilisation des acteurs locaux et du grand public via des conférences, publications et animations

La Charte du Parc fixe des objectifs de qualité paysagère et de gestion des espaces naturels, urbanisés et agricoles. Dans le Plan de Parc, elle identifie l'unité paysagère « des causses, canyons et vignobles du Minervois » en tant qu'« Espace d'Intérêt Ecologique Majeur et Ensemble Paysager Remarquable ». Elle précise que ces espaces « n'ont pas vocation à accueillir des projets [...] conçus sans rapport avec les caractéristiques paysagères des lieux ».

CARTE DES PROTECTIONS PATRIMONIALES NATURELLES ET CULTURELLES

- Territoire d'étude
- Site classé
- Site patrimonial remarquable
- Périmètre de protection d'un monument historique
- - - Zone natura 2000 Direction Habitat, Faune, Flore
- - - Zone natura 2000 Direction Oiseaux





> La cité de Minerve est «le joyaux» du site classé

Protection du patrimoine architectural et Opération Grand Site

En 2005, la notoriété et l'affluence touristique du site de Minerve ont nécessité la création d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager) recouvrant le périmètre du site inscrit.

Cependant, cet outil apparaît vite insuffisant face à l'ampleur de la pression touristique et toutes les problématiques qui en résultent. S'engage alors en 2008 une réflexion sur l'opportunité d'une Opération Grand Site (OGS) par la commune de Minerve et ses partenaires. Elle nécessitera préalablement la création d'un site classé sur une aire paysagère pertinente, « les causses de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian », bien plus vaste que le précédent. Le nouveau site est classé par décret en janvier 2016 en retenant des critères historiques et pittoresques. Ce classement a pour objectif de « gérer durablement le remarquable écrin paysager du joyau qu'est Minerve ».

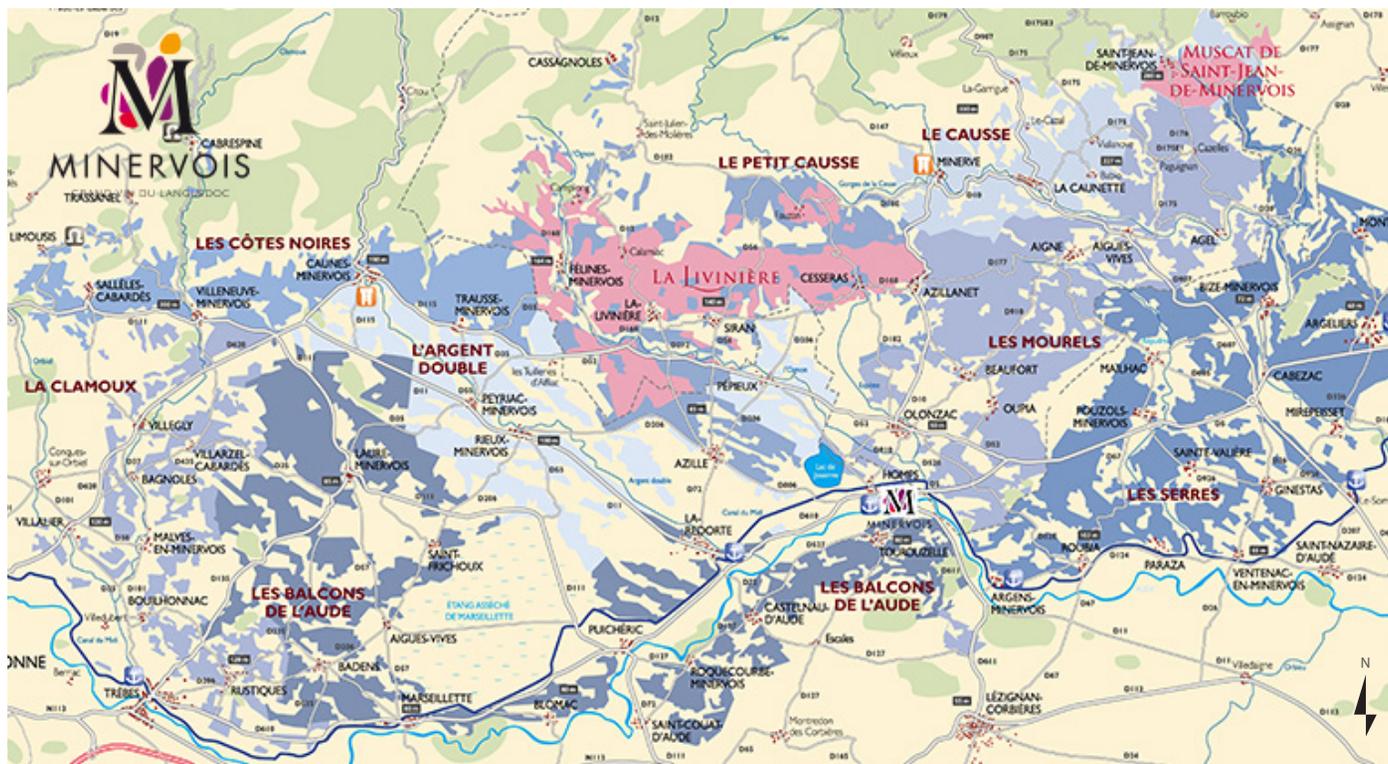
Parallèlement, l'OGS « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian », est portée par 7 communes, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles et en partenariat avec la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et avec le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

La démarche OGS vise à mettre en oeuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnues nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- Restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle d'un site classé, et de ses abords.
- Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, informations, animations) dans le respect du site.
- Favoriser le développement économique local.

À l'occasion de l'élaboration de l'étude de fréquentation et de fonctionnement de l'OGS, le comité de pilotage de cette étude a validé en 2015 le principe de réaliser une charte architecturale et paysagère et un suivi de sa mise en oeuvre sur le long terme par la mise en place d'une mission de conseil architectural.



> Carte des terroirs viticoles du Minervois - réalisée par le Syndicat du Cru Minervois, 2017 (source : leminervois.com)

Renaissance d'un vignoble qui mise sur la qualité des produits et des paysages

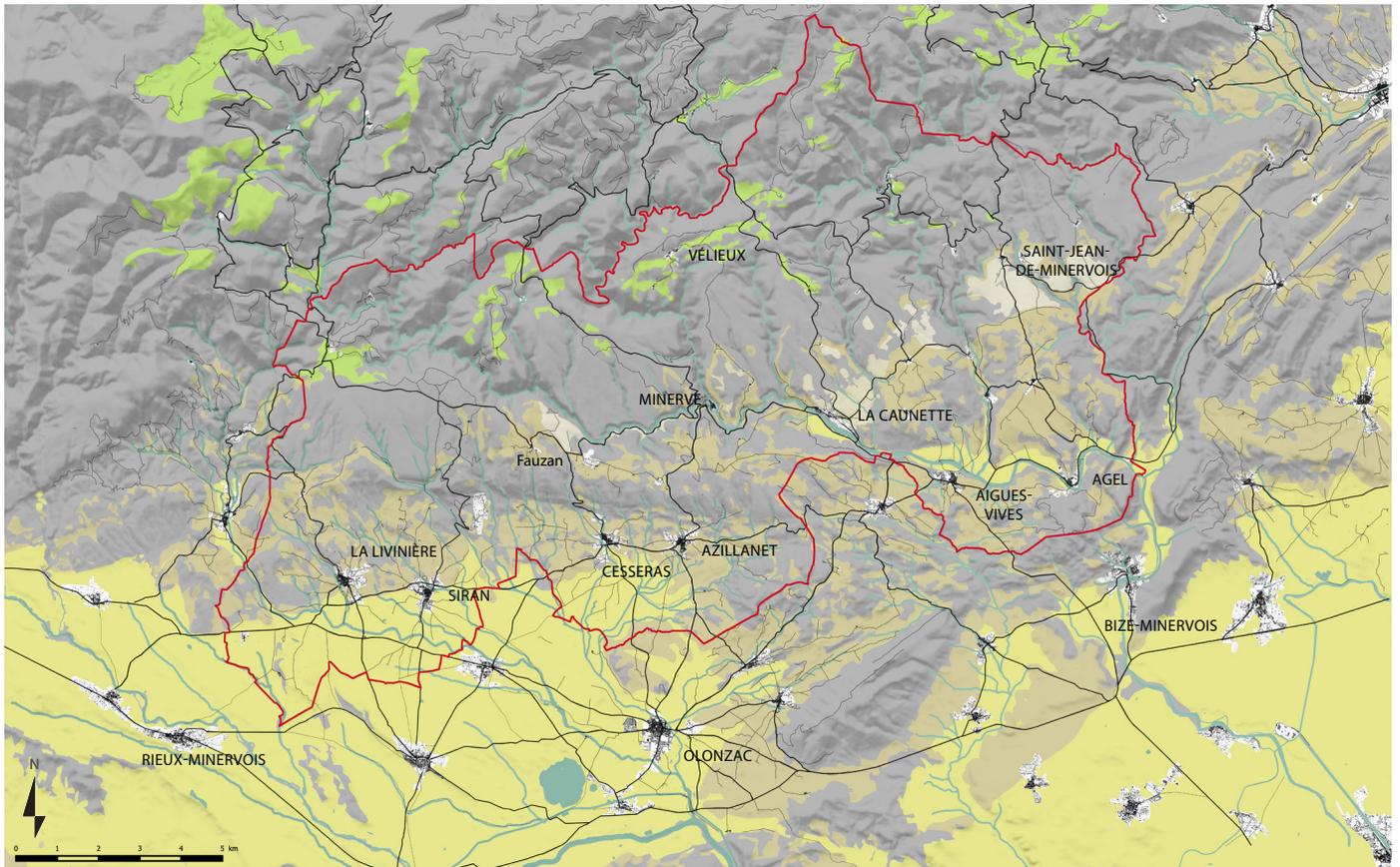
La viticulture, composante essentielle de la culture, de l'économie et des paysages du Minervois, va devoir se réinventer tout au long du siècle pour sortir progressivement de la piètre image qu'elle avait. Elle arrive progressivement à monter en gamme avec un souci croissant pour la recherche de «typicité» et de mise en avant du terroir. Trois Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) vont successivement se mettre en place à partir de la fin des années 1940 :

- L'AOC «Muscat de Saint-Jean de Minervois» en 1949
- L'AOC «Minervois», reconnue depuis 1985, concerne 9 des 10 communes du territoire d'étude à l'exception de Vélieux
- L'AOC «Minervois La Livinière», reconnue depuis 1999, concerne quatre communes du territoire : Azillanet, Cessero, La Livinière et Siran. Cette AOC est un label supérieur à l'AOC Minervois.

La nouvelle crise viticole qui sévit à partir des années 1980 dans le vignoble languedocien va entraîner la diminution drastique des surfaces en vigne (1/3 des terres de l'AOC Minervois entre 2004 et 2010) ; cependant, depuis 2011, le secteur viticole a retrouvé un nouveau dynamisme et montre des signes de recomposition. Parallèlement, les coopératives se rassemblent diminuant leur nombre sur le territoire. Néanmoins, les caves encore en exploitation forment de véritables repères dans le paysage (bâtimens imposants à l'écart du village, cuves scintillantes, lieux de rencontre...).

La vigne compose le paysage du territoire d'étude avec finesse, comme en atteste la description de l'Atlas du paysage de l'Hérault en décrivant l'unité de paysage «Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian». (Cf. Carte p.17) : « Contrairement aux vastes plaines languedociennes, la vigne des garrigues du Minervois n'occupe jamais d'immenses surfaces unifiées. Tout à l'inverse, elle se concentre sur quelques petits terroirs précis et isolés. L'échelle réduite de ces terroirs à vigne, le travail soigné de la viticulture, le contraste avec les garrigues sauvages avoisinantes, contribuent à composer un véritable «paysage jardin» de grande valeur».

Conscient de cette richesse, le monde viticole est de plus en plus concerné par la question paysagère dont l'enjeu est le maintien de l'image positive dont bénéficient les Appellations d'Origine Contrôlée. Le paysage est composé d'éléments qui renvoient à des références socioculturelles fortes, susceptibles de modeler l'image d'un produit et d'en déterminer la notoriété et le prix. Conscientes de ces enjeux, les aires d'Appellation d'Origine Contrôlée commencent à valoriser cette production dérivée que constitue le paysage.



CARTE DES COMPOSANTES AGRICOLES DU TERRITOIRE

- Domaine agricole
- Cours d'eau et Ripisylve
- Terre cultivée sur alluvions et colluvions, dominante de vignes



Les terres agricoles de la plaine sont presque uniquement occupées de vigne. Les horizons sont larges et le relief très peu mouvementé. Cette composante s'arrête au pied des premiers reliefs des «Causses, canyons et vignobles du Minervois». On retrouve néanmoins les mêmes particularités dans l'étroite plaine alluviale de la Cesse entre Aigues-Vives et La Caunette.



- Terre cultivée sur limon et grès, dominante de vignes

Sur les limons et les grès, le terroir viticole devient plus complexe et diversifié. Il se compose d'un parcellaire de vigne de petite taille entrecoupée de garrigue. Les nombreux murets, les masets et les capitelles apportent une grande richesse à ces paysages. C'est le paysage typique des Piémonts et Moureux.



Vignes blanches sur calcaire lacustre

Sur les causses, le sol de la vigne est très caillouteux. Le sol blanc du calcaire lacustre tranche avec les masses sombres de chênes verts. Ce terroir viticole très singulier sur le territoire d'étude est observable autour de Saint-Jean-de-Minervois, Vialanove et Fauzan.



Prairie des Avant-Monts

Les prairies au Nord du territoire d'étude, offrent de rares espaces ouverts dans un paysage très forestier. Ces pâtures prennent place sur d'étroites et longues dolines calcaires formant par endroit de véritables plateaux suspendus qui contrastent avec les profondes vallées schisteuses.

Dans ces terroirs, où la viticulture est l'activité agricole principale, les cave coopératives, imposantes, sont de véritables repères dans le paysage.



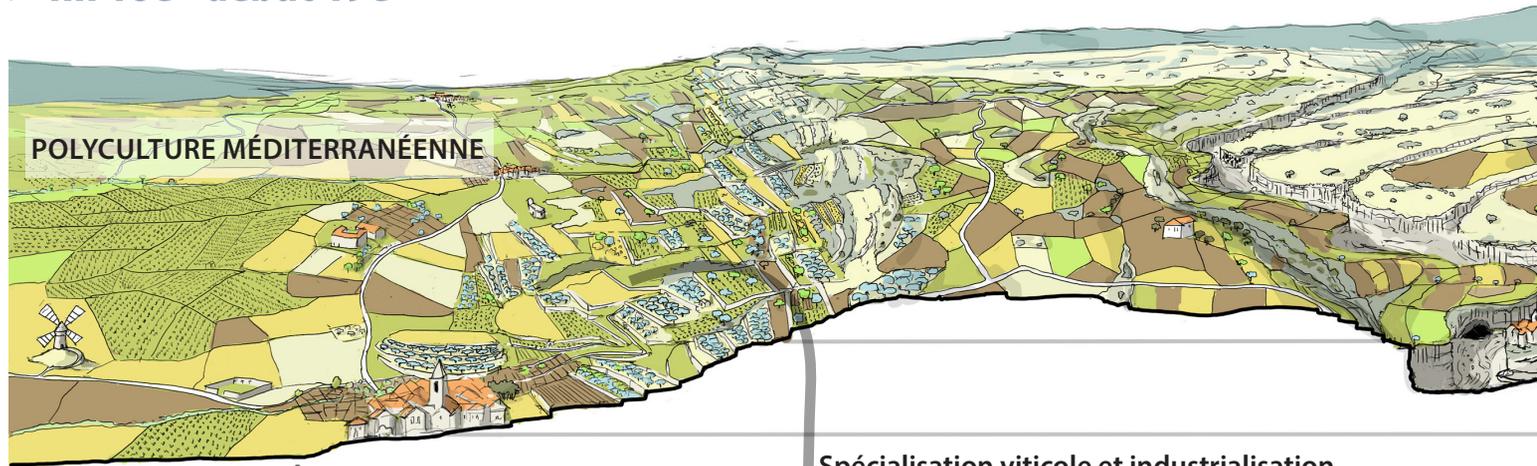
> Cave coopérative de Aigues-Vives et le bel inox de ses cuves



> La Cave coopérative de Saint-Jean-de-Minervois à la proue des Causses

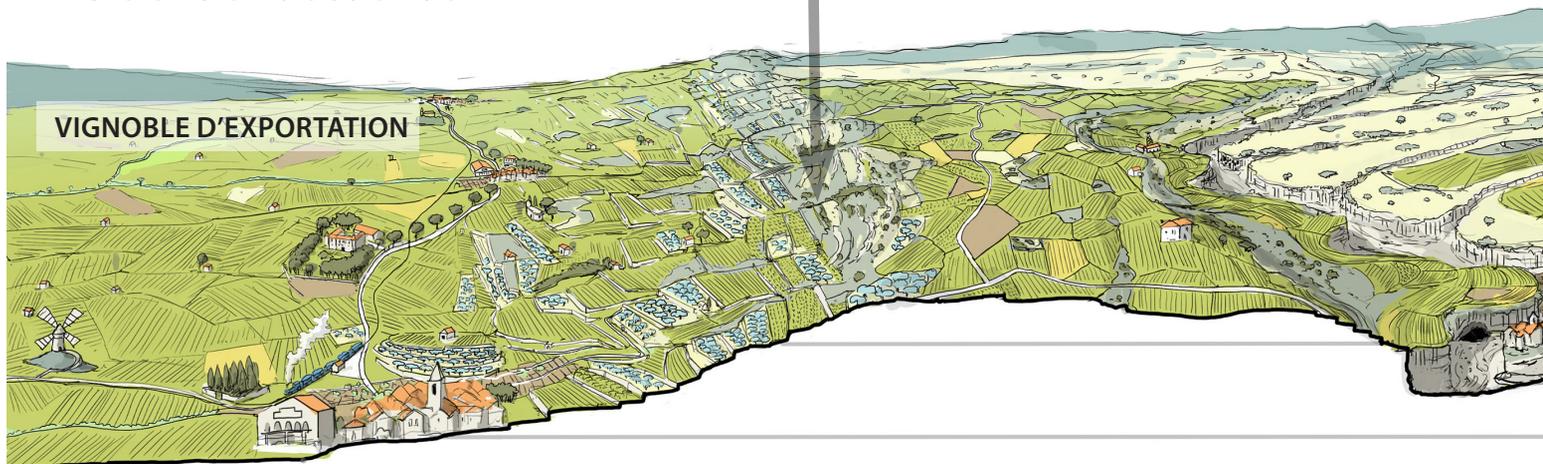
Synthèse des dynamiques paysagères

> fin 18e - début 19e

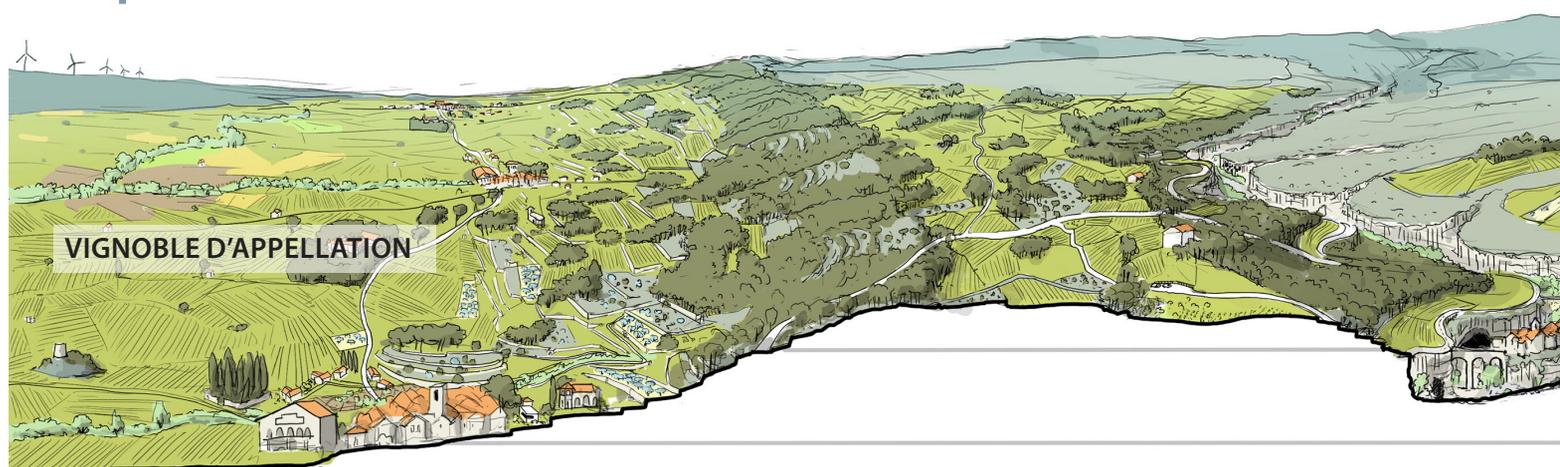


Spécialisation viticole et industrialisation

> moitié 19e - début 20e

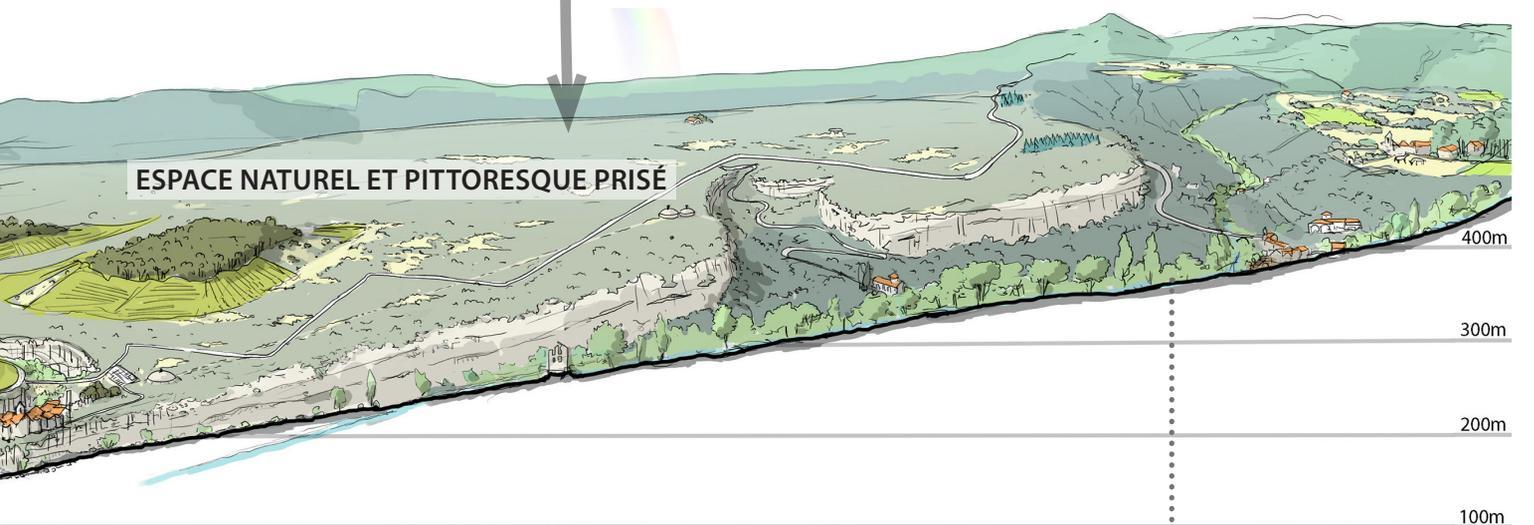
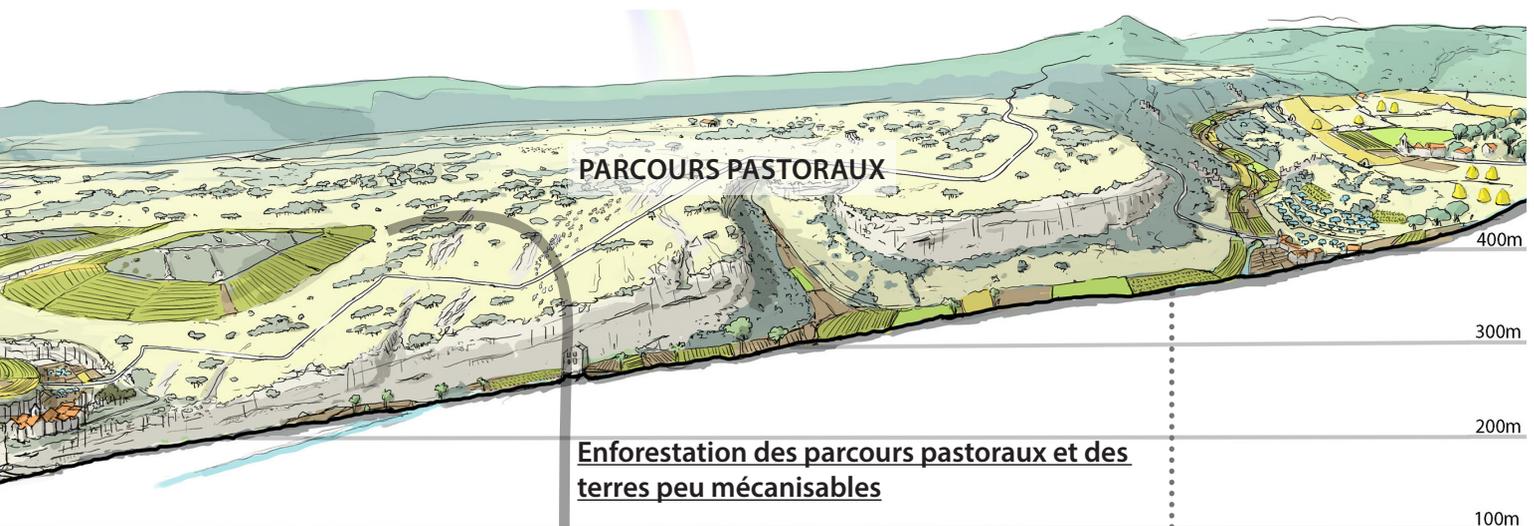
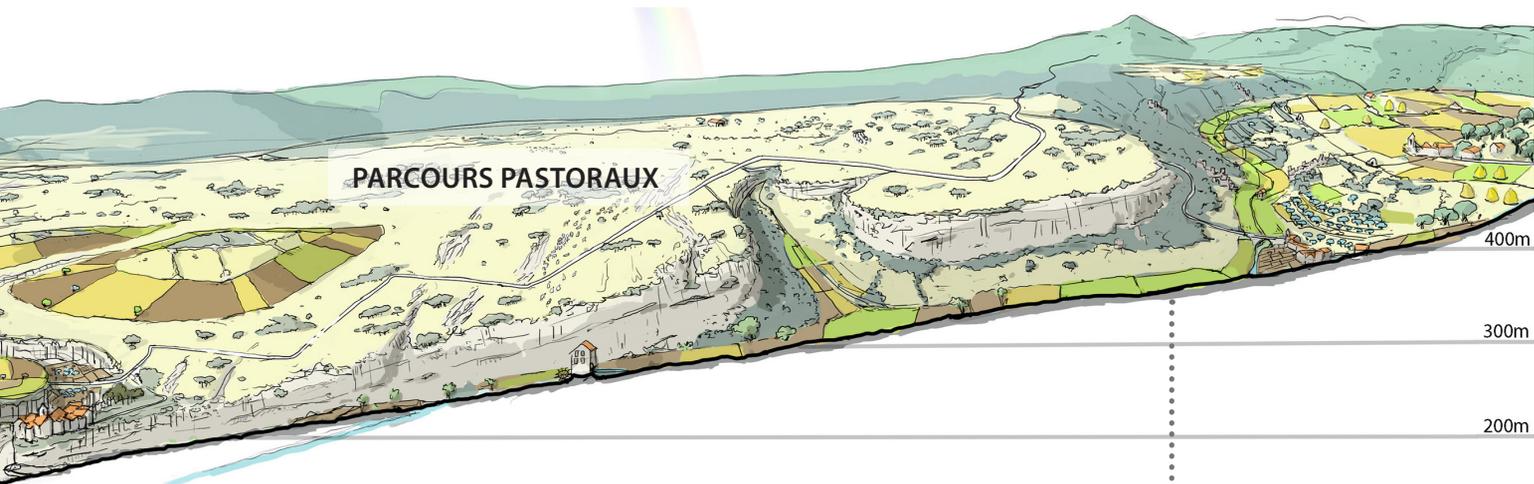


> depuis les années 50



LA PLAINE

LES CAUSSES, CANYONS ET VIGNOBLES DU MINERVOIS



LES CAUSSES, CANYONS ET VIGNOBLES DU MINERVOIS

LES AVANT-MONTS



2.5 / Aujourd'hui ? Forces en présence, craintes et attentes locales en matière de paysage et de cadre de vie

L'évolution des paysages a fait clairement ressortir des histoires contrastées entre bas Minervois, causses et montagnes. Ces paysages subissent des mutations profondes, résultant de la crise provoquée par le départ des populations rurales et la transformation des modes de vie. Grâce aux rencontres sur le terrain et aux ateliers participatifs, l'équipe a pu recueillir les perceptions, craintes et espoirs que nourrissent, habitants, acteurs et élus locaux, envers leurs paysages et les dynamiques qui y sont à l'oeuvre.

Des paysages aimés, préservés et épargnés

Les habitants rencontrés ont exprimé un fort attachement affectif à ce pays Minervois et ses paysages, qu'ils soient originaires de la région (« *je le connais tellement ce paysage, pourtant il m'émeut toujours autant...* ») ou néo arrivants (« *ici le paysage est mieux conservé* »).

Les paysages du territoire d'étude sont souvent décrits en opposition à ceux de la « plaine », plus plats, plus redondants, et plus urbanisés, décriés en raison des stigmates paysagers de grande ampleur dont ils sont couramment l'objet (infrastructures diverses, villages-dortoirs, zones d'activités) et de leur monotonie. À l'inverse, les habitants du territoire valorisent le relief, la persistance de nombreux espaces « sauvages », ou encore « l'authenticité » ou la « typicité » des villages et des paysages qui laissent deviner leur passé (« *La beauté des paysages et des vieilles pierres, c'est l'histoire, c'est la vie, c'est des choses vraies et authentiques* »). La diversité des ambiances paysagères est aussi soulignée comme

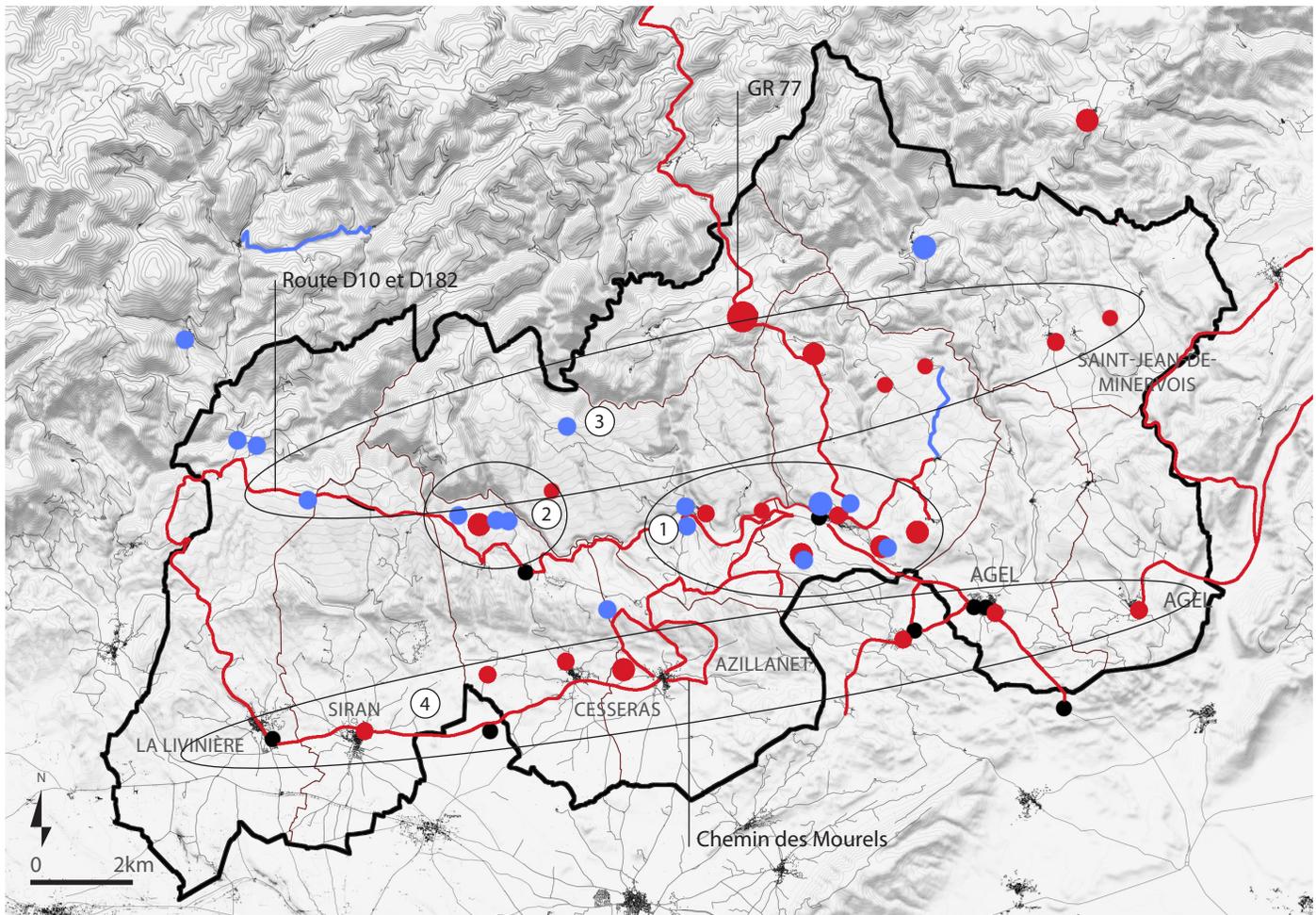
un trait caractéristique du territoire : « *ici, on a une mixité incomparable de paysages : des vues sur la mer et la montagne, des sols diversifiés...* »)

Attachés aux paysages tels qu'ils sont, les habitants expriment aussi des craintes sur les « menaces » qui pèseraient sur l'évolution des paysages : urbanisation non maîtrisée, aménagements touristiques, surfréquentation qui pourraient dégrader certains sites naturels ou historiques, infrastructures (éoliennes), pollution et diminution de la biodiversité...

Une « mise en tourisme » menaçante ?

Le territoire riche de son histoire et de ses paysages accueille de nombreux visiteurs chaque année : touristes, randonneurs, grimpeurs... Les habitants et acteurs locaux perçoivent de manière divergente l'effet de cette affluence : certains aimeraient développer le tourisme, et mieux le répartir sur le territoire, en valorisant des espaces moins connus, quand d'autres craignent les effets d'une surfréquentation, parfois fantasmée, sur la dégradation des sites sensibles. Lors de l'atelier sur les activités de pleine nature, certains paradoxes ont été exprimés à ce sujet : « *on aimerait les bénéfices du tourisme sans l'envahissement touristique* ». Les menaces liées à la surfréquentation ont finalement été relativisées : « *il y a de la place pour tout le monde sur ce territoire, mais certains sites sensibles posent problème comme les gorges de la Cesse et du Brian* ».

Par ailleurs, la « mise en tourisme », par la multiplication des offres touristiques ou le suraménagement du territoire, est aussi perçue comme une menace pour



REPRÉSENTATION DES SITES SUR LE TERRITOIRE

Lieux identifiés par les habitants lors de l'Atelier «Parlons d'ici»

- Les lieux appréciés personnellement «Paysage intime»
- Itinéraires appréciés personnellement «Paysage intime»
- Les lieux conseillés pour un visiteur «Paysage vitrine»
- Les lieux pointés comme déplaisants

- ① La vallée de la Cesse et ses abords entre Minerve et La Caunette
- ② Les gorges de la Cesse et la Grotte de l'Aldène
- ③ Le haut des Causses appartient au «paysage intime»
- ④ Les villages de Piémonts appartiennent au «paysage intime»

— Périmètre du site d'étude

l'authenticité et le caractère sauvage des paysages. On constate une volonté de préserver la qualité paysagère et de protéger les espaces les plus sensibles. Cependant, les locaux expriment une crainte quant à la potentielle « confiscation » des espaces qui naîtrait d'une surréglementation et de l'augmentation des interdictions.

Les « paysages vitrines » de la viticulture

Lors de l'atelier « Agriculture et Paysages » des viticulteurs ont transmis leurs connaissances sur la construction et la gestion des paysages viticoles. L'expression d'un regard pragmatique de gestionnaires et de techniciens côtoie un attachement à leur territoire et à leur métier. Pour la

plupart d'entre eux, le paysage semble être un moteur essentiel pour promouvoir leur production et les spécificités de leur terroir : « *le paysage est une vitrine pour nos produits* » ; « *Quand on fait visiter nos sites, on parle du paysage, des points de vue (Pyrénées / causses), du bâti agricole* ». Ils évoquent la « carte postale » de leurs paysages viticoles, comprenant par exemple « *des vignes en terrasse sur des petites parcelles, des murets, des capitelles, des puits, des oliviers, des amandiers...* ».

On constate une volonté relativement partagée de préserver la qualité paysagère, notamment par l'entretien du patrimoine agricole, la sauvegarde des arbres champêtres, et la réglementation pour empêcher le développement des éoliennes, lignes à haute tension, lotissements, hangars agricoles trop contrastants...

Certains agriculteurs sont aussi en demande d'outils de valorisation leur permettant de mieux communiquer sur leur terroir, mais aussi d'aides pour mieux entretenir le patrimoine agricole et garantir la préservation des paysages.

Les perceptions des mutations agricoles

La déprise agricole semble poser problème à de nombreux habitants, élus et agriculteurs. Ils évoquent la fermeture des paysages par le Pin d'Alep, la qualité du patrimoine agricole des murets et capitelles enfouis et dégradés. Ils expriment également une certaine nostalgie du temps ou « *le moindre hectare était cultivé ou pâturé* ». Dans le même temps, ils se questionnent : « *Est-ce qu'on veut un paysage pour l'esthétique ou bien pour l'économie, pour manger ?* », « *Est-ce qu'on doit forcément remettre des paysans là où il y en avait avant ?* ».

Après une forte période de déprise viticole et d'arrachage, on observe un léger redéploiement viticole sur les terroir du Cru la Livinière. Notamment, la commune de Cesseroas a récemment ouvert de nouvelle terre à l'exploitation de la vigne.

«Le Pin d'Alep, un envahisseur mal aimé»

Le Pin d'Alep pâtit d'une mauvaise image. Son développement est notamment critiqué pour des raisons esthétiques, mais aussi pour les effets négatifs qu'il aurait sur la biodiversité et surtout l'augmentation des risques incendie : « *c'est moche, ça condamne le sol... y'a qu'à voir les coupe-feux : pleins d'iris* » ; « *Le Pin d'Alep est le silure du paysage* » « *avec le recul du chêne, il y a moins de gibier* ». Les agriculteurs ont cependant conscience qu'un certain nombre de petites parcelles sur des terrains en relief ne sont plus cultivables actuellement « *ça coûterait*

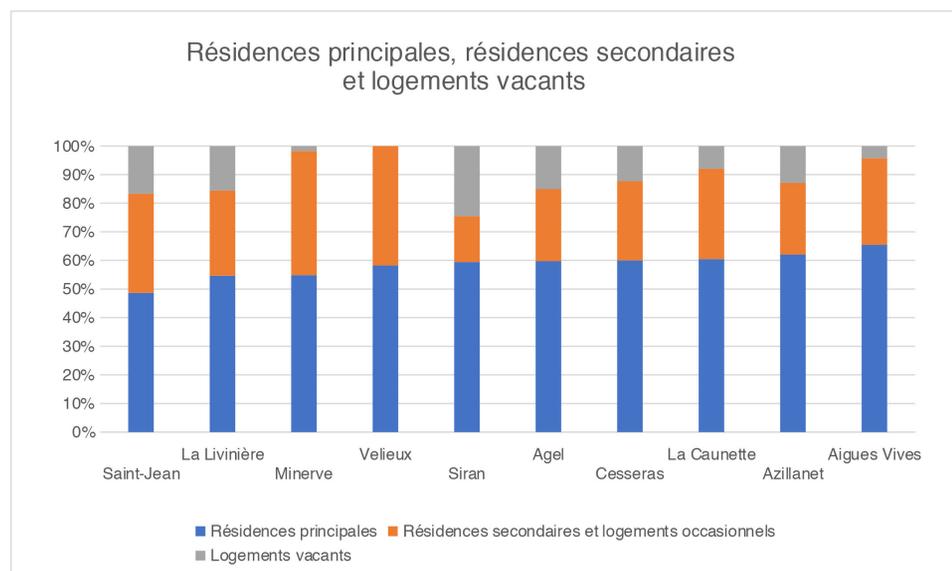
trop cher à défricher, et ce n'est pas possible de mécaniser ». Certains regrettent l'absence des troupeaux, entretenant les paysages ouverts. Plusieurs élus et habitants ont exprimé leur soutien à l'idée d'installer des bergers : « *On regrette qu'il n'y ait pas d'élevage, notamment pour les risques d'incendie* » ; « *Si on éclaircit les massifs, il y aura plus de lumière et plus d'herbe ; il serait possible de mettre un berger, sur des périmètres cantonaux, larges* ». Cependant, après l'échec des expériences des dernières années, beaucoup s'interrogent sur la faisabilité d'un redéploiement du pastoralisme sur le territoire.

« Sauver les villages ? »

Les villages sont pour la plupart décrits positivement et constituent selon les habitants et les élus un « cadre de vie » à préserver. Les « vieilles pierres », les potagers en franges urbaines (« *C'est un espace historique, avec une belle vue, le village est attaché à ce patrimoine* »), la forme et les couleurs des villages, leur « authenticité », sont valorisés. On constate, à l'inverse, une critique quasi unanime des extensions pavillonnaires non maîtrisées, qui affectent la silhouette des villages et leur « typicité ». Le mot de « verrue » est apparu plusieurs fois pour désigner des maisons dont l'emplacement vernaculaire, la forme ou les couleurs contrastent fortement avec l'habitat. L'aspect « hors sol » des pavillons est dénoncé « *en voyant les premières maisons, on se sent en dehors du village, ça pourrait être n'importe où, une villa comme ailleurs...* » ; « *On trouve de l'harmonie dans le cœur de village, c'est plus dépareillé à l'extérieur.* »

Une impossible densification des extensions ?

Les élus rencontrés, s'ils partagent certaines critiques sur l'impact paysager des extensions urbaines non



> Graphique réalisé grâce aux données INSEE :

Le nombre de résidences secondaires représente entre un tiers et un quart du nombre de logements.

Hormis pour Aigues-Vives et Vélieux, la proportion des logements vacants dépassent 10%. Le village de Siran regroupe le plus de logements vacants.



> Azillanet vu depuis l'entrée de village par la D177, à l'Est

maitrisées, affirment pour la plupart qu'il est difficile de résister à la demande d'augmentation des surfaces constructibles, en s'appuyant sur plusieurs arguments :

- L'affirmation d'un besoin de croissance démographique : « *il nous faudrait au moins 300 habitants pour faire des investissements (bibliothèque, espaces publics, assainissement...) – si on ne construit pas, on meurt.* »
- Les exigences des potentiels acheteurs, qui rechercheraient systématiquement des grandes parcelles à bâtir : « *Ils ne veulent pas acheter dans le centre, car ils veulent du terrain devant la porte, de la place, de la vue... et leur piscine* » / « *Ils ont voulu nous limiter les parcelles à 400 m² dans le PLU, ce n'est pas possible ! les gens veulent 800 m², et encore, c'est un minimum.* »

Ainsi, de nombreux élus affirment qu'ils souhaitent continuer à promouvoir la construction, mais on constate une prise de conscience progressive (et inégale) de la nécessité de préserver la qualité paysagère – à condition cependant que celle-ci ne soit pas en contradiction avec la croissance démographique : « *on veut préserver la qualité, mais on a besoin de construire* » ; « *On veut agrandir, mais préserver le cadre : c'est ça que les gens viennent chercher* » ; « *On a fait des extensions sur un seul côté (à l'époque, sans concertation), l'autre on le préserve, zone protégée... ça serait facile, mais ça détruirait le visage du village.* »

Des centres anciens abandonnés ?

Parallèlement, la problématique des maisons vacantes des centres anciens transparait souvent dans les discussions. Les habitants et les élus déplorent que les

propriétaires ne puissent ou ne veuillent vendre ces maisons. Certains saluent les rachats de ces maisons par des étrangers (« *ça a sauvé le centre* »). Cependant, la multiplication des résidences secondaires est parfois dénoncée, en tant qu'elle ne favorise pas la « *vie des villages* ». On évoque alors un « *syndrome des volets fermés* », regrettant ou craignant la disparition des écoles, des commerces, des services, des animations... « *les maisons se ferment, l'école est fermée, il n'y a plus de jeunes* » ; « *avant c'était animé sur les places des villages.* »

Certaines communes, comme Aigues-Vives ou Siran, pour maintenir de l'activité dans leur centre ancien, se portent acquéreurs du foncier voire de fonds de commerce. Le projet de la boulangerie d'Azillanet témoigne du volontarisme des communes face à ces problématiques : la commune s'est engagée dans la construction de locaux communaux et commerciaux pour permettre l'installation de boulangers.

Place de la voiture et de la route dans les bourgs

Dans les villages, la voiture occupe souvent l'espace au détriment des arbres urbains ou des usages multiples au sein des espaces publics : « *Ça manque d'arbres et d'ombre* », « *le trottoir est mince* ». Lors d'un entretien, un élu exprime la complexité de concilier à la fois les usages de l'automobile et la qualité des espaces publics « *Les gens veulent se garer à moins de 30 secondes... on marche en ville, mais on ne veut pas marcher dans les villages.* ».

Les villages de Minerve et de La Caunette ont récemment réhabilité des espaces publics de leur centre bourg pour mieux gérer la présence des automobiles.

Parallèlement, l'OGS engage une réflexion pour améliorer l'accueil des visiteurs sur le territoire. La démarche accompagne notamment la commune de La Caunette dans la création d'aire d'accueil pour les visiteurs.





3^{ème} PARTIE
LECTURE DES PAYSAGES

Identification des entités paysagères

Les trois premiers ateliers (Perception des paysages, Agriculture et APN), les rencontres et les différentes sessions de terrain ont permis de définir l'organisation générale des paysages, mais également d'en appréhender les limites et les seuils. Ce travail renvoie nécessairement à une subjectivité certaine des regards (habitants, acteurs, paysagistes).

Sept entités furent identifiées :

- > **Serres,**
- > **Mourels,**
- > **Plaine,**
- > **Piémonts,**
- > **Pechs et Plateaux,**
- > **Causses et Canyons,**
- > **Avant-Monts.**

Elles permettent de préciser la charpente paysagère de l'unité paysagère des Causses canyons et vignobles du Minervois.

Définition des entités

De façon générale la terminologie choisie pour qualifier les entités paysagères est issue du vocabulaire courant des habitants et des toponymes et appellations locales des terroirs viticoles. Il serait dommage d'employer des termes de pure invention qui ne renvoient à aucun élément d'identification locale et qui ne seraient pas partagés par une grande partie de la population, agriculteurs, élus...

Le travail de définition des entités, qui fait naître un certain nombre d'intuitions et de questions, est recoupé avec des données scientifiques (géographie, système hydrographique, géologie...) qui permettent d'en confirmer les seuils et les limites. La carte géologique permet de comprendre la différenciation et la richesse des paysages et des pratiques qu'ils ont suscités. Mais ce document ne peut suffire à préciser les limites de ces paysages et doit être croisé avec d'autres éléments d'analyse.

La carte des composantes paysagères

Elle est l'aboutissement des données croisées entre occupation urbaine, pratiques culturelles, boisements et géologie, présentées en seconde partie. Plus qu'une simple carte « d'occupation des sols » elle est élaborée en intégrant des finesses essentielles à la compréhension des paysages.

L'espace viticole, dont les couleurs varient en fonction des cépages, témoigne par exemple de la diversité des paysages viticoles : vignes blanches de Saint-Jean de Minervois, terrasses viticoles des piémonts et des collines, vignobles de Plaine.

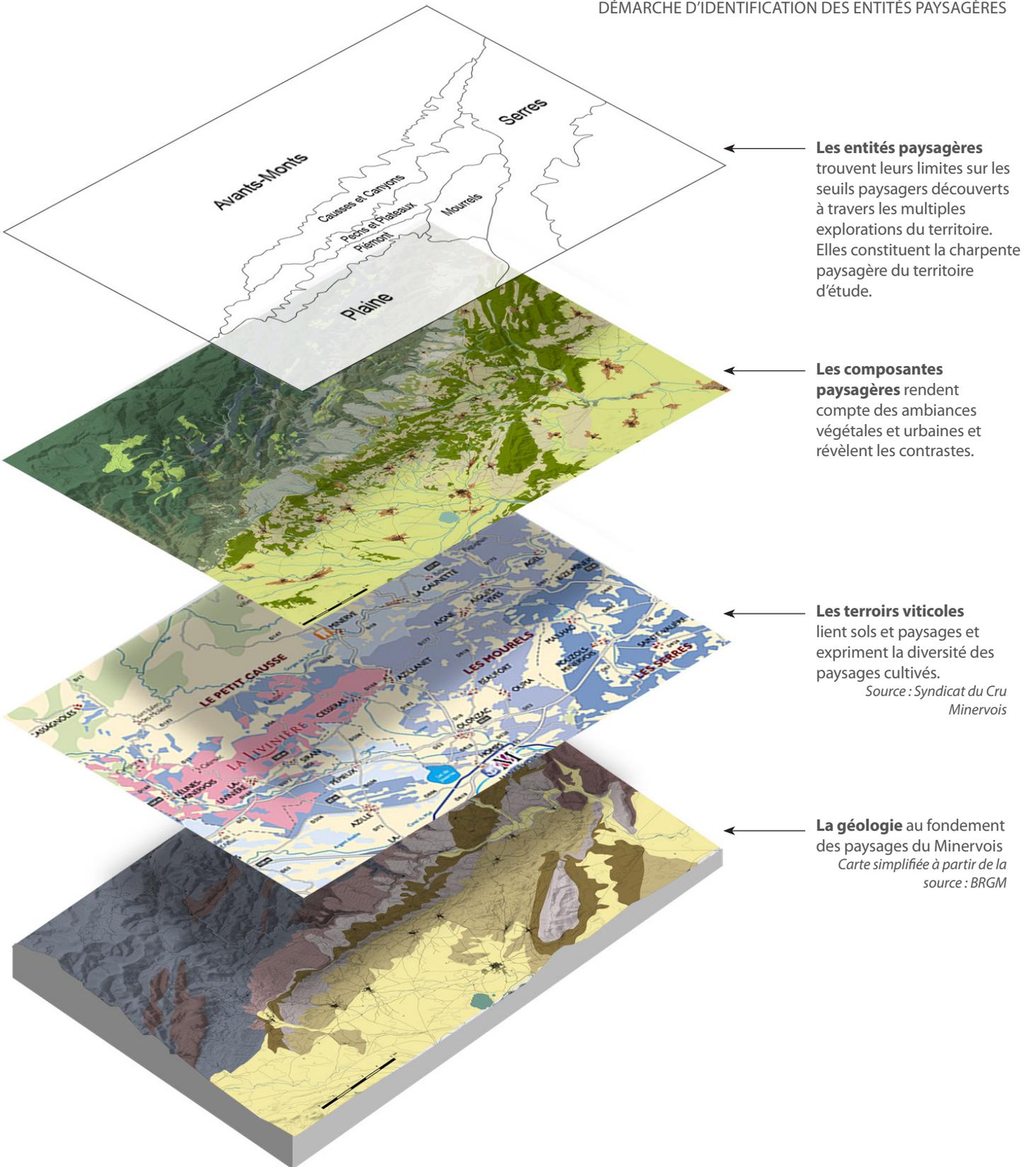
De la même façon, l'espace forestier n'est pas décrit selon les peuplements arborés à l'image des cartes forestières : la légende met l'accent sur des caractéristiques qui ont du sens dans les paysages : la proportion de Pins d'Alep, le caractère montagnard ou méditerranéen (selon le gradient altimétrique), la dynamique de développement, les peuplements qui partagent les mêmes sols...

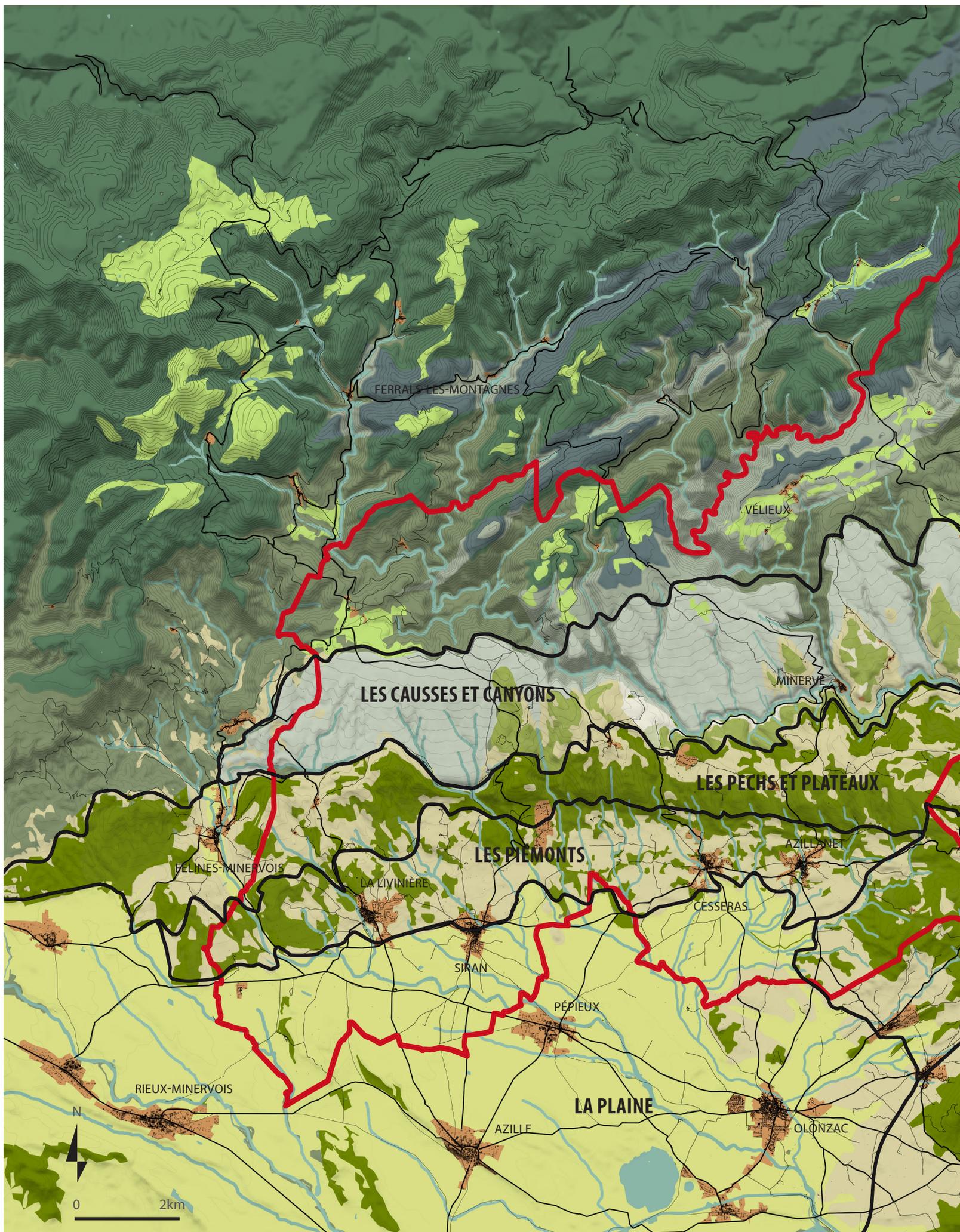
Enfin, les bourgs et leurs extensions ont été également différenciés et reportés.

Cette carte des composantes paysagères fait clairement apparaître des contrastes saisissants d'occupation qui, combinés à la géologie, permettent, et ce de façon très précise, de dessiner certains seuils et d'individualiser les entités paysagères perçues et ressenties précédemment.

Il convient désormais de plonger plus en avant dans leur matérialité afin d'en explorer les particularités et le fonctionnement ainsi que les perceptions et les enjeux qu'ils suscitent. L'ordre de présentation des unités suit un transect du territoire d'étude, depuis la plaine jusqu'aux Avant-Monts de la Montagne Noire. Certaines entités en bordure de la zone d'étude se poursuivent bien au-delà du territoire d'action. Elles seront traitées conjointement aux entités avec lesquelles elles s'articulent (Serres+Mourels, Plaine+Piémont).

DÉMARCHE D'IDENTIFICATION DES ENTITÉS PAYSAGÈRES







CARTE DES COMPOSANTES PAYSAGÈRES:

Milieux ouverts :

-  Terre cultivée sur alluvions et colluvions, dominante de vignes
-  Terre cultivée sur limons et marnes, dominante de vignes
-  Vignes blanches sur calcaire lacustre
-  Prairie

Boisement Méditerranéen :

-  Garrigue basse sur calcaire dur
-  Garrigue
-  Maquis
-  Enrésinement lent de la chênaie
-  Boisement tendant vers l'enrésinement

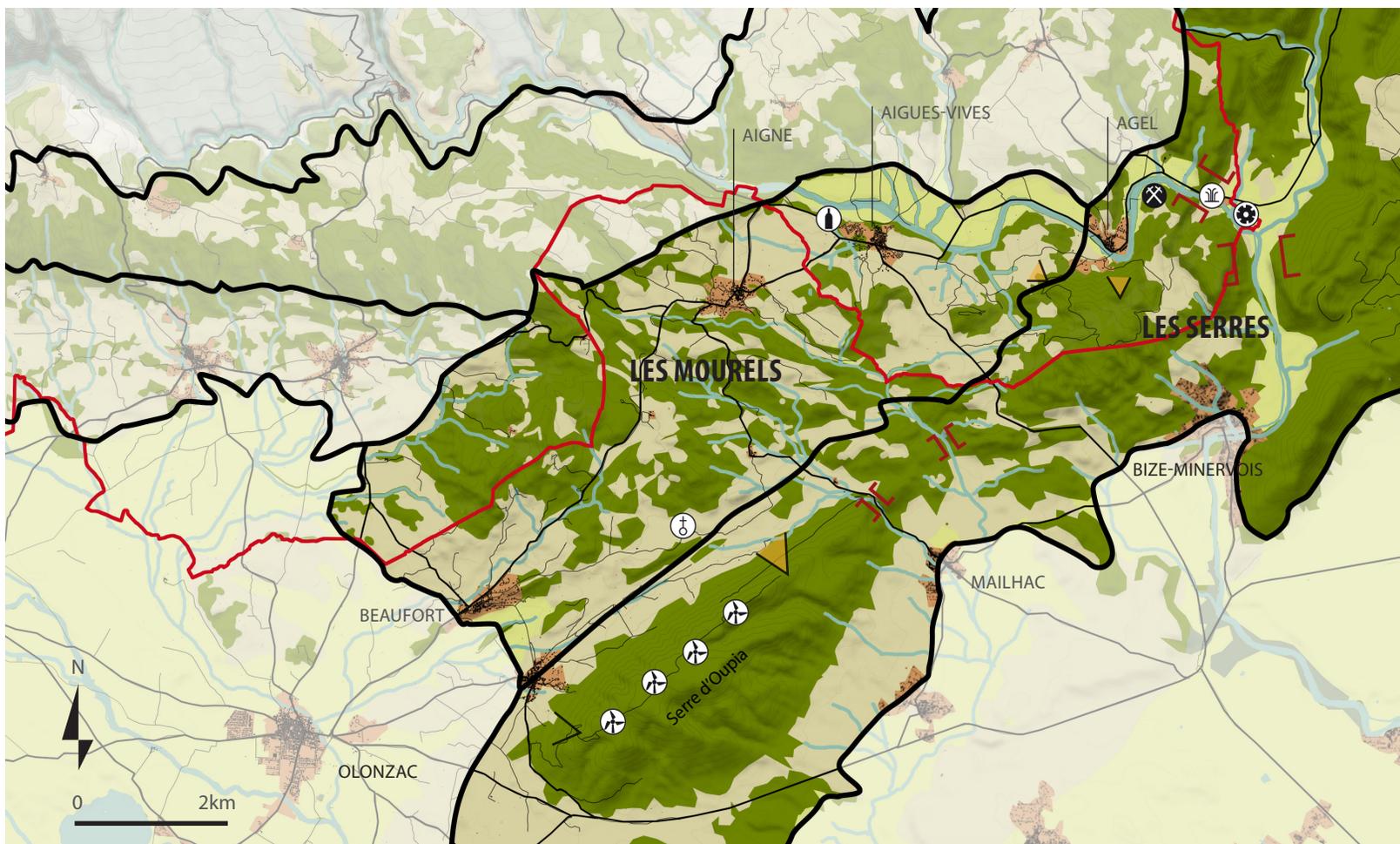
Boisement supraméditerranéen et montagnard :

-  Forêt mixte sur schiste
-  Forêt mixte sur calcaire

Autres :

-  Cours d'eau et ripisylve
-  Ville, village et hameau

Couches SIG ayant aidé à la construction de la carte des composantes paysagères :
 BD Topo _2-2 Hydrographie - SURFACE EAU (source picto-occitanie.fr)
 BD Topo Bati - BATI (source Pnr HL)
 BD Ortho (source picto-occitanie.fr)
 Courbes de Niveaux (source Pnr HL)
 OCCSOL LR (source PnrHL)
 SCAN Express (ING) (source picto-occitanie.fr)
 SCAN Géol 50 (source géoservices.brgm.fr)



3.1 Les Serres et les Mourels

3.1.1 LES SERRES

Cette description débute avec les entités « d'approche » du territoire. Les Serres constitués d'une série de plis calcaires allongés qui forment une puissante muraille dissimulant « jalousement » le Minervois depuis le Biterrois et le Saint-Chinianais.

Se poursuivant bien au-delà du territoire d'étude ces Serres « barrent » sur un axe Nord-Est/Sud-Ouest le sillon audois jusqu'aux Corbières. Elles accueillent parfois d'anciens Oppidas (l'oppidum de Cayla à Mailhac) et le plus souvent des parcs éoliens (Serre d'Oupia, Serre de Conilhac-Corbières) frontalement exposés au Cers et au Marin.

Les horizons boisés des serres

Les Serres sont profondément marquées par l'enrésinement et gardent les traces d'incendies récents. Les pins qui recouvrent la quasi-totalité de ces plis calcaires confèrent une certaine austérité à ces reliefs qui « barrent » l'Est du territoire. L'absence totale d'habitat sur ces reliefs leur procure un intérêt écologique important notamment pour les rapaces.

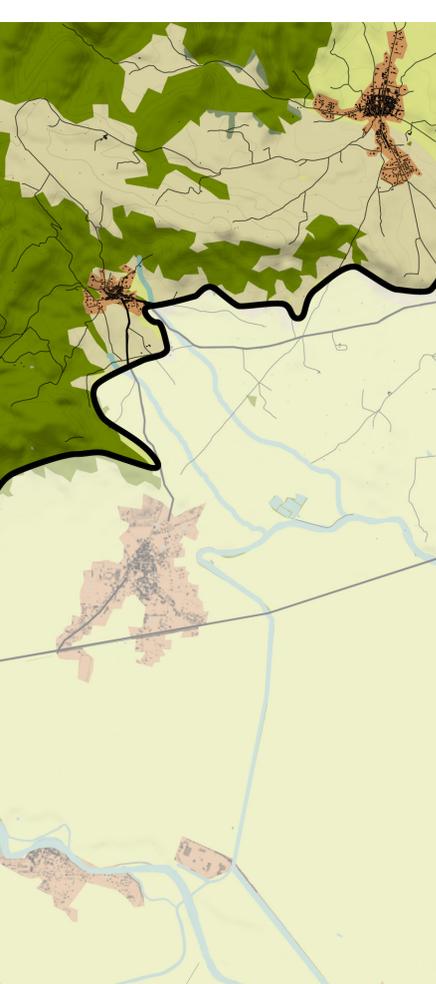
La serre d'Oupia est un relief emblématique qui forme un point de repère presque omniprésent dans le paysage du territoire avec la série d'éoliennes qui la couronne. Les

pistes de lutte contre les incendies sillonnant ces reliefs pourraient potentiellement offrir des vues d'exception sur la plaine et le Minervois, mais les pins qui enforment massivement les reliefs empêchent souvent ces percées. Les villages assis aux pieds des Serres ont subi une transformation paysagère profonde due à la fermeture récente des paysages et à l'embonpoint pavillonnaire.

La résurgence de la Cesse au Boulidou : les portes fraîches du territoire

À proximité immédiate du village d'Agel, sur la route de Bize, les puissantes murailles des Serres sont percées d'une étroite porte où se faufile la Cesse.

Ce lieu singulier marque également la résurgence de la Cesse après son parcours souterrain des causses et canyons. Il constitue un lieu de baignade apprécié durant la belle saison et exprime de manière significative les limites du territoire : le retour aux vives-eaux de la Cesse. L'eau fraîche constitue un point d'enjeu récurrent aux discussions sur ce territoire, car les lieux de baignade sont rares et de capacité assez limitée.



Communes concernées :
Azillanet, Aigues-Vives, Agel

LES COMPOSANTES DU PAYSAGE :

-  Terre cultivée sur alluvions, dominante de vignes
 -  Terre cultivée sur limons et marnes, dominante de vignes
 -  Boisement tendant vers l'enrésinement
 -  Cours d'eau et ripisylve
 -  Ville, village et hameau
-
-  Le Boulidou, résurgence de la Cesse
 -  Moulin hydraulique
 -  Éolienne
 -  Ancienne Mine
 -  Chapelle isolée
 -  Périmètre du territoire d'étude
-  Cave coopérative
 -  Point de vue majeur
 -  Effet de porte créé par les plis du relief



> La serre d'Oupia vue depuis les environs de Mailhac



> Les calcaires dressés laissent réapparaître les eaux de la Cesse après presque 20km d'absence



> Les Mourels : les dalles de grès s'entremêlent aux combes jardinées de vignes



> Vue d'Agel depuis le Sud, le village aggloméré sur une boucle de la Cesse profite des bonnes terres alluviales de labour.

Agel siégeant sur un cingle escarpé de la Cesse

Le vieux village d'Agel est établi sur un épaulement à la pointe Sud du plateau de Cazelles qui bénéficie d'une vue à 300° sur l'ensemble de la boucle de la Cesse.

Le noyau urbain formé au XI^e siècle et dénommé le "fort vieux" prend une forme partiellement circulaire d'environ 50m de diamètre et occupe un replat dominant de quelques mètres les rues adjacentes. En 1965, ce cœur historique était encore densément occupé par de très petites parcelles dont une partie a depuis été démolie, dégageant un espace au contour incertain, mais bien ventilé, dénommé la Place du Cers.

Au XII^e siècle, un château féodal est venu s'accoler à l'Est du noyau historique autour duquel le bourg médiéval s'est ensuite développé, principalement au Sud et à l'Est. L'église de l'époque romane, à l'emplacement de l'actuelle église du XV^e, était implantée à l'écart, plus au Sud, à proximité d'un gué sur la Cesse. En 1812, le cadastre montre un espace aggloméré d'environ 120 parcelles sur



> Agel dans les Plis des Serres, le sommet de grès qui domine le village



> Agel devant la place de l'église, dans les années 30 et aujourd'hui : l'automobile prend place dans l'espace public



> Les potagers d'Agel au bord de la Cesse au début du XX^e siècle (source : delcampe.net)

une superficie de 1,5 ha, abritant une population estimée par J.-M. Amelin entre 350 et 370 habitants, soit une densité de 240 habitants à l'hectare.

Au XIX^e siècle, l'essor viticole génère une importante étape d'urbanisation dont le fil se déroule le long de la nouvelle voie qui longe la Cesse et passe devant l'église. L'architecture exprime ses fonctions productives : maisons vigneronnes, caves, remises et quelques maisons bourgeoises. La cave coopérative est construite en 1936, à l'entrée Nord du village, en bordure des vignes du château.

Sur les photos du début du XX^e siècle, prises depuis l'escarpement dominant la Cesse au Sud, on distingue, au premier plan, le long de la rivière, les jardins potagers, puis l'église et l'alignement arrière des maisons vigneronnes, plus loin, la motte médiévale et les tours du château en partie masquées par l'opulente masse végétale de son parc puis, et enfin les vignes.



> Entrée Ouest d'Agel, le village est hissé sur un méandre proéminent de la Cesse



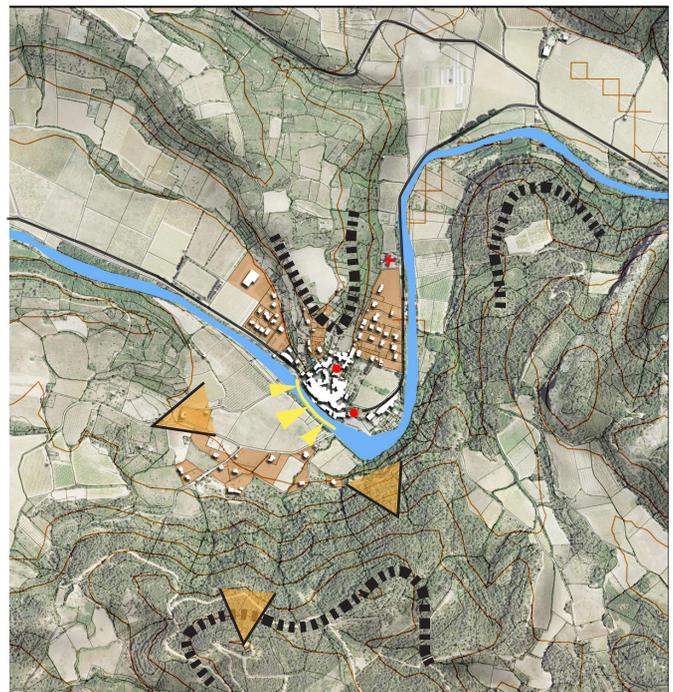
> Vue de la vallée alluviale de la Cesse et des extensions d'Agel depuis le Nord

La troisième étape d'urbanisation se déploie au cours des 50 dernières années dans trois directions : à l'Est, en contre-haut de la route départementale, à l'Ouest, en recul de cette dernière et enfin, sur la rive droite, au Sud, de façon spontanée sur des parcelles plus grandes. Cette expansion urbaine représente une cinquantaine d'habitations pavillonnaires dont l'étalement a considérablement agrandi l'emprise urbaine du village.

Du point de vue de la perception paysagère, les entrées d'Agel sur la départementale sont de qualité pour plusieurs raisons : la présence végétale (cyprès ou platanes en alignement), le recul des parcelles pavillonnaires relativement arborées, les perspectives incurvées sur les premières maisons vigneronnes du village et les échappées sur le parc du château dont l'enclos de vignes et la grande allée maintiennent au cœur du village un espace de respiration incomparable.

Le village d'Agel se présente sous un aspect attrayant si l'on ne regarde pas trop vers la colline d'en face, au Sud, bien impactée par le désordre des constructions pavillonnaires. Ce secteur constitue de fait, la seule opportunité de croissance urbaine pour la commune actuellement réduite à la stricte application du RNU (Règlement National d'Urbanisme). Une réflexion paysagère serait souhaitable pour les constructions à venir dans ce secteur.

AGEL



LÉGENDE :

- | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
|  | Cours d'eau |  | Silhouette emblématique du village perceptible |
|  | Extensions urbaines |  | Relief marquant dans le paysage |
|  | Bâtiments émergeant de la silhouette du village |  | Point de vue majeur sur le village |

3.1.2 LES MOURELS

Le franchissement des Serres fait entrer le visiteur dans le terroir des Mourels, paysage à la topographie chahutée marquée par l'alternance de combes grasses souvent cultivées et de petites éminences incultes couronnées de dalles de grès. Ce paysage «labyrinthique» offre des vues «courtes» sur des accidents topographiques de proximité. Peu de points remarquables, mis à part l'apparition furtive de la montagne d'Alaric ou bien les «remparts» boisés de la serre d'Oupia, permettent de se repérer dans un territoire plus vaste.

Les combes jardinées : des paysages miniatures

Les combes cultivées des Mourels apportent une grande richesse au paysage. Les Mourels forment en effet un paysage agricole original qui se différencie de la vaste plaine par sa délicatesse et la complexité de son parcellaire, où un simple mazet fait figure de grande bâtisse. Cette complexité le rend également plus difficile d'accès et de culture. Le terroir des Mourels pose la question de la viabilité de l'agriculture et des orientations permettant son maintien et sa diversification.



> La montagne d'Alaric depuis les Mourels



> Paysage composé entre vignes et bosquets mélangeant chênes et pins, les mazets et les fermes tels des fabriques dans les combes jardinées



> Large vallée de la Cesse derrière le village d'Aigues-Vives, un regain de plaine après avoir traversé le paysage chahuté des Serres et des Mourels



> Vue d'Aigues-Vives depuis le Sud

Aigues-Vives : village dynamique, mais peu lisible

Aigues-vives constitue le passage obligé pour qui vient de l'Est. La route départementale traversant le village est l'une des plus circulantes. J.-M. Amelin déclarait en 1823 : *«Aigues-Vives est sur la route de Narbonne à Saint-Pons, route assez fréquentée. (...) Nous trouvons à Aigues-Vives des auberges ; on peut s'y arrêter pour faire quelques excursions assez intéressantes dans les environs sous le rapport pittoresque et de botanique. Les bords de la Cesse sont charmants et prêtent à la méditation.»*

Aujourd'hui, selon la mairie, la route départementale voit

passer 2000 véhicules/jour et «c'est aussi la route des plages pour les habitants du Tarn». Mais Aigues-Vives, c'est surtout la principale porte d'entrée vers le territoire d'étude.

En venant du Sud, c'est après avoir dépassé le pech de la Bade que l'on découvre les premières maisons du village sur un fond de garrigue avec les Avant-Monts en arrière-plan. Le village est installé sur un replat orienté au Sud qui surplombe d'une trentaine de mètres la vallée de la Cesse dont la présence n'est jamais perceptible. Curieusement, le village ignore la Cesse dont le lit trop souvent à sec lui est d'une faible utilité alors que l'eau est partout dans le village où toutes les maisons étaient dotées d'un puit.

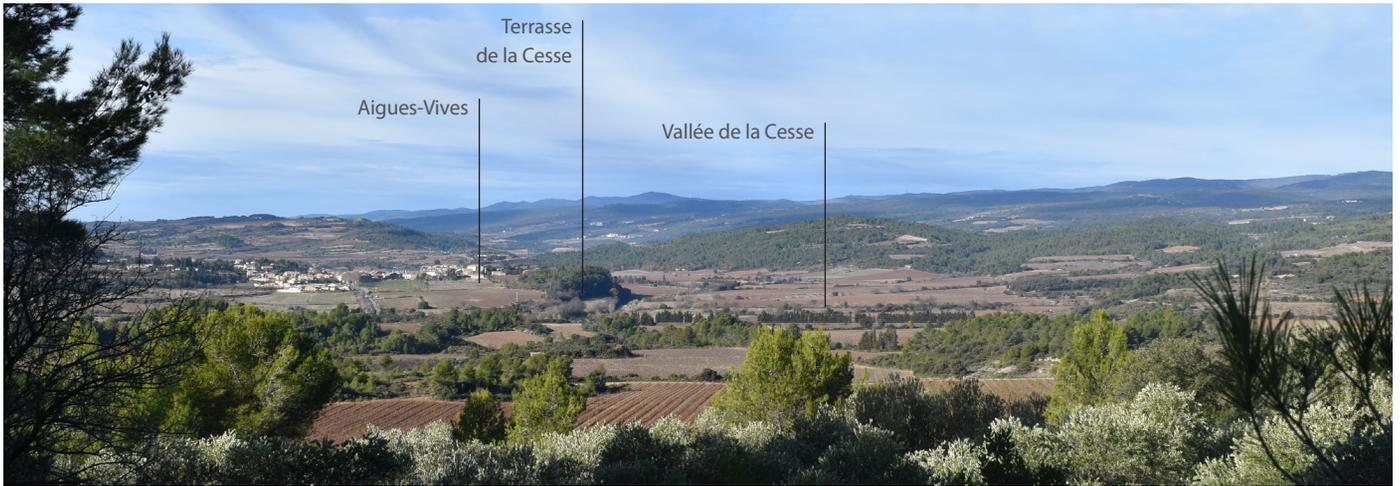
Le bourg médiéval, de forme approximativement quadrangulaire et d'une superficie d'un demi-hectare, s'est constitué, sans doute vers les XIIIe-XIVe siècles contre le château féodal qui en occupe la partie haute. Sur le cadastre de 1811, on distingue une cinquantaine d'habitations, une chapelle au centre et des murs de ville encore protégés au Sud-Ouest par un fossé sur environ 70m. Au cours du dernier demi-siècle, ce cœur historique a été «aéré» par les démolitions d'une dizaine de maisons qui ont laissé beaucoup de murs aveugles et une impression de désolation.

Pendant le XIXe siècle et jusqu'aux années 50, le village se développe au Nord et surtout vers le Sud, le long des nouvelles routes d'Agel et de Saint-Pons de Thomières et autour de la Place de la mairie. Mais l'urbanisation reste concentrée, en ordre continu. En 1950, la tache urbaine occupe 4,5 ha.

Depuis les années 1950, la ville s'est développée au Sud-Est et surtout vers l'Ouest, de part et d'autre de la route de Saint-Pons, presque exclusivement avec des lotissements composés de parcelles de 500 à 700m². Avec un chiffre de population presque inchangé de près de 500 habitants,



> La route de Saint-Pons à Aigues-Vives : la traversée routière a, au cours des dernières décennies, transformé les espaces publics au cœur du village (source : delcampe.net)



> Vue des Causses depuis les hauteurs au Nord d'Agel, le village d'Aigues-Vives tourne le dos à la Cesse

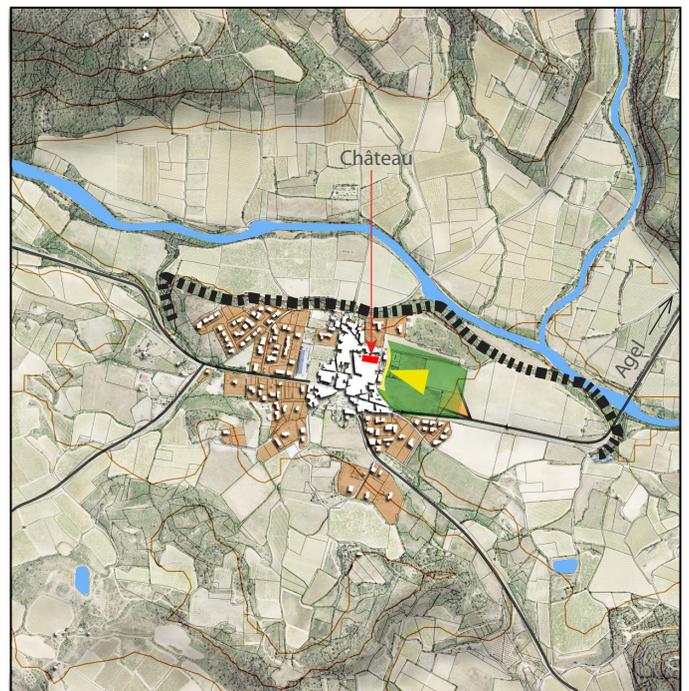
le périmètre urbain a été multiplié par plus de 5, avec une superficie d'environ 25 ha.

Actuellement l'urbanisation se poursuit de façon non organisée sur des parcelles libres en partie sud de la commune. La municipalité se trouve confrontée à une grande difficulté : la demande persistante de grandes parcelles, alors que la surface potentiellement urbanisable est très limitée.

Aigues-Vives est un village où il est difficile d'identifier une silhouette villageoise. Même depuis la vallée de la Cesse, la silhouette se dissimule totalement derrière le boisement du petit coteau abrupt. Le front bâti ancien n'est désormais visible que depuis la route peu empruntée d'Agel. Le dernier champ en lisière de village revêt donc une importance capitale pour sauver la dernière portion visible du vieux village.

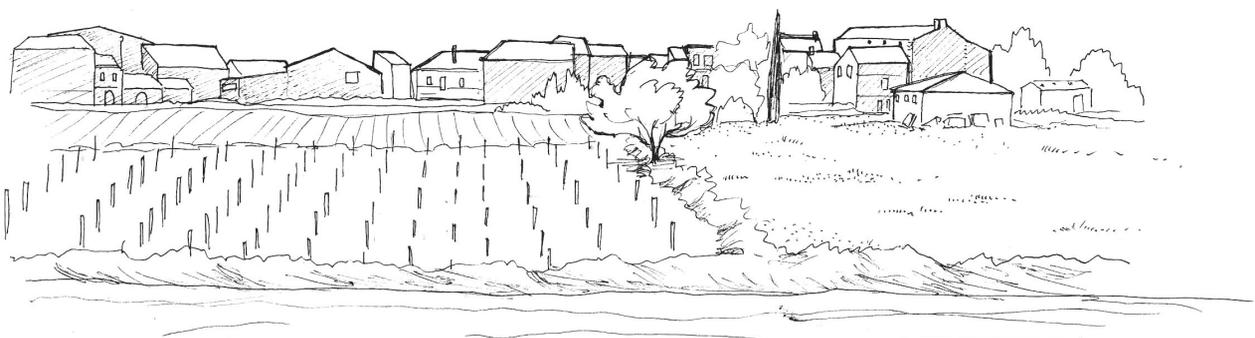
En termes d'image, les principaux enjeux pour la commune sont de préserver ou d'améliorer les franges urbaines, notamment à l'Est (la Condamine), de soigner les entrées de ville et de valoriser le centre ancien.

AIGUES-VIVES



LÉGENDE :

- Cours d'eau
- Extension urbaine
- Bâtiments émergeant de la silhouette du village
- Champs permettant d'apprécier la silhouette du village
- Relief marquant dans le paysage
- Silhouette emblématique du village perceptible
- Point de vue majeur sur le village



> Silhouette d'Aigues-Vives vue depuis l'Est du Village, en venant d'Agel

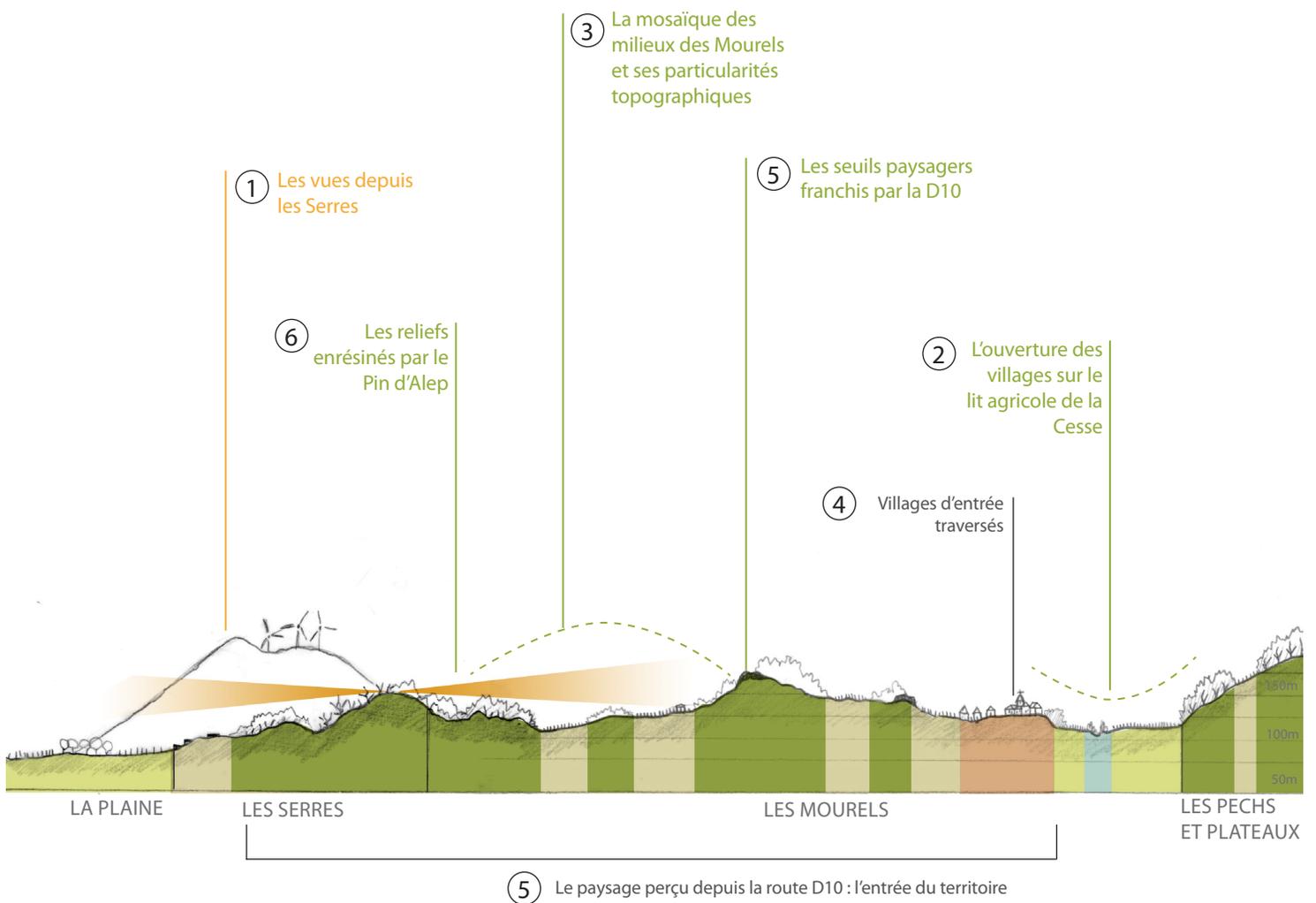
LES SERRES ET MOURELS

CONSTATS

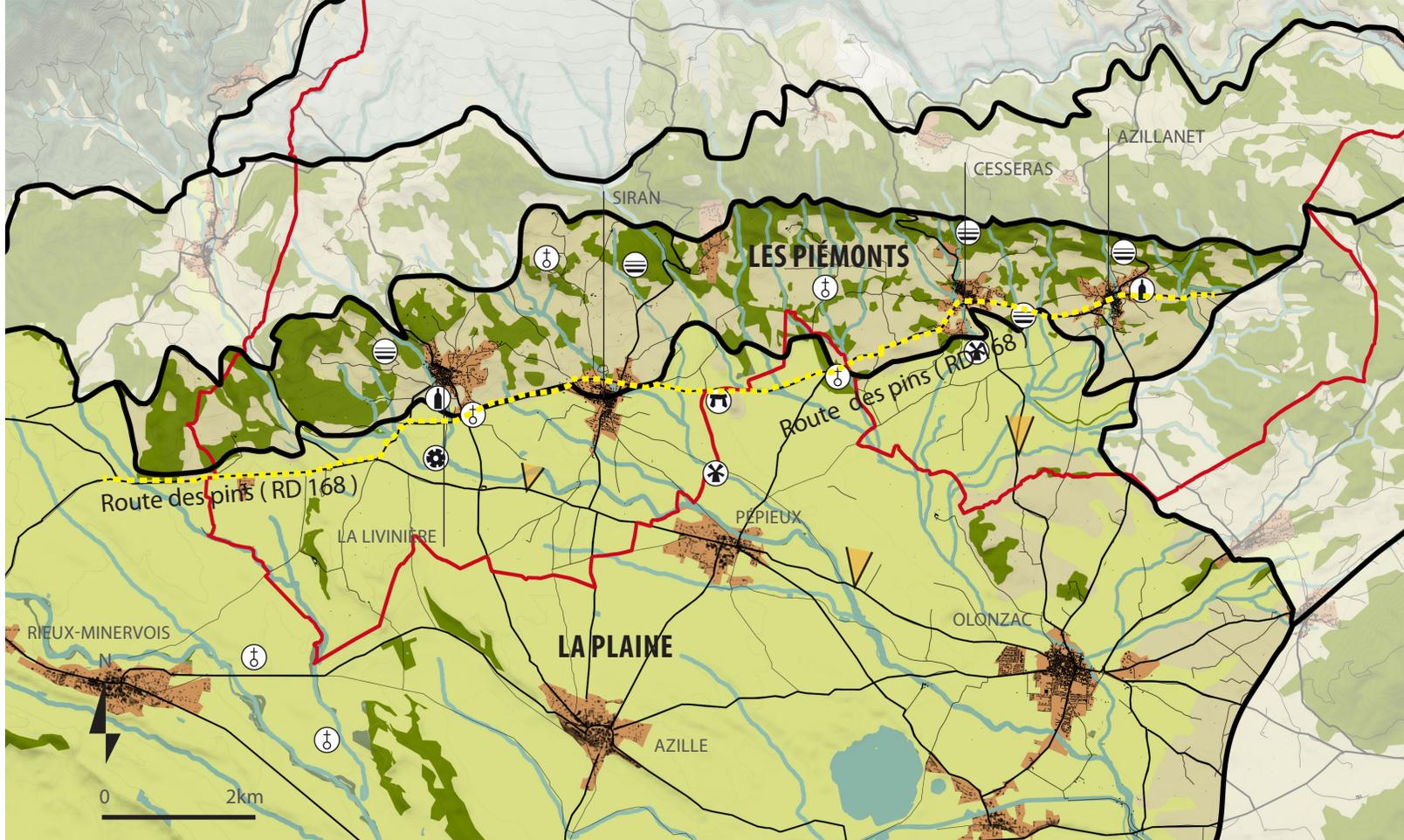
ENJEUX

- ① **Une partie des points de vue (sur les Causses, la Plaine et la Montagne) depuis les serres sont masqués par de jeunes boisements.** → Les vues sur les Causses et la Plaine sont à valoriser depuis les sommets des Serres et les boisements
- ② **Le large lit agricole de la Cesse apporte une respiration importante aux paysages et contient les extensions pavillonnaires.** → Le lit de la Cesse, ouvert grâce à l'agriculture, est à révéler et à préserver, de La Caunette jusqu'au Boulidou (diversification agricole, interaction avec les villages, berges urbaines et résurgences remarquables...)
- ③ **Les combes jardinées des Mourels dessinent un paysage subtil et riche grâce à la viticulture et à son histoire.** → La mosaïque d'ambiances des Mourels (entre combes jardinées et boisements sur les grès) est à préserver, ainsi que les particularités topographiques (arbres champêtres, masets, murets, clapas, capitelles...) qui y sont associées
- ④ **Les villages des Serres et Mourels comprennent un patrimoine architectural remarquable, mais souffrent d'un trafic important et d'une urbanisation impactant leur caractère aggloméré.** → Le patrimoine architectural et urbain des villages est à préserver et à valoriser Les réflexions sur la gestion des futures extensions urbaines sont à poursuivre ou à engager (densité, emplacements, normes architecturales...)

La place de l'automobile (stationnements, routes traversantes...) est à réévaluer au sein des villages et des espaces publics
- ⑤ **Les séquences paysagères que traverse la D10, constituent l'une des portes d'entrée du territoire, mais apparaissent aujourd'hui négligées au regard de leurs potentialités.** → Le paysage perçu depuis la D10 est à valoriser, parfois à requalifier comme porte d'entrée du territoire (Entrées de ville, points de vue, accotements, pollution publicitaire...)
- ⑥ **Les terrains accidentés des Serres et les Mourels ont subi un enrésinement important qui a profondément modifié les paysages.** → Les espaces forestiers sont à gérer en considérant le caractère de « fond de scène » qu'ils créent pour les villages des Serres, ainsi qu'au regard du risque incendie



COUPE TYPE DES SERRES ET MOURELS



3.2 PLAINE ET PIÉMONT : quand la vaste plaine audoise rencontre au Nord les premiers reliefs du Minervois

3.2.1 LA PLAINE

Un grand parcellaire viticole marque la plaine, où coule paisiblement l'Aude.

Le paysage facilite grandement les déplacements. Si l'on regarde au-delà du périmètre immédiat, une importante série d'infrastructures de transport et de logistique (routes, Canal du Midi, autoroutes, réseaux haute tension, «zones» artisanales) marquent le paysage de la vaste plaine viticole audoise.

Des buttes-témoins seules apportent des ponctuations bienvenues dans l'horizontalité de la plaine. Ces reliefs ponctuels, souvent boisés, accueillent bien souvent un moulin ruiné ou les vestiges d'une chapelle.

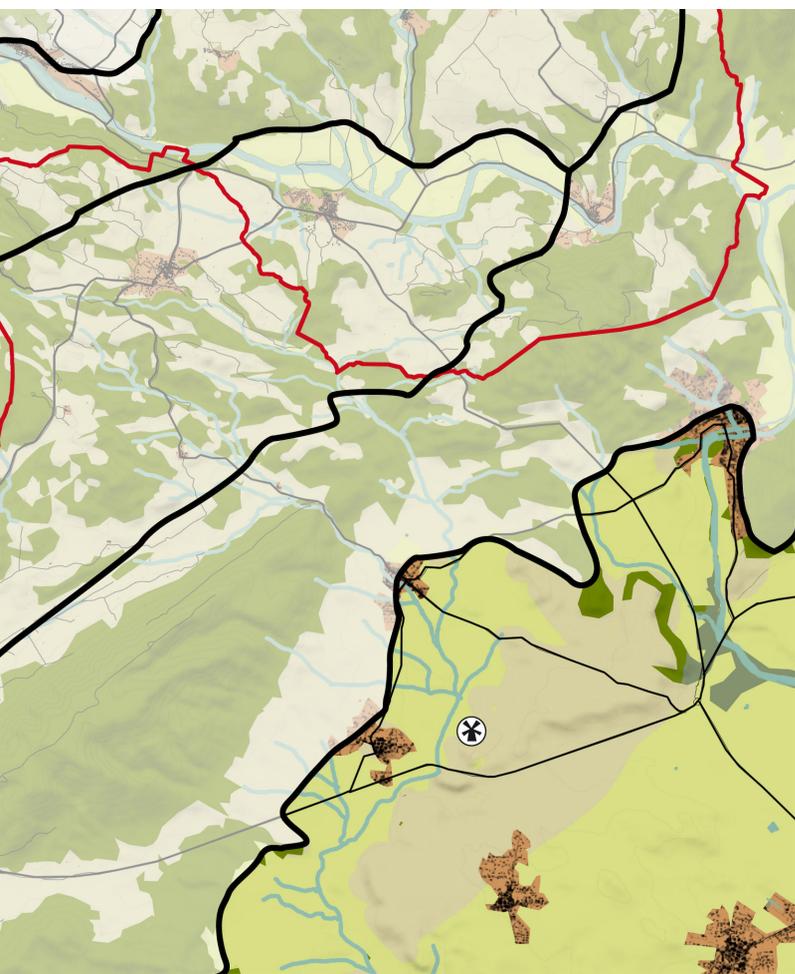
Aux environs d'Olonzac, Homps ou Pépieux, les vues vers le Nord embrassent largement les paysages du Minervois qui apparaissent à la manière d'une imposante série de gradins, culminant avec la cime sombre et arrondie des Avant-Monts de la Montagne Noire.

3.2.2 LES PIÉMONTS

« Ici, ce n'est pas la plaine ! »

Ce paysage de plaine se métamorphose subitement à l'approche du piémont, au niveau d'une ligne d'interface Est-Ouest, où se positionne une série de gros bourgs (Azillanet, Cessero, Siran et La Livinière). De multiples inflexions du relief, qui procurent une rugosité et une richesse en contraste avec la plaine, marquent le paysage. Les piémonts, bien qu'ayant un substrat géologique semblable aux mourels, forment un terroir très différent : un coteau, plein Sud, apparaît au pied d'une série de pechs boisés.

Les habitants sont bien conscients de la qualité propre des paysages de piémonts, bien que moins emblématiques que les paysages pittoresques des causses, et les opposent souvent à la plaine : *« ici il y a du relief, ce n'est pas la plaine plate, où il n'a que des villages-rue et du pavillonnaire... »*. Cette condescendance partagée à l'égard de la plaine, historiquement offerte à tous les projets d'envergure, constitue un sentiment compréhensible au regard des paysages riches des piémonts qui vont être explorés.



Communes concernées :
La Livinière, Siran, Cesseras, Azillanet

COMPOSANTES DU PAYSAGE :

- Terre cultivée sur alluvions, dominante de vignes
- Terre cultivée sur limons et marnes, dominante de vignes
- Boisement tendant vers l'enrésinement
- Cours d'eau et ripisylve
- Ville, village et hameau
- ⌘ Dolmen
- ≡ Secteur à murets de pierres sèches
- ⊕ Chapelle isolée
- ✳ Moulin à vent
- ⚙ Moulin à eau
- 🍷 Cave coopérative
- ◀ Point de vue
- D168 : Route-paysage entre plaine et piémont
- Périmètre du territoire d'étude



> Étagement de piémonts, des pechs, des causses puis des reliefs des Avant-Monts perçus depuis la Plaine sur la route de Pépieux



> Paysage typique des piémonts

La route des pins : route-paysage des piémonts

L'interface entre plaine et piémont accueille une route qui relie les différents villages. D'un grand intérêt paysager, elle s'appuie sur le tracé de l'ancien chemin antique reliant Béziers à Carcassonne (le chemin de l'Estrade). Un alignement de majestueux Pins d'Alep accentue la personnalité de cette route, en la différenciant des routes de la plaine bordées de platanes. Ces Pins d'Alep confèrent un cachet tout à fait original à cette route qui relie les différents bourgs à la manière élégante d'un collier de perles. Cet alignement, hérité très probablement des embellissements de la fin de XIXe siècle, est aujourd'hui discontinu et vieillissant.

Le Pin d'Alep est extrêmement pictural quand il arrive à maturité, dans des lieux où il n'a pas souffert de la compétition pour la lumière et l'eau. Il ne ressemble alors que très peu aux peuplements spontanés denses et maigres qui envahissent les Pechs. Son écorce qui devient blanche et lisse et son port tortueux lui confèrent une superbe allure : l'image d'Épinal du midi méditerranéen.

Par la suite, l'existence de deux statuts/types de Pin d'Alep sera développée : ceux plantés pour leur caractère ornemental et ceux qui poussent spontanément sur les terrains abandonnés. Ces derniers forment dans ces conditions des peuplements denses extrêmement propices aux incendies.

Des sites historiques et domaines arborés qui ponctuent et qualifient les paysages

Un patrimoine religieux jalonne la campagne des piémonts (ND du Spasme, N-D de Centeilles [MH], chapelle St-Germain [MH]...) constituant ainsi des sites singuliers de grande beauté, auxquels les domaines «pinardier» et «mas remaniés» s'ajoutent. Tous ces sites prennent souvent un aspect de parcs ornementaux grâce à la présence de vieux Pins d'Alep qui les accompagnent, forment de beaux repoussoirs (premiers plans sombres chez les peintres paysagistes) dans le paysage et ménagent ainsi des effets de profondeur.

Pinus halepensis

Le Pin d'Alep, Pin blanc, ou encore Pin de Jérusalem est une essence opportuniste et pionnière. On le perçoit souvent comme une espèce envahissante, mais peu comme une espèce ornementale. Pourtant, lorsqu'il atteint sa maturité, sa silhouette est remarquable.

Il accompagne les chapelles et les domaines des piémonts ainsi que la route D168 qui relie les quatre villages frères.



> Route D168 et ses grand Pins d'Alep



> Pinède de Notre-Dame du Spasme



> Superbe chapelle Saint-Germain isolée dans son écrin de pins



> Un moulin ruiné émerge dans la plaine

La vigne, gardienne des espaces ouverts

Mais tous ces points focaux et toutes ces ponctuations perdraient leur sens si la viticulture n'occupait pas aussi largement les surfaces, garantissant ainsi ouvertures et points de vue.

Ces paysages ne peuvent être compris en faisant abstraction de cette activité essentielle. Les piémonts correspondent au terroir d'appellation La Livinière, qui est un label supérieur à l'AOC Minervois. Le puissant dynamisme économique de cette culture, suivant un modèle capitalistique, subit une concentration progressive du nombre d'exploitants. Même si l'installation demeure compliquée, les stratégies de production recherchent la qualité en se différenciant une fois de plus de la plaine. Leur diversification (crus/bio/monocépages...) constitue une aubaine pour les paysages, dans la mesure où le paysage devient une production connexe essentielle pour la promotion du terroir.

Pays de « cocagne » que l'on savoure à pied

Cette entité détient un formidable patrimoine de murettes et d'arbres champêtres, donnant tout son sens

à l'expression d'édification du terroir. Ici s'illustre par endroits la vision d'un véritable pays de cocagne : des vignes en terrasse sur de petites parcelles, des murets, des capitelles, des puits qui les ponctuent, de quelques olivettes et amandiers épars. Les sentiers culturels développés depuis quelques années par l'ensemble des communes constituent le meilleur moyen d'apprécier ces paysages d'une grande délicatesse.

Une formidable panoplie de murettes de toutes formes qui sculpte les paysages

La panoplie extraordinaire de murettes en pierre sèche est sans doute le trait le plus marquant de ces paysages de piémonts. Ces murs expriment clairement la valeur que pouvait avoir la moindre parcelle de terre, dont on pouvait rectifier l'assiette pour la mettre en culture. Ils atteignent par endroits des dimensions impressionnantes. Leur entretien quotidien n'étant plus assuré, un grand nombre de ces murs est en péril imminent. Prenant à chaque pluie un peu plus de ventre, ils menacent de tomber et de disparaître lentement.



> Les murets de pierre sèche appareillés de manières diverses sont très nombreux sur le territoire, surtout dans les piémonts. La roche utilisée très locale (« du champ d'à côté ») : grès pour les piémonts, calcaire pour les causses, schistes pour les Avant-Monts

Les arbres champêtres, un patrimoine vivant qui qualifie grandement les paysages cultivés

Les arbres champêtres, arbres épars, haies, alignements, sont encore très fréquents dans les paysages de piémont. Ils sont les reliques de ces anciennes pratiques de polyculture ayant participé à un long processus de construction des paysages ruraux.

Jusqu'au XIXe siècle, les vignes et les oliveraies accueillent, entre leurs rangs, une grande variété d'arbres fruitiers, mais aussi des céréales et quelquefois même des légumes. Dans la petite et moyenne propriété parcellaire ou familiale, on rencontre aujourd'hui encore des vignes et des oliveraies qui abritent, en leur sein ou sur leurs marges, des herbes et des fruits, objets de cueillette que les anciens reconnaissent comme traditionnelle. «*Dans les vignes avant il y avait de tout, on y avait de petits pêchers, des cerisiers, des amandiers, des pruniers, des abricotiers, des figuiers, de tout...!*»; ces éléments structuraient et dessinaient des paysages agraires par leur diversité, mais aussi par leur architecture et leur organisation spatiale.

Leurs usages perdus, on n'y prête plus attention. Ils dépérissent sans être remplacés ou sont quelquefois même arrachés.

La raréfaction de ces arbres isolés, des haies arborées, des cultures mariées, des allées... conduisent à une simplification des paysages, voire à leur banalisation.

La valeur de ces structures végétales pour notre société contemporaine n'est pas qu'esthétique ou historique, elle est aussi technique, économique, sociale et écologique. Il est essentiel de s'intéresser aux services écosystémiques que les arbres hors forêts pourraient procurer pour façonner des paysages harmonieux et apporter du bien-être aux populations et aux cultures. Ils ont des effets importants sur la préservation de l'environnement : l'économie de l'eau, la régulation du régime des pluies, la conservation des sols, la régulation du climat et du vent et surtout le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ils participent à la préservation de toute une faune qui y trouve refuge ou s'en nourrit, et dans le même temps ils partagent généreusement leurs productions, leurs fruits, leurs bois, leur énergie...

Quelques arbres champêtres



Le Figueur est sans conteste un des arbres les plus symboliques du bassin méditerranéen. Robuste, il est présent sur tout le territoire



L'Amandier est le premier arbre fruitier à fleurir en fin d'hiver. C'est un arbre que l'on rencontre surtout sur les Piémonts, les plateaux et les Causses.



Le Cormier est une espèce d'origine méditerranéenne qui donne des petits fruits en forme de poire. Il est surtout au Sud



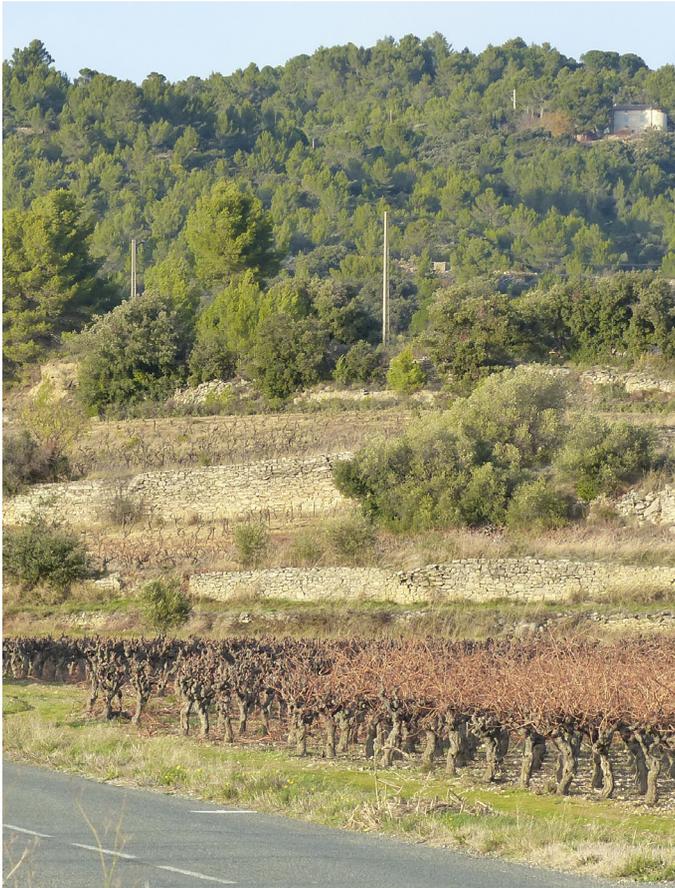
L'Olivier est l'arbre civilisateur par excellence du pourtour méditerranéen. On le retrouve de plus en plus souvent en ornement. Il est absent sous forme de culture au-delà de 300m d'altitude.



Le Jujubier : son aire d'implantation correspond à celle de l'olivier dans le bassin méditerranéen



Le Chêne vert est l'arbre des garrigues. On le rencontre de manière isolée en bordure de parcelle agricole. Celui de la Croix d'Abdon a atteint une taille exceptionnelle



> Succession de terrasses près de Cesseras



> Atelier « Agriculture et Paysage » où les participants abordent notamment les questions sur le petit patrimoine agricole et les préoccupations écologiques et climatiques



> Capitelle restaurée de La Livinière

Un patrimoine difficilement conciliable à l'activité viticole ?

Ce patrimoine constitue un enjeu important qui dépend en grande partie des pratiques agricoles et de leur itinéraire. Ce modeste parcellaire a durement souffert de la mécanisation qui a souvent fait disparaître toutes les particularités topographiques : la vigne en gobelets (non palissée), les arbres au sein des parcelles, les puits et les clapas, les hauts piquets...

« Des parcelles trop petites ça coûterait trop cher à défricher et pas possible de les mécaniser », « Une parcelle de 8 hectares c'est le top ! ». Vigneron de La Livinière

Un grand nombre de ces parcelles ne font pas l'objet de remembrement. Les plus petites et les moins praticables sont abandonnées et conquises par le Pin d'Alep. Ces jeunes peuplements de pins apparaissent morcelés et ne présentent pas en l'état de grands risques incendies (discontinuité assurée par la viticulture).

Pour beaucoup d'exploitants, la gestion et l'entretien courant de ce patrimoine demeurent complexes au regard de leur itinéraire culturel actuel et de la réalité économique : « à l'époque, il fallait cinq hectares de vigne pour faire vivre un ramounèt à l'année, qui pouvait entretenir vignes, murettes et capitelles... » et « Les arbres ils nous gênent et les clapas, ça fragmente les parcelles : c'est dur à exploiter pour ce que ça rentre ! ».

Du plaisir de la petite agriculture à la vitrine explicite d'un produit

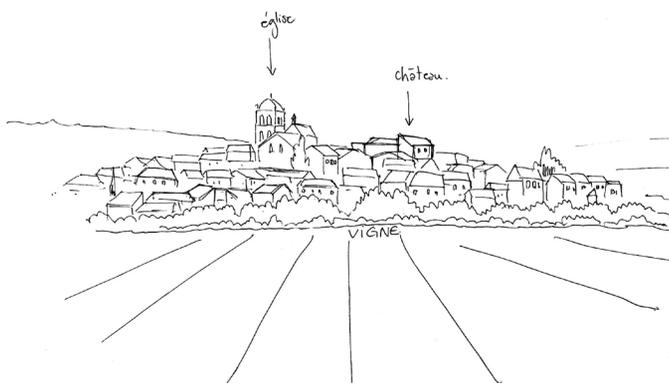
Certains vigneronns conservent et entretiennent les particularités topographiques de leurs parcelles. En regard d'une image promotionnelle, elles constituent l'expression d'une philosophie où le paysage est au cœur du discours : « moi je vendange tout à la main, c'est magique les toutes petites parcelles dans la garrigue » « Je fais goûter à mes visiteurs les figes qui sont au bord de ma vigne ». Vigneron de Saint-Jean-de-Minervois

Avec les particularités topographiques (murs, arbres isolés, fossés...) et l'ossature de ces paysages de piémonts, les gens se sentent très attachés à ces éléments qui apportent toute la richesse des motifs paysagers.

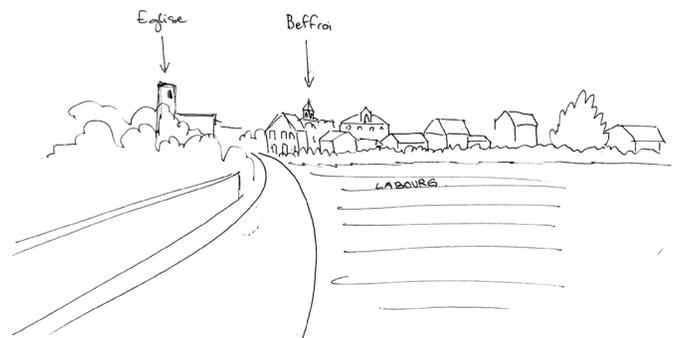
Les viticulteurs sont par ailleurs demandeurs de recommandations concernant l'entretien des murs ou la plantation de nouvelles essences. En effet, ces belles parcelles forment la vitrine explicite de leurs pratiques et sont un support essentiel de la qualité des paysages (la « carte postale » pour vendre l'image du territoire) : « le paysage est une vitrine pour l'image de nos produits. Quand on fait visiter nos sites, on parle du paysage, des points de vue (Pyrénées/Causse), du bâti agricole des anciens... »



> Vue de La Livinière depuis la Plaine



> Silhouette de La Livinière

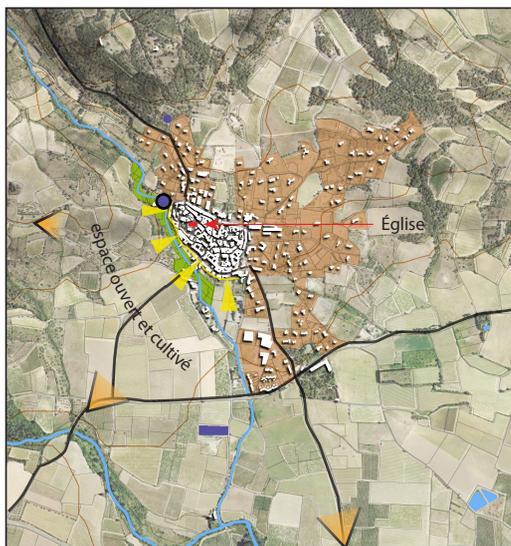


> Silhouette de Siran

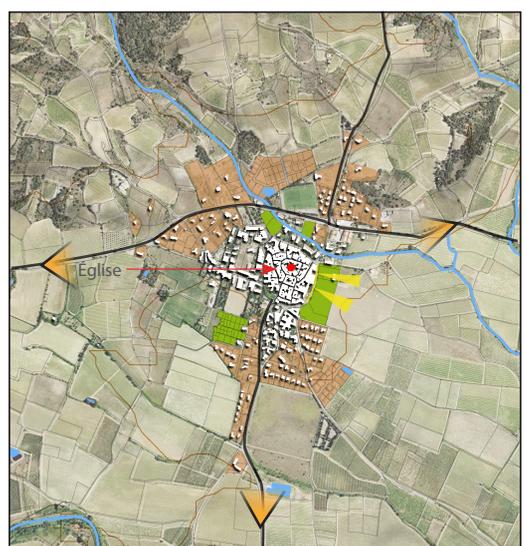
LÉGENDE :

- Cours d'eau
- Lisière jardinée
- Extension urbaine
- Lieu lié à l'eau
- Bâtiment émergeant de la silhouette du village
- Silhouette emblématique du village perceptible
- Silhouette emblématique du village peu visible
- Point de vue majeur sur le village

LA LIVINIÈRE



SIRAN



Des bourgs « frères » à l'interface entre plaine et piémont

Les villages de l'entité paysagère Plaine et Piémonts se sont tous installés sur des replats en limite des terres fertiles, le plus souvent en lisière d'un cours d'eau intermittent. La proximité de l'aquifère assure, à l'aide de pouzarenques et de norias, la ressource en eau et la production des jardins potagers.

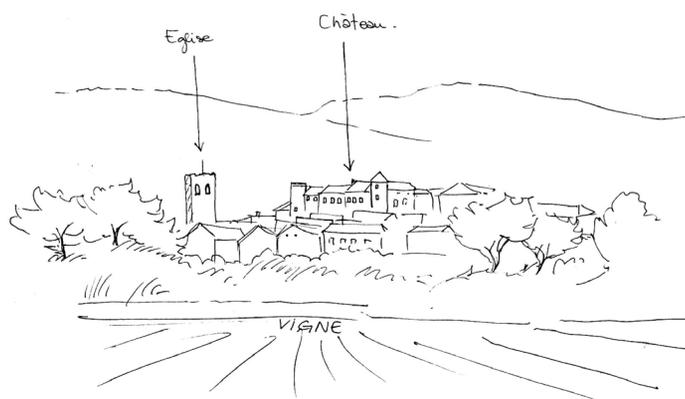
Ces quatre villages (d'Est en Ouest : Azillanet, Cesseras, Siran et La Livinière) se succèdent le long de la petite route du piémont, sur une très courte distance puisque seulement 9 km séparent les plus éloignés.

Dans le sens Sud-Nord, la position des chefs-lieux de commune assurait la complémentarité des modes d'exploitation des deux parties de leur territoire. Dans l'ensemble, 30 % des superficies sont en plaine alluviale (terres labourables) et 70 % sont sur le relief gréseux ou calcaire (garrigues, herbages et boisements).

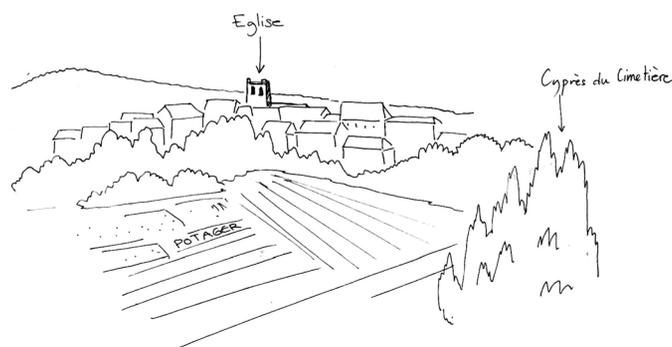
Ces villages frères se répondent l'un l'autre « entre clochers ».

Situés sur de petits promontoires sur la plaine, et à proximité des petits cours d'eaux qui descendent des puèchs, ces villages sont visibles de plusieurs lieues à la ronde. Ils s'imposent comme des marqueurs du territoire par leur masse bâtie compacte et se singularisent par leurs émergences : églises, tours et châteaux.

Ces édifices repères focalisent l'œil et la mémoire. Ils sont les survivants d'une histoire commune, qui raconte l'établissement au XIe siècle, des cercles de trente pas dessinés autour d'une chapelle, derrière lesquels nul ne pouvait être pourchassé. Ces « cercles de la paix » édictés par les conciles de Toulouges en 1027 et 1065 ont constitué, en Languedoc et Roussillon, un puissant courant de sédentarisation qui a généré l'essentiel de l'armature urbaine de la région.

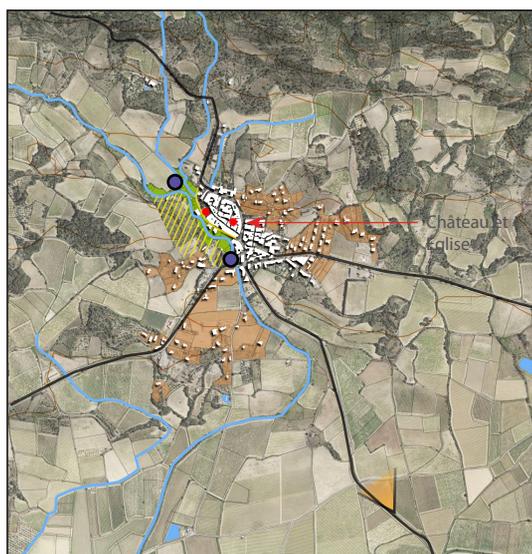


> Silhouette de Cesseras

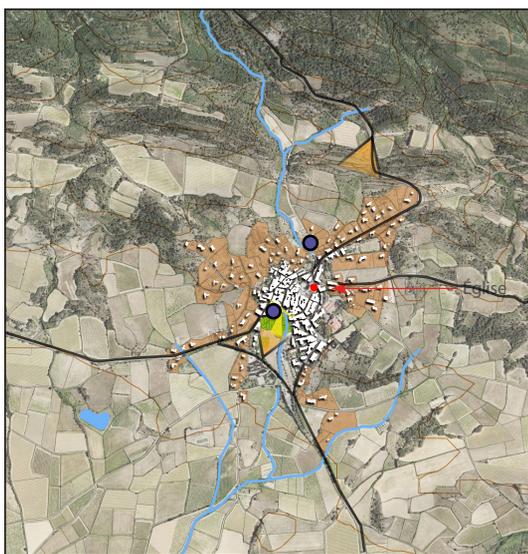


> Silhouette d'Azillanet

CESSERAS



AZILLANET



CARTES DES BOURGS DU PIÉMONT :

Les bourgs frères s'organisent autour des mêmes éléments, hormis Siran qui est un peu plus dans la plaine et qui a suivi une dynamique un peu différente, les trois autres bourgs du Piémont suivent le même schéma.



> Les pavillons aux alentours de Cesseras

Dans chacun des quatre villages, ces structures bâties annulaires d'environ 70 m de diamètre sont partout repérables. Elles furent généralement sous pouvoir seigneurial, les églises paroissiales s'établissant en périphérie. Par la suite, la croissance urbaine des XIII^e et XIV^e siècles a englobé les églises et produit les périmètres médiévaux très resserrés lisibles dans les cadastres « napoléoniens ».

Au début du XIX^e siècle, les noyaux urbains des quatre villages occupent 15 hectares pour une population estimée à 2700 habitants, soit une densité de 180 h/ha. Pendant le XIX^e siècle, la prospérité générée par la monoculture de la vigne a considérablement impacté la physionomie des bourgs par deux facteurs. En interne, une large rénovation du bâti a beaucoup effacé les traces antérieures, et à l'extérieur, un imposant patrimoine vigneron (remises, caves et maisons) s'est édifié le long de voies nouvelles. Mais le caractère groupé de ces extensions urbaines a peu impacté la perception paysagère des villages.

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, les périmètres urbanisés des quatre villages occupent 55 hectares pour une population d'environ 3200 habitants, soit une densité de 58 hab/ha.

L'évolution urbaine du dernier demi-siècle s'est caractérisée par un fort déclin démographique jusque dans les années 1990. L'éclatement des périmètres bâtis, marqué par un double mouvement d'abandon des cœurs de village et de dispersion d'un nouvel habitat « pavillonnaire » très consommateur d'espace, a contribué à cette évolution.

Le bilan de la situation actuelle fait état d'une population totale d'environ 2100 habitants pour un périmètre urbanisé de 157 hectares soit une densité de 13 h/ha.

La situation évolue à partir des années 2000, avec le vote de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose de revoir les règles d'urbanisme avec l'objectif de réduire l'étalement urbain.

A Cesseras, la commune appuyée par le Département et le CAUE 34 s'est engagée en 2008 dans une démarche novatrice avec la création d'un petit quartier écologique de 50 maisons individuelles. Implanté sur 2,7 ha, à 300m à l'Est du village, le projet élaboré par une équipe d'architectes-paysagistes, proposait des groupements d'habitations établies sur des parcelles comprises entre 250 et 600m², soit une densité raisonnable de 18,5 maisons à l'hectare. Malgré ses qualités, ce projet a finalement été abandonné, faute d'acquéreurs.

Cet échec montre la difficulté, soulignée par plusieurs élus, de faire venir de nouveaux habitants si l'éloignement des grandes aires urbaines n'est pas compensé par la possibilité « d'avoir du terrain » dont ils fixent le seuil d'attractivité à des parcelle de 800m². Or de telles consommations d'espace ne sont maintenant plus compatibles avec les exigences imposées par la loi de resserrement urbain et de préservation des terres agricoles.

« Vous savez ici, tout le monde veut un petit bout de terrain devant sa porte »

Ces développements récents brouillent malheureusement la lisibilité des villages et confisquent une part de leur identité et de leur caractère échafaudé au fil des siècles. Certaines silhouettes ont fort heureusement peu bougé, comme le flanc Ouest de La Livinière que l'on aperçoit depuis le sentier thématique des fours à chaux. D'autres, brouillées par les développements récents, sont simplement abandonnées à la friche comme à Cesseras (2). La commune a pourtant donné un grand nombre de représentations (dessin de JM Amelin, toute une série de cartes postales anciennes dont certaines animées).

Les jardins vivriers encore présents sur les franges urbaines constituent un formidable patrimoine. Ils permettent aux habitants du vieux village d'avoir un petit morceau de terrain à proximité de chez eux. Ces potagers constituent une interface riche et mutuellement bénéfique entre ville et campagne.



> Le Tary d'Azillanet en aval du village. On y circule, on se rencontre, on y joue.

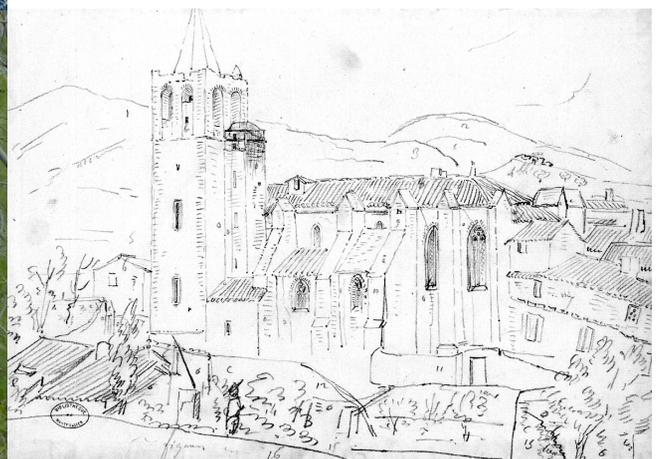


> Lisière jardinée d'Azillanet et ses murets de pierre sèche

(1) Vues de La Livinière, hormis le changement de culture la silhouette du village est toujours offerte à la campagne (source : delcampe.net)



> Les potagers de Cesseras au seuil du village



> La belle vue aujourd'hui confisquée de Cesseras n'avait pas échappée aux crayons d'Amelin.

(2) Vues de Cesseras au début du XX^e siècle (en dessus) et aujourd'hui (au-dessous) ce point de vue très prisé des photographes de l'époque n'est plus perceptible. (source : delcampe.net)

LA PLAINE ET LES PIÉMONTS

CONSTATS

- ① **Les piémonts forment un grand promontoire ouvert sur la plaine audoise.** →
- ② **Cette campagne est ponctuée de sites historiques d'un grand intérêt (Notre-Dame de Centeille, Saint-Germain de Cessero, Notre-Dame du Spasme, Dolmen des Fades).** →
- ③ **La mise en culture, au fil des siècles, a permis l'édification d'un terroir complexe d'une grande qualité grâce à son riche patrimoine bâti (murettes capitelles) et vivant (arbres champêtres) qui a souffert de la mécanisation et de la déprise agricole.** →
- ④ **La vitalité de la viticulture des piémonts permet de conserver les espaces ouverts et d'entretenir ce terroir.** →
- ⑤ **Les « bourgs frères », à l'interface entre plaine et piémont, apportent, par leur silhouette remarquable et leur morphologie un intérêt architectural et paysager de grande qualité qui est parfois brouillé par leurs développements contemporains.** →
- ⑥ **La route qui relie ces « bourgs frères » constitue l'interface entre paysages de plaine et de piémont. Le vieil alignement de Pins d'Alep lui procure une grande qualité cinétique.** →

ENJEUX

Les points de vue offerts sur et depuis les piémonts sont à valoriser.

Les sites historiques isolés (chapelles, domaines) sont à valoriser dans leur écrin jardiné et la lisibilité de leurs accès est à améliorer.

Le petit patrimoine agricole (capitelles, moulins dominant la plaine, murettes, clapas...) est à préserver et à entretenir

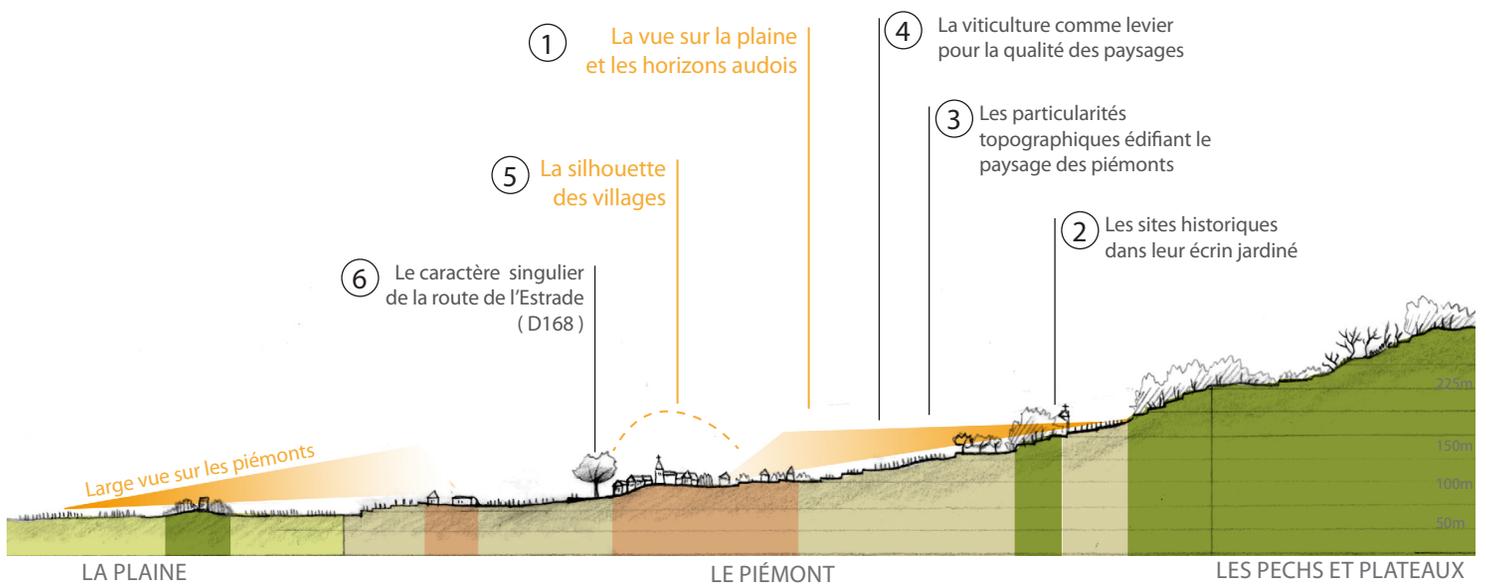
Le patrimoine végétal que constituent les arbres champêtres est à gérer et à reconstituer.

La viticulture des Piémonts est à préserver et à diversifier pour garantir des milieux ouverts et la qualité des paysages.

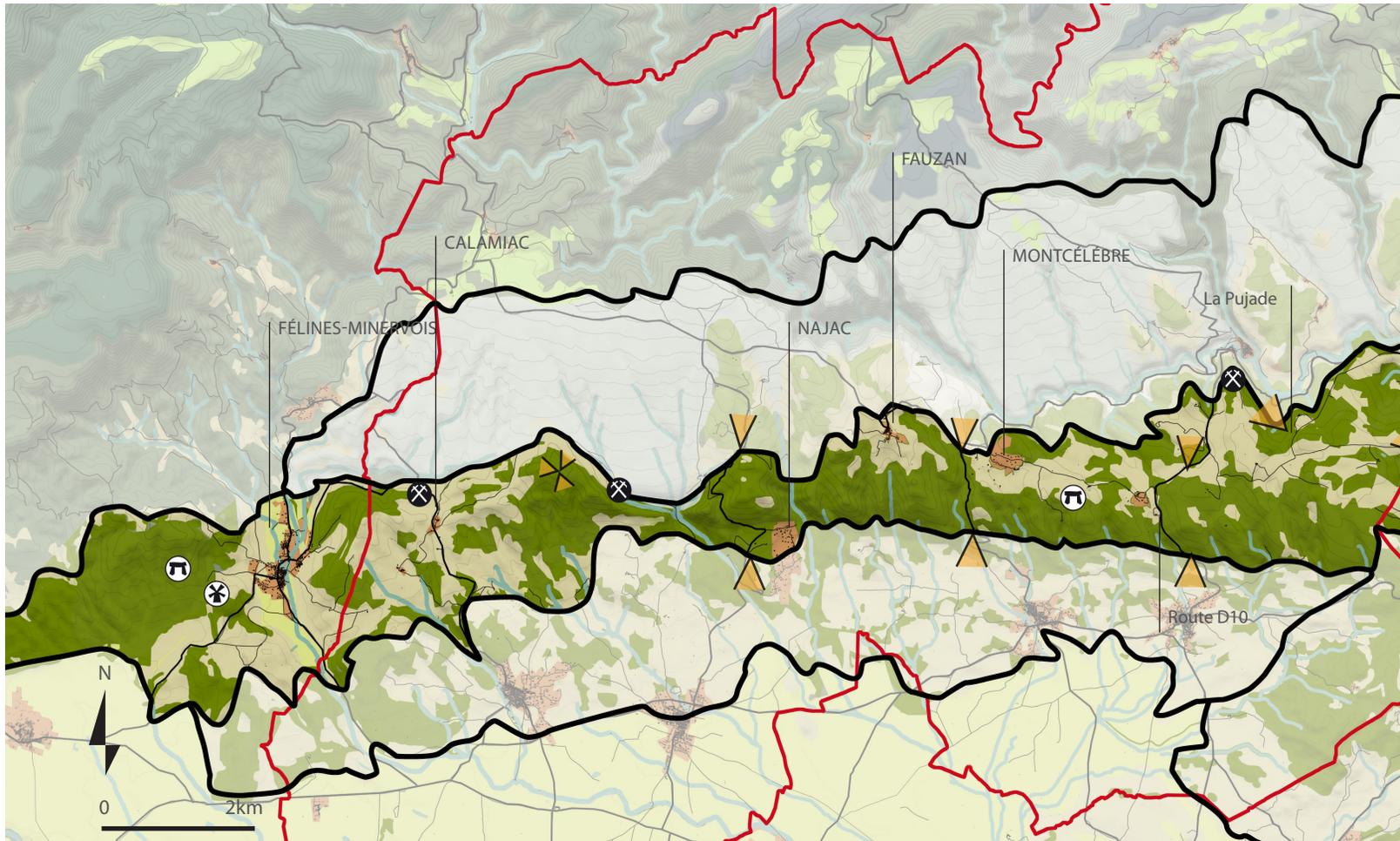
Le patrimoine urbain et architectural des villages est à sauvegarder et à préserver.

Les extensions urbaines sont à inscrire dans une réflexion globale de valorisation du village (silhouette découpée sur l'étagement des piémonts, valorisation des repères architecturaux, entrée de village, rapport au cours d'eau, aux espaces cultivés...) et une maîtrise de la densité urbaine.

Le caractère très singulier de la route de l'Estrade et l'alignement qui la borde (D168) est à affirmer, le seuil entre plaine et piémont à valoriser.



COUPE TYPE DES PIÉMONTS



3.3 Les Pechs et Plateaux

Point de basculement entre pays bas et Minervois «intérieur»

Cette entité transversale qui s'étire d'Est en Ouest d'une altitude allant de 200m à Cazelles à plus de 300m à Fauzan, dessine une série de pechs boisés et de plateaux viticoles entrecoupés d'étroites vallées. Cette entité forme le véritable point de basculement entre pays bas et Minervois intérieur des «Causse et Canyons». La multitude de vallons qui individualisent ces pechs marque autant de seuils paysagers essentiels. Depuis la série de routes Nord-Sud qui traversent cette entité (D56 de la Soleillade, D182 des Escounette, D10 de Fabègue, D10E2 de La Pujade), la vue s'ouvre alternativement sur la plaine et les Pyrénées ou sur les Causse et les Avant-Monts.

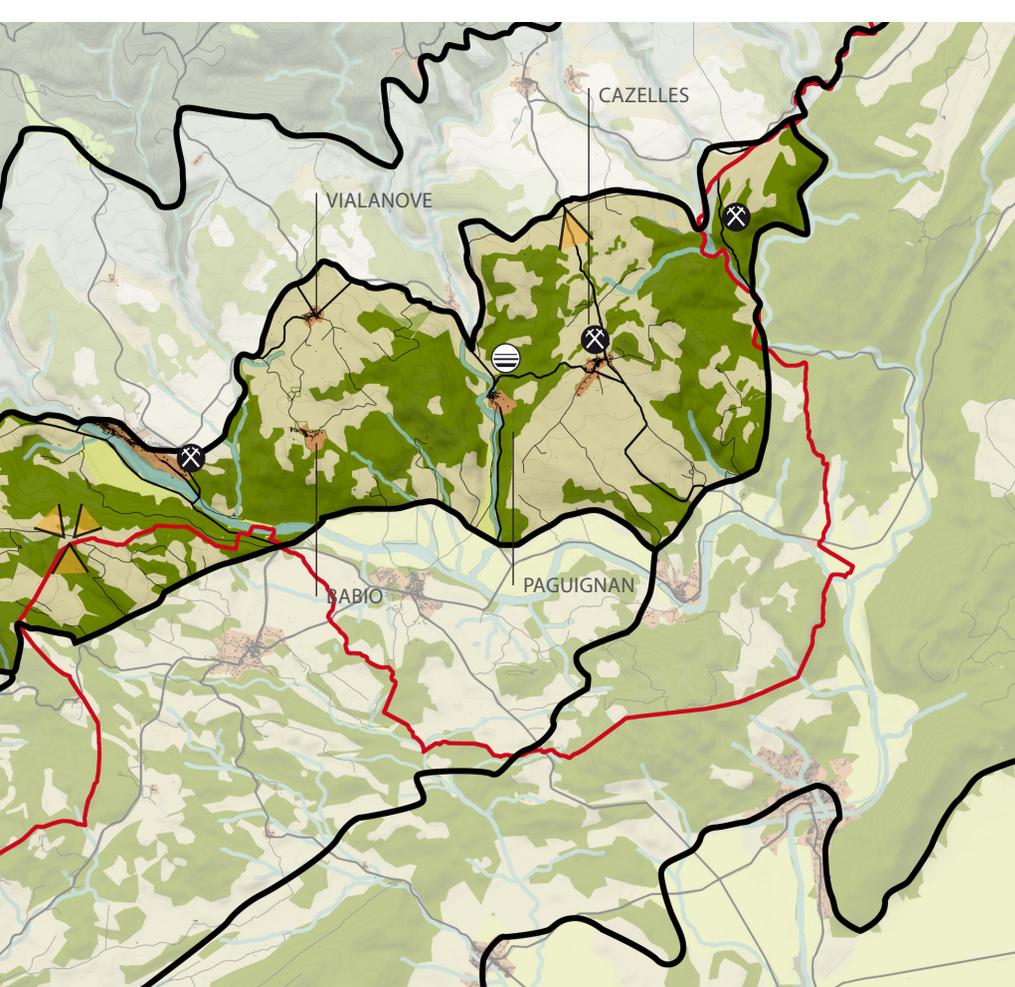
À la faveur d'élargissements ponctuels de cette entité apparaissent de petits plateaux viticoles où se positionnent le plus souvent des hameaux groupés comme ceux de Cazelles, Fauzan ou Babio et quelques mas et métairies.

Les hameaux ou fermes

Les fermes et les hameaux, de Fauzan, Vialanove, Babio et Cazelles, sont de véritables satellites des bourgs de plaine ou de vallée, ayant le plus souvent des cimetières, une église et anciennement une annexe municipale. La forme agglomérée et resserrée de ces hameaux nécessite une très grande précaution quant à la construction de nouveaux bâtiments. Il suffit souvent d'une seule construction exogène et de son arsenal de haies pour compromettre la beauté de ces ensembles resserrés et fouettés par le souffle quotidien du Cers.

Leurs terroirs d'altitude

La présence de ces hameaux denses et d'importantes métairies montre clairement la richesse de ces campagnes d'altitude. Le pigeonier de Babio, propriété d'un seigneur, fournit l'indice de la prospérité de ces terroirs où l'on répandait, il fut un temps, la colombine (fientes de pigeons) pour amender les cultures. Aujourd'hui ces plateaux constituent des terroirs viticoles originaux. L'altitude et les sols créent des conditions culturelles de grand intérêt du point de vue prophylactique selon les professionnels du monde agricole.

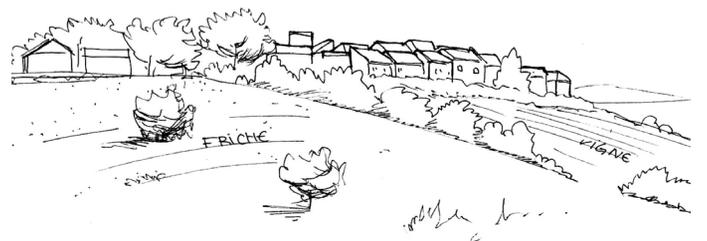
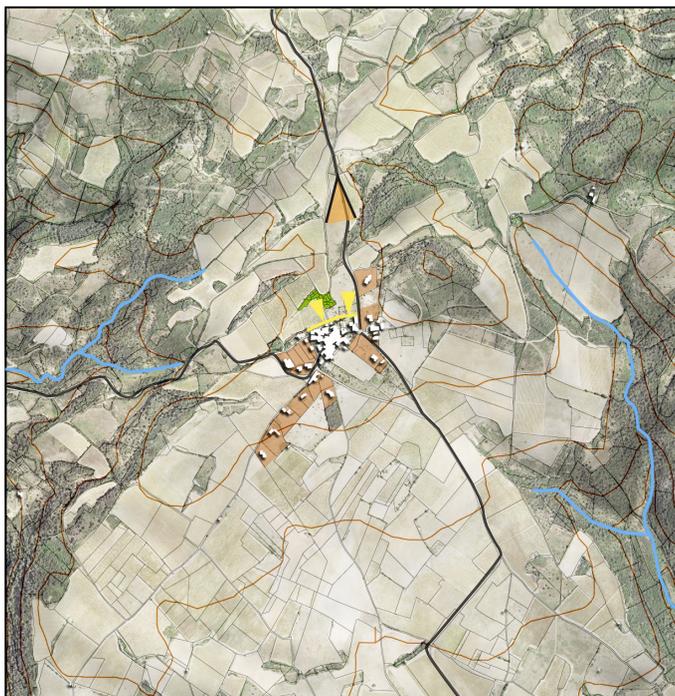


Communes concernées :
 La Livinière, Siran, Cesseras, Azillanet,
 Minerve, La Caunette, Aigues-Vives,
 Agel

COMPOSANTES DU PAYSAGE :

-  Terre cultivée sur alluvions et Colluvions, dominante de vignes
-  Terre cultivée sur limons et marnes, dominante de vignes
-  Boisement tendant vers l'enrésinement
-  Cours d'eau et ripisylve
-  Ville, village et hameau
-  Dolmen
-  Secteur à murets de pierres sèches
-  Moulin à vent
-  Ancienne Mine
-  Point de vue
-  Périimètre du territoire d'étude

CAZELLES



> Silhouette emblématique de Cazelles



> Vialanove au seuil des Pechs et des Causses

LÉGENDE :

-  Cours d'eau
-  Lisière jardinée
-  Extension urbaine
-  Silhouette emblématique du village perceptible
-  Point de vue majeur sur le village



> Les amandiers de Cazelles entre les rangs de vignes

Ces terroirs sont par ailleurs des plus pittoresques quand ils exploitent des couches de calcaire lacustre qui leur confère un caractère minéral reconnaissable aux imposants clapas, murs et capitelles. Le terroir le plus emblématique de cette minéralité est celui de Cazelles, où en plus des clapas de spectaculaires amandiers parsèment de petites parcelles pierreuses. De l'avis de certains vignerons : «*Cazelles, un terroir qui monte sacrement en notoriété et en plus, il est vraiment très beau avec tous ces amandiers*».

Compte tenu du dynamisme fulgurant du pin d'Alep sur les «*marnes où il vient si bien*», le dynamisme viticole sur ces terres, autrefois dominées par le labour, est d'une importance capitale pour la qualité des paysages et des vues. Des territoires entiers sont aujourd'hui sombres, forestiers et encaissés à cause de l'enrésinement alors qu'ils apparaissaient autrefois ouverts et lumineux.



> Les pechs cadrent des vallées encaissées dans lesquelles s'engouffrent les routes traversant le territoire



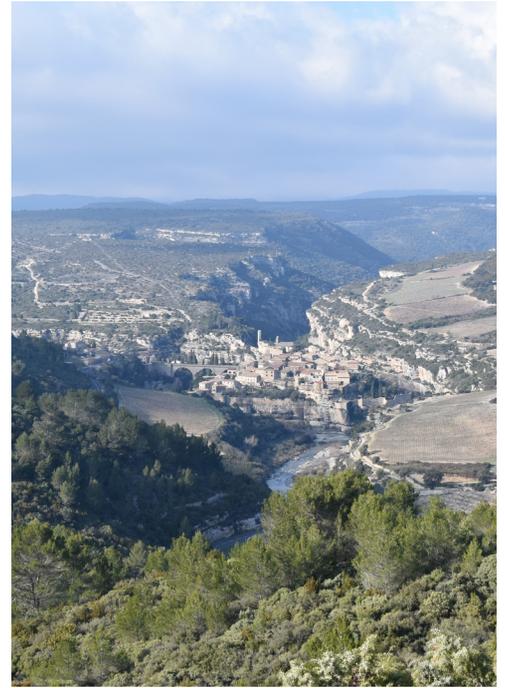
> Le pigeonnier de Babio lové dans un bosquet de Chêne vert. Au second plan, on aperçoit le hameau de Vialanove qui se détache sur les Avant-Monts.



> Paguignan sur un méandre de la Cessièrre, au pied des reliefs dominés par le Pin d'Alep



> Depuis les Pechs, la vue s'ouvre sur toute la plaine de l'Aude et jusqu'aux Corbières



> Vue de la Pujade sur Minerve, décrite par Amelin au XIXe siècle



> Panorama depuis la Croix d'Abdon sur l'ensemble des Causses de Minerve

Des vues majestueuses sur les grands paysages

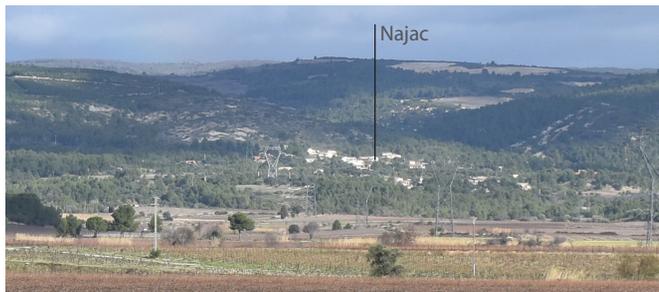
C'est en effet depuis cette entité que l'on trouve les vues les plus emblématiques de Minerve et des causses (La Pujade), mais également vers la plaine, les Corbières et les Pyrénées. J.-M. Amelin décrit très bien dans son voyage cette situation, à partir de laquelle le paysage du lieu-dit la Pujade se transforme : «... nous découvrons une vue générale de Minerve qui paraît s'enfoncer au milieu des hautes montagnes, dans lequel le Brian s'est creusé un lit sinueux et profond. Cette vue d'ensemble est de la plus grande beauté, et les crayons sont de la fête ! Nous voyons de ces hauteurs les Pyrénées, qui se développent sur une ligne immense. » Les habitants sont très attachés aux petites routes comme le vieux chemin de Narbonne à Saint-Pons (D10E02) : « c'est peut-être plus long, mais tellement plus beau ».

Une grande part des points de vue de grande qualité que compte cette entité sont encore peu valorisés (Chêne et croix de Saint Abdon) et connus seulement de quelques « initiés » (Belle vue, Pech du Bade, les Fades...). Paradoxalement, la valorisation de la randonnée concerne encore assez peu cette entité, alors qu'elle est charnière des paysages du Minervois. Il n'existe que quelques sentiers : montée depuis Aignes à St Abdon, le sentier viticole en projet entre Agel et Cazelles et le GR 77. De l'avis de certains randonneurs « Il manque encore des boucles à la journée qui permettent de profiter de tous les paysages du coin et pourtant il y a un potentiel énorme ! » Certains randonneurs élaborent donc leurs propres boucles de balade afin de pouvoir jouir à la fois de la vue depuis le causse, de la vue sur les causses depuis les pechs et de la vue de la plaine et des Pyrénées ; mais également de pouvoir traverser plusieurs fois la Cesse.

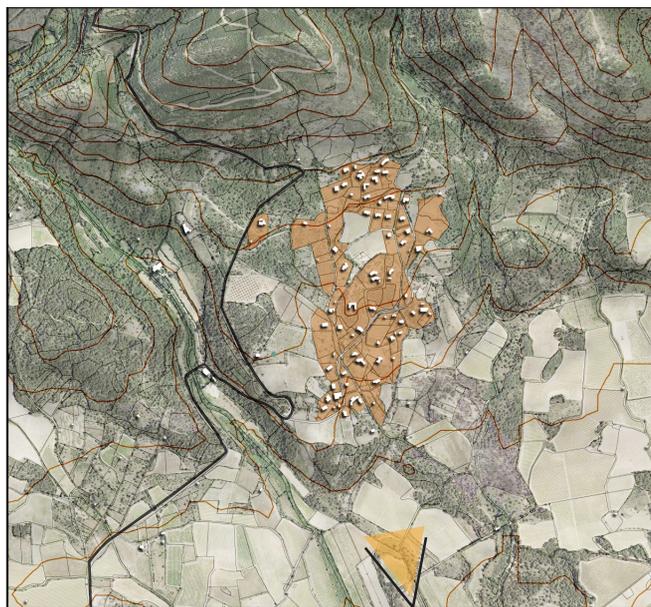
De la ferme au pavillonnaire : de la vue pour tous à la vue pour soi

Ces vues offertes suscitent une certaine convoitise. Deux secteurs en particulier, Najac et Mont-Celèbre, sont victimes d'un mitage pavillonnaire anarchique. Ces nouveaux quartiers sont malheureusement bien visibles depuis la plaine et nuisent à l'image du territoire dès son approche.

En effet, certaines anciennes métairies des pechs ont été le point de départ pour l'établissement de quartiers pavillonnaires sur de larges versants visibles depuis la plaine. Les maisons centrées sur de grandes parcelles créent un tissu urbain très lâche. Dans les terrains les plus pentus, la gestion du dénivelé conduit à toute une panoplie d'aménagements lourds (merlons, enrochements, hauts murs) extrêmement dommageables pour les délicats paysages des pechs. Avec l'enrésinement des terres cultivées abandonnées qui jouxtent ces secteurs, ces paysages sont particulièrement exposés au risque incendie.



LOTISSEMENT DE NAJAC AU LIEU-DIT LA CRÉMADE



LÉGENDE :

 Espace mité par l'urbanisation

 Point de vue majeur sur le versant

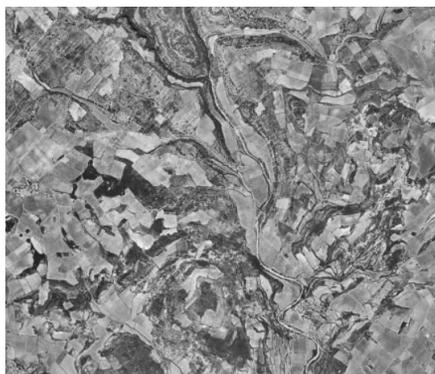


La dynamique du Pin d'Alep

Le Pin d'Alep, Pin blanc, ou encore Pin de Jérusalem est une essence opportuniste qui repeuple les terrasses anciennement cultivées et aujourd'hui à l'abandon dans les régions méditerranéennes en dessous de 800 m.

C'est aussi une plante pyrophyte qui a besoin du feu pour se reproduire, et à ce titre sa présence dans des franges urbanisées participe à la vulnérabilité de ces territoires.

Dans la vallée de la Cessière, les reliefs qui cadrent Paguignan s'enrésiment depuis 70 ans. Des incendies sur les versants des pechs et des vallées sont déclarés chaque année.



(source : geoportail.gouv.net)

(source : geoportail.gouv.net)



> Talutage et entaille dans la roche pour stabilisation des accotements de la route D175 à proximité du hameau de Paguignan



> Muret de pierre sèche en partie effondré



> Talus routiers dessinés et drains en enrochement



> Point d'arrêt aménagé pour profiter de la vue au lieu-dit la Pujade

Friches, versants abrupts et vallons des Pechs : des seuils paysagers massivement enrésinés et des routes malmenées

Les Pechs sont entrecoupés ponctuellement de vallées plus importantes, creusées par le passage des rivières (la Cesse, la Cessière et l'Ognon). Dans ces vallées, les villages et hameaux tels que Félines Minervois ou Paguignan sont relativement proches de l'eau. Des routes permettent de traverser cette entité par d'étroits «goulots» (D.907 entre La Caunette et Aigues-Vives, D.175 au niveau de Paguignan).

Des ouvrages routiers qui dégradent parfois l'image des paysages

Traversant des seuils où les sols sont visiblement plus instables, ces routes font l'objet de travaux courants. Ces interventions entraînent souvent des reprofilages très mutilants pour les accotements et souvent disgracieux pour les paysages (mur béton, béton projeté, enrochements), bien loin des murettes en pierre sèche.

C'est en ces lieux moins propices à l'agriculture que le pin d'Alep est le plus présent

Par sa reconquête fulgurante des terres vacantes, le pin d'Alep apparaît souvent dans les récits comme à l'origine de bien des maux : « *il envahit tout, acidifie le sol, affecte la biodiversité, il y a moins de gibier* », « *ça pompe toute l'eau, c'est pour ça que la Cesse s'assèche* », « *c'est moche et ça condamne les sols* », « *ça augmente les risques d'incendie* », « *Il faut que ça brûle!* ».

Implanté dans une boucle de la Cessière, Paquignan (commune Aigues-Vives) est sans doute le hameau qui subit la dynamique d'enrésinement la plus importante. Aujourd'hui la pinède submerge entièrement ce hameau, créant une atmosphère sombre et inquiétante, et un caractère forestier à une campagne qui de mémoire récente (20/30 ans) était bien différente : « *Je me souviens petite on voyait les prés en fond de vallée, les chênes et les terrasses sur les versants. Aujourd'hui il n'y a que des pins qui nous encerclent... on ne se sent pas en sécurité* ».

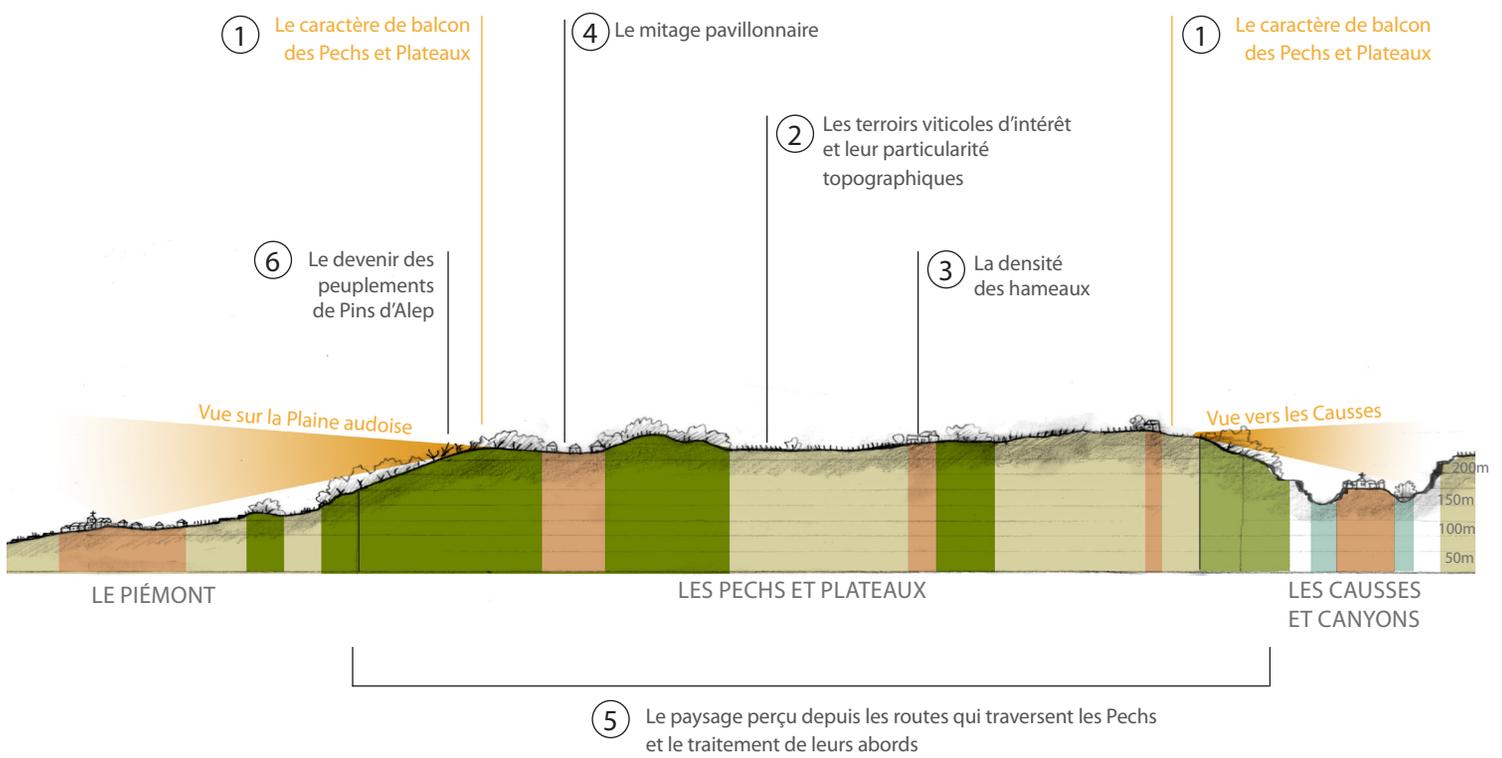
LES PECHS ET PLATEAUX

CONSTATS ET ENJEUX

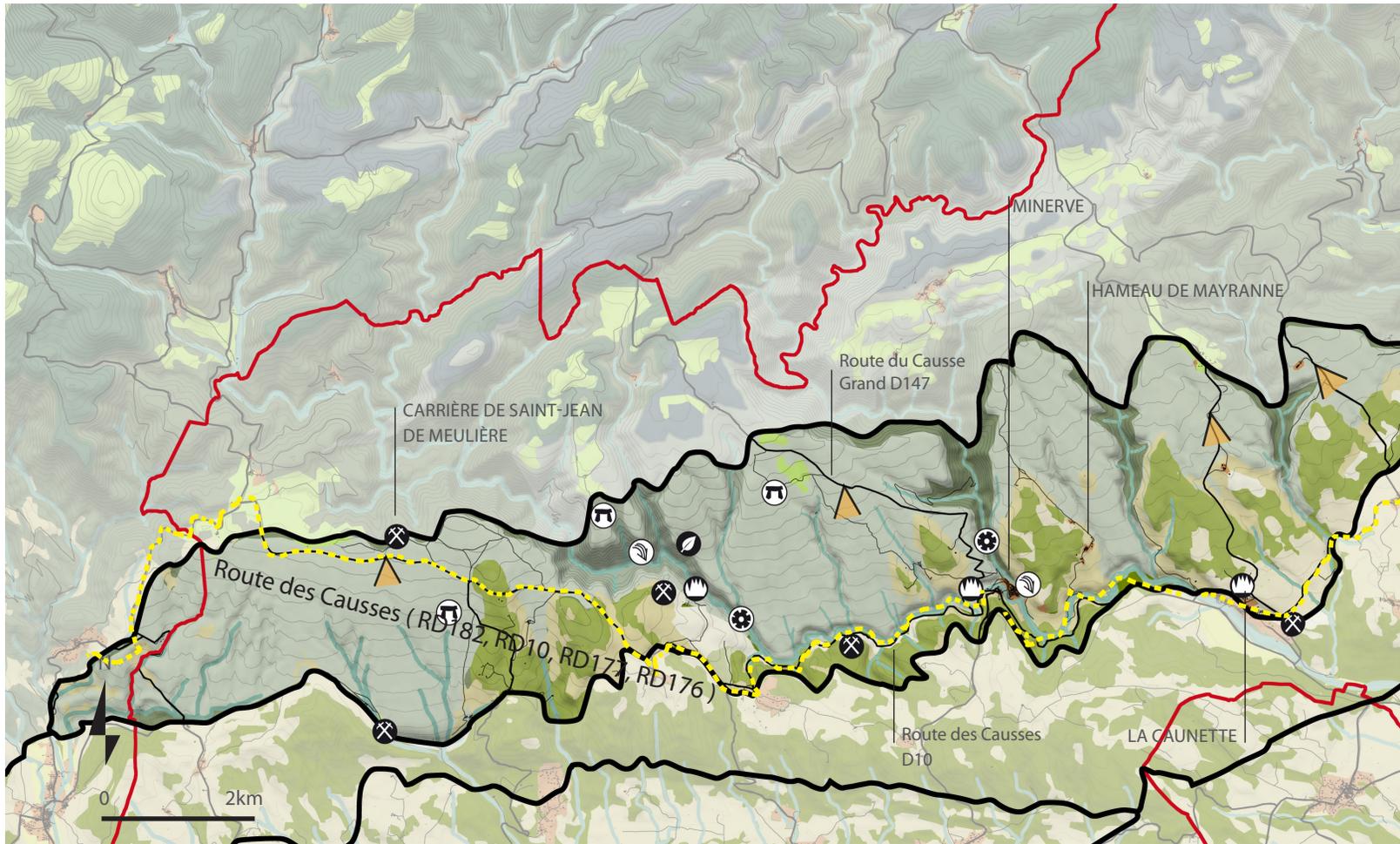
ENJEUX

- ① **Les Pechs et Plateaux constituent un point de basculement entre les pays bas et les causses et Canyons. Ils offrent ainsi de larges vues vers le Sud et le Nord qui sont aujourd'hui peu valorisées.** → Les points de vue offerts sur et depuis les piémonts sont à valoriser.
- ② **À l'occasion d'élargissements ponctuels des pechs apparaissent de petits plateaux viticoles d'altitude. Leur parcellaire de petite taille, ponctué de clapas et de capitelles en font des lieux singuliers.** → Le caractère de «balcon» sur le grand paysage (entre plaine audoise et Minervois intérieur) est à affirmer et à valoriser tout au long des routes des Pechs et sur certains lieux remarquables (La Pujade, la Croix d'Abdon...).
- ③ **Des hameaux denses occupent les terroirs d'altitude. Leurs situations concentrées rendent difficiles des extensions sans dommages pour le paysage.** → La préservation et l'entretien des particularités topographiques à travers les pratiques agricoles des terroirs viticoles d'intérêt telles que le Petit Causse près de Fauzan ou le secteur de Cazelles sont à soutenir et à valoriser.

La densité et le caractère groupé des hameaux sont menacés par des aménagements incohérents, l'urbanisation est à maîtriser pour préserver leur silhouette.
- ④ **L'absence de documents d'urbanisme a ponctuellement généré un mitage pavillonnaire des pechs (Najac, Mont Célèbre) détériorant le paysage et dévalorisant l'image du territoire.** → Le mitage pavillonnaire sur les versants des pechs est à stopper, l'avenir de ces espaces habités est à questionner.
- ⑤ **Le fort relief et la nature instable des sols nécessitent des ouvrages hydrauliques et de soutènement en bordure de route. Ces ouvrages parfois imposants peuvent nuire à l'image et à la qualité des paysages offerts depuis la route.** → Le paysage immédiat des abords routiers est menacé (suppression des murettes et du petit patrimoine hydraulique...) il est à préserver et à entretenir.
- ⑥ **Les vallons encaissés des pechs sont massivement enforestés. Certaines fermes et hameaux (Paguignan) sont complètement encerclés par le Pin d'Alep.** → Les jeunes peuplements de Pin d'Alep, notamment sur les versants des Pechs et les vallées encaissées, sont à gérer, au regard du risque incendie comme de l'intérêt paysager (coupes, plans de gestion...).



COUPE TYPE DES PECHS ET PLATEAUX



3.4 Les Causses et Canyons

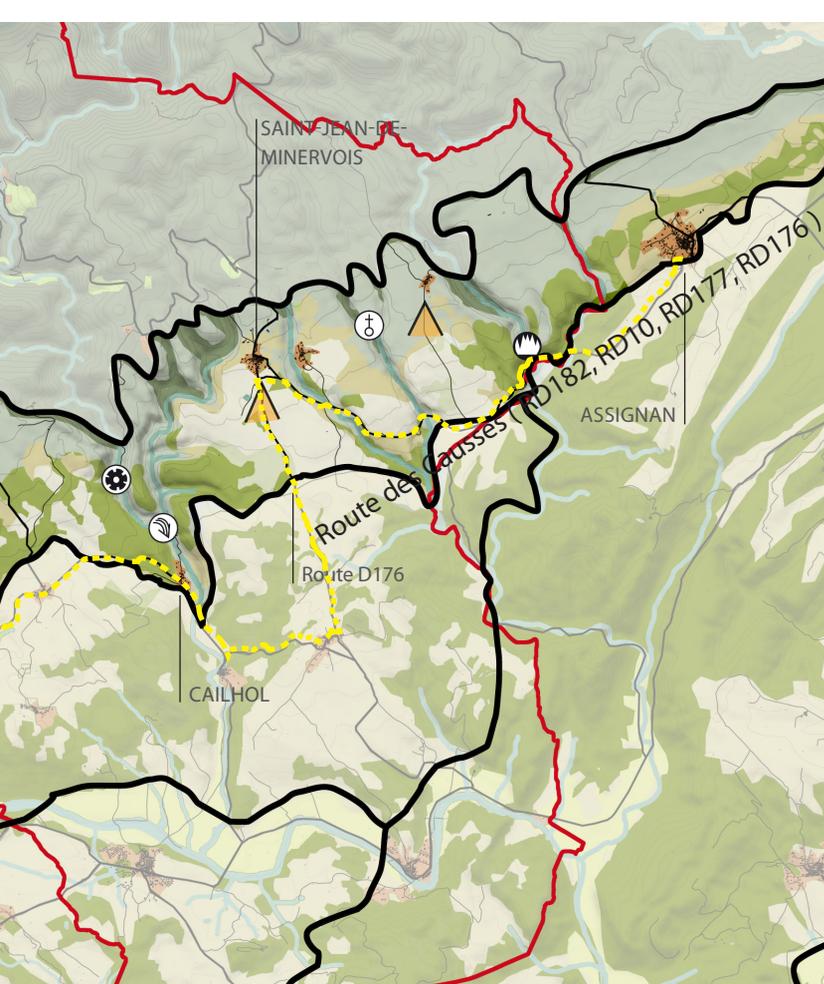
Une vaste dalle calcaire entaillée de profonds canyons et parsemée de sites pittoresques : le paysage emblématique du Plan Paysage

Cette portion du territoire d'étude constitue véritablement le « *joyau dans son écrin* », pour reprendre les termes qui figurent dans les critères de classement du site « gorges de la Cesse et du Brian, et les causses de Minerve ». Le joyau dépeint la grande dalle calcaire dur à alvéoline, travaillé par l'eau. La fossilisation du paysage, sous forme de canyons délaissés depuis longtemps par l'eau, procure une grande part de son expressivité. Les villages des causses conjuguent étroitement formes naturelles et bâties.

La cité de Minerve, les grottes et cavités troglodytiques, les profonds canyons et ponts naturels forment autant de points d'intérêts uniques qui mettent à l'honneur la roche, l'Homme et le patient travail de l'eau.

L'ivresse des Causses

Les Causses occupent une vaste dalle de calcaire qui chavire de 10° enfonçant les pechs et plateaux au Sud et en formant un véritable tremplin vers le ciel au Nord. Cette inclinaison occulte presque entièrement les vues sur les Avant-Monts de la Montagne Noire pourtant tout proches. Cette inclinaison procure une étrange sensation de déséquilibre constant et la cité de Minerve, bien que perchée sur un éperon, semble littéralement « enfoncée » dans le paysage des gorges. La curiosité de Lauriole constitue également une « supercherie » révélatrice de cette étrange pesanteur que procurent les causses.



Communes concernées :

La Livinière, Siran, Cesseroas, Azillanet, Minerve, La Caunette, Aigues-Vives, Saint-Jean-de-Minervois

COMPOSANTES DU PAYSAGE :

-  Vignes blanches sur calcaire dur
-  Terre cultivée sur limon et grès, dominante de vignes
-  Garrigue basse sur calcaire dur
-  Garrigue
-  Maquis
-  Enrésinement lent de la garrigue
-  Cours d'eau et Ripisylve
-  Ville, village et hameau
-  Perte
-  Cavité remarquable
-  Ancienne Mine
-  Moulin hydraulique
-  Dolmen
-  Chapelle isolée
-  Lieu d'intérêt écologique
-  Point de vue
-  Périmètre du territoire d'étude



> Les causses de calcaire dur à Alvéoline chavirent de 10°, de quoi nous faire perdre l'équilibre...



> La Caunette adossé à la falaise calcaire

La Caunette, village contraint aux portes des Causse

Le village de La Caunette est littéralement adossé au calcaire lacustre du causse. La source qui jaillit de la falaise est ainsi jalousement gardée. Le village peut profiter des premières terres alluviales qu'offre la Cesse après le pays maigre des causse en amont.

Le rapport étroit à la roche qui surplombe le village est tout à fait remarquable. Autant Minerve naît de la roche, La Caunette, elle, semble littéralement « supporter » le causse sur ses épaules. Cette interaction toute particulière n'autorise aucun débordement et les constructions isolées ou les locaux agricoles perturbent particulièrement ce positionnement singulier

Au début du XVIIIe siècle, J.-M. Amelin décrit La Caunette comme un « *village pittoresque, situé au bord de la Cesse, au pied d'un beau rocher escarpé qui le domine : belle situation. (...) On y trouve des auberges.* » Il estime la population entre 490 et 560 habitants et les terres productives à 947ha, « *la plupart en terres labourables, vignes, bois, olivettes.* » Il précise aussi que « *dans les environs, il y a des mines de houille, du même banc que celui d'Azillanet, plus abondant ici.* »

L'entrée dans le site sauvage des Canyons du Minervois s'annonce au visiteur, en aval du village, d'une façon surprenante et inattendue, par l'incroyable cheminée-réservoir des anciennes installations minières aujourd'hui démantelées. Ce signal incongru fiché au milieu de rien, d'une étrange beauté, rappelle d'emblée que la présence humaine n'a jamais cessé d'exploiter ce monde minéral.

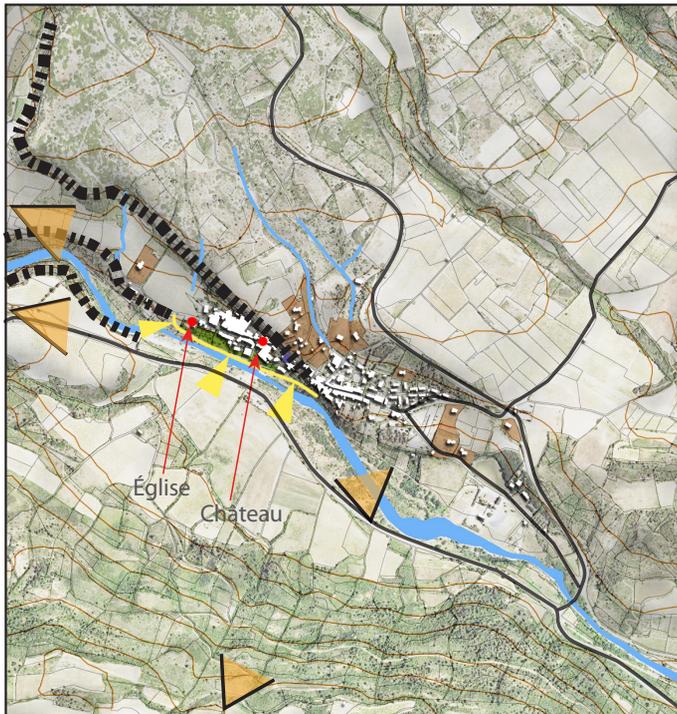
Depuis l'Est, la perception du village s'aborde par deux itinéraires parallèles, selon la rive empruntée. Par la rive droite et la route départementale N° 10, les maisons de La Caunette sous la falaise, se distinguent partiellement et fugitivement, au gré des échappées visuelles, derrière une ripisylve assez fournie. Par la rive gauche, depuis l'ancien plateau industriel déserté, l'approche du village se fait de l'intérieur, par la rue qui en constitue l'épine dorsale, à rebours des époques de construction des bâtiments qui la bordent : du plus récent, la nouvelle salle intercommunale, aux plus anciens, le bourg médiéval et l'église romane. A mi parcours, le passage sous roche qui exprime l'étroitesse du site et marque aussi la descente vers le gué sur la rivière, constitue une césure entre les deux parties du village : le vieux quartier à l'Ouest et le « Pays Neuf » à l'Est.

C'est en venant de Minerve, en vue du pont métallique, que l'on a la représentation la plus intéressante de la Caunette et de ses strates de construction : au premier plan, l'église du XIe, puis la masse sombre de la Carambelle, le bourg fortifié du XIIIe, que domine la puissante bâtisse des comtes de Pardailhan, plus loin, alignées sous la falaise, les maisons et remises vigneronnes du village-rue des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Ce tableau ne serait pas complet sans l'inévitable villa venue, dans les temps récents, carrément s'installer sur le dessus de la falaise. C'est le symbole des contradictions du moment : comment à la fois préserver la qualité du patrimoine et des paysages, un bien commun, et, en même temps, satisfaire une demande individuelle disproportionnée d'espace, d'isolement et de vue ?

Très contrainte par les limites physiques du site, la rivière et la falaise, la commune de La Caunette a cherché très tôt à se doter d'un cadre de référence pour gérer ses extensions urbaine : en 1982, une Carte Communale, en 2000, un MARNU (Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme), en 2010, l'étude d'une nouvelle Carte Communale intégrant également les aléas du

risque minier. Malheureusement, faute de consensus, cette démarche n'a pas pu déboucher et la commune est revenue en 2017 à l'application du RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui limite considérablement les possibilités d'extension urbaine, sans que la règle de constructibilité limitée soit une réelle garantie d'un traitement qualitatif des franges urbaines.

LA CAUNETTE



LÉGENDE :

- Cours d'eau
- Lisière jardinée
- Urbanisation pavillonnaire
- Bâtiments émergant de la silhouette du village
- Silhouette emblématique du village perceptible
- Relief marquant
- Point de vue majeur sur le village



> Le pincement entre Cesse et falaise scinde le village en deux quartiers : l'ancien à l'Ouest et le nouveau à l'Est.



> Minerve, vue depuis l'aire d'accueil des visiteurs

Minerve : ville martyre mariée à la pierre

Le site de Minerve et son écrin sont vraiment des plus pittoresques. Perché sur un éperon rocheux à la confluence entre Cesse et Brian, l'éperon forme presque une île tant les deux rivières ont par d'anciens lits presque réussis à se rejoindre. C'est sur cet étroit pédoncule qui relie la cité au causse que sont fièrement établis les ruines de l'ancienne tour de la « chandelle ». Les remparts jouent d'un mimétisme flagrant avec la roche. La paroi de calcaire dessine une série de profondes ondulations en volutes parallèles qui font de l'éperon de Minerve un véritable « bloc mouluré » qui assoit la cité à la façon d'un socle.

Les vues les plus emblématiques sont les suivantes:

- de la départementale 10 en provenance de La Caunette,
- depuis le Nord avec la Chandelle comme figure de proue (depuis l'aire d'accueil des visiteurs),
- depuis le Causse-Grand
- depuis le hameau de la Pujade

Les constructions qui ont franchi le pont au siècle dernier confisquent cependant une partie des vues depuis la route de Fauzan et d'Azillanet.

Un spectacle des plus romantique

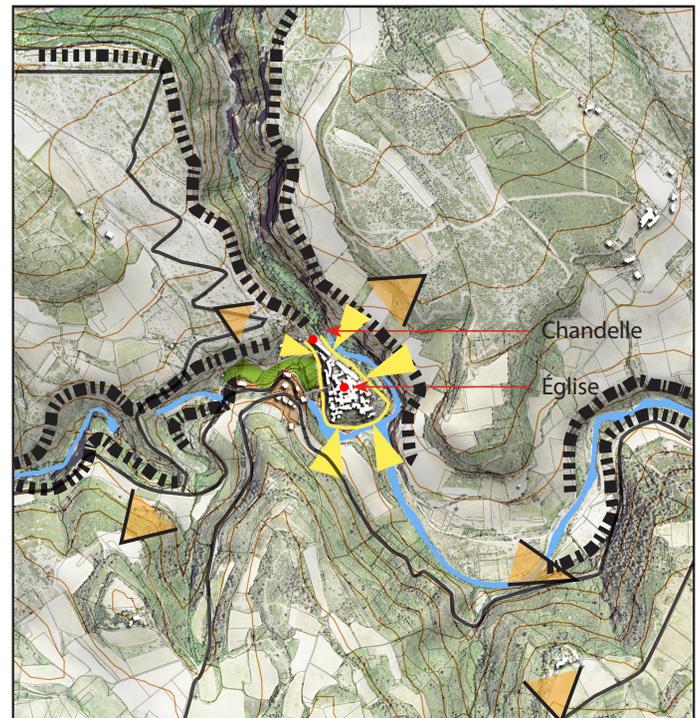
En 1822, J.-M. Amelin arrive en vue de Minerve depuis Vélioux, par les gorges du Brian. Il est fasciné par le spectacle qui s'offre à ses yeux : «Après St-Guilhem, c'est ce que j'ai trouvé de mieux dans le département». Il pénètre dans le bourg par la porte Basse (au Sud) et s'interroge lors de sa visite sur la distance qui sépare la vision pittoresque

du site et le spectacle du réel : «En voyant ces restes épars, ces murs ruinés, ce petit village sans industrie, presque pauvre, ignoré pour ainsi dire, on a peine à reconnaître une ville, jadis capitale d'une contrée à laquelle elle donnait le nom, et une des plus fortes places de France». Il ajoute : «Minerve offre un aspect romantique, et intéresse par ses souvenirs aussi bien que par son état actuel.»

Au début du XIXe siècle, il reste peu de choses du château démantelé en 1636 et les fortifications sont en grande partie détruites. Mais les gravures de l'époque montrent encore les fossés secs qui baraient l'éperon rocheux pour la défense du château. Le village, dominé par son église de l'époque romane, est constitué d'un habitat paysan très rustique desservi par trois ruelles étroites. On y accède depuis le lit de la Cesse, à l'Ouest, par la porte Saint-Nazaire. Le point haut de la cité, entre l'église et le fossé sec du château est occupé par un espace libre d'environ 900m², le «Pla du Château», qui fait fonction de place publique.

En 1834, une lithographie de Taylor et Nodier montre un site encore intact. On y distingue les vestiges du château avec son fossé sec au Nord et la porte Saint-Nazaire d'accès à la cité en contrebas.

MINERVE



LÉGENDE :

	Cours d'eau		Silhouette emblématique du village perceptible
	Lisière jardinée		Relief marquant
	Urbanisation pavillonnaire		Point de vue majeur sur le village
	Bâtiments émergeant de la silhouette du village		



> Minerve : le prolongement de l'éperon à la confluence de la Cesse et du Brian



> Minerve, lithographie du XIX dans les *Voyages romantiques et pittoresques dans l'ancienne France*. Nodier Taylor.

Malgré l'atmosphère dramatique quelque peu exagérée cette lithographie témoigne d'une ville encore pourvue d'un important héritage médiéval : fossé sec, porte Nord, remparts, château...

Une nécessaire modernisation qui transformera profondément le bourg

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le site va subir les effets d'une rapide modernisation résultant, d'une part, d'importantes transformations du patrimoine bâti liées à l'essor de l'activité viticole, et d'autre part, des efforts de la collectivité pour désenclaver le site et le doter d'équipements publics.

Le rapport de présentation de l'AVAP de Minerve, approuvée en 2015, donne une idée des changements intervenus entre 1850 et 1914. Sur les 70 constructions figurant au cadastre napoléonien une dizaine sera détruite et plus de la moitié des bâtiments restants subira de substantielles modifications alliant rénovations lourdes et «refaçadages» dans le style vigneron du moment. Une trentaine de constructions nouvelles seront réalisées. Il en résulte qu'à ce jour, sur 90 constructions, moins d'un tiers témoignent encore de la vision romantique des voyageurs du XIXe siècle.

Les grands travaux édilitaires menés à la fin du XIXe siècle vont transformer considérablement le fonctionnement et la perception de la cité médiévale, avec notamment :

- la démolition de la Porte Saint-Nazaire en 1885,
- le comblement des fossés secs qui assuraient la défense du château,
- la création de la Mairie-École à l'emplacement du «Pla du château» (1889),
- l'élargissement, par raboutage des façades, de la Grand' Rue et de son prolongement dans le château (RD 147),
- la création de la nouvelle route d'Azillanet (1902) et surtout la construction du viaduc en 1912.

En un demi siècle, ces transformations et modernisations,

associées aux progrès des infrastructures (eau, électricité, assainissement...) apporteront une incontestable amélioration des conditions de vie de la population. Mais, en parallèle, elles contribueront à brouiller l'image de la vieille cité, en raison d'une perte de repères historiques ne permettant plus de se projeter dans le passé, mais aussi de la modestie du patrimoine architectural et urbain encore en place.

Cette situation contribue à l'émergence d'une sorte de hiatus entre l'émerveillement perçu à l'approche du site et le ressenti mitigé de la visite du village.

Vers une meilleure lisibilité de l'histoire de la cité

Les enjeux pour la commune ont été énoncés dans les orientations de son Site Patrimonial Remarquable (nouveau nom des AVAP), notamment en ce qui concerne le traitement paysager des jardins intramuros, la valorisation des espaces publics, le traitement architectural du bâti tant public que privé, et la résorption du mitage pavillonnaire dévalorisant l'écrin paysager de la cité.

Dans cette démarche, il apparaît important d'associer une amélioration de la qualité de l'accueil des visiteurs et un renouvellement de l'intérêt pour la visite du village. Deux points en particulier pourraient y contribuer :

- La restitution, souhaitée par la commune, d'une lisibilité de l'histoire urbaine en suggérant notamment : l'isolement du château derrière ses fossés secs, l'emplacement de la porte Saint-Nazaire, l'entrée de ville, et le principe de la double enceinte urbaine.
- L'identification au sein du vieux bourg, d'un espace central d'accueil du public.



> La vigne, cultivée sur les marnes, entoure des terres plus ingrates, colonisées par les pins et les chênes verts

Les archipels viticoles du Causse

L'écrin viticole de Minerve participe à la singularité et la richesse des paysages. Les étroites lentilles de marnes valorisées par la viticulture créent des contrastes saisissants avec l'aridité du causse. Des hameaux et des fermes profitent de ces oasis de bonnes terres en pays maigre : Mayranne, Vialanove, le Casal...



> La vigne blanche de Saint-Jean-de-Minervois

Le terroir de Saint-Jean de Minervois et ses vignes blanches

Le terroir viticole de Saint-Jean de Minervois est tout entier positionné sur les calcaires lacustres du causse. Cette pierre d'un blanc immaculé accorde aux paysages autour de Saint-Jean un caractère minéral quasi lunaire. Il peut même advenir qu'un passage rapide dans ce terroir au cœur de l'hiver puisse donner l'impression d'un épisode neigeux fraîchement advenu.

Comme le territoire de Cazelles, Saint-Jean détient un fabuleux patrimoine lié à l'épierrement des parcelles : clapas, capitelles, puits et murettes... Les habitants ont exprimé leur attachement pour ces paysages, en déplorant les remaniements de patrimoine qu'ils ont subis.



> Le hameau de Mayranne, appuyé sur une lentille, est abrité du Cers qui balaie les Causse



> Photo-comparaison de la silhouette Est de Saint-Jean de Minervois entre 2012 (photo Phillippe Barjaud) et 2017. La friche gagne du terrain et la nouvelle construction nuit à la qualité de la silhouette urbaine en raison de son inadéquation manifeste avec le vieux village.

Le bourg caussenard de Saint-Jean de Minervois

Le village de St-Jean-de-Minervois offrait jusqu'aux années 60 une reconnaissable structure groupée dont les murs sombres faisaient contraste avec la blancheur lumineuse des sols calcaires du vignoble environnant. Fort d'une cinquantaine de maisons et de leurs dépendances, le quadrilatère villageois occupait 1,8 ha en comptant la Mairie-École établie dans les années 1890, au Sud du bourg. La commune comptait alors, avec ses hameaux, environ 200 habitants.

Au cours des 30 dernières années, de nouvelles constructions ont conquis les jardins de la périphérie puis des parcelles de vignes à l'Ouest et de garrigues au Nord.

Aujourd'hui, le village compte une surface urbanisée multipliée par 5 pour environ 25 habitations supplémentaires, alors que la population totale de la commune n'est plus que de 150 habitants.

Cette évolution illustre le péril paysager auquel devait faire face la commune pour préserver la qualité de son patrimoine et de son terroir. La démarche a été de faire étudier et mener à bien une procédure de Carte Communale (Philippe Barjaud urbaniste) qui a été approuvée en 2014.

Ce document d'urbanisme a permis de limiter l'extension des zones urbanisées à un total de 14 ha pour l'ensemble de la commune, de préserver des terres agricoles, de fixer des lisières urbaines, de mettre en valeur les fronts urbains anciens et de protéger les parcelles de jardins villageois (St-Martial), tout en autorisant une croissance circonscrite des constructions.

Le hameau préservé de Barroubio

Le hameau de Barroubio, siège de deux exploitations agricoles, est en cul de sac sur le plateau calcaire. L'ensemble bâti, regroupé autour d'une place, a préservé son intégrité spatiale et présente des traces, rares en Minervois, de patrimoine architectural des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

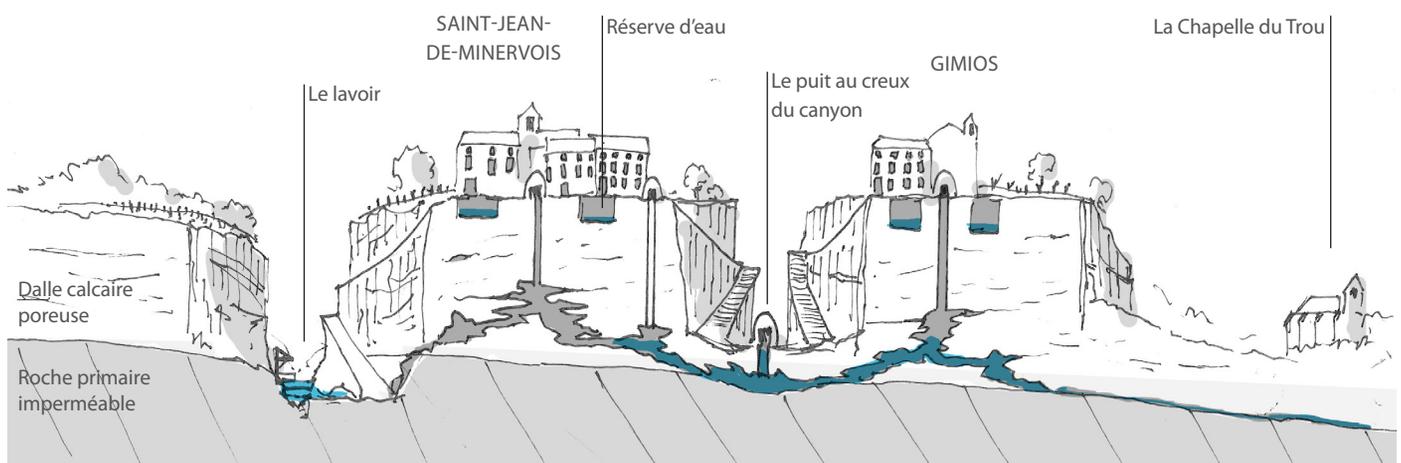
Le traditionnel lieu de culte et de sépulture des habitants de Barroubio est l'église à arcs diaphragmes de Saint-Jean de Dieuville (XIIIe) et son cimetière. Cet ensemble remarquable est positionné au fond d'un canyon voisin du hameau à l'Ouest (site classé).

Où trouver de l'eau si loin des gorges?

Une problématique commune à toutes les formes d'habitat du causse a été l'accès à l'eau, vitale dans un pays où elle disparaît sous terre... «Le fameux siège de Minerve ne fut-il pas remporté par la confiscation d'un accès au puits?». L'eau est souterraine est accessible de deux façons : grâce au ciel avec emploi d'une citerne ou le sous-sol en atteignant le niveau de la nappe phréatique, parfois très profond.

Le village de Saint-Jean de Minervois et les différents hameaux qui occupent les parties hautes du causse sont de très bonnes illustrations de cet accès problématique à l'eau. Chaque hameau possède une série de citernes et de puits couverts dans le village. Mais le niveau de la nappe au cœur de l'été oblige les habitants à puiser plus bas. À cet effet, entre Gimios et Saint-Jean, se trouve un puits couvert au fond d'un petit ravin sec ou « immunisé » (il n'atteint pas le socle primaire imperméable) dont on rejoint le fond au moyen de deux rampes caladées « jumelles ».

L'eau pour laver le linge se trouvait encore plus bas sur la route de St-Martial en retrouvant le socle primaire et l'eau vive qui y coule.



COUPE SCHÉMATIQUE SUR SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS ET GIMIOS, L'EAU DANS LA DALLE CALCAIRE



VUE DES GORGES DE LA CESSE

La Route des Causses : D182, D10, D177, D176

LA CARRIÈRE DE SAINT-JULIEN-DES-MEULIÈRES



LA CURIOSITÉ DE LAURIOLE



La très cinétique route des Causses

La D10 et D10E (en amont de Minerve) est une extraordinaire route en balcon sur la Cesse. Cette route, dont le tracé est une réalisation du milieu du XX^e siècle, fait partie des routes que les habitants pointent comme superbes.

Écoutons un moment les recommandations du Touring-Club de France sur l'itinéraire qui amenait de La Caunette à Minerve en 1909 : « À La Caunette, on prend la route d'Azillanet qui descend à droite vers le village, descente dure, traversée de la Cesse à gué, sur de gros cailloux ronds, mais pas d'eau en été. La route, un peu avant le village près d'Azillanet, remonte vers le Nord pour arriver au bout de 5 kilomètres à Minerve. Il existe un raccourci qu'on laisse à droite peu après le gué et qui mène directement à Minerve, mais la route est très étroite, et à pic sur le cagnon (canyon); elle n'est à recommander qu'à bicyclette ». Concernant la seconde portion entre Minerve et la coquille on passait alors par la Cesse elle-même : « en remontant le lit de la Cesse sur 4 kilomètres, on trouve trois grottes dont la plus belle est celle de la Coquille ».

Cette route, contrainte par la topographie, épouse étroitement les déhanchés de la Cesse en une série de lacets ponctués de parapets et d'ouvrages de

franchissement discrets en pierre. Cette très belle écriture et son étroitesse donnent l'envie de rouler au pas pour profiter de chaque surprise et point de vue sur Minerve, la Cesse et le causse somptueusement festonné de vignes... « Arrête-toi là c'est superbe ! » Mais les possibilités d'arrêt sont minces...

Depuis la proue du Causse un saut dans le Grand Paysage !

On se demande parfois si l'on n'est pas le premier homme à poser les yeux sur ces paysages àérés, inhospitaliers des Causses, s'il n'y avait les lacets d'une série de pistes et routes (RD147 du Causse-Grand, RD907 partant de La Caunette, RD175 de Vialanove, RD176 de Cazelles à Saint-Jean).

De manière générale, ces routes et chemins présentent peu d'intérêt durant leur ascension et même une certaine monotonie. On monte ainsi sur la « proue » et le regard file invariablement jusqu'au ciel. Durant les jours où souffle le Cers, le visage est fouetté violemment par le vent en se combinant, l'hiver parfois, à quelques flocons esseulés. Arrivé sur les hauteurs du causse, quelle récompense d'embrasser la vue vers le Sud plus clémente !

La faible hauteur des hautes garrigues combinée à la



MINERVE AU COEUR DES GORGES



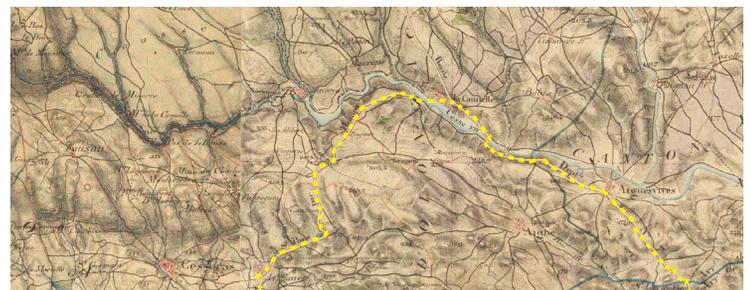
LA CAVE COOPÉRATIVE DE SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS

LA CAUNETTE, ENTRÉE DES CANYONS



pente régulière de 10° fait littéralement plonger dans le grand paysage de façon peu commune. Les très larges vues dévalent les Causses à la manière d'une rampe dont le tremplin est la série de pechs et plateaux. Le regard propulsé va alors se perdre dans l'immensité des Pyrénées, de la montagne d'Alaric, des Corbières et des étangs de Bages qui miroitent intensément au soleil. Les sites, à l'articulation entre Causses et Avant-Monts, offrent ainsi ce merveilleux panorama : carrière à grain de quartz de St-Julien-des-Meulières, belvédère du Causserel, bergerie ruinée des Lacs, la Garrigue... Ces vues sont incontestablement parmi les plus admirées des habitants et maintes fois citées comme vues d'exception. Ces vues détrôneraient peut-être même la célèbre vue de Minerve comme paysage-intime aimé. La départementale RD182 et la RD147 sont les itinéraires les plus ouverts sur cette plongée dans le grand paysage.

Sur un chemin, tout est question d'échelle



> Carte d'État major (1820-1860), Source Géoportail : la route principale relie Azillanet à La Caunette en traversant les Pechs (source : geoportail.gouv.net)



> Carte IGN de 1950, Source Géoportail : avant 1950, la route des gorges (D10E et D182) n'existe pas. Le Touring Club décrit un chemin escarpé pour accéder à Minerve. (source : geoportail.gouv.net)



> Depuis les Causses, on peine à imaginer l'ampleur des canyons

Les chemins qui ont pour beaucoup le statut de piste DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) ou de chemins d'exploitation peuvent donner l'impression d'être trop larges en comparaison à la faible hauteur des garrigues. Pour certains marcheurs les sentiers balisés du causse sont de véritables « autoroutes ». À ce sentiment partagé par nombre de pratiquants s'adjoint le manque de sentiers étroits (monotrases). Il est vrai que la taille des chemins conditionne fortement notre rapport au paysage. Un sentier nous fait pénétrer dans le paysage avec lequel nous faisons intimement corps, enjambant un rocher, écartant un branchage et surpris à chaque virage. Sur une large piste, le paysage est bien trop prévisible. La lenteur et l'ennui guettent.

Un monde de lumière enfoui sous un manteau de hautes garrigues boisées

« Le causse : Il n'y a rien à y faire... sauf de l'élevage et de la chasse ».

Ce territoire majoritairement inculte fut historiquement voué au pâturage.

Aujourd'hui l'élevage, bien que devenu anecdotique, se concentre sur les plateaux du causse. Les élevages sont essentiellement ovins, et caprins et dans une moindre mesure équins.

Avec la diminution des activités pastorales et l'abandon des pratiques traditionnelles, ces paysages emblématiques subissent aujourd'hui de profondes mutations dont la principale caractéristique est la « fermeture » des milieux naturels : embroussaillage des garrigues par la reconstitution de structures préforestières et colonisation des prairies et pâtures par les ligneux, tels les Chênes verts et les filaires.

Cette dynamique de fermeture des milieux a pour conséquence :

- L'homogénéisation des structures de végétation et de la flore.

- La diminution des espèces de plein soleil (héliophiles), corolaire à la progression des milieux forestiers où les éléments méditerranéens tendent à être remplacés par des espèces à plus vaste répartition.

- La diminution du nombre d'espèces, corolaire à la disparition des pelouses et autres garrigues ouvertes dans lesquelles les dynamiques de reconquête sont habituellement très actives et favorisent une biodiversité spécifique importante.

Cependant, quelques pelouses à brachypodes et leur cortège de cistes ou des prairies d'asphodèles illuminent encore les causses au printemps. Le long de la route départementale 182, les ouvertures créées par les débroussailllements réglementaires laissent alors entrevoir de superbes paysages : de larges pelouses ponctuées de cépées de chênes donnant au causse les allures d'un parc !

Le pastoralisme semble aujourd'hui la réponse la plus évidente pour rouvrir les milieux et participer à la fois au maintien de la biodiversité et à la réduction de la vulnérabilité du territoire à l'incendie.

Des canyons ? Quels canyons ?

Quand on parcourt le causse dans cette végétation, qui n'est ni vraiment haute et ni vraiment basse, il arrive fréquemment de s'apercevoir sur carte où en géolocalisation, que l'on est passé à quelques mètres seulement d'un canyon ou de l'une de ses ramifications sans que cela n'ait éveillé aucun soupçon. Ce n'est qu'en redescendant vers Minerve depuis la Courounelle ou en franchissant la passerelle branlante au-dessus du Coupiat, par exemple, que l'on est soudain pris de vertige. Le causse a des entailles sévères que l'on est souvent très surpris de rencontrer !



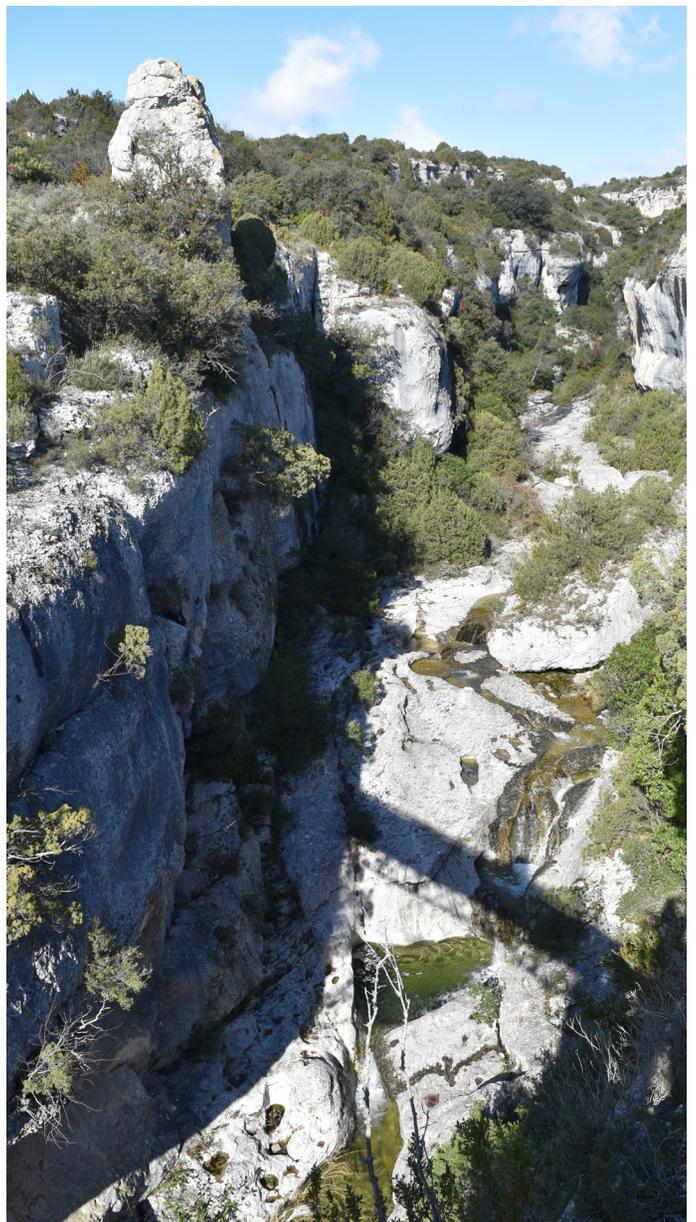
> Vue du Causse-Grand depuis la route de Minerve à Bois-bas, la D147



> Ancienne bergerie des Lacs sur le Causse-Grand, au-dessus de Minerve

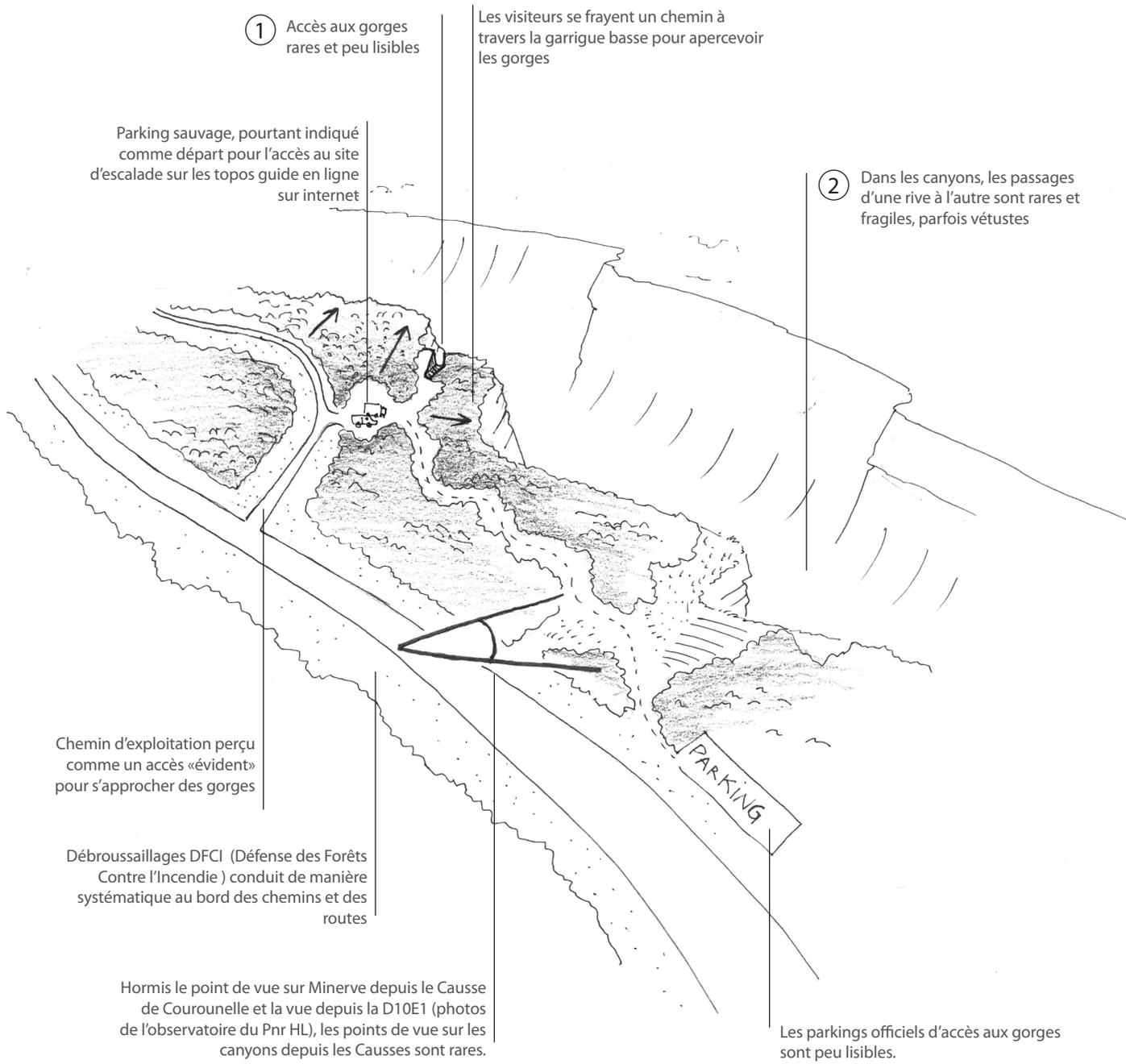


> Les larges chemins des Causses, inclinés vers la chaîne des Pyrénées, descendent en pente douce



> Le canyon de Coupiat : Quelle surprise de découvrir les canyons profonds qui entaillent les Causses!

PERCEPTION ET ACCÈS AUX CANYONS DEPUIS LES CAUSSES, LE CAS DU PLATEAU DE L'ALDÈNE



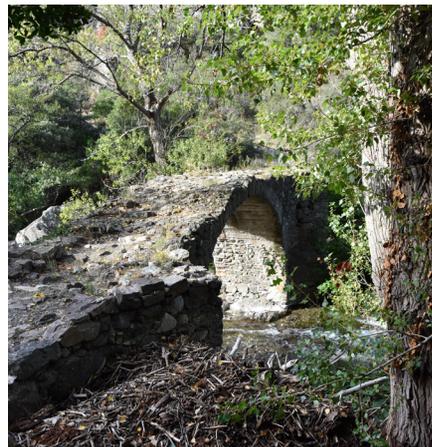
LES ACCÈS ET LES TRAVERSÉES DES CANYONS TIENNENT À PEU DE CHOSES



① > Le sentier pour accéder à la grotte de l'Aldène emprunte une faille dans la roche



② > La traversée du canyon de Coupiat menace de s'effondrer



> Le pont du Moulin à l'aval de Minerve, récemment restauré par les habitants



Gorges de la Cesse et du Brian : la magie de l'inaccessible

La première difficulté concernant les canyons concerne leur accès. En longeant les routes et les chemins, les visiteurs sont souvent amenés à se poser une question : comment apercevoir mieux les gorges et descendre dans le canyon ? Peu d'accès sont indiqués. Les visiteurs créent alors leur propre itinéraire pour atteindre le bord de canyons. Quand ils y parviennent enfin, de mémorables points de vue s'offrent à eux.

Les points d'accès au lit même de la Cesse et du Brian ne sont pas nombreux. Trois sites concentrent ainsi l'affluence des visiteurs de canyons :

- la confluence Cesse et Brian et les ponts naturels de Minerve,
- le plateau et la grotte de la Coquille ou de l'Aldène,
- la station de pompage des gorges du Brian en aval du pont de Daniel

Le vrai trésor est aux pieds de Minerve

Le vrai trésor de Minerve est réellement à ses pieds. La descente vers les gorges et le passage de la porte basse font atterrir dans un espace laissé tout entier à la Cesse.

On comprend aisément que l'accent soit mis dans les anciens guides de voyages sur cet espace extraordinaire et très ludique que constituent les canyons qui ceignent le village et leurs ponts naturels. Les ponts naturels sont en effet les premiers éléments à bénéficier d'un classement au titre des sites en 1926. La revue du Touring-Club de 1909 est par ailleurs assez claire sur les intérêts qui doivent retenir le visiteur à Minerve :

« Il faut passer une journée entière à Minerve, car on a besoin d'avoir le temps de se ressaisir au milieu de ses ponts

naturels et de ses gorges à pic, où courent d'étroits chemins en encorbellement faits pour tenter les téméraires, où l'eau coule invisible sous un lit de cailloux pour apparaître par places sans raison apparente, où l'on passe du soleil ardent du plateau au frais courant d'air des souterrains. »

Rien n'est fort heureusement « sur aménagé » ou trop indiqué par une série de panneaux. Le paysage mouvant de la Cesse et toutes les possibilités de découverte et d'égarement sont encore aujourd'hui une réalité.

La falaise de Minerve crée de véritables corniches naturelles où de petites cascades suintent de la roche accompagnée de bouquets de capillaires. Les descriptions d'Amelin ou de Vilback sont sur ces points encore intactes ! Les changements concernent davantage la dynamique de végétation. Le lit est aujourd'hui bordé de ronces, de frênes et de peupliers qui confèrent une image bien loin de la minéralité extrême que l'on découvre sur les cartes postales anciennes et les gravures.

L'étude de fréquentation, réalisée en 2013 dans le cadre de l'OGS renseigne d'un chiffre surprenant : seulement deux pour cent des visiteurs de passage à Minerve vont voir ces ponts naturels. Ce chiffre semblerait encore plus incongru au début du siècle dernier où ces merveilles étaient précisément l'objet de la visite. Pourquoi ces ponts naturels sont aujourd'hui moins célèbres ? Pourquoi reste-t-on globalement à l'écart de ces paysages, à leur surface ?

Les ponts naturels et ces arbres acrobates

Entrer dans la large bouche de faible hauteur du Pont Grand constitue une expérience intense en termes de contraste lumineux et de sensation thermique. Profitant de la fraîcheur et après s'être accoutumé à la pénombre, le spectacle est sensationnel. Le rapport entre largeur et hauteur de la cavité est tout à fait surprenant : entre un hall de gare à son entrée aval et un théâtre à l'Italienne à sa sortie.

Un fait extraordinaire que R. Vilback n'a pas manqué de signaler est la série de Figuiers et de Pistachiers térébinthes (dont hybrides *Pistacia x saporta*) qui poussent littéralement la tête en bas. Ces arbres, très vieux, sont de véritables curiosités au même titre que les tunnels et grottes. On retrouve des arbres semblables dans les Gorges du Brian et à proximité de l'Aldène où le Genévrier sabine tortueux s'invite de la partie.

Le retour sur Minerve après le passage du Tunnel-Grand s'improvise sur la droite par un petit sentier qui n'est pas signalé. Cette remontée permet de plus de profiter de l'ancienne route de Minerve dans le bras mort de la Cesse où s'épanouissent olivettes, vergers et petits jardins.



La Coquille : une expérience spirituelle et auditive

La descente à la grotte de l'Aldène est peut-être la plongée la plus marquante dans l'univers des canyons. L'étroit sentier qui s'enfonce au cœur du canyon de la Cesse mène à mille lieues du causse aride et battu par les vents. Ce surprenant passage transporte ainsi le visiteur, à la manière d'Alice dans le conte de Lewis Carroll, « de l'autre côté du miroir ». L'espace sonore se modifie considérablement et se comprime comme à l'intérieur d'un coquillage. Le silence se fait et soudain nos propres bruits et ceux des autres se reflètent dans les roches avec une précision très particulière ; quasi hypnotique...

Après être descendu à mi-hauteur de la dalle calcaire on atteint une étroite vire qui file vers la droite. Un merveilleux spectacle s'offre alors : la falaise, exposée plein Sud, est percée d'une multitude de cavités superposées. Elle est surnommée « Minerve la vieille ». Sur la gauche, on peut voir un énorme monolithe calcaire qui s'est désolidarisé du causse.

Le chemin descend ensuite d'une traite et permet de rejoindre le lit de la Cesse, le réseau souterrain de l'Aldène et une autre grotte en aval. Cet ensemble de cavités éveille inmanquablement l'envie d'exploration et de découverte... Ce lieu particulier constitue un sujet fréquemment abordé lors des discussions et ateliers. Il cristallise en effet différents points d'enjeux. Un terrain de jeu riche et fragile

D'autres canyons plus intimes et moins célèbres

Les Causses sont par ailleurs lacérés d'une multitude de canyons secondaires.

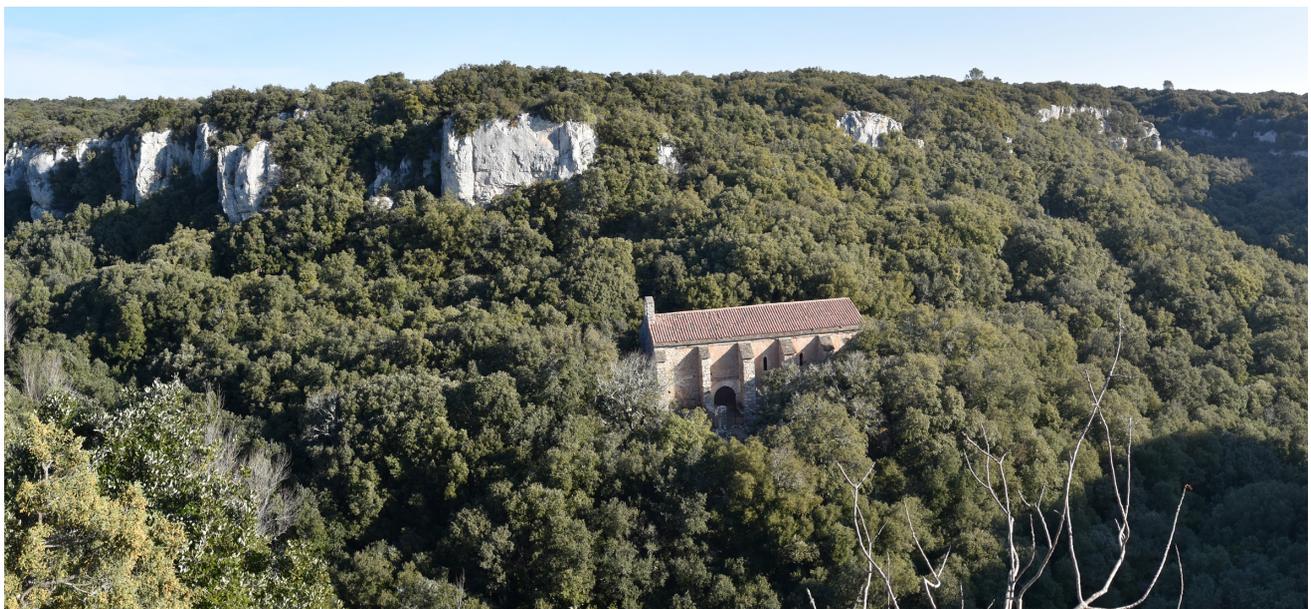
Une grande partie de ces canyons sont inaccessibles et boisés. Ils expriment les traces « fossilisées » d'anciens cours d'eau. Leur fond ruiniforme (lapiaz) ne permet, en revanche, plus aucun écoulement de surface sauf par forts épisodes pluvieux.

D'autres canyons, plus amples, sont de véritables bijoux paysagers. Le superbe canyon classé de Dieuvaille abrite le traditionnel lieu de culte et de sépulture des habitants de Barroubio : l'église à arcs diaphragmes de St-Jean de Dieuvaille (XIIIe) et son cimetière.

Le site du Moulin des Balmes dans l'étroit et profond canyon de la Cessièrre. Un moulin à farine du XVIe fortement remanié au cours de son histoire.



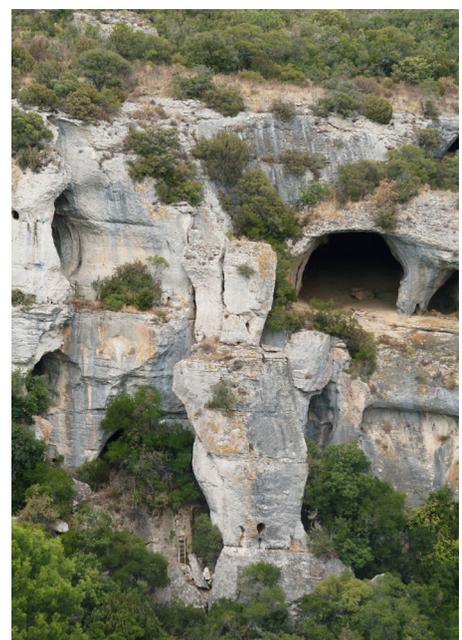
> Le lit de la Cesse, chaque année redessiné par les eaux, offre des points de vue exceptionnels, en contre plongée, sur les falaises calcaires et les villages qui dominent la rivière



>La Chapelle du Trou dans le canyon de Dieuvaille, l'un des trésors peu connus des «Causses, canyons et vignobles du Minervois»



>Le pont «Grand» de Minerve, qualifié de «cathédrale» par une habitante de Minerve



> Minerve la Vieille

>Les Causses du Minervois abritent l'Aigle royal, *Aquila chrysaetos*. (source : inpn.mnhn.fr, auteur : R. Clerc)



>L'aigle de Bonelli, *Aquila fasciata*, niche également dans le secteur. (source : inpn.mnhn.fr, auteur : P. Gourdain)

>Dans les grottes et les cavités des gorges, plusieurs espèces de chauves-souris trouvent un habitat adéquat pour hiverner, notamment le *Rhinolophus euryale*. (source: <http://fracademic.com>)



> Le barbeau méridional aime les cours d'eau clairs, accidentés et marqués par des courants importants. (source : inpn.mnhn.fr, auteur : P. Baffie)

Un terrain de jeu riche et fragile

La grotte d'Aldène est un site archéologique de tout premier ordre. Son remplissage enregistre plus de 400 000 ans d'histoire. Il contient de très nombreuses traces d'occupation animale et humaine : Industrie lithique à partir des galets fluviatiles du lit de la Cesse, traces de pas, gravures des premiers homo sapiens, traces de domestication du feu, ossements d'ours des cavernes...

Ce réseau de cavités fut ensuite intensivement utilisé pour l'exploitation des guanos-phosphates de 1888 à 1937. Un puits d'extraction et une unité industrielle sont alors construits à l'aplomb du réseau souterrain. Les nombreuses découvertes archéologiques et les pertes irrémédiables dues à l'extraction des phosphates ont conduit au classement en 1955 du site au titre des Monuments Historiques. (Source : Les premières traces de l'Homme dans la grotte d'Aldène (Cessero, Hérault, France), Fouilles du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco_Hominidés.com)

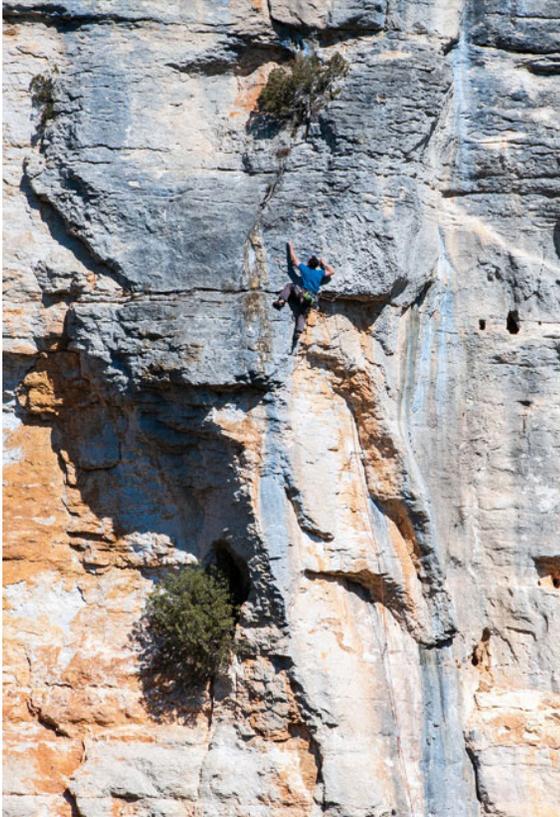
La grotte de l'Aldène et les autres cavités du secteur sont des lieux de reproduction de plusieurs milliers de chauves-souris. Certaines espèces sont très rares et nécessitent durant les périodes hivernales de beaucoup de tranquillité. Ces espaces font donc l'objet, au même titre que l'ensemble des Causses du Minervois, du classement Natura 2000 au titre de la Directive Habitat,

Faune, Flore et sont classés comme faisant partie des 12 sites majeurs du Languedoc Roussillon pour la reproduction et l'accueil des chiroptères.

Les parois rocheuses offrent également des lieux privilégiés aux rapaces pour leur nidification, ce qui leur vaut également d'être classés Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux.

Aujourd'hui, terrain de jeu apprécié par les spéléologues et pour l'escalade, le site est aménagé avec plusieurs voies équipées sur la face Sud et Nord du Canyon et de manière non autorisée sur la face Nord. De nombreux curieux également se promènent et profitent du cadre exceptionnel : c'est en effet une des rares zones où l'on accède au lit de la Cesse marquée par l'effet canyon des falaises environnantes faisant plus d'une centaine de mètres de profondeur.

Bien que les visites soient encadrées et que seulement certaines activités soient autorisées (spéléologie, escalade...), les conflits d'usages dans ce site particulièrement apprécié demeurent. Certains problèmes (stationnements sauvages, bivouac, déchets...) ont été constatés par les acteurs intervenants sur le site qui ont souhaité agir pour mettre en oeuvre une gestion durable. Le défaut d'information dans ce site est sans doute à mettre en cause : « *les gens ne savent pas que c'est un site fragile, extraordinaire...* » commentaire issu



> Les gorges de la Cesse abritent le site d'escalade de Fauzan
(source : www.grimper.com)



> Les baigneurs estivaux recherchent l'eau fraîche de la Cesse et du Brian : résurgence du Boulidou à Agel, abords de la station de pompage à Minerve

de l'Atelier «Usages et loisirs de pleine-nature». Les panneaux d'information et d'interprétation, postés en début de descente et dans l'entrée de l'Aldène, ne permettent pas réellement d'appréhender toute la complexité et la richesse du site.

Le Brian un canyon d'eaux vives

Ce profond canyon est en eaux vives presque jusqu'à sa confluence avec la Cesse. En contrebas de Minerve on est surpris de croiser, au niveau du pont, un moulin ruiné. La station de pompage constitue le seul point d'accès carrossable à la rivière, cependant cette voie est privée. La présence d'eaux vives et de fraîcheur attire durant la saison estivale de nombreux candidats à la baignade. Un certain nombre de nuisances (ordures, atteintes à la qualité de l'eau...) sont imputées à cette pratique.

LES CAUSSES ET CANYONS

CONSTATS

- ① **La grande dalle de calcaire du causse accuse une pente régulière de 10°. La proue de cette dalle, au Nord, offre des vues d'exception sur la plaine, les Corbières et les Pyrénées.**

- ② **Le causse, ancien parcours pastoral, est aujourd'hui en voie de fermeture. Les pistes qui le sillonnent peuvent présenter une sorte de monotonie, sans point de repère marquant. Les dernières pelouses à brachypode parsemées d'asphodèles et de cistes sont des milieux riches qui procurent au causse son caractère ouvert et lumineux.**

- ③ **Les canyons constituent des univers à part, jalonnés d'une multitude de trésors. Les points de vue, sur les gorges, depuis le causse procurent aux paysages une grande expressivité. Les canyons sont des sites fragiles où il s'agit de gérer la fréquentation : accès, lisibilité des accès existants, aire d'accueil, découverte, sensibilisation...**

ENJEUX

→ Les points de vue vers le Sud, sur les Corbières et les Pyrénées, depuis la proue des Causses, sont à préserver et à valoriser.

→ La mosaïque de milieux (chênaie et pelouse) sur les Causses est à préserver et à développer.

Assurer l'entretien et la diversité de sentiers monotraces qui sont à préserver sur les Causses.

La lisibilité des accès aux dolmens est à améliorer.

→ La lisibilité des accès aux canyons de la Cesse et du Brian, la conservation et la restauration des franchissements existants sont à améliorer.

La découverte des canyons moins populaires tels que celui de Coupiat, de la Cessière ou de la Chapelle du Trou est à développer dans le respect de ces milieux fragiles.

L'univers «intérieur» des canyons, la perception des villages et des gorges depuis le lit des rivières, est à mettre en valeur tout en conciliant gestion de la fréquentation des visiteurs et protection du patrimoine écologique et historique (ex. : information, signalétique).

Les multiples trésors des gorges et des Causses (accidents géologiques, moulins, sites historiques) sont à préserver, la gestion de la fréquentation est capitale sur des points particulièrement problématiques tels que la grotte de l'Aldène, Minerve la Vieille ou le secteur de baignade en amont de Minerve (protection, régulation).

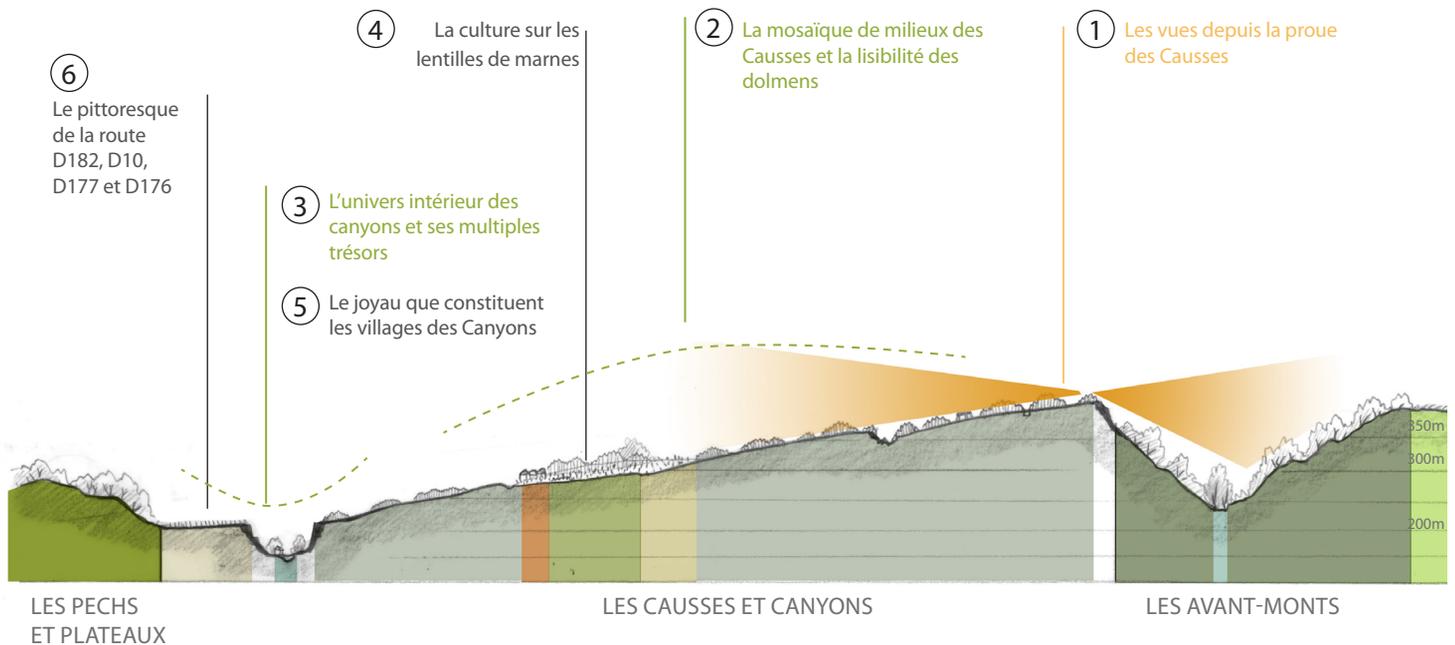
④ **lacustre qui occupent la dalle de calcaire marin sont valorisées depuis des siècles par l'agriculture. Aujourd'hui la viticulture permet de conserver ces contrastes saisissants entre douces ondulations du vignoble et âpreté du causse.** → «L'archipel» viticole inféodé aux lentilles de marne est un trait singulier des Causses entourant Minerve. L'agriculture est à maintenir, à favoriser, voir à redéployer en ces lieux très spécifiques.

Les «vignes blanches» de Saint-Jean-de-Minervois sur calcaire lacustre forment un terroir viticole singulier marqué par sa minéralité ; elles sont à préserver.

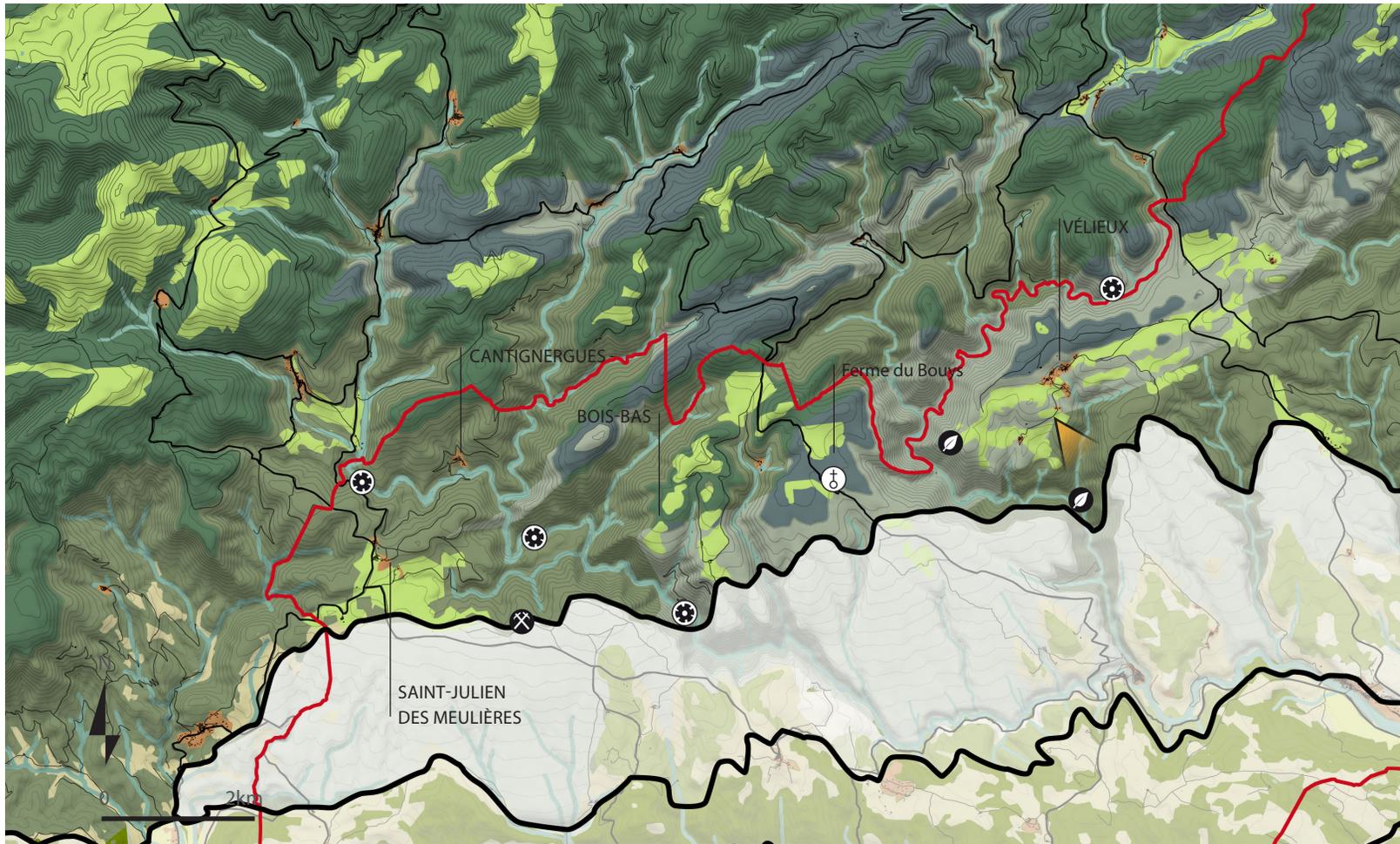
⑤ **Les villages et hameaux du Causse ont une personnalité particulière grâce à leur rapport étroit avec la roche et les stratégies déployées pour accéder à la ressource en eaux. Les cités de Minerve et de La Caunette en sont les exemples les plus marquants.** → L'archipel viticole inféodé aux lentilles de marne est un trait singulier des Causses entourant Minerve. L'agriculture est à maintenir, à favoriser, voir à redéployer en ces lieux très spécifiques.

Les «vignes blanches» de Saint-Jean-de-Minervois sur calcaire lacustre forment un terroir viticole singulier marqué par sa minéralité ; elles sont à préserver.

⑥ **Une portion de la D10 est la route pittoresque des Causses : elle longe le canyon de la Cesse et s'échappe sur le causse. Cette route d'un grand intérêt paysager peut être prolongée, à l'Ouest, jusqu'à Féline Minervois, et à l'est jusqu'à Assignan via Saint-Jean-de-Minervois par la D177 et D176.** → La route D182, D10 prolongée par la D177 et D176 est à affirmer comme la route pittoresque des Causses et Canyons.



COUPE TYPE DES CAUSSES ET CANYONS



3.5 Les Avant-Monts

Cette entité accuse le plus important dénivelé du territoire d'étude : plus de 600 mètres entre la vallée de la Cessièrre et le Roc des Contentes. Aussi, les Avant-Monts dessinent depuis la plaine de grandes collines boisées aux cimes arrondies qui forment un imposant, mais discret, arrière-plan, étranger pour ceux qui n'habitent pas dans le secteur .

«Vous savez, là-haut, c'est la montagne»

Entre yeuseraies et châtaigneraies

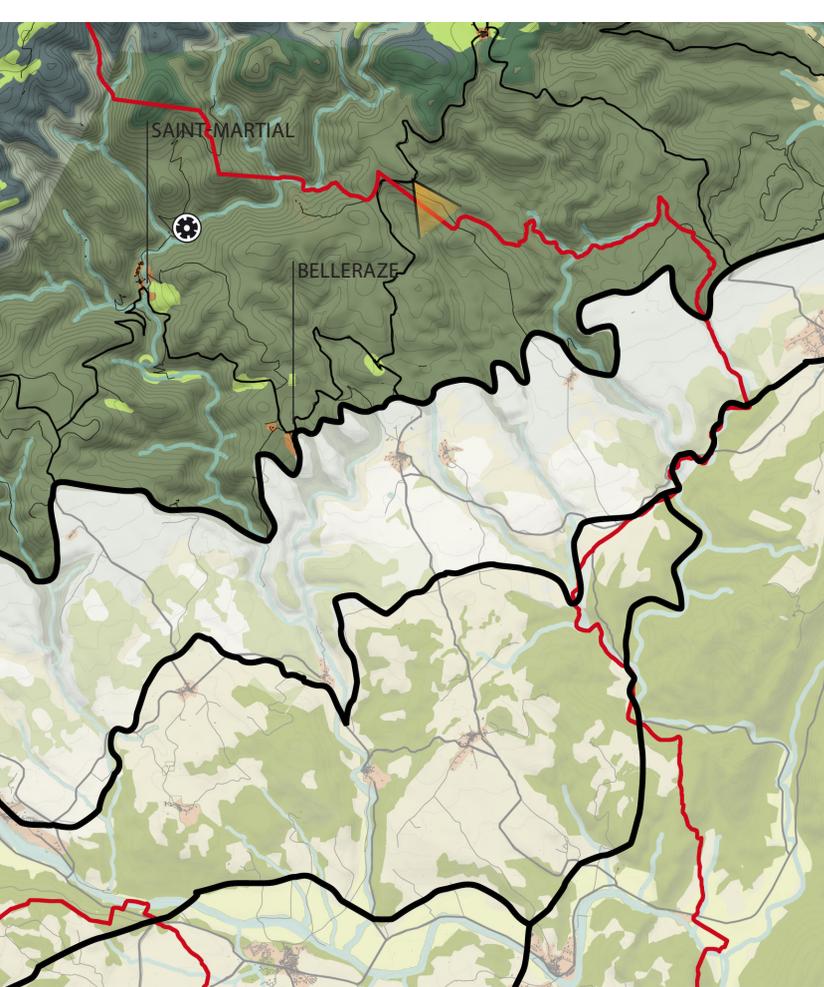
Le paysage des Avant-Monts est principalement forestier et présente de grandes différences dans les peuplements. À basse altitude, les profondes vallées sombres et schisteuses sont recouvertes de taillis denses et inextricables, dominés par le chêne vert accompagné d'arbousiers et de bruyères arborescentes.

Vers 400-500m d'altitude, les chênes verts sont progressivement remplacés par les chênes pubescents et des taillis de châtaignier, tandis que quelques plantations forestières (Pin noir, Douglas, Cèdres...) occupent la

cime arrondie des Avant-Monts en dessinant de grands empiècements rectangulaires et sombres. L'ensemble crée de prime abord un paysage relativement austère et montagnard, très éloigné du paysage de la plaine et plus largement des «canyons méditerranéens».

Un paysage à deux visages

L'alternance des roches schisteuses et calcaires est héritée d'une géologie très ancienne (ère primaire), créant un véritable millefeuille. Les roches plissées se côtoient et s'alternent. On passe ainsi de calcaires durs karstifiés à des schistes friables, imperméables, donnant à lire aujourd'hui une alternance de plateaux en bancs étirés qui accueillent des prés entrecoupés de vallées encaissées entièrement boisées.



Communes concernées :

La Livinière, Siran, Cessero, Azillanet, Minerve, La Caunette, Aigues-Vives, Saint-Jean-de-Minervois, Vélieux

COMPOSANTES DU PAYSAGE :

-  Prairie
-  Garrigue
-  Maquis
-  Forêt mixte sur calcaire
-  Forêt mixte sur schiste
-  Cours d'eau et ripisylve
-  Ville, village et hameau

-  Chapelle isolée
-  Ancienne mine
-  Cave coopérative
-  Éolienne
- Périmètre du territoire d'étude
-  Point de vu majeur



> Les Avant-Monts sont un vaste territoire de forêt. Selon l'altitude et la nature du sol, le Chêne pubescent ou le Châtaignier accompagnent le Chêne vert.



> Saint-Martial, ses potagers et ses toitures en lauzes

Des hameaux qui résistent au temps

Les nombreuses vallées qui entaillent les Avant-Monts sont entièrement boisées et difficiles d'accès : le réseau routier est peu dense et les routes étroites et sinueuses doivent franchir combes et reliefs accidentés. Très encaissées, on pourrait dire que ces vallées sont closes puisqu'aucune vue ne s'ouvre sur la plaine ou les alentours.

Quelques hameaux et fermes se positionnent au bord des ruisseaux ici toujours en eau. Les hameaux de ces vallées semblent fonctionner selon des rythmes qui ont su résister à nos modes de vie moderne.

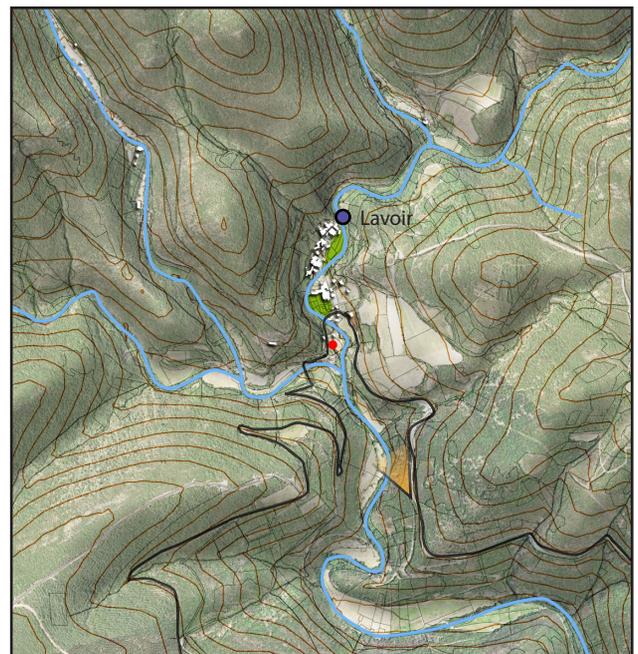
Blotti au fond du vallon Nord-Sud que la Cessière a creusé dans le relief schisteux des Avant-Monts, St-Martial forme un «bout du monde» très protégé. Le village se compose de plusieurs groupements d'habitations échelonnés le long de la rivière dont le régime pérenne alimente d'abondants jardins. C'est un ensemble fragile et délicat qui demande soin et attention.

Des vallées encaissées sombres, mais fécondes

Si l'ensemble forme un paysage assez austère, à l'image des vallées reculées cévenoles, on y trouve cependant grâce à la présence de l'eau un calme, une fraîcheur et une opulence singulière dans ce territoire. En effet, on trouve dans le fond de vallée une généreuse ripisylve qui fait figure d'oasis accompagnée parfois d'étroits et longs prés. Si l'on examine un plan cadastral, on se rend compte

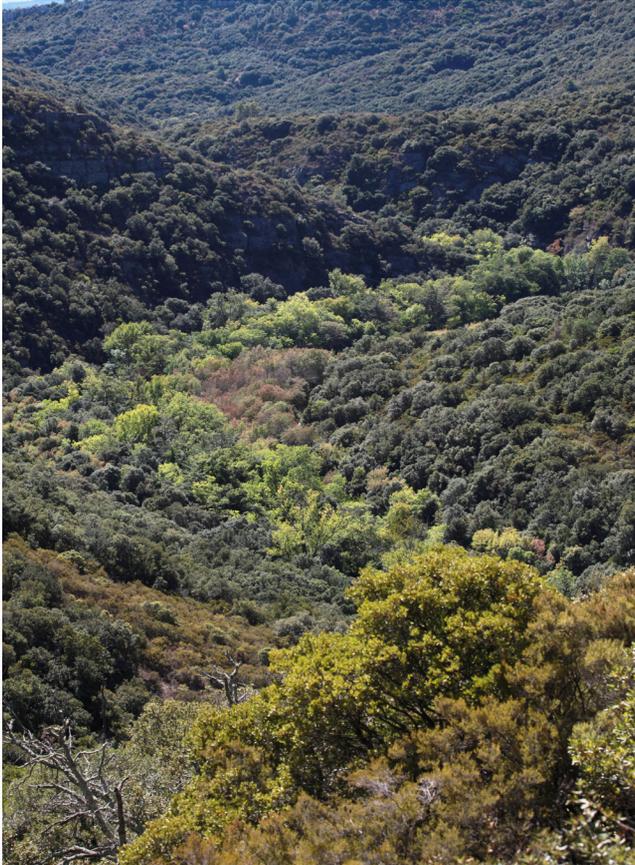
SAINT-MARTIAL

Le village est au creux de la vallée. L'«Oasis» des jardins arrosés par la Cessière contraste avec le maquis des versants schisteux.

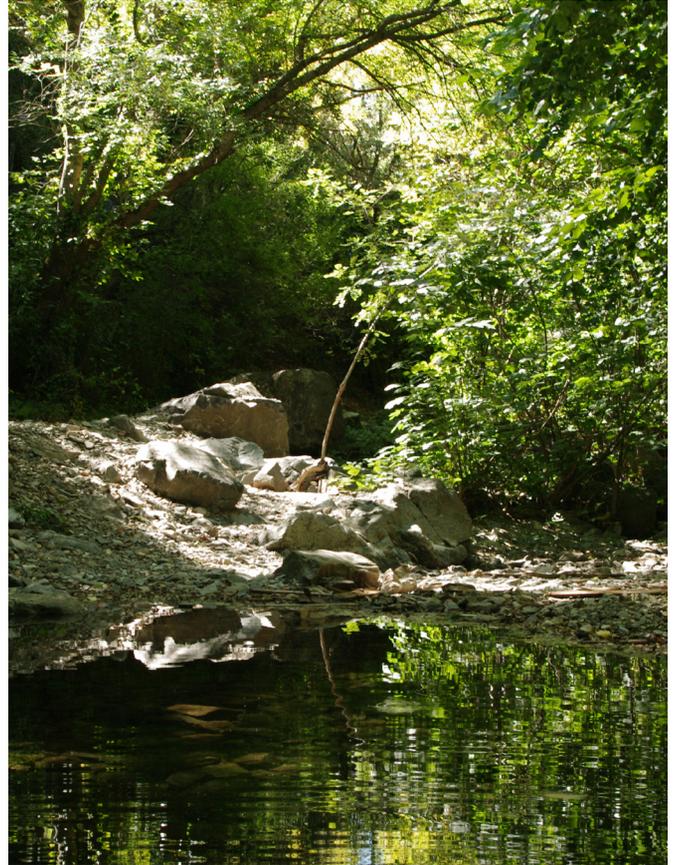


LÉGENDE :

	Cours d'eau		Point de vue majeur sur le village
	Lisière jardinée		
	Espace mité par l'urbanisation		
	Lieu lié à l'eau		
	Bâtiments émergeant de la silhouette du village		



> En fond de vallée, les ripisylves sont lumineuses



> La Cessière à Saint-Martial : un peu avant Cailhol, 4 km en aval, l'eau disparaît dans le calcaire à alvéoline.

de l'intense découpage de ces espaces : les hommes cultivaient ces terres étroites, mais fertiles et fraîches. Le toponyme «Camp Long» (proche de Félines Minervois) traduit d'ailleurs cette distribution du territoire.

D'autres traces témoignent d'une activité agricole passée : terrasses en bas de pentes et taillis sur les versants abrupts.

L'homme tirait ainsi profit d'un paysage façonné par le schiste : une roche friable, mais imperméable, particulièrement dégradée sur les pentes (érosion) et s'accumulant en fond de vallée.

Des sanctuaires naturellement protégés

De manière générale les cours d'eau des Avant-Monts sont riches écologiquement. Cette richesse est liée à la présence de l'eau vive (schiste imperméable) combinée à la position en amont des Causses où l'eau devient souterraine : cette discontinuité de l'écoulement a isolé et ainsi préservé ces espaces des «invasions biologiques».



> Le Cognassier est un arbre mythique des jardins méditerranéens. Longtemps oublié, il est présent dans les jardins de Saint-Martial et de Vélioux.
Le Noyer, apprécié pour ses noix, est plus acclimaté au climat tempéré. Il s'épanouit grâce à la présence de l'eau des fonds de vallées.



> Les prairies entourant Vélioux



> Les étendues herbeuses ouvrent des fenêtres sur le paysage



> Un troupeau sur la route de Bois Bas D147



> Sur une maison de Vélioux, le bardage d'ardoise protège la façade Est des brumes et intempéries «marines».

Des hauts-plateaux cultivés

Contrastant fortement avec les sombres vallées, les Avant-Monts sont composés également de plateaux ouverts et lumineux qui semblent suspendus dans le ciel. Ces terrains situés entre 350 et 600m se composent principalement de prés où paissent quelques chevaux et troupeaux de brebis et chèvres.

Les prairies s'ouvrent parfois en balcon sur le paysage de la plaine qui semble lointain.

Des plateaux secs, mais arrosés

Comme sur les Causses, les plateaux calcaires des Avant-Monts doivent trouver des solutions pour conserver ou atteindre l'eau. On retrouve ainsi de nombreux puits couverts. Certains toponymes (Rieussec) témoignent de cette géographie karstique. Ces étroits plateaux calcaires forment de véritables dolines où des sols fersialitiques épais permettent de produire d'excellents fourrages. Ils étaient autrefois réputés pour les populations de la plaine.

Sur ces sols calcaires, l'Érable de Montpellier ou le Chêne pubescent peuvent atteindre des dimensions incroyables.

Des traits montagnards

Le bâti prend la forme de petits hameaux et de fermes isolées. Le traitement des façades et la typologie du bâti est typiques du Haut-Languedoc : bardage d'ardoise des façades aveugles exposées au Nord-Est, toitures en lauzes de schiste, peu de remaniement récent...

À la sortie du Causse-Grand, par la route de Boisset au Nord-Ouest de Minerve, on trouve notamment un exemple rare de ferme traditionnelle restée à peu près intacte.



> La ferme du Bouys

Au cœur d'un domaine de 300 ha, la ferme du Bouys dont les origines remontent au XVI^e siècle, est implantée plein Sud, sur un épaulement bordant le ruisseau du Bouys.

D'une emprise d'environ 1000m², c'est un ensemble de constructions agricoles complet disposé autour d'une cour carrée ombragée d'un grand platane. Dans l'axe du portail d'entrée le bâtiment principal, élevé de deux étages sur rez-de-chaussée, se remarque par ses belles proportions, une façade ordonnancée avec corniche en pierre et une bretèche défensive surplombant la porte d'entrée. Autour sont disposés les granges, bergeries, four, remises et dépendances ainsi qu'une chapelle datée du XVII^e siècle. Étrangement, ce patrimoine architectural remarquable ne bénéficie d'aucune protection particulière.

L'ensemble bâti est complété par divers aménagements extérieurs dont, à l'Est, un puit construit avec citerne et, au Sud, une aire de dépiquage de 500m² nivelée sur de puissants soutènements en pierres sèches. D'autres aménagements témoignent du contexte montagnard : présence d'anciens Sécadous (séchoir à châtaignes), vergers de châtaigniers formant aujourd'hui des taillis. Le climat plus humide et frais permet également la culture des noix et des cerises que l'on retrouve aux abords des villages.



> Le Bouys et ses arbres majestueux



> Depuis Vélieux la vue s'ouvre sur le vaste amphithéâtre du Golf du Lion.

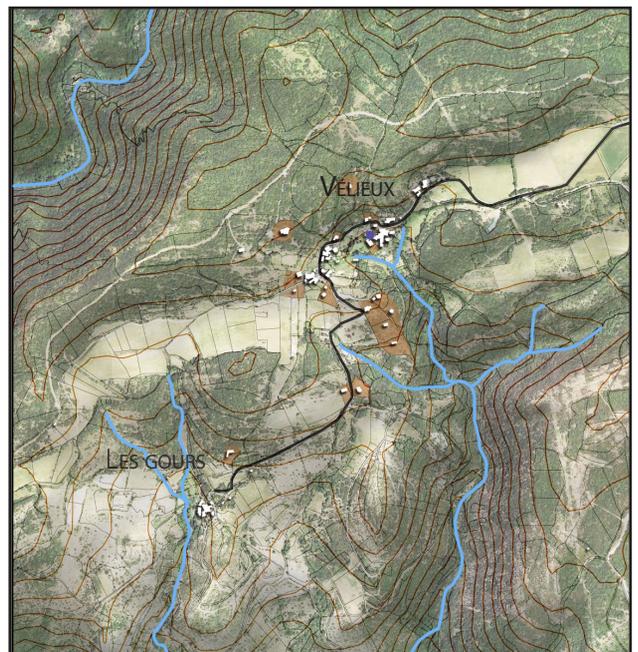
Vélieux, village d'altitude

Le village de Vélieux est établi, au portes des Avant-Monts, le long d'un ruban de prairies orientées au Sud-Sud-Est, à cote 470m. Il est composé d'un chapelet de hameaux : le mas de la Borie à l'Est puis 3 groupements d'habitation. A 1km vers le Sud, la route s'arrête au hameau des Gours en balcon sur le canyon du Brian.

Les hameaux sont constitués d'un habitat resserré de maisons paysannes anciennes dont certaines conservent des traces de toitures en lauzes de schiste, vestiges d'un mode de couverture antérieur. Le hameau occidental comporte les vestiges d'une construction sans doute castrale qui abrite maintenant la mairie ainsi que l'église paroissiale, un bel édifice roman (XIIe) récemment restauré par la commune. Au pied du hameau, un belvédère naturel offre une vue saisissante sur le Minervois, la plaine de l'Aude et les Pyrénées.

L'endroit a été apprécié par des citadins, à la fin du XIXe siècle, pour ses qualités climatiques et d'agrément comme en témoignent quelques belles maisons bourgeoises. Le mas de la Borie dont certaines parties remontent au XVIIe siècle au moins, en est un bel exemple. Il a fait l'objet d'une réhabilitation de grande qualité (Vincent Rabourdin Architecte).

Vélieux trône sur les prairies qui dominent les gorges du Brian. La forme villageoise ancienne est composée de plusieurs groupements bâtis. Les quelques pavillons construits récemment accentuent cette forme éparpillée.



LÉGENDE :

- Cours d'eau
- Espace mité par l'urbanisation
- Espace lié à l'eau



> Le superbe mas de la Borie, récemment ré restauré



> Architecture bioclimatique isolée mais discrète dans son environnement forestier (Vincent Rabourdin architecte)

Depuis les années 60, une douzaine de constructions nouvelles se sont détachées des noyaux agglomérés, pour s'implanter en pleine nature, au gré des initiatives individuelles. On rencontre une des premières maisons bioclimatiques construite par l'architecte Michel Gerber et deux autre bâties par Vincent Rabourdin dont la sienne. Ces constructions et quelques autres ont peu d'impact paysager, car bien insérées dans un environnement arboré. Ce n'est pas le cas pour d'autre dont la mauvaise implantation dans le relief et le style architectural parfois décalé impactent très négativement le paysage.

Aujourd'hui, l'administration veille à une application beaucoup plus stricte du Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui interdit toute constructions en dehors de zones agglomérées, en effet une construction isolée préexistante ne constitue pas une zone agglomérée. Les élus de la commune savent qu'ils devront élaborer une Carte Communale s'ils ont des projets d'extension urbaine.

LES AVANT-MONTS

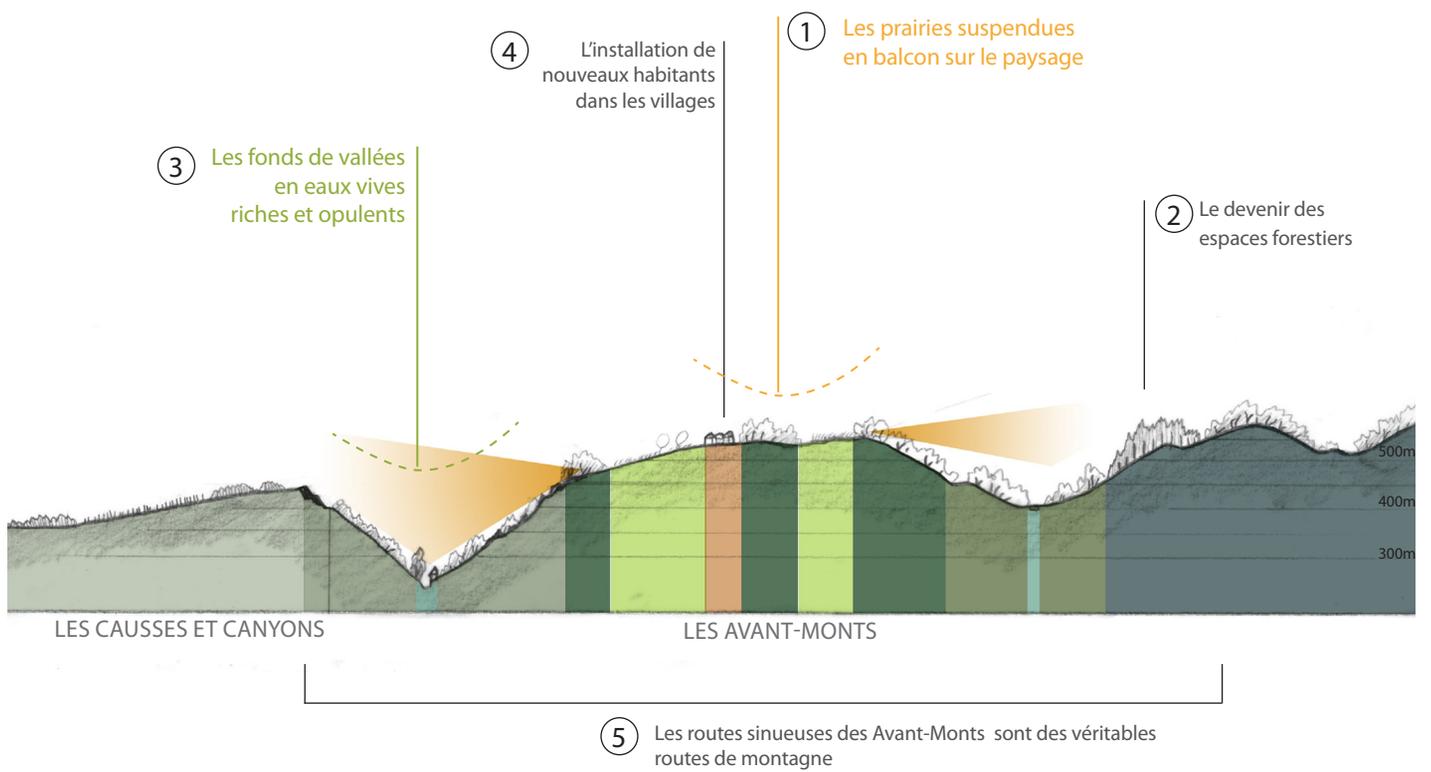
CONSTATS ET ENJEUX

ENJEUX

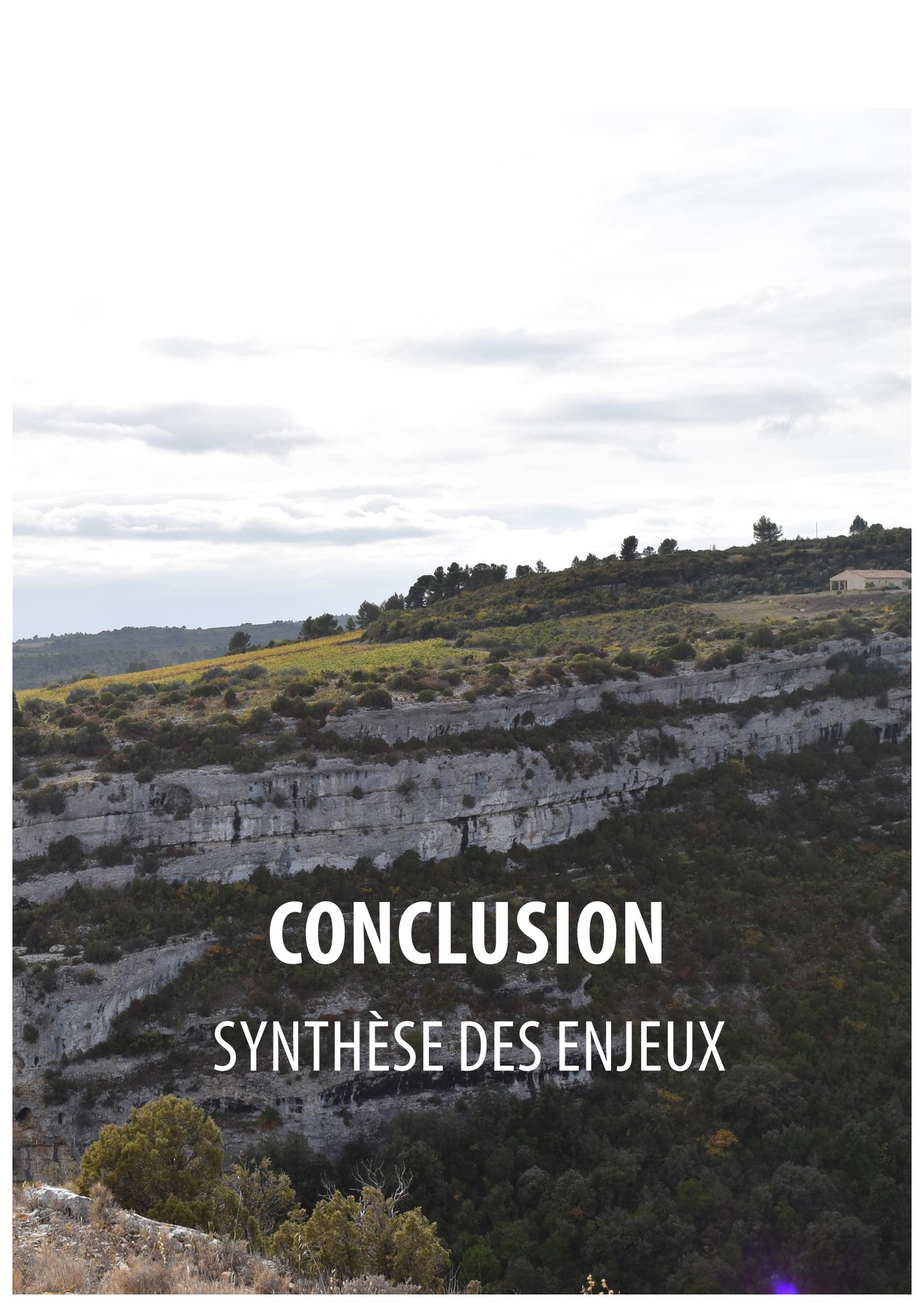
- ① **Les plis calcaires des Avant-Monts dessinent de véritables plateaux ouverts et suspendus dans le ciel. Ils sont occupés par de longues prairies d'où la vue s'échappe jusqu'à la plaine et les Pyrénées dans le lointain.** → Les espaces ouverts des prairies suspendues offrant des points de vue remarquables sur les gorges et les vallées des Avant-Monts sont à préserver et à valoriser.
- ② **Cette entité, très largement forestière, passe selon l'altitude de l'inextricable taillis de chêne vert aux forêts mixtes, châtaigneraies et plantations forestières. Ces boisements majoritairement privés ne font pour l'essentiel pas l'objet de mesures de gestion.** → Le devenir et la gestion de ces larges espaces forestiers sont à préciser
- ③ **Les étroits fonds de vallées accueillait par le passé de l'agriculture qui profitait de l'eau toujours présente. Aujourd'hui ces vallées sont des oasis de fraîcheur et de véritables «sanctuaires» écologiques où une épaisse ripisylve accompagne les cours d'eau.** → Les fonds de vallées en eaux vives sont à valoriser et à protéger pour leur intérêt écologique et paysager
- ④ **Les hameaux et fermes des Avant-Monts ont une identité propre qui préfigure l'entrée dans le Haut-Languedoc. Certains ensembles agricoles de qualité constituent un patrimoine historique et vernaculaire remarquable.** → Le patrimoine architectural et urbain des villages et fermes, au caractère montagnard, est à conserver et à valoriser, notamment celui lié à la lauze

Les jardins en lisières de village sont à préserver

Les bâtiments ou ensembles bâtis remarquables pour leur caractère historique, architectural ou vernaculaire doivent être mis en valeur et faire l'objet de mesures de protection.
- ⑤ **Le réseau lâche de routes qui parcourt les Avant-Monts épouse les reliefs et dessine de véritables routes de montagne avec leurs petits ouvrages de franchissement et leurs accotements vertigineux en parapet.** → Les abords routiers sont à valoriser et à protéger pour leur intérêt écologique et paysager



COUPE TYPE DES AVANT-MONTS

A landscape photograph showing a rocky hillside with a vineyard and a house under a cloudy sky. The foreground is dominated by a dense forest of green trees. The middle ground features a prominent, light-colored rock formation with horizontal layers. Above the rock formation, there is a vineyard with yellow flowers, and further up, a small house with a red roof is visible on a hillside. The sky is filled with large, white clouds.

CONCLUSION

SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux :

Concernant les routes et les chemins :



Affirmer les portes du territoire et notamment le village d'Aigues-Vives, village «porte d'entrée»



Routes «paysages» où la perception cinétique des paysages des Causses et Canyons ou des Piémonts est à valoriser voire mettre en scène - la gestion des infrastructures routières est à soigner (accotements, fossés, soutènements...)



Routes de traversée du territoire où les larges horizons sont à valoriser et les bords de routes à soigner

Entretien, conserver et développer les petits sentiers de randonnée

Concernant les villages et les hameaux :



- Le patrimoine architectural et urbain des villages et des hameaux est à valoriser
- Une réflexion sur la gestion des extensions urbaines et à poursuivre ou à engager
- La place de l'automobile et de l'espace public dans le coeur des villages est à redéfinir pour que les routes redeviennent des rues
- Les ensembles remarquables de patrimoines historiques et vernaculaires doivent être protégés (la ferme du Bouys, le hameau de Barroubio...)



Les silhouettes sont à soigner depuis tous les points de vue accessibles, c'est à dire, essentiellement depuis les routes



Mitage pavillonnaire dont le développement est à stopper et le devenir à questionner



Affirmer le caractère montagnard des villages des Avant-Monts



Grandes architectures viticoles : un témoignage à préserver

Concernant le domaine agricole et forestier :



Valorisation et soutien des terroirs d'intérêt



Préservation des prairies suspendues ouvertes sur le paysage des canyons et vallées encaissées



Gestion des jeunes peuplements de Pin d'Alep



Devenir des espaces forestiers à questionner



Conserver et entretenir la mosaïque de milieux de la garrigue et des Causses



Préserver l'ouverture de la plaine alluviale de la Cesse,



Gestion du petit patrimoine et paysage du quotidien (murettes, capitelles, moulins, arbres champêtres sous forme isolée, de haies ou de verger...)

Concernant les sites à haute valeur patrimoniale, historique et naturelle :



Identifier les canyons à révéler et en définir les modalités d'accès



Préserver l'intérêt écologique des vallées en eaux vives des Avant-Monts



Villages des gorges de la Cesse à préserver



Sites naturels singuliers des canyons où la gestion des visiteurs est à améliorer



Les vues à conserver ou retrouver depuis les hauteurs du territoire



Transmettre la mémoire du patrimoine industriel et minier



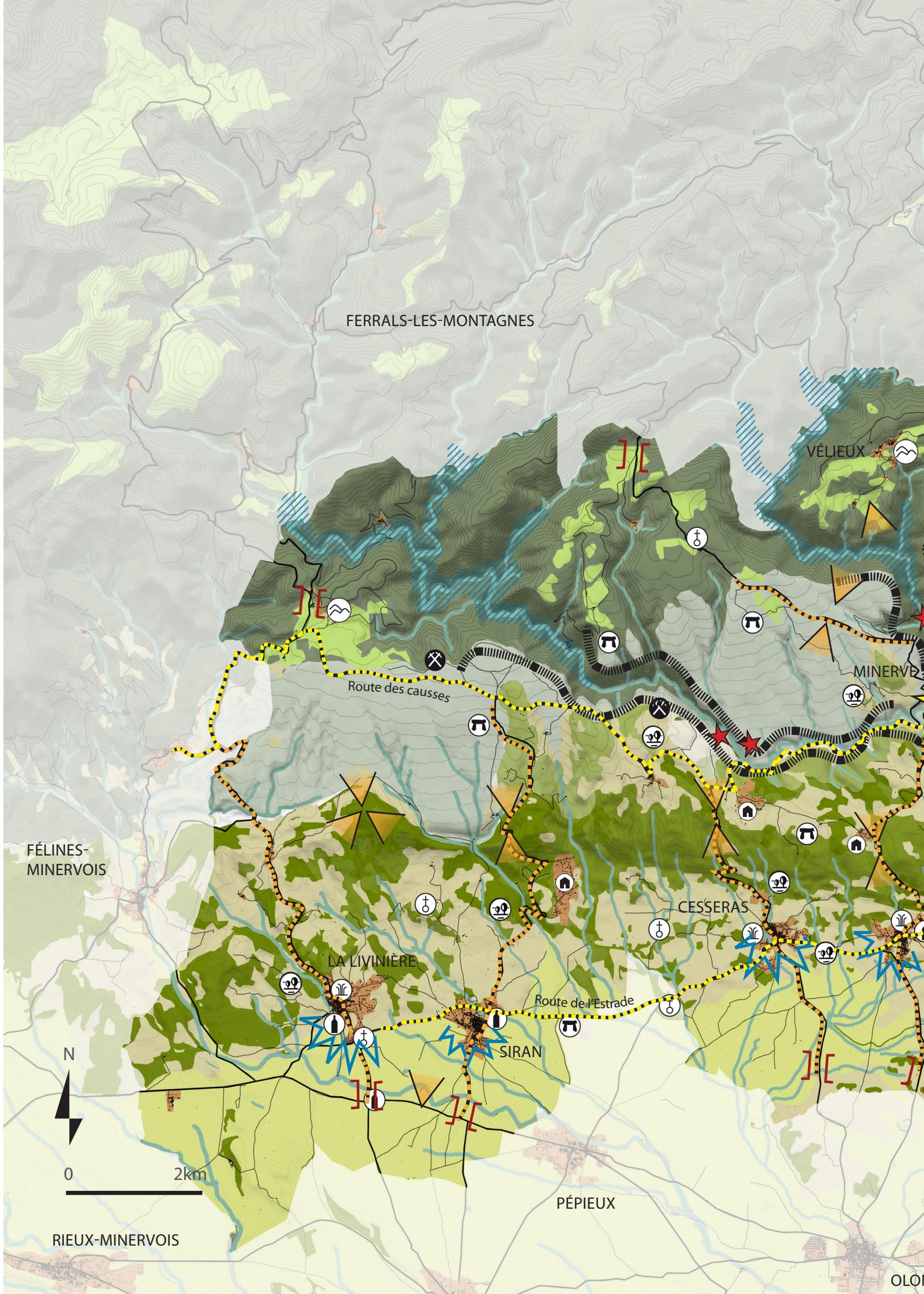
Lieux de fraîcheur liés à la présence de l'eau à mettre en valeur



Améliorer l'information sur les dolmens et autres trésors des Causses



Améliorer le signalement des accès aux chapelles ou fermes isolées, valoriser leur écrin jardiné



FERRALS-LES-MONTAGNES

VÉLIEUX

Route des causses

FÉLINES-MINERVOIS

CESSÉRAS

LA LIVINIÈRE

SIRAN

Route de l'Estrade

PÉPIEUX

N

0 2km

RIEUX-MINERVOIS

OLOI

Conclusion

Les paysages des Causses, canyons et vignobles du Minervois oscillent graduellement d'un caractère méditerranéen affirmé à une identité résolument montagnarde. Habitée depuis des millénaires, la construction de ce territoire repose en grande part sur la polyculture méditerranéenne. Ce modèle traditionnel de mise en valeur des terres grâce à l'agro-sylvo-pastoralisme évoluera à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle vers une importante spécialisation viticole dans les terroirs de la plaine et des piémonts. L'exportation lucrative de la production viticole marquera profondément la physionomie des bourgs.

Les terroirs des Avant-Monts et les Causses, au sol plus accidenté, étaient autrefois largement dédiés à la vaine-pâture, ils vont subir de plein fouet les mutations agraires et la mécanisation. Leur paysage s'est enforesté de façon significative depuis les années 50. Devenus « espaces de nature » ce sont des habitats écologiques reconnus et appréciés pour la pratique des sports de pleine nature. La beauté et l'histoire de la cité de Minerve vont la propulser au rang de destination touristique majeure durant le XX^e. L'impact de la fréquentation qui en résulte va nécessiter la mise en place progressive d'outils de protection. Après la dernière guerre, la transformation des modes de vie va contribuer à la dévitalisation des centres bourgs et à un étalement disproportionné de l'habitat pavillonnaire sur d'anciennes terres agricoles provoquant des altérations dommageables aux silhouettes villageoises familières.

La lecture paysagère des entités du territoire a permis de mettre en évidence la grande richesse et les singularités qui forgent l'identité des Causses Canyons et Vignobles du Minervois.

Cette analyse fait clairement apparaître, pour chaque entité, des thématiques d'enjeux transversales.

Quatre grandes thématiques d'enjeux émergent de cette lecture paysagère :

– **Les sites historiques, patrimoniaux et naturels**, qui sont des lieux uniques et singuliers qui agissent comme des « points d'attraction » pour les visiteurs et sont des joyaux à préserver. Ce territoire peut s'enorgueillir de posséder une grande richesse de lieux singuliers qui font ressortir de grandes typologies de sites selon les entités paysagères considérées :

- Les sites culturels et religieux sont majoritairement présents dans les espaces les plus habités et cultivés du territoire (plaine, piémont, pechs et plateaux, mourels, bords de Cesse et affluents...) et de façon sporadique sur les Causses et les Avant-Monts. Ces sites fragiles, qui témoignent souvent d'un attachement

ancien aux lieux, sont malheureusement parfois négligés ou insuffisamment mis en résonance avec les paysages.

- Les sites naturels et pittoresques concernent davantage les entités les plus marquées par une géomorphologie tourmentée (Causses, canyons, avant-monts et Serres). Ces lieux prisés comme lieux d'évasion et de découverte sont concernés par des enjeux forts d'accès et de fréquentation et des impacts écologiques difficilement appréciables sur le long terme.

– **L'agriculture et la forêt**, regroupant deux composantes essentielles du territoire : le domaine forestier et le domaine agricole, dont les dynamiques sont corrélées. Des Avant-Monts forestiers à la plaine agricole se déploient une grande variété de terroirs dont la viticulture est actuellement le principal acteur. Dans cette apparente monoculture, un patrimoine fin et précieux compose discrètement le paysage : ce sont les arbres champêtres, les châtaigneraies oubliées, les oliveraies, les murettes et les capitelles hérités de la polyculture méditerranéenne. Ce patrimoine ethnographique devrait être protégé et pourrait s'enrichir en s'appuyant sur les dynamiques et les attentes locales en termes de cadre de vie et d'alimentation. Le redéploiement de savoir-faire traditionnels, le soutien de pratiques alternatives (agroécologie, construction en pierre sèche, élevage...) peuvent ouvrir vers la diversification et la gestion des milieux forestiers permettant de lutter à long terme contre, l'enrésinement, la banalisation des paysages et leur fermeture.

– **Les villages et hameaux**, ossature habitée du territoire d'étude. Les villages et hameaux font apparaître une série d'enjeux « multiscalaires » allant de l'impact de la tache urbaine dans le grand paysage jusqu'au sujet de l'habitat en intégrant la question de la qualité des espaces publics. L'intelligence du développement urbain historique est lisible : la pertinence dans l'accès à l'eau et aux ressources, l'installation aux emplacements les plus appropriés à la préservation des terres agricoles les meilleures, l'utilisation des matériaux locaux et de teintes en résonance avec les paysages. Les villages du territoire conservent en effet des silhouettes pittoresques en dialogue avec le grand paysage, que le développement pavillonnaire a parfois brouillé. L'un des enjeux essentiels du Plan d'Action Paysage, auquel il faudra répondre pour atteindre les Objectifs de Qualité Paysagère, est donc de reconsidérer cette logique héritée et de retrouver une plus grande interaction entre les villages et leurs paysages, à travers la revalorisation des centres bourgs et la maîtrise de leurs extensions.

– **Les routes et chemins** : La manière et les moyens de cheminer sont essentiels dans la perception des paysages de ce territoire. Cette thématique d'enjeux a la particularité de mettre en interaction toutes les autres. Elle concerne donc autant la question de l'itinéraire, de son but, de sa matérialité et que les paysages rencontrés et les vues offertes.

Le présent diagnostic fait clairement apparaître deux grandes typologies de routes et chemins qui devront faire l'objet d'approches stratégiques différenciées :

- Les itinéraires routiers ou pédestres permettant de traverser les paysages en franchissant des seuils, dont il conviendrait de préserver ou renforcer la lisibilité (pointillés orange sur la carte précédente)
- les itinéraires qui accompagnent et renforcent la logique d'organisation des paysages en marquant la

limite entre deux entités ou en en parcourant le coeur (pointillés jaune : D168 route-paysage à l'interface entre plaine et piémont, routes des Causses et canyons...)

Vers une stratégie globale pour les paysages

La prochaine étape du Plan d'Action Paysage est l'élaboration d'une stratégie globale pour les paysages du territoire d'étude. Cette étape cruciale doit permettre de prioriser les enjeux soulevés par ce présent diagnostic, à travers la participation active de la population et des acteurs locaux et de faire émerger des objectifs de qualité paysagère partagés. Ces objectifs permettront d'engager la dernière étape du Plan d'Action Paysage : l'élaboration du programme d'action partagé par les acteurs du territoire et d'un Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères.



ÉTUDES ET ARTICLES :

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE ET SYLVICULTURE:

- > Alcina. Diagnostic socio-économique des activités forestières et agricoles, Natura 2000 et Pnr HL, 2011
- > Jean-Pierre Brun, Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire «Techniques et économies de la Méditerranée antique», Cours «Technique et économie de l'huile d'olive dans la Méditerranée antique»
- > Décret n°85_220 du 15 février définissant les conditions de production de l'appellation d'origine contrôlée « Minervois » - Art.7
- > Pointereau (P). — Les haies. Évolution du linéaire en France depuis quarante ans. — Le Courrier de l'environnement de l'INRA, n° 46, juin 2002, pp. 69-73
- > Observatoire des Espaces Agricoles et Forestiers du département de l'Hérault Minervois - DDTM 34/Mission CEP pôle études Année 2011
- > Recommandations de la réunion thématique d'experts sur les paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen, 20-21-22 septembre 2007, Meyrueis, Lozère, France

ÉTUDE DE TERRITOIRE :

- > Agence Folléa-Gautier, paysagistes urbanistes, Atlas des paysages du Languedoc Roussillon, DREAL
- > DERIOZ, P., Le Haut-Languedoc, de la déprise à l'intégration : évolution des approches sociales de l'environnement et des paysages. Ismaël Vaccaro et Oriol Beltràn. Ecologia Política de los Pirineos : estado, historia y paisaje, Garsineu Edicions Trepmp, pp. 207-222, 2007.
- > DÉRIOZ P., SCIOLLA O., SVIRIDOFF C., 2009. « Paysages du Haut-Languedoc et dynamiques d'extension urbaine : le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), un outil pour aborder les questions à la bonne échelle territoriale ? », Actes des Journées d'études « Urbanisme raisonné en milieu rural », Agen 1er et 2 octobre 2008, PUCA / CAUE Lot-et-Garonne, pp. 80-87.
- > Portrait économique du territoire, Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, 2014

ÉTUDES NATURALISTES:

- > Médard, P et Louvet. E. Site d'importance FR9101444 « CAUSSE DU MINERVOIS » Chiroptères et habitats d'espèces. Inventaire - description biologique - analyse écologique. Natura 2000, 2011
- > Les Bouldouïres. Diagnostic écologique Habitats et Espèces (hors chiroptères et oiseaux). Natura 2000, 2012
- > Demay, J et Ravayrol, A. État des lieux de la Zone de Protection Spéciale « MINERVOIS » FR9112003 Inventaire, description, et analyse écologique pour les oiseaux, Natura 2000, Date inconnue

HISTOIRE

- > Morphogénèse du village médiéval (XIe-XIIe siècles). Actes de la table ronde de Montpellier 22-23 février 1993. Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996.

ÉTUDES LOCALES

- > Diagnostic territorial du territoire de l'Opération Grand Site : Site de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian. Master 2 GEOTER. Université d'Avignon, 2015
- > La Caunette. Approches paysagères et urbaines préalables à un m.a.r.n.u. Étude du CAUE de l'Hérault. Octobre 1997.
- > La Caunette. Requalification des espaces publics du centre ancien. Note à l'intention des concepteurs consultés. CAUE de l'Hérault, mars 2004.
- > Étude préalable de programmation et de mise en valeur du site de Minerve (34). Rapport final. INCA-Grenoble (38), Régis Nebout, Gilles Amphoux, Pascale Deffayet. Pour la mairie de Minerve et l'Association pour le Développement et l'Aménagement du Pays Minervois. 2002.
- > Commune du Minerve. Aménagement du centre-village : bâtiments communaux et espaces publics. Ateliers d'échange : 1- Réflexions préalables (4 juillet 2004), 2- Simulations (5 septembre 2004). CAUE de l'Hérault, 2004.
- > Aigues-Vives. Extensions urbaines et espaces publics du centre ancien. Premières approches. CAUE de l'Hérault, mars 2013.
- > Commune de Cessero. Étude paysagère et urbaine. Le projet. Atelier Sites, novembre 2008.

CHARTES DE TERRITOIRE, SCHÉMAS D'ORIENTATION ET PROGRAMMES D'ACTION :

- > Schéma local d'orientation et de développement touristique 2014-2020, PHLV, 2014
- > Étude paysagère du pays Haut-languedoc et vignobles : 02 Programme d'actions, PHLV, 2008
- > Charte 2012-2024 du Parc naturel régional du Haut-languedoc, Présentation typologique des paysages. Pnr HL, 2008
- > DOCOB : Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Causses du Minervois – FR9101444 et « Minervois - FR9112003 », tomes 1 et 2, DDTM, 2013
- > Agence TEMAH. Étude de fréquentation et de fonctionnement - Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve et gorges de la Cesse et du Brian » - Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2014

DOCUMENTS D'URBANISME

- > Aigues-vives : Projet de PADD – 2015
- > Azillanet : PLUI
- > Cessero : PLU

- > La Livinière : PLU
- > Minerve : AVAP, Carte Communale, Carte de préemption
- > St-Jean-de-Minervois : Carte Communale
- > Siran : PLU
- > Ministère de la Culture : Atlas des Patrimoines

OUVRAGES :

OUVRAGES GÉNÉRAUX :

- > BOUSQUET Jean-Claude, Les Écologistes de l'Euzière : Découverte géologique : les plus beaux sites de l'Hérault. Éditions Écologistes de l'Euzière, Prades-le-Lez, 2008.
- > CREUZE de LESSER, H. Statistique du département de l'Hérault. A. Ricard, 1824, p518
- > F. Labouesse, A Rivière-Honaggar, De la dynamique des paysages méditerranéens, in Bull Soc. Languedocienne de Géographie fac. 1-2/1993
- > RECLUS, O - A la France Sites et monuments : les Cévennes (Gard/Hérault). 1902, p17
- > LAURIOL, J. Minerve et la moyenne vallée de la Cesse. S.I de Minerve, 1974
- > AMIEL, C. Les fruits de la vigne, Représentation de l'environnement naturel en Languedoc. Maison des sciences de l'homme. 2014
- > Les fruits sur la table - Les fruits de l'alimentation médiévale en France du sud, entre marchés, recettes et dépotoirs Archéologie du midi médiéval, tome 23-24 - 2005-2006, 195-206

HISTOIRE :

- > AMELIN, J.-M. Département de l'Hérault - Communes des arrondissements de Béziers et Lodève. Ed. Res Universis, Paris, 1992.
- > AMELIN, J.-M. Guide du voyageur dans le département de l'Hérault. Gabon, 1827
- > CLÉMENT Pierre A. : Églises romanes oubliées du bas Languedoc. Presses du Languedoc Max Chaleil éditeur, Montpellier, 1989.
- > FERRER, J.-P. Les mines de lignite en minervois Hérault et Aude. Les cahiers de Minerve, 2ème éd, 2010
- > FERRER, J.-P. Précis chronologique d'histoire d'Azillanet dans l'Hérault. Les cahiers de Minerve, 2000, 136p
- > FERRER, J.-P. Précis chronologique d'histoire de La Caunette dans l'Hérault. Les cahiers de Minerve, 2000, 126p
- > FERRER, J.-P. Précis chronologique d'histoire de Minerve dans l'Hérault. Les cahiers de Minerve, 1998, 262p
- > FERRER, J.-P. Précis chronologique d'histoire de Saint-Jean-de-Minervois dans l'Hérault. Les cahiers de Minerve, 2012, 143p
- > FERRER, J.-P. Précis chronologique d'histoire de Vélioux dans l'Hérault. Les cahiers de Minerve, 2002, 124p
- > HAMLIN Frank R. : Les noms de lieu du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique. Ed. Lacour, Nîmes, 1988.
- > Morphogénèse du village médiéval (XIe-XIIe siècles). Actes de la table ronde de Montpellier 22-23 février 1993. Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1996.
- > CLÉMENT Pierre A. : Églises romanes oubliées du bas Languedoc. Presses du Languedoc Max Chaleil éditeur, Montpellier, 1989.
- > BAYROU Lucien : Languedoc-Roussillon Gothique, l'architecture militaire de Carcassonne à Perpignan. Picard Éditeur, Paris, 2013
- > VALLÉE-ROCHE, Marie. Le Languedoc-Roussillon des origines à nos jours. Éditions Ouest-France, Rennes, 2012.
- > WOLF P. (sous la direction de) : Histoire du Languedoc. Privat Éditeur, Toulouse, 1969
- > LARQUIER, G., Du château fort au château-ostentation. Mutations du paysage en Narbonnais au cours du dernier-millénaire. In : Une longue histoire – La construction des paysages méridionaux. Ed. J.L. Abbé. 2012
- > PELOUZE, E. Traité de l'éclairage au Gaz tiré de la houille des bitumes, des lignites, de la tourbe, des résines, des graisses. Leroux, 1839
- > VILBACK, R. Voyages dans les départements formés de l'ancienne province de Languedoc. Durand et Perrin. 1825
- > NODIER, C ; TAYLOR, J et DE CAILLEUX, A. Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Languedoc. Vol. 4, 1837

ARCHITECTURE :

- > LHUISSET Christian : L'architecture rurale en Languedoc, en Roussillon. Espace Sud Éditions et C. Lhuisset, Montpellier, 1992.
- > GUIBAL Jean, RAULIN Henri : L'architecture rurale Française, Languedoc, Roussillon. Éditions A Die, Die, 1994.

DONNÉES STATISTIQUES :

- INSEE, dossiers complets par communes, 2014
- INSEE, Catégorie socioprofessionnelle des actifs âgés de 25 à 54 ans aux recensements de 1968 à 2014, séries départementales et communales
- Carte des Aires urbaines (INSEE 2010) réalisée par la DDTM 34
- Observatoire viticole du Département de l'Hérault, 2010

ENTRETIENS ET RENCONTRES :

Élus :

René Cauquil, Maire d'Agel
Jean Pierre Barthès, Maire d'Aigues-Vives, Éric Fabre, 1er adjoint
Martine Olmos, Maire d'Azillanet, vice-Présidente du Pnr HL, Marc Barrabes, 1er adjoint
Jean-Bernard Tolomio, Maire de Cesseras
Max Fabre, Maire de La Caunette
Pierre-André Pedesseau, Maire de La Livinière, Jean-Louis Bellido 1er adjoint, Yves Fraisse, 2ème adjoint
Didier Vordy, Maire de Minerve
Francis Barthes, Maire de Saint-Jean-de-Minervois
Sébastien Olivares, Maire de Siran
Nicolas Viale, Maire de Vélieux, Bernard Cassan 1er adjoint, Sylvain Rouanet 2ème adjoint

Techniciens :

Alain Perez, urbaniste du CAUE 34
Anne Marabuto, en charge du service Tourisme & APN, Communauté de Communes du Minervois au Caroux
Jean-Paul Servet et Bruno Conty – DDTM 34 SAT Ouest – Béziers
Edheline Bourguemestre, Inspectrice des sites du département de l'Hérault DREAL Occitanie
Laurent Cournault, animateur des sites Natura 2000 du Minervois, PnrHL
Pierre Derioz, géographe, Membre du conseil scientifique du Pnr HL
Gérald Savoy, service Études et Aménagement Foncier, SAFER Languedoc Roussillon
Thierry Lochar, architecte des bâtiments de France UDAP 34
Vincent Rabourdin architecte - Vélieux

Rencontres informelles :

Habitants des villages, propriétaires de maisons secondaires, viticulteurs, salariés de caves coopératives, chasseurs, randonneurs, grimpeurs, commerçants, restaurateurs, hôteliers

ATELIERS PARTICIPATIFS :

Atelier 1 «Parlons d'ici, parlons de nous» (perception des paysages) : 7 participants (élus et habitants) - le 19 octobre 2017 à l'Ostal de la Cesse à La Caunette
Atelier 2 « Agriculture et Paysage » : 12 participants (viticulteurs) - le 20 novembre 2017 à la salle des fêtes de Cesseras
Atelier 3 « Loisirs et usages de pleine Nature » : 45 participants (spéléologie, géologie, randonnée, escalade, VTT, chasse, pêche, tourisme...) - le 7 février 2018 à la salle communale de Aigues-Vives
Atelier 4 «Balade urbaine» : 20 participants (élus et habitants) - le 28 mars 2018 sur la commune d'Azillanet

GLOSSAIRE

Ager : (nom latin), le champ. Ce mot est employé pour désigner l'ensemble des cultures. L'ager est un des éléments du triptyque saltus-ager-sylva pour les phytosociologues

Calcaire à alvéoline : calcaire blanc très riche en fossiles de foraminifères (petits organismes des mers chaudes et peu profondes). Cette roche forme les causses et canyons du territoire d'étude

Causse : (du latin calx = chaux) plateau calcaire

Capitelle : Nom local des bories - Construction traditionnelle en pierre sèche à vocation agro-pastorale

Cépée : Ensemble de brins issus de rejets d'une même souche

Cers : Le cers, ou çers vent violent venu du Nord-Ouest

Cinétique : Relatif au mouvement, le terme est utilisé pour qualifier les perceptions depuis les routes et chemins

Clapas : Tas de pierres provenant de l'épierrage de parcelles exploitées

Discordance : Angle entre les strates inférieures et supérieures dans une formation géologique

Draille : Du provençal « draya », sentier. Piste empruntée par les troupeaux transhumants

Horts : (nom latin) Jardin

Karst : Massif calcaire fissuré

Marne : Roche sédimentaire meuble constituée d'argile et de calcaire

Matte : Touffes de chênes rejetant de souche

Mourel : Colline allongée formée par l'érosion. Le secteur dit des Mourels présente une succession d'arrêtes rocheuses (grès) incultes et de dépressions marneuses occupées par la vigne

Pech : Pic, montagne pointue. Équivalent linguistique des puys auvergnats, des puigs catalans ou des puechs du Sud-Est

Pittoresque : Qui, par sa disposition originale, son aspect séduisant est digne d'être peint/Source Larousse, première définition

Pousarenque : Appareil destiné à élever l'eau des Noria ou puit à eau, à bascule ou à roue

Ripisylve : Du latin ripas : rive et de silva : forêt. Formation végétale forestière située sur les rives d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau stagnante.

Saltus (nom latin) : Terrain de pacage à demi boisé, fruticée claire et dégradée constituant l' majeure partie de la garrigue. Le saltus est un des éléments du triptyque saltus-ager-sylva pour les phytosociologues (Guide du naturaliste dans le midi de la France)

Schiste : famille de roches feuilletées par pression subie dans une chaîne de montagnes. L'ardoise, par exemple, est un schiste. Ils sont bien représentés dans les Cévennes et sont généralement acides

Silva (nom latin) : La forêt, ce mot est employé pour désigner l'ensemble des cultures. L'ager est un des éléments du triptyque saltus-ager-sylva pour les phytosociologues

Serre : Mot géographique féminin. Désigne une arrête allongée et montagneuse au sommet denté, entre deux vallées. Ex : La serre d'Oupia Il est masculin ailleurs, ce qui en fait sa richesse.

Site : Paysage considéré du point de vue de son pittoresque/Source Petit Larousse, première définition/Partie de paysage considéré relativement à la vue qu'elle représente. Partie de paysage considérée relativement à l'aspect qu'elle présente, à son exposition

Supra-Méditerranéennes (influences) : Ensemble des conditions climatiques de types méditerranéens (étés chauds et secs) au sens large du terme : En climat méditerranéen, l'étage « supra- méditerranéen » est caractérisé par un froid hivernal plus prononcé et un été plus tempéré, faisant transition en altitude ou en latitude avec les étages non méditerranéens (.Causses méridionaux, Cévennes schisteuses.)

Taillis : Formation végétale Peuplement forestier composé de brins issus de rejets de souche de feuillus

Vaine pâture : Droit d'usage gratuit de pâturage sur toute terre après récolte, ou dans la partie du terroir (sol) laissée en jachère dans les systèmes d'assolement biennal (1/2 du terroir est laissé en repos pendant 1 an) ou triennal (1/3 du terroir).

Yeuseraies : Forêts de chênes verts (Yeuse)